

Extrait de : L'Homme et le taureau. Editions Glénat, 1990.Auteurs : Jean-Noël Polon, Claude MARTEL
(Ces Pa Dir. de). p 5 à 88.

A

ABRIVA, ABRIVER, v. tr.

«Accélérer, lancer, précipiter, hâter, faire courir, donner la chasse» (TDF). C'est du sens de ce verbe qu'il convient de partir pour comprendre l'origine du mot *abrivado*. C. Galtier lui-même le rattache à *abrivau*, forme attestée au XVI^e siècle pour désigner les éperons.

«Bandiras a través lis èrme

Sieis biou negras de ti pu fèrme

Mitra, Lou Dur, lou Sèt-Mourrau

Lou Bandot ! e de l'escarrado

S'abrivant en revoulunado

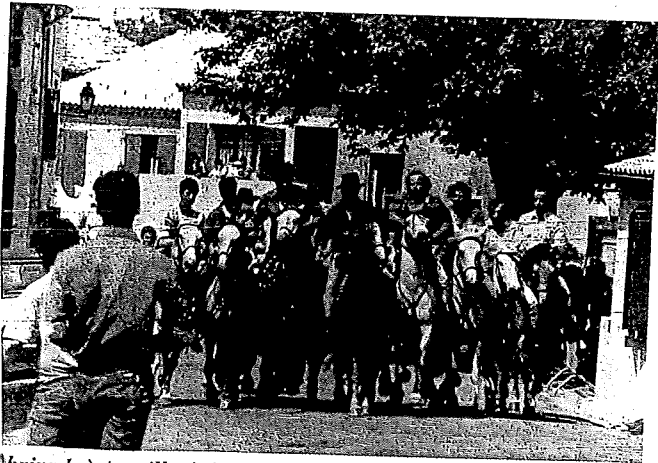
Segren l'envanc couloussau !» (D'ELLY-RULL, in *Provence et Languedoc*, 1928).

(Tu lâcheras à travers les landes - Six taureaux noirs, de tes plus forts - Mithra, Le Dur, Le Sèt-Mourrau - Le Bandot ! et de ce troupeau - Lancé comme un tourbillon - Nous suivrons la colossale envolée !).

«En champ libre, le troupeau marche tranquillement, mais dès que le passage est restreint, il faut un peu *abriver* ; les troupeaux vont alors au petit trot et ne cherchent pas autant à glisser entre les cavaliers» (BARANGER, 1983).

ABRIVADE, ABRIVADO, s. f.

«Élan, escousse, essor, hâte ; préliminaire des grandes courses de taureaux qui consiste à les lancer à outrance, à leur arrivée dans une ville, escortés d'un escadron de cavaliers, ce que les Espagnols appellent *algarrada*» (TDF). Anciennement, «arrivée au galop, dans un village, des taureaux destinés à la course et encadrés par des gardians à cheval» (D'ARBAUD, 1951). Aujourd'hui, les taureaux de la course étant menés aux arènes en camion, l'abrivade s'est maintenue, particulièrement dans la fête* votive, comme spectacle-jeu spécifique. Celui-ci consiste en une conduite* de taureaux par les gardians, au cœur du village, le long d'un itinéraire délimité allant de char* à char. Ces taureaux, en général au nombre de quatre, sont sélectionnés uniquement pour cet exercice. Récemment certains villages du Languedoc situés à proximité immédiate des manades tentent de remettre à l'honneur l'*abrivado* avec départ et parcours à pied des prés* au village. Ce qui n'a pas changé toutefois, c'est l'ardeur des assauts par lesquels les spectateurs tentent de faire échapper les taureaux du cercle des chevaux, surtout en Languedoc. Le terme se dit et s'écrit aussi en fr. régional, mais la forme dialectale est restée très vivante.



Abrivade à Aureille, juin 1987.

«En 1927, à l'occasion des Fêtes du Rhône, une "*abrivade*" traversa Avignon au galop, de part en part, aux acclamations de la foule» (D'ARBAUD, 1939).

«Ici l'*abrivade* les gens la regardent plutôt passer. Ils vont pas se mettre au milieu comme en Languedoc. En Languedoc, ils vont essayer de le sortir le taureau. Ici, non» (aficionado, Provence).

Cf. *Arrivado*

ABRIVADER, v. intr.

Du prov. *abrivado**. Pratiquer une *abrivade**. Terme peu usité aujourd'hui.

«Il "*abrivade*" plus loin qu'Arles, ce qui le force à partir la veille, à attendre devant la ville qu'elle soit endormie, pour la traverser au galop...» (DES VALLIÈRES, 1956).

ABRIVO !, interj.

«Élance-toi, en avant» (TDF). «En avant !» Ordre que donnait autrefois le conducteur de la course quand il lançait les chevaux et les taureaux au galop dans le village pour l'abrivade.

«Et cependant, il ne prenait pas le train pour ne pas hâter la vitesse du peloton, car le pelot n'avait pas encore levé son trident en criant "*Abrivo !*"» (SAMAT, 1923).

«Chacun des gardians, nerveusement, enfonce son feutre. Un léger frisson d'angoisse, un signe, un ordre bref : "*Abrivo !*" (galope !)" (D'ELLY, 1938).

ACAMPA, ACAMPER, v. tr.

«Réunir, assembler» (TDF). Rassembler la manade.

«Que tout s'*acampe* ! coumandè lou baile» (D'ARBAUD, 1926).

(Que tout le monde se rassemble ! commanda le régisseur).

«Le matin, on arrive, on va *acamper* les taureaux là, à pied...» (jeune gardian amateur, Provence).

Le terme s'emploie de la même manière pour les chevaux que pour les taureaux :

«Les chevaux, on va les chercher à pied, ils sont pas loin et puis, ils s'*acampent* mieux que les taureaux [...]. C'est moins dangereux, quoi» (jeune gardian amateur, Provence).

ACAMPADO, s. f.

Ce qu'on amasse en une seule fois. Dans la bouvine, il s'agit du rassemblement du troupeau dispersé. Cette forme semble moins répandue que *acampage** qui est passé en fr. régional.

ACAMPAGE, ACAMPAGE, s. m.

Action de réunir les taureaux ou les chevaux, de rassembler la manade, chez les manadiers et les gardians.

«Dans les prés du Cailar, on gardait à bâton planté et sur les En-Fore alors, c'était l'*acampage* des bêtes pour chaque jour les amener à l'abreuvoir» (baile-gardian, Camargue).

ACCENTS, s. m. pl.

Terme journalistique pour Carmen*, honneurs*. Cf. ces mots.

(Le taureau) «entendit les *accents* deux fois pendant sa course ainsi qu'à sa rentrée» (Le *Provençal*, 1988).

ACCOMPAGNER, v. intr.

Intransitivement on dit d'un taureau qu'il *accompagne*, "accompagne bien", lorsqu'il poursuit assez longuement les hommes dans le raset. Proche de pousser*.

«Monarque : il a le sens de la place, il *accompagne* bien et s'approche bien des barricades» (L'*Estrambord*, 1981).

Le verbe est aussi employé transitivement comme en fr. général. Cf. Prendre (le raset)

ACOUSSOUNA, ACOUSSOUNER, v. tr.

Cette forme semble avoir prévalu à la fin du XIX^e siècle sur le dénominateur *encoussoula*, «conduire un troupeau au pacage» (TDF), et avec un sens plus spécifique dans la bouvine : «maintenir une manade sur place, en groupe serré» (BONNET, 1985-1989). Terme de manadier qui semble peu fréquent actuellement.

«Lou vespre dòu meme jour, nosto manado intravo sènso entrample e au complet, dins un país vaste que ié dison lou Courrejau e la quiterian dins li man de dous gardaïre carga de l'*acoussouna*, valènt-a-dire de la teni amoulounado au rode vougu touto la niue» (D'ARBAUD, 1926).

(Le soir même, notre bétail entrait sans encombre et au complet en un herbage vaste appelé le Courrejau où nous le laissâmes aux soins de deux gardes chargés de "l'*acoussouner*", c'est-à-dire de le maintenir sur place, en groupe serré, pour la nuit).

ACTION [AUX BOIS, A LA, AUX BARRIÈRES, A LA, AUX PLANCHES], s. f. ou gr. nom. f.

Expression fréquemment employée aujourd'hui, particulièrement dans le langage journalistique, pour désigner un déplacement rapide du taureau derrière un raseteur, se terminant contre ou par-dessus les planches qui forment la barrière de la piste. Le substantif *action* peut être usité seul, à propos du taureau surtout, dans le même sens qu'en fr. général.

«Illustre : [...] d'entrée fit une grande *action aux bois* dont il se ressentit» (*Le Provençal*, 1988).

«A deux reprises, après Pelissier et une fois après Soler, l'*action aux barrières* fut si plaisante que chaque fois le taureau bascula derrière les hommes» (*Le Provençal*, 1964).

«Formidable *action aux planches* d'Aubun de F. Guillierme sur Dureau aux Paluds-de-Noves, le 14-07-78» (POPOVITCH, 1986).

«Une *action à la planche* de Galoubet sur Di Ciani lors de la course de la ma-nade Chauvet aux Paluds-de-Noves» (*La Bouvino*, 1988).

AFECIOUN, AFICION, s. f.

«Affection, attachement, ardeur» (TDF). «Amour ardent des taureaux, passion de la taumachie. Le nom est aussi donné à l'ensemble des amateurs de courses de taureaux» (BONNET, 1985-1989). La forme provençale que l'on rencontre dans l'écrit parallèlement à la forme espagnole correspondante *afición*, depuis la fin du siècle dernier, semble aujourd'hui en recul dans l'expression orale. Mais lorsqu'elle est maintenue, elle marque l'appartenance préférentielle au monde de la bouvine (par opposition à la corrida) et, au-delà, à la tradition camarguaise.

«Notre rôle est de rallier [nos vacanciers] à notre immense passion pour en faire partout dans le monde de véritables ambassadeurs de l'*Afecioun camarguaise*» (élu de l'Hérault, in POPOVITCH, 1986).

«On a envie de l'oindre de notre amour de l'*aficion*» (*La Bouvino*, 1988).

AFECIOUNA, AFICIOUNA, s. ou adj.

«Affectionné(e) ; passionné(e), zélé(e), ardent(e), qui a du goût pour, amateur» (TDF). «Celui qui a de l'*afecioun*. Le goût, la passion pour quelque chose : la *fe* di biòu*» (*Guide touristique de la Camargue*, 1985). «Amateur qui a la passion des taureaux, qui les aime, qui a la foi*» (*Le Provençal*, 1986).

«*Afeciouna*, *aficionado* en espagnol ; ce mot, sans équivalent français, désigne tous ceux qu'anime la passion du taureau et des jeux de l'arène» (*Flourilege de la Nacioun Gardiano*, 1932).

«Une autre forme de promotion consiste à sensibiliser à la

tradition taurine les générations nouvelles où s'éveillent les *afeciouna* de demain» (*La Bouvino*, 1988).

Cf. *Afeciounado*, *Aficionado*, Camariguo, Tauromache, Tauromane

AFECIOUNADO, s. ou adj.

Terme hybride assez usité qui combine le radical provençal *afecioun-* et le suffixe *-ado* avec la morphologie espagnole du masculin ; la collusion est d'autant plus aisée que les deux langues utilisent des termes de formes très voisines avec le même sens.

«La "marque", comme on dit, draine dans son sillage des centaines sinon des milliers d'*afeciounado* qui vont voir courir "les Lafont"» (*Camariguo*, 1978).

AFICIONADA, adj. f.

Emploi adjectival du terme ci-après, avec une forme féminine languedocienne.

«Il faut vraiment avoir l'âme *aficionada* pour aller voir courir les taureaux avec la pluie sur le dos !» (*L'Aficion*, 1928).

AFICIONADO, s. ou adj.

«De l'espagnol *afición*. Amateur de courses de taureaux de la corrida espagnole, mais aussi de la course camarguaise» (PELEN, 1987).

«Les hommes étaient nombreux aussi : rudes gars aux lourds pantalons de peau de taupe des gardians camarguais... ; jeunes gens des villages languedociens en veste noire, en pantalons à carreaux ou de toile blanche, avec le curieux chapeau noir à bords plats des véritables *aficionados*, à la fine cravate noire ou rouge coupant la chemise blanche» (SAMAT, 1923). «L'arène du village presse entre temple et mairie tout un peuple d'*aficionados* discuteurs» (AUBANEL, 1982).

A noter que *aficionado*, qui s'emploie aujourd'hui surtout comme substantif neutre (un ou une *aficionado*), a eu des emplois adjectivés :

«Souhaitons que la temporada 1925 nous apporte beaucoup de joies *aficionados*, que le Sanglier apparaisse plus formidable et plus terrible que jamais !» (*Toros*, 1924).

Cf. *Afeciouna*

AGLAN, s. m.

Equivalent prov., aujourd'hui presque inusité, du terme fr. gland*. Cf. ce mot.

ALLER AU TAUREAU, AUX TAUREAUX, loc. verb.

Se rendre à une course de taureaux. En Languedoc s'emploie plutôt avec un complément singulier. Cf. *Ana au, i biòu*.

ALO, s. f.

Longue barrière disposée en biais à l'entrée d'un bouvau pour canaliser les taureaux.

Cf. Embut.

AMAIA, v. tr.

Le sens donné par Mistral de "cheminer" (pour l'Hérault) ne semble pas avoir été retenu dans le monde camarguais. *Amàia*, en Languedoc, signifie seulement "regrouper, rassembler les chevaux et les taureaux", en particulier dans la formation spécifique nécessitée pour l'abrivade. En Provence, on le trouve attester pour : "regrouper des bêtes jeunes afin qu'elles s'habituent à vivre ensemble."

AMATEUR, AMATOUR, s. m.

La forme provençale est attestée par le TDF comme équivalent d'*afeciouna**. Nom donné aux premiers raseteurs* qui

tervenaient dans la course en tant qu'*amateurs*, au sens abord de "celui qui aime", puis de non-professionnel. Le mot est abandonné concernant les raseteurs depuis que leur statut a été codifié et que certains d'entre eux sont devenus professionnels. Mais il est encore bien compris de toutes les générations. Le mot *amateur* est plus vivant aujourd'hui que le concurrent dialectal ; il est encore employé en particulier lors des fêtes de village pour désigner les gens qui se risquent en "amateurs" – à affronter les bêtes dans les courses de chettes, courses de nuit ou charlotades.

«Les *amateurs* se pressent, harcèlent leur redoutable ennemi, lui tirent la queue, le tourmentent, l'irritent, se jouent de sa colère» (DE LA BEDOLLIERRE, 1847).

«C'était un magnifique taureau [...]. Il s'arrêta brusquement au milieu du cirque en regardant d'un air sombre les *amateurs*» (FIGUIER, 1862).

«Se bandira péreu quauqui biðu eme coucardo au front per lis *amatour*» (L'Aïòli, 1891).

(On lâchera peut-être quelque taureau avec cocarde au front pour les amateurs).

Le mot *amateur* peut aussi désigner le gardian amateur (voir gardian*).

«J'étais *amateur* chez Chauvet-Chapelle ; *amateur*, c'est-à-dire qu'on y va le samedi et le dimanche, pour notre plaisir» (gardian amateur, Provence).

AMBIANCE TAURINE, gr. nom. f.

Plus spécifique de l'écrit que de l'oral, désigne l'atmosphère particulière qui règne autour et à l'intérieur des arènes, dans les rues du village, lors d'une course de taureaux, d'un spectacle taurin, d'un lâcher de taureaux.

«L'*ambiance taurine* [...], c'est ce qui environne la piste et construit le milieu fervent d'une passion humaine ; c'est le trait d'union, le point chaud, le grand esprit qui vient habiter toutes les âmes à la fois dans le temple des arènes» (ANTOINE, 1968).

ANA AU BIÒU, I BIÒU, loc. verb.

Litt. aller* au taureau, aux taureaux. Le provençal dira plutôt *i biðu* (pluriel), alors que le languedocien emploie de préférence le singulier *au biðu*.

ANOUBLE, ANOUBLE, s. m.

Bouvillon, génisse d'un an. «Bouvillon qui n'a pas terminé sa première année» (SAMAT, 1923). Terme d'éleveur mais qui reste vivant en fr. régional grâce à la pratique de la ferrade-spectacle, survivance de la ferrade-travail, qui consiste à marquer au fer les jeunes taureaux ou *anoubles*.

«J'ai vu en juin 1917 le papé Raynaud poursuivre l'*anouble*, l'attrapant par la queue tout en galopant et le renverser ainsi où il le désirait» (NAUDOT, 1948).

Cf. *Bouvachoun*

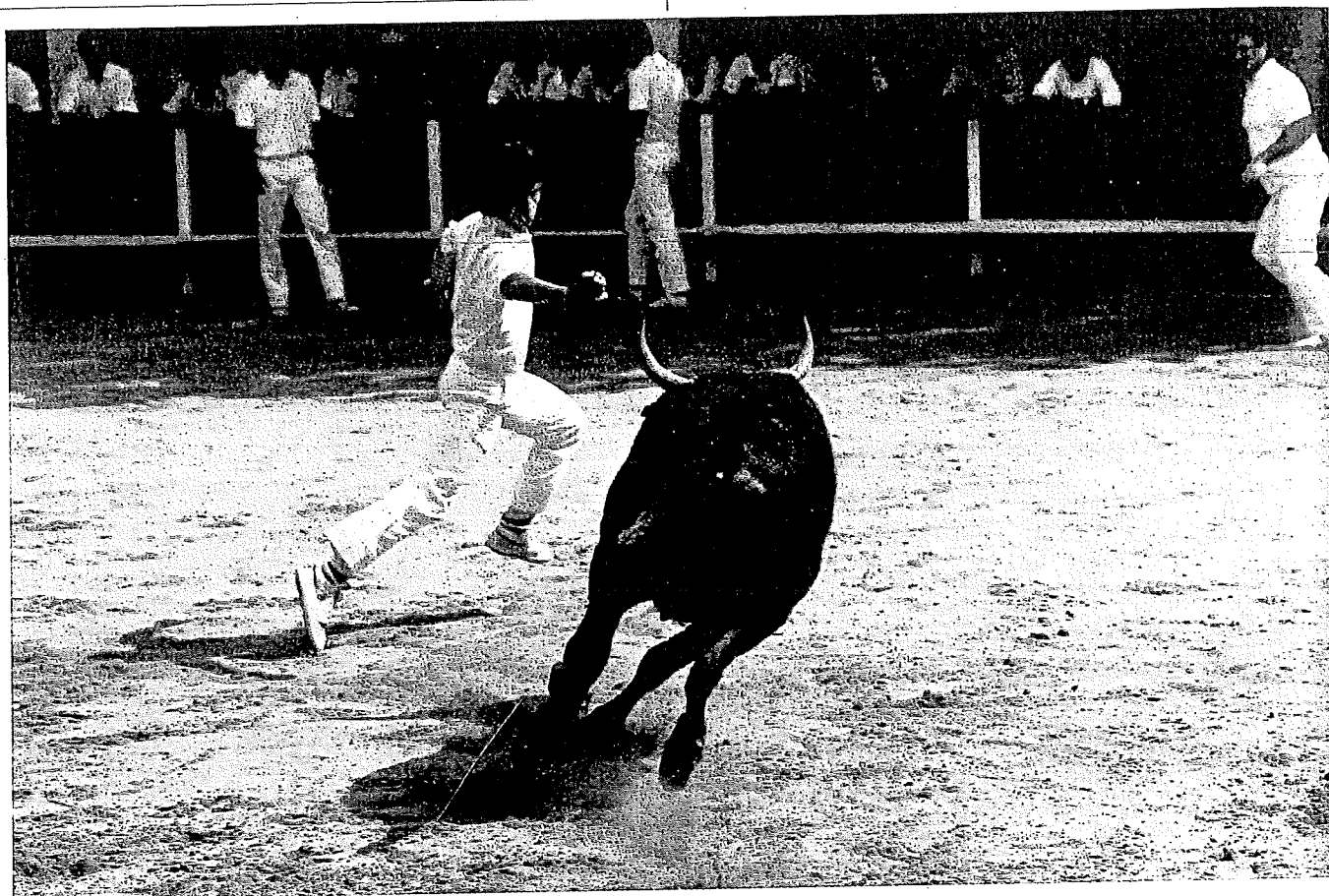
ANTICIPATION, s. f.

Ce terme, de création vraisemblablement récente, est un déverbal qui désigne l'action d'anticiper* le raset : voir ci-après.

«*Anticipation*, vitesse et placement lui permirent de prendre la course à son avantage et de se faire craindre des hommes» (La *Bouvino*, 1981).

Ambiance taurine : orchestre de cuivres pour l'apéritif.
Le Caillar, août 1986.





Jougaire, de Fabre-Mailhan, *anticipe* sur le raset de P. Ranc. Paluds-de-Novès, mai 1989.

«Et de la race des Lafont surgit soudainement le génie essentiel : l'*anticipation*, la vitesse» (*La Bouvino*, 1988).

ANTICIPER [L'ACTION, LE RASET],

v. intr. ou loc. verb.

Se dit du taureau qui, prévoyant le déplacement du raseteur, oriente sa trajectoire de façon à rejoindre l'homme au point où il aura le plus de chance d'enfermer* ce dernier. Action à la fois redoutée des raseteurs et très admirée des aficionados, qui permet d'apprécier la qualité et l'intelligence d'un cocardier.

«Ourrias de Lafont sur Chomel. Intelligence du combat. Exemple d'un cocardier qui "*anticipe*" ou qui "coupe le terrain" : il se dirige non pas sur l'homme, mais là où l'homme va» (*La Bouvino*, 1988).

«Les gens, ils disaient que le taureau était bon parce qu'il *anticipait* le raset» (aficionado, Provence).

Cf. Couper [le terrain]

APIS, n. p.

L'un des taureaux sacrés de l'ancienne Égypte, adoré à Memphis, auquel la littérature d'inspiration taurine fait fréquemment référence.

«Qu'il se nomme *Apis*, taureau sacré, le Minotaure moitié homme moitié taureau... l'animal cornu est un animal noble qui, dès les origines, en raison sans doute de sa puissance, de sa force, de sa bravoure, a attiré l'attention des hommes qui l'ont défié, ou tout au moins considéré comme sacré» (D'ELLY, 1938). «Manifestement [le taureau] remonte-t-il aux peuples de l'antiquité qui ont essaimé sur ces côtes et pour qui le tau-

reau était un animal sacré, emblème de la lumière et de la fécondité. L'ancienne Égypte l'appelait *Apis*, l'embaumait après sa mort et lui bâtissait de somptueuses sépultures» (SALEM, 1965).

APLANTA, APLANTER, v. tr.

«Arrêter, fixer» (TDF). Tenir les taureaux ou la manade sur place. En Languedoc, c'est plus précisément garder les taureaux immobiles en les encadrant avec les chevaux, généralement dans l'attente d'un départ.

ARAMBA, ARRAMBER, v. intr.

«Serrer, ramasser, mettre en tas» (TDF). Rassembler les bovins, ou les répartir en groupes. «Dans le Midi taurin, *arramba* c'est le fait de charger la manade pour en séparer ceux qui sont destinés à une course» (BONNET, 1985-1989).

«Le grand Valergues avait "*arrambé*" sa manade de son mieux. Il venait de conduire ses vaches à l'abri du bois de Gosson et ses taureaux dans le bois fourchu» (AUBANEL, 1982).

ARBAUD (D'), n. pr.

Écrivain provençal (1874-1950) particulièrement connu et apprécié comme poète de la Camargue grâce à deux œuvres majeures : *La bête* du Vaccarès* (1926, roman) et *Li cant palustre* (1951, poèmes). Sa profession de manadier, la qualité littéraire de son œuvre le font reconnaître comme le chantre authentique de la Camargue profonde et plus largement de la bouvine.

ARÈNE(S), ARENO, s. f.

Lieu où se déroulent divers types de courses. Peu à peu érigées dans les villages de Languedoc ou de Provence, du XIX^e au XX^e

ècle, elles ont remplacé les théâtres, plans de charrettes et autres scènes démontables. Leur construction constituait souvent pour les aficionados une manière de cristalliser leur foi.

«Souto la Municipalita Bourgue e lou 26 de jun 1927 aqués-tis *areno* soun estado inagurado. Li proumié biòu qu'an trapeja lou plan soun : Lou Dur, Lou Bajan, L'Indian, Lou Bandot, Lou Cetòri, Lou Carretié» (plaque inaugurative des arènes de Mourières).

(Sous la municipalité Bourgue et le 26 juin 1927 ces arènes ont été inaugurées. Les premiers taureaux qui ont foulé la piste sont : Lou Dur, Lou Bajan, L'Indian, Lou Bandot, Lou Cetòri, Lou Carretié).

f. Piste, Place, Plan, *Plaza*, Théâtre

ARLÉSIENNE(S), s. f.

Le terme désigne aujourd'hui les femmes ou jeunes filles qui portent le costume d'Arles dans les fêtes folkloriques. Leur présence aux côtés des gardians est le plus souvent liée aux manifestations taurines pour en rehausser l'éclat, cela en particulier dans la course camarguaise où elles sont chargées de mettre leur prix aux raseteurs, inscrivant ainsi ce spectacle dans un espace identitaire fortement provençalisé.

«Une fête provençale, c'est un spectacle folklorique... Il faut qu'on vous donne un flash du folklore provençal, c'est-à-dire les gardians, les *Arlésiennes*, et les taureaux en cocarde» (manadier, Crau).

«Les *Arlésiennes* pour moi c'est du folklore. C'est une réminiscence du passé. On vit ça uniquement le jour de la course ou de la remise des prix. C'est quelque chose de très ponctuel comme ça dans l'année» (aficionado, Provence).

En Languedoc il arrive que l'on désigne aussi les *Arlésiennes* sous le nom de Provençales*.

ARRÊTÉ, part. p. m.

Un taureau arrêté est, dans le vocabulaire de la course, un taureau qui s'est immobilisé et qu'il faut aller provoquer sur son terrain* pour l'en faire sortir ; c'est le raset le plus difficile à réaliser, notamment avec les cocardiers dangereux.

«J'ai vu Barraïé à Nîmes, l'autre jour. Chomel était le seul à le passer *arrêté*» (*Camargue*, 1989).

ARRIBA, ARRIBER, v. tr.

Donner à manger, appâter» (TDF). Nourrir les taureaux ou les chevaux au pré en apportant du foin sur la *ribe*, ou au bord du pré. Terme de l'élevage, encore très vivant en prov. comme en régional.

ARRIVADO, ARRIVÉE [A PIED, A CHEVAL], s. f. ou ; nom. f.

Le terme qui a le même sens que *abrivado**, dont il est phoniquement très proche, est employé surtout en Languedoc. On le trouve sous la plume des auteurs du début du siècle comme aujourd'hui.

«Beucaire : mardi 14 juillet, grande *arrivée* de taureaux à 10 h du matin» (*Le Torero*, 1908).

«Maintenère jalous di vieio tradicioun, nous van faire revieüre un de nosti jo, lou mai agradiéu, lou mai courregu. Valènt-a-dire : l'*arrivado* di biòu ! que déu jamai dispareisse de nostis us» (texte d'une affiche de 1919, in NAUDOT, 1948).

(Mainteneurs jaloux des vieilles traditions, ils vont nous faire revivre un de nos jeux, le plus agréable, le plus couru. Nous voulons dire : l'*arrivée* des taureaux ! qui ne doit jamais disparaître de nos us).

«La commémoration de la prise de la Bastille donne lieu à

Beucaire à des réjouissances multiples et colorées, dont le clou est sans doute l'*arrivée* des taureaux» (CONTESTIN, 1988).

Arrivée est parfois suivi d'un complément : *arrivée à pied* signifie que, dans l'*abrivado*, les taureaux ne sont pas amenés en char. *Arrivée à cheval* indique que, dans cette même opération, les gardians les encadrent avec leurs chevaux.

«Le Marquis de Baroncelli m'avait écrit une lettre me demandant de participer le matin à son *arrivée à cheval* aux Saintes» (BILHAU, 1988).

Cf. Conduite, Mener à pied

ARTOULÈT, s. m.

Du prov. *artaulèt* : «Planchette que l'on adapte au museau des veaux pour les sevrer en Guienne» (TDF). Bonnet donne ce mot comme étant une «forme camarguaise». L'oral semble aujourd'hui l'ignorer aussi bien du côté provençal que languedocien.

«C'est également à la fin de la première année que l'on procède au muselage, pour sevrer le taureau. Procédé primitif, qui consiste à insérer dans les naseaux une planchette d'aube en forme de demi-lune échancrée à la base, l'*artoulèt* : se rabattant sur la bouche lorsque le bouvillon essaie de relever la tête pour têter, l'*artoulèt* glisse sur l'herbe lorsqu'il broute. Il se détache lui-même quelques mois après, lorsqu'est accompli le sevrage» (BENOÎT, 1949).

Cf. *Mourrau*, *Musèl*

AS [DU CROCHET], s. ou gr. nom. m.

Le titre d'"As du crochet" est attribué aux meilleurs raseteurs, particulièrement depuis que se sont fixées les règles de la course camarguaise et que celle-ci se pratique avec les crochets* dont les normes ont été définies en 1912.

«Notre plaza qui n'était pour ainsi dire pas cotée quant aux courses libres est devenue cette année la reine de ce genre de courses et a vu des milliers d'aficionados ovationner les "*as*" du crochet» (*Midi Taurin*, 1923).

«Les *As du crochet*, ces chevaliers de l'arène qui, au péril de leur vie, affrontent les cornes criminelles, sont de plus en plus vénérés par les foules» (POPOVITCH, 1986).

Dans les années 1920, *As* s'est employé aussi pour désigner le meilleur cocardier ou pour les taureaux vedettes.

«L'*As* des cocardiers, "Le Sanglier" de la manade Granon qui vient de fournir une campagne triomphale» (*Toros*, 1924).

«Grande course libre des *As* du marquis de Baroncelli-Javon» (*Provence et Languedoc*, 1928).

Toutefois, c'est pour parler des hommes que le terme a prévalu. L'expression "ténors du crochet" s'est aussi employée dans le même sens.

Cf. *As des As*, Gloire du crochet, Trophée des *As*

AS DES AS, gr. nom. m.

Ce superlatif d'*As** est réservé au meilleur raseteur consacré par le public à une époque donnée de la course camarguaise. Actuellement le terme s'applique à Christian Chomel*.

«Pour clore le présent ouvrage, nous ne pouvions que vous présenter deux beaux rasets de Christian Chomel, l'*As des As*» (POPOVITCH, 1986).

Le terme peut désigner rétrospectivement un raseteur vedette d'une autre époque :

«"Les courses au garrat" furent supprimées. Julien Rey fut l'*As des As* dans cette pratique» (POPOVITCH, 1986).

Dans les années 1930, on employait dans le même sens le gr. nom. "Super *As*".

Cf. *As* [du crochet]

ASTE, ASTI, HASTE, s. m.

«Hampe, long manche» (TDF). «En Camargue, manche du trident*» (BONNET, 1985-1989). Terme d'élevage.

«On choisit un long bois en forme de pique (le vulgaire le nomme une *baste*) de quinze pieds de long si c'est pour un homme à cheval, si c'est pour un piéton, elle est de huit. C'est la hampe du trident» (QUIQUERAN DE BEAUJEU, 1614).

«Alor, fraire gardian, sus quatre ficheiroun

Is *aste* pausa 'n crous sus li mato d'engano [...] pausarès dessus lou cors dóu gardianoun» (FARFANTELLO, 1925).

(Alors, frères gardians, sur quatre tridents – Aux hampes posées en croix, sur des touffes d'enganes – [...] vous poserez le corps du jeune gardian).

«Deux gardians à cheval, trident en main, entrent dans le troupeau et doucement, sans brusquerie, se fauillent entre les bêtes et font sortir l'anoble choisi, le poussant de l'*aste*» (NAUDOT, 1948).

ATTAQUE, s. f.

Dans la course libre ou camarguaise, un laps de temps, qui a varié, est donné au taureau, lorsqu'il entre en piste, pour se reconnaître*. La fin de ce temps fut sonnée anciennement par le haut-bois* ou le clairon*, de nos jours par la trompette*. La sonnerie comme l'entrée en action des raseteurs à cet instant précis se dénomment l'*attaque*.

ATTENTE AU FER, AU TRIDENT, gr. nom. f.

«Lorsque le taureau ne veut pas rentrer au toril, le manadier [ou le gardian] saute en piste avec son trident et attend que le cocardier charge. Il doit alors piquer l'animal au front, ce qui l'arrête et lui fait comprendre qu'il doit réintégrer le toril» (*Le Provençal*). Cette pratique, qui se déroule aussi à deux gardians, est aujourd'hui relativement rare en piste, au regret de certains aficionados.

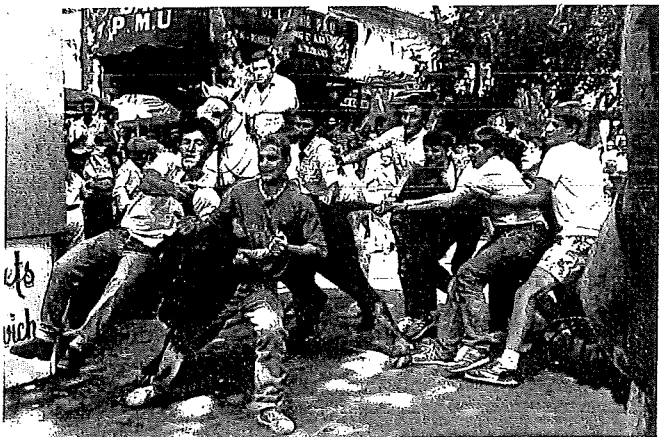
«L'*attente au trident* est tombée en désuétude. Peu le font aujourd'hui. Dans ma jeunesse, déjà, la coutume disparaissait» (DURAND, 1980).

«A. et J. ils aiment le taureau, ils vont l'*attendre au fer* s'il faut le faire rentrer dans le toril qu'il ne veut pas rentrer ; encore que ça ne doit pas leur faire plaisir de donner un coup de fer aux taureaux qu'ils voient tous les jours !» (aficionado, Provence).

Cf. *Esperage*

ATTRAPAÏRE, s. m.

Du prov. *atrapaire*, «celui, celle qui attrape» (TDF). Terme récent de l'écrit journalistique. Nom donné aux jeunes gens qui



Attrapaire à Mourières, août 1989.

tendent d'attraper les taureaux dans une manifestation de rue, et particulièrement de les faire sortir de l'enfermée* des gardians dans une *abrivado*. Le terme commence à être adopté par l'oral en Provence, mais non en Languedoc où, dans le même sens, existe le mot *escapaire**.

«Les *atrapaires* s'en prennent aux taureaux de la manade Teissonnier, c'est le 30 juillet à Milhau» (*La Bouvino*, 1988).

ATTRIBUT(S), s. m.

Nom donné aux divers éléments attachés aux cornes du taureau, cocarde, glands, frontal, ficelles, et destinés à être enlevés par les raseteurs lors de la course.

«Le taureau porte divers *attributs* : la cocarde, attachée entre les deux cornes et deux glands, pendant au ras de la tête de chacune des cornes» (GALTIER, 1952).

«L'ordre d'enlèvement des *attributs* est immuable ; ainsi coupe-cocarde – cocarde-glands – coupe-frontal – ficelles sont successivement la proie des raseteurs» (POPOVITCH, 1986).

Cf. *Élastique(s), Matériel (rentrer du =), Rentrer les attributs*

AUROCHS, s. m.

Espèce de bœuf sauvage de grande taille, aujourd'hui disparu, auquel la littérature taurine fait inévitablement remonter la race Camargue actuelle, pour attester de son ancienneté et de son caractère originel.

«De tous les animaux pourchassés, le Bos Primigenus ou *Aurochs* (ancêtre de nos taureaux actuels), était un gibier des plus précieux mais des plus dangereux» (*La Bouvino*, 1988).

AVANTAGER, v. tr.

Avantager un taureau, chez les éleveurs, c'est le nourrir plus abondamment ou avec une alimentation plus riche, en préparation notamment de la saison des courses.

AVISO !, interj.

Impératif de *avisa* : «regarder, faire attention. *Aviso*, Prends garde !» (TDF). Cri que lancent les gardians dans la ferrade lorsqu'ils libèrent l'anoble qu'ils viennent de marquer.

«C'est alors que retentit le cri de *aviso !* (prenez garde), tout le monde lâche le patient pour se garer» (NAUDOT, 1948).

AVOUSTEN, adj. et s. m.

«Qui naît ou qui fleurit en août ; de l'arrière-saison, maigre, souffrant» (TDF). Le terme, qui peut s'appliquer aussi bien à un enfant qu'à une bête ou à des fruits, est encore employé chez les éleveurs de taureaux pour parler d'un veau né au mois d'août, ce qui est assez rare puisque les vaches mettent bas le plus souvent à la fin de l'hiver (février - mars).

B**BACELAIRE, s. m. ou adj.**

«Batteur, frappeur» (TDF). Taureau qui donne volontiers des coups de corne à l'homme ou à ses congénères.

BACHOUCHAGE, BACHUCHAGE, s. m.

Même sens que *bachuchade**. «*Curso de bachuchage* : course dans laquelle les toreros [raseteurs] sont remplacés par des éléments locaux inexpérimentés qui se font secouer durement» (GADIOT, 1968). Forme spécifiquement languedocienne. On appelle parfois ce jeu charlotade*.

«Les jeunes firent des exploits pour assurer le spectacle, quelques rasets de qualité, mais aussi de superbes "*bachouchages*",

dus aux bêtes de la manade Algoud» (*La Bouvino*, 1988).
f. Barrulade

BACHOUCHER, BACHUCHA, BACHUCHER, v. tr.
Terme lang. «*Bachuca* ou *bachucha* signifie : houspiller, bousculer, jeter à terre» (GALTIER, 1952 ; BONNET, 1985-1989). «Se dit quand un taureau bouscule un raseteur» (*Guide touristique de la Camargue*, 1985). Le terme est employé pour une bousculade sans ravité.

«*Bachucho-lou, bachucho-lou*, Lou tuies pas, mai ablasigo-lou : refrain populaire qui est chanté par la foule lorsqu'un taureau de course fait rouler à terre un toréador» (TDF).

(Bouscule-le, bouscule-le – Ne le tue pas, mais éreinte-le).

«L'orchestre réduit à un hautbois ou à un fifre entonnait l'air classique dont les spectateurs chantaient les paroles : "La bano dóu biòu i 'aurié pas fa mau - S'avié resta dins soun oustau - *Bachucho-lou, bachucho-lou* - Ié faguès pas mau - Es un estrangié : ablasigo-lou !"» (*L'Aficion*, 1928).

(La corne du taureau ne lui aurait pas fait mal - S'il était resté à sa maison - Bouscule-le, bouscule-le - Ne lui fais pas mal - C'est un étranger - Ereinte-le !).

«Les amateurs y allaient. Ils se faisaient "*bachoucher*", renverser – on dit déshabiller – et ils étaient contents» (DURAND, 1980).

«Marsillargues avec Bajan de Cuillé qui "*bachouche*" un spectateur imprudent» (*La Bouvino*, 1988).

f. *Barrula*, Déshabiller, Envester, Prendre (se faire)



Bachuchade, Mouriès, août 1986.

BACHUCHADE, BACHUCHADO, s. f.

Terme lang. passé en fr. régional. «Agitation, roulée, bousculée» (TDF). Désigne de façon générale une bousculade causée par la vachette qui entraîne la chute des amateurs*. C'était également le nom d'un divertissement burlesque.

«La course de mardi a été des plus attrayantes. Les nombreuses *bachuchades* qui se sont produites ont provoqué le rire général» (*Le Torero*, 1908).

«*Bachuchado* : course de vachettes burlesque qui se déroule le plus souvent la nuit. L'animal, en guise de cocarde, a un saucisson pendu à chaque corne, ou des tablettes de chocolat... On lâche dans la piste des poulets, des pintades, des lapins et chacun essaie de les attraper, mais les caprices de l'animal provoquent d'amusantes bousculades, des chutes et des déceptions» (GALTIER, 1952).

Bachouchage, Barrulade, Charlotade

BAILE, BAILE, s. m.

«Maître-valet, chef des travailleurs, conducteur de taureaux ; baile-pastre, chef des bergers» (TDF). Dans le monde de l'élevage taurin, le terme tend à être remplacé depuis la fin du siècle dernier par celui de baile-gardian*, pour spécification du sens par rapport à l'emploi du mot dans l'ensemble du monde agricole. «Le "*baile*" est le chef et le maître des bœufs, le manadier lui donne sa confiance» (*Camariguo*, 1985).

«Dins lou cantoun de la cabano

Ounte lou *baile* l'a rejoun,

Dor lou ferre de tres pounchoun» (D'ARBAUD, 1951).

(Dans le coin de la cabane – Où le maître-gardian l'a rangé – Dort le fer aux trois pointes).

BAILE-GARDIAN, BAILE-GARDIAN,

gr.nom.m.

Après le propriétaire, le responsable de l'élevage, régisseur de la manade. «Figure emblématique de la Camargue taurine, considéré comme ayant une forte personnalité un peu rude, de par la dureté du travail qu'il effectue» (PELEN, 1987).

«*Baile-gardian* au mas de l'Étourneau, au Plan-du-Bourg en Crau, il avait trois ou quatre gardians sous ses ordres» (DURAND, 1980).

Aujourd'hui le terme tend à distinguer les gardians professionnels par opposition aux gardians amateurs.

BALAYER, v. intr.

Terme de la course libre, probablement de création récente. Action du cocardier qui suit de la tête les passages des raseteurs lorsque ceux-ci enchaînent devant lui une série de rasets droite-gauche.

«Le taureau *balaye*, une fois d'un côté, une fois de l'autre ; il y a un raseteur qui passe à droite, un qui passe à gauche» (aficionado, Provence).

BAMBOCHE, BAMBOCHO, n. pr.

«Bamboche, grande marionnette» (TDF). Nom ou surnom de raseteur ou de gardian que l'on rencontre dans la littérature d'inspiration camarguaise. «Grande marionnette, quelqu'un qui fait la noce ; surnom d'un razzeteur fameux» (SAMAT, 1923).

«Là-bas, dans l'ombre d'un platane, l'un des plus braves parmi les razzeteurs, *Bambocho* s'apprêtait à sauter en piste» (SAMAT, 1923).

«Dans ce pays de bouvino par excellence, dans le pays de "*Bamboche*", roi des gardians, [...] la venue, pour la première fois, des frères du Parè sema l'effroi et la peur» (SALEM, 1965).

Ce nom peut être également donné à un taureau.

«Surveillance *Bamboche* ! C'est un des taureaux d'abrivade qui, détaché, a l'air de surveiller les hommes pour les atteindre de ses cornes» (AUBANEL, 1982).

BANARU, BANARU, adj. et s.

«Armé de longues cornes, haut encorné ; méchant, dangereux. *Ero banaru comme un biòu* (L. Roumieux)» (TDF) (il était cornu comme un taureau). L'adjectif est souvent substantivé pour désigner le taureau, le *biòu** : *lou banaru*. Cet emploi se rencontre dans l'écrit littéraire aussi bien que dans l'oral, et parfois dans un discours en français.

«A l'ouero ounte s'ausis lou din-din di sounaio

Quand li tau *banaru* s'entornon au bouvau» (FARFANTELLO, 1925).

(A l'heure où l'on entend la chanson des sonnailles - Quand les taureaux encornés reviennent au bouvau).

Cf. *Banu*, Cornu, Encorné

BANDERIHO, s. f.

Adaptation provençale de l'esp. *banderia*, que l'on trouve dans l'écrit à la fin du XIX^e siècle et qui a pu, un temps, coexister avec la traduction française banderille.

«Lou galant travail de Madamo Elvira de Bòrdi que, sus un chivau a pausa li *banderibo* a n' uno vaco, avié attira tout Avignoun dins lis areno» (*L'Aidli*, 1891).

(Le joli travail de Madame Elvire de Bòrdi qui, sur un cheval a posé les banderilles à une vache, avait attiré tout Avignon dans les arènes).

BANDIDE, BANDIDO, s. f.

Déverbal de *bandi* : «élargir, délivrer, lâcher» (TDF). «Anciennement départ au galop, dans un village, des taureaux ayant servi à la course (inverse de l'*abrivado**)» (PELEN, 1987). «La *bandido*, plus rare encore de nos jours que l'*abrivado*, consiste à ramener [...] les taureaux à la manade. Les gardians les escortent en une double haie et les font courir. Les bêtes qui parviennent parfois à échapper regagnent d'elles-mêmes leur pâturage, non sans avoir semé l'effroi sur leur passage» (GALTIER, 1952). Aujourd'hui la bandide est devenue un spectacle à part entière, consistant à conduire des taureaux (réservés à ce type de manifestations) des arènes au char* ou de char à char, en fin d'après-midi, après la course, en rappel des anciennes bandides. Contrairement à l'*abrivado* où les taureaux arrivent tous en même temps, ils peuvent être ici conduits un par un.

«Au cours de la *bandido* du 14 juillet à Tarascon, un taureau de la manade Lescot renverse le cheval et son cavalier» (*La Bouvino*, 1988).

BANDIMEN, s. m.

«Expulsion, [...] délivrance» (TDF). Plus particulièrement et anciennement : En Provence, action de faire sortir les taureaux du toril après la course, pour la bandide* qui les reconduira à leur manade.

Cf. *Bandissa**.

BANDIR, v.

Du prov. *bandi*. Le verbe, employé de façon assez générale pour exprimer l'action qui consiste à libérer des animaux enfermés, est peut-être surtout senti comme référent de la bouvine à cause de son déverbal *bandido**, propre à la tauromachie. Le languedocien dit *embandir**.

«O Marqués, quouro di machino

Ausiren la rèspiration [...]

Bandiras à travès lis erme

Cent biou negras, de ti pu ferme» (D'ELLY, 1928).

(Ô Marquis, lorsque des machines - Nous entendrons la respiration [...] - Tu lâcheras à travers les friches - Cent taureaux noirs des plus farouches).

BANDISSA, s. f.

Equivalent lang. de *bandimen**.

BANDOT [LE], n. pr.

Taureau vedette de la manade Baroncelli entre les deux guerres (1919-1933), qui a laissé le souvenir d'un cocardier redoutable à la suite, surtout, de l'accident mortel du raseteur Melette en 1924 dans les arènes de Graveson, et de plusieurs blessures graves infligées à d'autres adversaires. Les jeunes aficionados ne font cependant plus actuellement référence à ce cocardier.

«Prouvenço fut la gloire radieuse, indiscutable, des jeunes années du Marquis. Mais quatorze ou quinze ans plus tard, le roi de la manade fut sans conteste possible le *Bandot*» (SALEM, 1965).

«La beauté de *Bandot* résidait dans la pureté de sa race, dans

la finesse de ses cornes, dans l'impression de force et de puissance qui émanait de sa robuste charpente et de son large cou» (SALEM, 1965).

BANET, s. m.

En Languedoc, marchepied* de la barrière*.

Cf. *estribo**.

BANU, BANNU, adj.

Du prov. *bannu* : cornu. Même sens que *banaru**.

«Ce grand *bannu* sait se montrer brillant et pourra être réessayé au niveau supérieur en 88» (*La Bouvino*, 1988).

BARONCELLI [FOLCO DE ≈], n. pr.

«Écrivain et manadier (1869-1943), Folco de Baroncelli-Javon est connu pour son poème *Lou Biou** et surtout comme rénovateur de l'élevage taurin et des traditions camarguais. Il est une figure de la camarguité, plus connu du grand public que D'Arbaud et bien que ses qualités en tant que manadier soient quelquefois discutées» (PELEN, 1987).

«Le marquis de *Baroncelli*, [...] il fut une époque où il paraît qu'on l'admirait beaucoup ; il a pas fait grand-chose mais il a fait beaucoup ; il y a tout un tas de choses qui étaient passées de mode, dont on ne parlait plus, c'est lui qui a tout remis en question, il a créé la Nation Gardiane» (aficionado, Provence).

BARONCELLIEN(NE), adj.

Terme journalistique récent qui s'applique aux manifestations mettant en présence des taureaux de manades issues directement de l'élevage du Marquis de Baroncelli*. On parlera de "course baroncellienne".

«Journée *baroncellienne* le 14 juillet, tous les taureaux présentés descendent de la manade du Marquis» (*La Bouvino*, 1988).

BARQUET, s. m.

«Nacelle, bachot, canot» (TDF). Petite barque à fond plat utilisée principalement pour la chasse au gibier d'eau mais dont les gardians pouvaient se servir également lors d'une *gasado*.

«Comme le passage du cours d'eau est prévu, les gardians se font réserver à l'avance un *barquet*, une embarcation dans laquelle ils montent après avoir prestement dessellé» (D'ELLY, 1938).

BARRAGE, s. m.

Fils de fer barbelés qui, en Camargue, servent à enclore les pâturages des taureaux. Leur apparition après la première guerre mondiale a modifié peu à peu le travail des gardians et, dans le même temps, entravé la liberté de déplacement sur l'espace camarguais. Aussi les *barrages* apparaissent-ils, a posteriori, comme symbole de la disparition d'une Camargue originelle.

Cf. *Embarrage*

BARREAUX, s. m.

Barrière métallique qui surmonte le mur des gradins. Emploi peu fréquent.

«David saute ici derrière Pascal B. qui s'accroche aux *barreaux*» (*La Bouvino*, 1988).

Cf. Tubes

BARRICADE, BARRICADA(O), s. f.

Même sens que barrière*. Dans l'usage oral on dit encore en dialecte *barricado* en Provence et *barricada* en Languedoc, alors que l'on dit plutôt barrière ou planches* en français.

«Aro de cent lego
Vengue de coulègo

Ié faire un raset !

Sus li *barricado*

Li bellis ancado

Li beu cabusset» (MISTRAL, *L'Aiòli*, 1893).

(Maintenant de cent lieues - Viennent des collègues - Lui faire un raset ! - Sur les barricades - Les beaux coups de hanches - Les belles culbutes).

«C'est ainsi que le Sanglier poursuit Margailan, en passant tout l'avant-corps au-dessus de la *barricade*» (SALEM, 1965).

«Retourné à une vitesse effroyable, il pousse fort à la *barricade*, cornes en avant pour faucher au saut son adversaire» (*La Bouvino*, 1988).

BARRICADIER, s. m. ou adj.

Qualité d'un cocardier qui suit le raset jusqu'à la barricade, et conclut volontiers par un coup de barrière. Terme semble-t-il récent, surtout journalistique.

«Inutile de pêcher dans les jeunes. Ils sont tous si bons qu'aucun ne peut se présenter en avant-garde : Banco, Grincheux... ce sont tous des *barricadiers*» (*La Bouvino*, 1988).

«En 1988, en passant par Beaucaire, Châteaurenard, Lunel, Nîmes et autres, chaque course pourrait être une épreuve qui, cumulée, risquerait de porter atteinte à ses dons de *barricadier*» (*La Bouvino*, 1988).

«Ce taureau calme mais pourtant spectaculaire pourrait rivaliser avec les meilleurs *barricadiers*» (*Camargue*, 1989).

BARRIÈRE(S), BARRIERO, s. f.

Clôture en planches qui limite la piste et joue un rôle protecteur en ménageant un couloir, de 1m60 environ, entre la piste et la contre-barrière ou les gradins. Haute de 1m40 par rapport au sol, la barrière est munie à sa base, à 30 cm du sol, d'un marchepied*. Entre le sol et ce marchepied l'espace est vide, pour permettre au aseteur en danger de se glisser sous la barrière hors de portée des aureaux. Le terme de *barrière* est actuellement couramment employé et semble chargé d'un sens symbolique en raison de l'admiration grandissante d'une partie du public pour les coups* de la barrière des cocardières. Le terme s'employait au pluriel au début du siècle :

«Le Set-Mourrau : taureau très combattif, fort, mobile, s'acharnant aux *barrières* contre lesquelles il s'émoissa la corne gauche» (*L'Aficion*, 1928).

Actuellement, il tend à s'employer surtout au singulier.

«Au cours d'un quart d'heure magistral, Barraïé coince Christian Chomel à la *barrière* et le déséquilibre» (*La Bouvino*, 1988).

Cf. Barricade, Bois, Planche(s), *Sauvadou*

BARROULA, BARROULER, BARRULA, BARRULER, v.

In prov. «rouler rapidement, rouler sans cesse» (TDF). La forme *barroula* est plutôt languedocienne, *barrula* plutôt provençale. Dans le cadre de l'élevage, désigne l'action du cavalier qui, pour a ferrade, renverse l'anoble au moyen du trident. C'est «barrouer au fer.» Dans les jeux taurins, les termes *barrula*, *barruler* s'emploient en Provence dans le même sens que les languedociens *bachoucher**, *bachucha**, *bachucher**.

«Un d'èli, a la tresenco curso, es esta *barrula* au mitan dòu round per un tau di plus fort e di miès arma» (*L'Aiòli*, 1892).

(L'un d'eux, à la troisième course, a été bousculé au milieu de la piste par un taureau des plus forts et des mieux armés).

Cf. Boîtes (prendre des ≈), Déshabiller, Envester, Farcir (se aïre)

BARRULADE, BARRULADO, s. f.

«Roulade» (TDF). Dénominateur de *barrula*. «Employé notamment dans le parler taurin pour : bousculade subie par un amateur ou un raseteur de la part d'une vachette, d'un taureau» (PELEN, 1987). «Chute du gardian désarçonné. Chute d'un raseteur devant le taureau. *Estre la barrulado dòu bièn* en Provence : «être le jouet du taureau» (BONNET, 1985-1989). Terme très vivant dans l'oral, qui s'emploie surtout à l'occasion des courses de vachettes où l'on attribue des primes aux barrulades les plus spectaculaires. En Languedoc, où l'on prononce *barounlada*, le terme est connu mais on lui préfère celui de *bachuchade**.

«Veici que, quouro aguènt prouñ fa de *barrulado*, Genin d'Eirago se iè braco davans» (*L'Aiòli*, 1891).

(Voici que, quand ils eurent assez fait de barrulades, Genin d'Byragues se plante devant lui).

«Les spectateurs présents [aux courses de vachettes emboulées] sont friands des «*barrulades*» dont ils sont témoins» (POPOVITCH, 1986).

«A la bourguine, là vraiment on rigolait, parce qu'il y avait des *barrulades* énormes là !» (aficionado, Provence).

Cf. Bachouchage, *Barrulage*, *Espoussado*

BARRULAGE, BARRULAGE, s. m.

«Action de rouler» (TDF). «Action consistant à être bousculé par le taureau» (BONNET, 1985-1989). Le terme est moins répandu que ses équivalents *barrulade** en Provence et *bachuchage** en Languedoc.

BASCULER, v. intr.

Action d'un taureau qui, engagé derrière le raseteur dans un coup de barrière, est entraîné par son poids dans la contrepiste.

«Encore une très belle action sur Soler après qui le taureau *bascula*» (*Le Provençal*, 1964).

«Il reparaît ensuite le 15 octobre à Lunel où il se fait remarquer par [...] ses actions aux planches. Sur l'une d'elles, il *bascule* même dans le couloir aux troussees de Castell qu'il secoue violemment» (*Camargue*, 1990).

BASTOUN PLANTA (GARDA ou GARDO A ≈), BÂTON PLANTÉ (GARDE ou GARDER A ≈), gr. nom. ou loc. verb.

Dans le vocabulaire de la bouvine, l'expression *garda a bastoun planta* signifie garder le troupeau à pied, avec son bâton, par opposition à la garde à cheval. La garde à bâton planté, par une surveillance plus serrée du troupeau, permet une utilisation rationnelle de l'herbage.

«Lorsque le gardjan, à pied et appuyé sur son bâton, surveille la manade, on dit qu'il *gardò si bièn a bastoun planta*» (BONNET, 1985-1989).

«Dans les prés du Cailar, on *gardait à bâton planté* [...]. La *garde à bâton planté* se pratique ou se pratiquait en général dans les petites surfaces, aux endroits où l'herbe était plus dense, plus compacte, mais les surfaces plus restreintes. Alors que la garde d'En-Fore que nous appelions, c'était une garde à cheval sur de grands espaces. Aux En-Fore, nous avions six mille hectares !» (baile-gardian, Camargue).

L'expression, qui fait partie du langage des éleveurs, n'est plus connue du grand public.

Cf. En-Fore (garde d'≈)

BATTRE [LES MARAIS, LE PAYS, LES HERBAGES], loc. verb.

Du prov. «*batre uno encountrado*, battre un pays, le parcourir en divers sens» (TDF). «Lorsqu'une manade parcourt les pâturages, on dit qu'elle bat le pays. Battre les herbages a la même signification» (BONNET, 1985-1989).

«Quauqui jou a la plado, me fuguè pas possible de reveni, que voulièu faire *batre* i bestio *la palun* dóu Grand-Couvin» (D'ARBAUD, 1926).

(Pendant plusieurs jours à l'affilée, il me fut impossible de revenir, voulant faire battre à mes bêtes le marais du Grand-Couvin).

«Il n'y a pas encore bien longtemps que les terrains de pâture affectés au taureau sauvage s'étendaient plus au couchant, du côté de Béziers notamment, où une manade *battait les marais de Vendres*» (D'ELLY, 1938).

«D'Arbaud a utilisé l'expression pour dire d'un animal qu'il vit sur la manade, c'est-à-dire qu'il s'y est agrégé et en partage l'existence» (BONNET, 1985-1989).



La manade Saint-Antoine bat les marais de la Sigoulette (Camargue), décembre 1987.

BECERRADA, s. f.

Corrida sans mise à mort avec de jeunes taureaux ne dépassant pas deux ans (esp. *becerros*). Terme peu familier aujourd'hui où ce jeu taurin n'est plus pratiqué.

«Dans la Crau, et dans les grandes villes qui ont les moyens financiers d'aller chercher du bétail croisé, on organise des "*becerradas*", sortes de petites courses à l'espagnole où l'amateur se sert comme le torero espagnol d'une cape et d'un drapelet rouge ou "*muleta*". La *becerrada* est une corrida en miniature, sans mort du taureau, sans pique, en un mot un apprentissage du métier de belluaire» (D'ELLY, 1938).

Cf. *Capea*

BECO-GRUN, s. m.

Litt. : becquette-raisin. Nom donné à la fin du siècle dernier et au début du présent aux raseteurs qui se faisaient offrir le repas et qui "*becquaient*" (grapillaient) ça et là quelque nourriture lorsque, leur profession n'étant pas encore reconnue, ils vivaient plus ou moins d'expédients.

Cf. *Cacho-grun*

BEDIGANE, BEDIGANO, s. f.

Autres formes pour *vedigane**, *vedigano**.

BEDIGUE, s. f.

Du prov. *bedigo* : «brebis d'un an ou brebis maigre, vieille, malingre ou éclopée» (TDF). C'est dans ce deuxième sens, nettement péjoratif, que le terme est employé dans la bouvine pour désigner un taureau manquant de combativité.

«Si le taureau il vaut rien, il peut être d'une manade de grande renommée, si c'est une *bedigue*, bè, ça sera une *bedigue*» (gardian amateur, Crau).

Cf. *Cabro*

BERCEAU DES CORNES, gr. nom. m.

Terme employé dans la corrida et dans la course libre. Espace délimité par les cornes du taureau, dans lequel s'engage parfois le raseteur pour enlever les attributs. Ce gr. nom. est fréquemment usité pour connoter le caractère dangereux de l'action de l'homme.

BÈSTIO (LA) {≈ DÓU VACARÈS}, s. f.

«Relativement à la Camargue, *la bèstio*, employé sans complément, renvoie inévitablement à *La Bèstio* dóu Vacarès*, roman de J. d'Arbaud*, de 1926. Ce dernier demi-dieu mis en scène par le roman est à l'image de la Camargue sauvage et primitive mise en péril par le progrès» (PELEN, 1987).

BÊTE DU VACCARÈS (LA), n. pr.

Titre de roman : traduction française de *La Bèstio* dóu Vacarès* (cf. ci-dessus). Cette œuvre est fortement présente dans la conscience culturelle des amoureux de la Camargue et de ceux qui ont la *fe* di biou*.

«*La Bête du Vaccarès*, je l'ai lue deux fois et la relirais volontiers. Elle est écrite sur les Rièges... Alors je me sens dans *La Bête du Vaccarès* un peu comme le gardian qui est l'acteur de ce livre. [...] Je suis peut-être la bête du Vaccarès quand je lis, voyez !...» (baile-gardian, Camargue).

BIAIS {DONNER LE ≈}, s. m. ou expr.

Donner le biais est une expression propre aux gardians pour indiquer une manière de garder les taureaux qui consiste seulement à les surveiller une partie de la journée, en orientant préalablement leur marche, ce qui évite de les suivre en permanence. Par exemple, cela peut consister à amener le troupeau sur les limites du pâturage, où l'herbe est rare : il s'orientera alors vers le centre, où l'herbe est plus dense.

«Donc, les bêtes, on s'en occupait moins. On ne les suivait pas. On allait voir le matin, au jour, où elles étaient et on les surveillait jusqu'à dix heures environ. On appelait ça "*donner le biais*". "*Donner le biais*", c'était en quelque sorte diriger le troupeau sans l'accompagner [...]» (DURAND, 1980).

Cf. *Tour*

BIASSO (SE FAIRE GARNI LA ≈), loc. verb.

Se faire garni la biasso (litt. : se faire garnir la musette) se dit dans le monde gardian d'un cavalier qui "prend une rouste", qui se fait désarçonner, soit par un écart de son cheval, soit par une bousculade due à la charge d'un taureau. S'emploie plus rarement à propos d'un raseteur qui se fait baruler*.

BIÒU, BIÒU, s. m.

«*Biou*, voir *buou* : boeuf» (PELLAS, 1723). «Boeuf ; taureau. *Biou de la palun*, *biou marin* {...}, taureaux noirs sauvages, qui vivent dans les marais des bords de la mer, dans la Camargue et le bas Languedoc» (TDF). Le terme *biou*, en prov. comme en fr., désigne de façon générique soit l'ensemble du cheptel bovin de la manade (*li biou*), soit, dans la course, les animaux mâles de combat, châtrés ou non. Sa traduction commune par *taureau** recouvre les mêmes acceptions. *Lou biou*, désignant de façon spécifique l'animal de race Camargue, représente pour les amateurs de bouvine tout à la fois le sauvage et l'antique.

«Le taureau, tout de même, dans ces pays, c'est un mythe. Un culte. *Li biou* c'est *li biou* et c'est quelque chose !»

(DURAND, 1980).

«Pour dire le taureau, on dit *lou biou*, on va aux *biou*. Ici on dit on va aux *biou*, on va pas aux taureaux» (aficionado, Provence).

Lou Biou : titre d'un poème célèbre de F. de Baroncelli*, dédié à Henri de Montherlant, qui a fait date dans la littérature camarguaise :

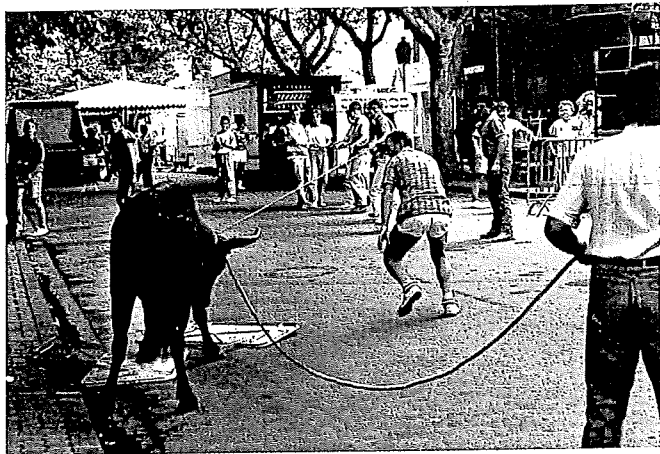
«Gardian, me fasié la bestiasso,
En d'autri *biou* pos douna casso.
Gardo à l'estriéu toun ferre e fugues sènso esmou :
As proun fa tout ço que se pòu
Pèr sauva dóu bourbouï l'antico e bruno raço...
Qu siéu ? demandes : siéu lou *Biou* !» (BARONCELLI, 1924).

(Gardian, me disait l'énorme bête, - Tu peux donner la chasse à d'autres taureaux. - Garde ton trident à l'étrier et sois sans émotion : - Tu as fait plus qu'il n'était possible - Pour sauver du chaos l'antique et brune race... - Tu demandes qui je suis ? je suis le Taureau !).

A l'époque du Sanglier*, le terme, employé comme n. pr., désignait le célèbre cocardier de Granon*.

«Julien permissionnaire [...] se mit en tête de relever le défi insensé : raser le "*Biou*"» (CONTESTIN, 1988).

Enfin, dans le langage des éleveurs et des aficionados, *biou* peut désigner plus particulièrement le mâle châtré par opposition au taureau entier *brau** ou *tau**. Autres appellatifs, cf. *banaru**, Camargue*, *camarguen**, *mouren**, *palusin**.



Biou à la bougine, Mouriès, août 1988.

BIÒU A LA BOURGINO, gr. nom. m.

Litt. : bœuf* à la corde. Jeu qui consiste à s'amuser, dans les rues du village, avec un "taureau" (bœuf) retenu par une ou deux cordes appelées *bourgino**.

«Il y a toujours eu le *biou a la bourgino*. Le *biou a la bourgino*, c'est un taureau qui était attaché par les cornes des deux côtés. C'était deux grosses cordes. Il sortait du camion, il y avait des gens qui tiraient d'un côté, une autre partie qui tirait de l'autre et on le menait comme ça, on le promenait dans le village, puis il échappait, il allait de partout, puis on s'amusait avec lui...» (aficionado, Provence).

Ce jeu, autrefois pratiqué dans toutes les fêtes votives, est assez souvent en concurrence avec l'*encierro**. En Languedoc il est désigné sous la forme francisée de "taureau* à la corde".

BIÒU CAMARGUE, gr. nom. m.

Même sens que Camargue* [taureau ≈, taureau de ≈]

BIÒU D'OR, n. pr.

Litt. : taureau d'or. Titre honorifique attribué chaque année par un jury au taureau considéré comme le meilleur sur l'ensemble des courses de la saison, dans le cadre du Trophée* Taurin. L'attribution du *Biou d'Or* s'effectue le jour de la finale du Trophée* des As.

«Ce fut en 1954 qu'une commission composée de douze membres désigna le meilleur taureau de son choix à qui elle offrit le *Biou d'Or*. Depuis, le *Biou d'Or* est devenu la suprême récompense pour un taureau et pour son manadier» (PONT, 1988).

«Segren, *Biou d'Or* en 1983, avait commencé tout simplement comme un taureau intéressant, agréable» (baile-gardian, Camargue).

BIOULAS, s. m.

Augmentatif de *biou*. «Gros bœuf» (TDF). Terme surtout littéraire pour désigner le taureau lorsqu'on veut suggérer les dimensions imposantes de la bête.

«Lou *Bioulas* se teisë. Tout-d'uno

Se venié d'amaga la luno» (BARONCELLI, 1924).

(Le grand taureau se tut. Subitement - Venait de se cacher la lune).

«L'amitié entre le taureau et l'enfant allait grandissant, le *bioulas* suivant comme son ombre le garçonnet» (SALEM, 1965).

BIOULÉ, BIOULET, s. m.

Petit bœuf, taurillon. Le terme est davantage employé en Languedoc, bien qu'il soit compris sur les deux rives du Rhône. En Camargue il peut désigner soit un jeune taureau de cinq ans, soit une bête plus âgée (six - sept ans) mais restée petite et assez menue.

«En Arle, lou 8 d'outobre, curso de quadriho emé dous matadou de *bioulet*, Colon e Belloto» (*L'Aiòli*, 1893).

(En Arles, le 8 octobre, course quadrille avec deux matadors de jeunes taureaux, Colon et Belloto).

«Pèr ti proumièri curso dins lou plan queilaren

Tout lou mounde disié : "Aquéu *bioulet* vai bèn"» (BARRY, A Vovo, s.d.).

(Pour tes premières courses dans les arènes du Cailar - Tout le monde disait : "Ce jeune taureau va bien").

BIÒU MOUREN, voir **MOUREN**

BISCO, adj. m.

Qualifie en Languedoc un taureau qui a les cornes décalées.

BISTOURNA, BISTOURNER, v. tr.

«*Bestourna, bistourna*, tourner en sens inverse, bistourner ; châtrer en tordant le cordon spermatique» (TDF). Action de pratiquer le *bistournage**. Le terme n'est pas particulier à la bovine, mais dans ce milieu l'opération s'entoure d'un aspect spectaculaire dû à la manœuvre nécessaire pour cerner puis immobiliser le taureau.

«Nous sommes à la fin de l'été ; certains taureaux n'ont pas, dans leurs diverses courses de la saison, donné les résultats escomptés par le manadier ; celui-ci se décide alors à les faire *bistourna* (émasculer, déformer en tournant)» (NAUDOT, 1948).

BISTOURNAGE, BISTOURNAGE, s. m.

Action de *bistourner**. Opération par laquelle on châtre un taureau par torsion sous-cutanée du cordon testiculaire. Nécessité par la sélection, le *bistournage* a tendance à modifier le comportement en piste des animaux, généralement d'un combat défensif vers un combat plus offensif.

«La castration des biou donne lieu dans les manades à des réjouissances auxquelles sont invités les amis. Le *bistournage* est à ce titre le référent de l'initiation intime à la camarguité taurine» (PELEN, 1987).

«Réussira-t-il à discipliner ce tempérament volcanique pour devenir un grand cocardier ? Nul ne saurait répondre à cette question, surtout avant le *bistournage*» (Camargue, 1990).



Bistournage à la manade Gillet, Aureille, octobre 1985.

BŒUF, s. m.

Contrairement à l'usage fr. qui oppose le bœuf au taureau, le fr. régional écrit du siècle dernier et du début de ce siècle, comme le prov. (voir *biou**), utilise le terme *bœuf* pour désigner les taureaux ; il est alors généralement accompagné de l'adjectif "sauvage".

«Si vous sentez venir le péril, faites comme les *bœufs* en Camargue les jours d'ouragan» (DAUDET, 1897).

«Il entendait au loin le mugissement des *bœufs* sauvages et les hennissements des chevaux errants de la Camargue» (D'ARBAUD, 1926).

«En plein champ, les jeunes gens les plus hardis se mesuraient aux "*bœufs* sauvages" pour plaire à leur belle ou par défi entre eux» (POPOVITCH, 1986).

Dans l'oral comme dans l'écrit, on oppose le *bœuf* qui servait aux labours (bœuf domestique) au taureau (ou bœuf sauvage) :

«Mon arrière-grand-père, Jean Rat a fait labourer les taureaux [...] quand il était jeune, qu'il avait douze ans [...]. Ils atteignaient chaque matin et chaque midi un taureau entre deux *bœufs* domestiques et ça faisait un apport de force supplémentaire. Et le soir, lui, il défaisait le crochet qui tenait le taureau sauvage, s'allongeait dans le regon [sillon] et ce taureau libéré s'enfuyait rejoindre les autres» (baile-gardian, Camargue).

Le mot *bœuf* peut prendre enfin un sens péjoratif pour désigner un taureau qui manque de qualités en piste.

«J'insiste tout particulièrement sur le vocable "*bœufs*", car les animaux présentés l'étaient et moralement et physiquement. Leur race aurait été plutôt à la charrue que dans une arène» (Le Torero, 1908).

Cf. *Biou*, Taureau

BŒUF A LA ou EN CORDE, gr. nom. m.

Même sens que *biou** (ou taureau*) à la *bourgino*. Forme fr. employée en Languedoc mais très peu en Provence.

«En général, le *bœuf à la corde* ne revient pas sur ses pâturages. Lorsque le peuple s'en est copieusement amusé, la jeunesse, au cours d'un grand festin, mange "lou biou" ou "la vaco", préparé en daube, à la gardiane» (D'ELLY, 1938).

«Ce spectacle incompréhensible à tout œil non initié c'est le

taureau à la corde, le "*bœuf en corde*" comme on traduit littéralement [...]» (MABELLY, 1943).

BŒUF CONDUCTEUR, gr. n. m.

Bœuf en partie dressé à entraîner à sa suite les autres taureaux de la manade. L'appellation fr. de *bœuf conducteur* n'a vraisemblablement pas connu une très grande popularité et on lui préfère encore aujourd'hui ses équivalents dialectaux *dountaire* ou *simbèl*.

«Le clergé se rend ensuite aux arènes, où les six taureaux de la course et le *bœuf conducteur*, entourés et maintenus sur la piste par les cavaliers recevront [...] la bénédiction annuelle qu'ils emporteront à la manade» (D'ARBAUD, 1939).

«Nerveux, difficile, il se laissera donc conduire [...] entouré d'autres bêtes de manade ayant à leur tête le *bœuf conducteur*, le *dountaire*» (D'ARBAUD, 1939).

Cf. *Charrin*, *Domptaire*, *Dompteur*, *Doundaire*, *Sambejaire*, *Simbèl*, *Sounaiero*

BOIS, s. m.

Autre terme servant à désigner la barricade* ou barrière* en planches qui limite la piste. Moins usité que ses synonymes.

«Le Bandot : très belle sortie, fait le vide dans la piste en s'attaquant aux *bois* comme son prédécesseur» (L'Aficion, 1928).

«Puis, soudain, sur un razet très serré de Cantier, le toro vint très fort aux *bois*, manquant de très près l'homme mais faisant sauter les barrières» (Le Toril, 1931).

«Fontvieillois [...] gratifia tous les hommes de grandes poursuites fort bien terminées, coinça Girard aux *bois*, mais sans mal» (Le Provençal, 1988).

BOIS DES RIÈGES, voir RIÈGES

BOÎTES (PRENDRE DES =), loc. verb.

En Languedoc, *prendre des boîtes*, c'est recevoir des coups de la part du taureau, se faire bousculer par l'animal.

Cf. Bachoucher, Barruler, Envester

BOU, s. ou adj. m.

En Languedocien : «bouc, mâle de la chèvre» (D'HOMBRES - CHARVET, 1884). «S'appliquant au taureau, terme de mépris : mauvais, incapable» (AUBANEL, 1982).

«Dégouté, le raseteur se retourne et apostrophe le quattrin : - Bougre de "*bou*", tu me fais suer pour rien» (AUBANEL, 1982).

Cf. *Boucas*

BOUAU, s. m.

Même sens que *bouvau**, dont il est la forme languedocienne.

«Nous étions trois pour museler une trentaine de veaux ; le *bouau* était sur une auturo [hauteur] de Bardouine» (SALEM, 1965).

BOUCABÈU, s., adj. ou n. pr.

«*Boucabèu*, "belle-bouche", nom de taureau donné à ceux qui ont la bouche et le muflle entourés de blanc, qui "boivent dans leur blanc"» (SAMAT, 1923). Terme affectueux par l'écrit.

«Le déblaiement des arènes d'Arles et de Nîmes avait déjà élargi le cadre de la course libre et permis à des taureaux cocardiers comme le grand *Boucabèu* d'Yonnet de mieux se manifester» (L'Aficion, 1928).

«Lou grand tau *boucabèu* qu'avian sus la manado. E que, ferouge e fièr seguissié l'arrambado [...]» (D'ARBAUD, 1951).

(Le grand taureau à muflle blanc que nous avions sur la manade - Et qui, farouche et fier suivait la marche [...]).

BOUCAS, BOUCAS, s. m.

«Gros bouc, vilain ou vieux bouc» (TDF). «Taureau sans aucune motivation combative» (POPOVITCH, 1986). Se dit plutôt en Provence.

«Un *boucas*, c'est un mauvais taureau [...]. J'avais peur de dire que je trouvais le taureau bon alors que les autres trouvaient que c'était un *boucas*» (aficionado, Provence).

Cf. *Cabro*

BOURGINE, BOURGINO, s. m.

«Longue corde qu'on attache aux cornes d'un taureau sauvage pour se divertir de sa fureur et le maîtriser au besoin» (TDF).

«Parfois, on amène dans les rues d'un village le taureau qu'on y fait courir, tenu par une double corde, la "*bourgine*"» (D'ARBAUD, 1939).

Par extension le nom de la corde est employé pour le jeu lui-même et le terme désigne aujourd'hui d'abord ce jeu, qui consiste à lâcher un taureau retenu par cette corde dans les rues d'un village ou d'une ville. Cette manifestation, quoiqu'encore très vivante dans les fêtes votives, est critiquée par certains aficionados comme faisant souffrir le taureau ou le tournant en ridicule :

«Au point de vue tauromachique pur, la "*bourgine*" est une déchéance et jamais un bon taureau n'en subit l'humiliation» (D'ELLY, 1938).

«La *bourgine*, c'est une façon de se montrer supérieur au taureau, de prendre sa revanche. C'est un peu un avilissement de la bête. Enfin, moi, je le sens comme ça» (aficionado, Provence).

Cf. *Biðu a la bourgino, Embourgina*



Bourre des raseteurs sur le cocardier Aimarguais, de Saumade. Arles, Cocardie d'Or, juillet 1986.

BOURRE, s. f.

«redoublement d'intensité dans une course, «quand les tenues* lanchées ne cessent de harceler le cocardier souvent par des rasets u vire-vire*» (POPOVITCH, 1986). «Parfois l'union guerrière es hommes attise les agissements d'une bête en exécutant sans lâche des actions à la reprise*, de droite à gauche et de gauche droite. C'est ce qu'on appelle la *bourre*, arme à double tranchant» (ANTOINE, 1968).

«Après l'enlèvement d'un attribut, le président pourra faire observer un bref temps de répit, s'il juge utile de laisser au taureau, même à un grand cocardier, le temps de se reprendre — après de longs efforts motivés par une forte "*bourre*"» (article 66 des statuts de la F.F.C.C.*).

«Une quinzaine de tenues blanches ne pourront, malgré la

"*bourre*", empêcher le "Fondu" [surnom du raseteur Julien Rey] de finir en apothéose» (CONTESTIN, 1988).

BOUVACHOUN, s. m.

«Bouvillon, jeune bœuf» (TDF). En prov., jeune taureau que l'on marquait dans les ferrades. Terme désuet.

«Erme lou tems di pasquino lo revenon [...] li ferrado de *bouvachoun*» (L'Aidli, 1893).

(Avec le temps pascal reviennent [...] les ferrades de jeunes bœufs).

Cf. *Anouble*



Bouveau et clos de triage de la manade Gillet, Crau, octobre 1984.

BOUVAOU, BOUVAU, s. m.

«Étable à bœufs» (TDF). Le terme désigne le local ou l'enclos dans lequel on enferme les taureaux sur la manade. «Enceinte à ciel ouvert, généralement quadrangulaire, formée de fagots de tamaris liés entre eux ou de sarments, corral destiné à parquer les taureaux et les chevaux libres» (D'ARBAUD, 1974).

«La nuit venue, le troupeau est dirigé par les gardians vers un parc spécial entouré de palissades et de roseaux qu'on nomme le *bouveau*» (DE FLANDREYSY et BOUZANQUET, 1925).

«Le soir, les taureaux étaient enfermés dans le *bouveau*, fait de claies en bois et que l'on changeait de place de temps en temps» (DURAND, 1980).

Le *bouveau* est aussi le nom donné au parc ou écurie où l'on enferme les taureaux et vaches de course, avant de les faire paraître dans l'arène. Dans ce sens, le terme est aujourd'hui de plus en plus remplacé par *toril**.

«Dans les [grandes] arènes, les *bouveau* comportent une case ou cellule pour chaque taureau, ces cases communiquent directement avec un couloir latéral qui les relie à la piste de ces arènes» (NAUDOT, 1948).

Cf. *Bouveau*

BOUVIER, s. m.

Jusqu'au début de ce siècle, le terme, aujourd'hui désuet, a désigné le "gardien de bœufs", en Camargue comme ailleurs. Par opposition au gardien* ou au gardian*, il a pu dénommer le valet qui ne garde pas à cheval.

«Bailes et paysans, bergers et gardians, *bouvières* et paluniers avaient déjà depuis longtemps regagné leurs fermes, leurs jasses ou leurs cabanes» (BASTIDE, 1874).

«La torche d'Arlatan qui promenait sur l'horizon l'éclat d'un feu rouge parmi les sons du biðu (conque marine) et les cris des *bouvières* "té ! té ! trrr... trrr..."» (DAUDET, 1897).

Cette distinction ne semble avoir été faite que dans le courant du XIX^e siècle comme en témoignent les citations qui suivent.

«En outre, le passe-temps n'est point trop maigre de voir faire un duel un jeune taureau bien farouche avec un *bouvier* monté à l'avantage sur un cheval d'élite» (QUIQUERAN DE BEAUJEU, 1614).

«Le *bouvier* arlésien ne harcèle pas le taureau pour l'éviter ensuite [...] ; monté sur un cheval vif et rapide, il le poursuit avec son trident à travers les bois et les marais» (MILLIN, 1807-1811).

BOUVINE, *BOUVINO*, s. f.

«L'espèce bovine» (TDF). «Nom collectif désignant l'espèce bovine et, en particulier, l'ensemble des taureaux sauvages en Camargue» (D'ARBAUD, 1951). A l'intérieur d'un élevage camarguais, où l'on opposait généralement les taureaux aux chevaux, la *bouvino* (ensemble des bovins) s'opposait à la *roussatino* (ensemble des chevaux). «Par extension le terme désigne l'ensemble du milieu taurin autour du taureau Camargue (plutôt qu'espagnol) et l'aire géographique d'extension de son élevage et des jeux qui l'entourent» (PELEN, 1987). Les formes prov. et fr. s'emploient indifféremment dans le texte ou le discours francophones actuels.

«Nous avons la même langue, nous avons le même genre de vie, nous avons la même passion surtout, ce qui nous lie c'est cette question de *bouvine* ; *bouvine* c'est ce qui se rapporte aux bovins, aux taureaux. Et ça, ça nous rapproche» (écrivain, Alpilles).

La Bouvino : titre d'un mensuel consacré à la vie taurine camarguaise, de 1980 à 1989.

BOUVINIER, s. m.

Du prov. *bouvino**. Cheval, le plus souvent de race Camargue*, utilisé par les manadiers et les gardians pour garder les taureaux. Terme rare dans l'écrit et tombé aujourd'hui dans l'oubli.

«Tous les *bouvinières* aux longues queues soyeuses, aux sabots vierges de fer afin de ne pas glisser pendant les charges des abrivades, répondaient au salut du grand taureau» (SAMAT, 1923).

Cf. *Camarguen*, Cheval de bouvine, Cheval de taureau(x)

BRAU, s. m.

«Taureau sauvage ; taureau, mâle de la génisse» (TDF). Terme essentiellement littéraire pour désigner le taureau entier, et dont la connotation principale, aujourd'hui surtout, semble être la sauvagerie originelle de l'animal. On parlera de *brau* pour un taureau presque toujours lorsqu'on l'évoque dans son milieu naturel, et le plus souvent en langage poétique. Actuellement, le terme n'est pas usité dans le milieu de l'élevage.

«Amàri pradarié di campèstre marin

Ounte barrulon li *brau* negre» (MISTRAL, 1859).

(Près amers des friches maritimes - Où déambulent les noirs taureaux).

«Le *brau*, c'est le taureau puissant et dur, sauvage presque» (aficionado, Provence).

Au XIX^e siècle, le terme a pu être beaucoup plus courant, comme en témoignent en particulier les comptes rendus de courses ou de corridas.

«Dos manado arlatenco, compausado chascuno de tres terribli *brau* senso coumta lou dountaire» (*L'Aïdli*, 1891).

(Deux manades arlésiennes, composées chacune de trois terribles taureaux mâles, sans compter le dompteur).

«Sièis *brau* dou Du de Veragua saran mata per Fabrilo et El Marinero» (*L'Aïdli*, 1894).

(Six taureaux du Duc de Veragua seront tués par Fabrilo et El Marinero).

Cf. *Bièu*, Tau

BRAU DE MORT, gr. nom.

Litt. «taureau de mort». Cette locution se trouve sous la plume de Baroncelli*, à la fin du siècle dernier, pour désigner les taureaux de corrida. Il est difficile, cependant, d'en cerner la vitalité réelle à cette époque.

«*Brau de mort* à Nîmes : lou travai di cavalié, la lanço di picadou, li banderihò di quadriho ; dous *brau de mort*, l'un chapla emé set còp d'espaso per un matadou pou adre» (*L'Aïdli*, 1893).

(Taureaux de [mise à] mort à Nîmes : le travail des cavaliers, la lance des picadors, les banderilles de la cuadrilla ; deux taureaux de [mise à] mort, l'un haché de sept coups d'épée par un matador peu adroit).

BRECHU, s. ou adj. m.

Taureau dont une des cornes est époincée.

BRILLER, v. intr.

Terme de l'oral qui exprime, dans la bouche des connaisseurs, leurs admiration et satisfaction devant la qualité de la prestation d'un cocardier, ou devant celle d'une course dans son ensemble.

«Si le taureau *brille* dans une arène, on l'incorpore à la grande course» (D'ELLY, 1938).

«D'un bon taureau on dit : *il a brillé*, ça c'est très commun.

Quand la course a été bonne, on dit aussi : «*ça a brillé*» (aficionado, Provence).

Par extension, un taureau qui *brille* «fait briller sa manade», «sa devise*», «ses couleurs*». Le terme est moins employé relativement aux hommes.

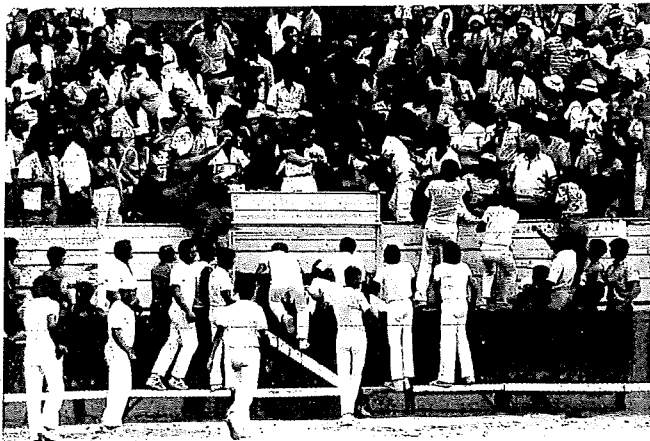
BRINDER, v. intr.

Le terme est couramment utilisé dans la corrida où il désigne, concernant le matador, le fait d'offrir la mort de son taureau à la présidence des arènes, au public, ou à une personnalité. On le retrouve dans la bouvine, quoique sa présence soit moindre, pour notifier pareillement l'action des gardians livrant le taurillon aux participants d'une ferrade.

«C'est la coutume dans les ferrades. Arrivés au sillon les cavaliers s'arrêtent en levant les tridents et en poussant une acclamation, et abandonnent le taureau qui appartient dès lors aux piétons, on appelle cet acte «*brinder*»» (SAMAT, 1923).

BRONCA, s. f.

Terme esp. très usité dans la corrida pour désigner une huée du public envers une mauvaise prestation du matador ou d'une autre partie prenante (picador, présidence...) ; il a, de longue date et malgré une résistance évidente au vocabulaire espagnol, était employé à propos de la course camarguaise,



Grande bronca à propos d'une attribution de ficelles. Arles, Cocarde d'Or, juillet 1985.

notamment dans les relations journalistiques.

«Les razeteurs sont longs à se décider à l'attaque et le public leur fait la *bronca*» (*L'Aficion*, 1928).

«Si un autre raseteur, n'importe lequel, s'était rendu coupable du même geste, la *bronca* aurait été moindre» (*Camargue*, 1988).

BURLADERO, BURLADERO, s. m.

Terme emprunté à l'esp. pour désigner les abris en planches situés à l'intérieur de la contrepiste d'une arène, entre la barrière et le mur des gradins, et offrant une protection lorsque le taureau vient à sauter dans le couloir*.

«Il commença à sauter à plusieurs reprises la barricade. Ensuite, il parvint, malgré sa taille, à s'introduire dans le *burladero* situé sous la Présidence ! Le taureau se trouvait pris entre le mur et le *burladero* !» (*Midi Taurin*, 1923).

«Une grosse action de Bajan (Cuillé) le 19 juin à Arles, il projette Chomel dans le *burladero*» (*La Bouvino*, 1988).

Cf. Refuge [de la contrepiste], *Sauvadou*

BUTAR, s. ou adj. m.

taureau ayant les cornes en avant. Peu usité.

C

CABALLERO (EN PLAZA), gr. nom. m.

itt. : cavalier dans l'arène. Torero à cheval, combattant de la corrida portugaise ; référent de la tauromachie cravenque en raison du prestige qu'ont connu les manadiers caballeros de Crau qui étaient des croisés-espagnols. «Le nom indique assez que ces exer-

cices de toreros à cheval ne sont pas d'origine provençale. D'excellents gardians de chez nous, Lolo Raoux, Christian Lescot, Pierre Saurel, Calais... tentent d'acclimater en Provence ce toreo, soit à la portugaise (taureaux à cornes "emboulées"), soit à l'espagnole (taureaux à cornes nues)» (GALTIER, 1952). Fém. : *caballera*.

«Le Marquis en avait déjà discuté avec le *caballero* Albert Lescot qui voulait l'attraper [le taureau] au lasso» (BILHAU, 1988). Terme aujourd'hui concurrencé par celui de *rejoneador*.

CABANE [DE GARDIAN], gr. nom. f.

«Autrefois cabanes de Camargue servant autant aux pêcheurs, ouvriers agricoles... Leur typisation comme "cabanes de gardian" est due à la réduction de la camarguité aux activités d'élevage bovin» (PELEN, 1987). «Les cabanes de bouviers elles-mêmes rappellent par certains côtés celles de nos gardians camarguais» (DE FLANDREYSY et BOUZANQUET, 1925).

«A l'heure où commence à souffler la brise de mer, les gardians regagnent avec les taureaux leurs lointaines *cabanes* pleines du souvenir de ces heures lumineuses» (*Toros*, 1924)

«Les *cabanes* dites "de gardians" étaient au siècle dernier très répandues» (NAUDOT, 1948).

CABAOU, CABAU, s. m.

Du prov. : «capital, avoir, héritage, cheptel» (TDF). Equipement vestimentaire du gardian.

CABRO, s. f.

Litt. : chèvre. «Taureau qui manque de combativité en piste. On dit de lui : "Es uno cabro" (c'est une chèvre)» (PELEN, 1987).

Cf. Bedigue, *Boucas*, Chèvre, Melon, Mule, Mulet, *Petas*



caballera en plaza Emma Calais, toréant dans les arènes d'Arles, vers 1940.

CACHO-GRUN, s. m.

De *cacha*, croquer avec les dents, et *grun*, grain de raisin. Les noms composés à partir de *cacho* sont souvent des sobriquets individuels ou collectifs : *cacho-amelo*, *cacho-mecho*, *cacho-pruno*... Ici, c'était le surnom donné par dérision aux raseteurs au début du siècle en Languedoc.

«Au départ les raseteurs avaient mauvaise réputation. Ils appartenaient à la basse classe. On les disait un peu maque-reaux, un peu hors-la-loi et le plus souvent braconniers. On les baptisait *cacho-gruns* parce qu'ils circulaient d'une fête à l'autre, au mois d'août, en se nourrissant de raisins à peine tournés, d'aramons acides» (DURAND, 1980).

Cf. *Beco-Grun*

CAIET, CAIETO, s. ou adj.

«Tacheté de blanc et de noir comme le plumage des cailles. Biou *caiet*, bœuf pie» (TDF). S'emploie généralement pour un taureau noir (ou une vache noire) avec le ventre blanc. Le terme peut devenir un nom propre, comme ce fut le cas de la vache qui donna le jour au célèbre Sanglier* : la *Caieto*.

CAILAR (LE), n. pr.

Toponyme. Village du Languedoc rhodanien. Dans les prés du Cailar se sont longtemps réunies pendant la saison chaude la plupart des manades de taureaux de course. C'est un des hauts lieux de la bouvine, célèbre par la passion taurine qui habite ici les villageois.

«Il existe de véritables dynasties gardianes, au *Cailar* notamment, capitale incontestée de la "*bouvino*"» (D'ELLY, 1938).

«Dans la religion du biou, *Le Cailar* en Petite Camargue a eu jusqu'à hier un prestige digne de La Mecque» (DURAND, 1980).

Le Cailar était renommé pour la fabrication des tridents, en particulier grâce aux artisans Bonfort et Blatière.

«Les meilleurs tridents viennent du *Cailar*: [...] Une douleur vive aux naseaux le fit arrêter net : un trident, l'un de ces rudes fers du *Cailar* venait de le moucher rudement» (SAMAT, 1923).

CALLEJON, s. m.

Terme esp. désignant la contrepiste*, très usité pour la corrida. On le trouve parfois sous la plume des chroniqueurs de la course camarguaise.

«L'autre jour à Mourès, Felibre, de Fabre - Mailhan, a provoqué un beau mouvement de recul des spectateurs placés dans les "*callejon*" [sic], alors qu'il était à la poursuite de Morade Bormel» (*Le Provençal*, 1988).

CALOS, s. m.

«Bâton court et épais» (TDF). «Le gardian se rendant à la manado, qu'il soit à pied ou à cheval, porte rarement le trident, il se contente d'un bâton un peu plus gros que le pouce, d'une longueur de 1,50 m environ. Ce bâton, bien droit, est soit en frêne (*frais*), soit en *sanguin* (genre de cornouiller) [...]. Ce bâton lui suffit pour le travail courant dans la manado» (NAUDOT, 1948).

«Le feutre relevé par le vent, le "fer" ou le "*calos*" noueux en main... les gardians jurent, hurlent, s'exaspèrent» (D'ELLY, 1938).

«Il partait à cheval dans la direction de ses taureaux, muni de son bâton (*calos*)» (NAUDOT, 1948).

Cf. *Jitello*, *Lambrusquiero*, *Rabugas*, *Vedigano*

CAMARGUAIS, s. ou adj.

Au sens strict, le terme s'applique d'abord aux habitants de la Camargue proprement dite, circonscrite entre les deux bras du

Rhône. Il peut qualifier aussi tout élément de cet espace (faune, flore, éléments paysagers ou de culture). Dans un sens rég. et hors de la Camargue, le titre de *Camarguais* est fréquemment revendiqué par les personnes engagées dans un vécu taumachique qui dépasse la simple position de spectateur (manadiers, gardians amateurs...). Cette revendication est essentiellement masculine.

CAMARGUE (LA), n. pr.

Toponyme. Le terme, tel qu'il est défini dans les dictionnaires et encyclopédies, désigne, au sens strict, la région de Provence circonscrite entre les deux bras principaux du delta du Rhône. Dans le monde de la bouvine, la Camargue – appelée alors aussi Grande Camargue par rapport à la Camargue proprement dite – englobe plus largement la région du Languedoc oriental où se pratiquent l'élevage du taureau et les jeux et spectacles taurins et, en particulier, la région de Petite* Camargue. Elle peut même intégrer dans la même acception une grande partie de la Crau*. Le nom de la Camargue peut être considéré comme indissolublement lié à la bouvine dont il est le cadre à la fois géographique, originel, symbolique et mythique.

«La *Camargue*, quel nom magiquement évocateur !» (DE MONTAUD-MANSE, in *Toros*, 1925).

Le pays a donné son nom aux races de taureaux et de chevaux qui vivent sur son territoire.

Cf. *Delta*, *Triangle Sacré*

CAMARGUE [CHEVAL ≈, CHEVAL DE ≈, DE LA ≈], adj., s. ou gr. nom. m.

Race chevaline du delta du Rhône et de ses pourtours. Inséparable du taureau auquel toute la littérature camarguaise l'oppose par sa couleur, le cheval Camargue fait l'objet de multiples descriptions et évocations poétiques et iconographiques. Parmi les gens de bouvine, certains s'accordent, à la suite de certains paléontologues, à reconnaître en lui un descendant du cheval de Solutré. D'autres, en revanche, l'apparentent au cheval arabe.

«Quant aux chevaux, appelés aigues ou *camargues*, ce sont des rejetons des chevaux arabes que les Sarrasins, un moment maîtres du Midi de la France, laissèrent dans ces contrées. Ils sont petits, vifs et ombrageux» (FIGUIER, 1862).

Auxiliaire indispensable et compagnon du gardian, on lui attribue bien des qualités, dont la rusticité, mais il ne fait pas l'objet d'un mythe, comme le taureau.

«Le *cheval Camargue* est léger, fringant, infatigable ; bravant les intempéries, il s'accommode facilement de sa frugale nourriture» (NAUDOT, 1948).

«C'est quand même un cheval de travail dont on a besoin. Ce qu'il faut, c'est que le *Camargue* reste un cheval costaud, endurant, capable de résister à la pluie, de manger un peu n'importe quoi» (gardian amateur, Provence).

Il vivait autrefois en troupeaux à demi sauvages appelés *manado de rosso* et était utilisé dans les travaux agricoles et particulièrement le battage des céréales. Il est aujourd'hui la monture favorite et de plus en plus domestiquée des gardians professionnels et amateurs. Depuis quelques années, l'Association des Éleveurs de Chevaux de Race Camargue s'efforce de le protéger et lui donner ses lettres de noblesse. L'appellation de ce cheval qui, aujourd'hui, utilise des emplois substantivés ou adjectivés du mot "Camargue", a hésité jusqu'à la fin du XIXe siècle entre les désignations à l'aide du complément de nom : *cheval de* ou *de la Camargue*.

«Les bouviers, montés sur des *chevaux de Camargue*, se rendent chez celui qui donne la ferrade» (MILLIN, 1807-1811).

«Les bouviers [...] armés de tridents et montés sur des *chevaux de la Camargue*» (MILLIN, 1807-1811).

Cf. *Bouvinier*, *Camarguen*

prédilection pour gratter fougusement la terre et faire un trou. Elle préférera rester sur la défensive en cette place qu'elle a labourée, tel un homme embusqué qui estime que la lutte à découvert est inégale» (ANTOINE, 1968).

Cf. Camper (se), Fort (son ≈), Petoulié, Querencia, Terrain

CAPEA, s. f.

De l'esp. *capear*, «combattre le taureau à l'aide du manteau ou de la cape, en faisant toutes sortes de passes» (VIDAL et alii, 1977).

«Quadrilles à l'espagnole mais sans picadors ni estocade finale» (DES VALLIÈRES, 1956). Les *capeas* ont connu un assez grand succès dans l'aire de la tauromachie camarguaise, de la seconde moitié du XIX^e siècle au premier tiers du présent.

«Quant aux manades provençales, qu'il eut été si intéressant de voir avec les manades languedociennes en cordiale compétition, elles continuent à ne paraître à Nîmes que dans quelques *capeas*, mais point en course libre» (L'Aficion, 1928). «Il y avait peut-être beaucoup moins de corridas avec mise à mort mais beaucoup plus de *capeas* qu'on appelait : c'est la corrida mais sans mise à mort» (manadier, Crau).

Dans un article consacré au torero arlésien Pierre Pouly, un journaliste du début du siècle note que ce type de course a remplacé momentanément la corrida avec mise à mort.

«1919 : Trente *Capeas* [pour Pierre Pouly] puisque la mise à mort est interdite en France» (Provence et Languedoc, 1928).

Le terme a aujourd'hui pratiquement disparu de la bouvine, pour ne se trouver plus que dans le vocabulaire de la tauromachie espagnole.

CAPELADE, CAPELADO, s. f.

«Coup de chapeau, salutation. *Faire la capelade* : tirer le chapeau saluer» (TDF). Défilé et salut des raseurs à la présidence, avant la course.

«En introduction de cette fête, les six frères Siméon se sont présentés en piste pour cette *capelade* mémorable» (La Bouvine, 1987).

«*Capelade* pour la Cocarde d'Or en Arles en 1931 : Rey au premier rang au centre derrière la trompette» (CONTES TIN, 1988).

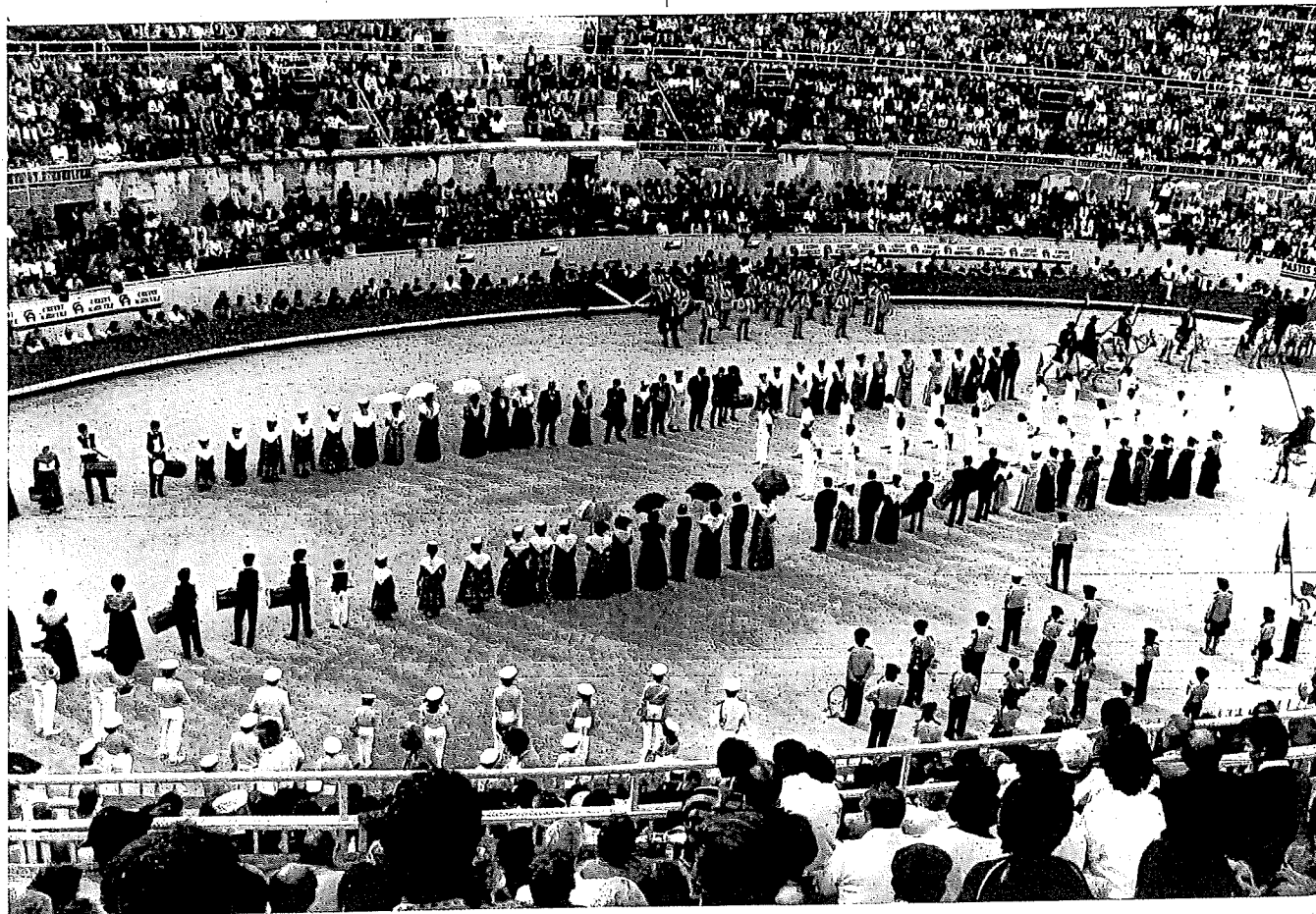
Dans les grandes courses la *capelade* est précédée du défilé d'une *peña* puis des Arlésiennes et des gardians formant une haie d'honneur aux raseurs. Le terme commence aujourd'hui à être concurrencé par celui de *paseo**, originairement employé pour la seule corrida.

«Quant les raseurs entrent, on dit plus la *capelade*, on dit le *paseo*. Ça se dit encore *capelade* mais il y a beaucoup d'endroit où on te dit le *paseo*» (aficionado, Provence).

CARMEN, n. pr.

Nouvelle de P. Mérimée (1845). Un opéra-comique, sur une musique de G. Bizet en a été tiré en 1875, dont l'ouverture ainsi que l'air d'Escamillo : «Toréador, en garde» sont devenus universellement célèbres dans toutes les arènes de Provence et du Languedoc. L'air du toréador accompagne l'entrée des raseurs pour la *capelade**. L'ouverture est jouée pour un taureau qui reçoit les honneurs* pendant la course ou lors de sa rentrée au toril. La production de ces musiques se fait souvent aujourd'hui au moyen d'une cassette magnétique.

«On a vu des taureaux tels le Sanglier de Granon, le Greffa de Reynaud, le Juif de Robert, etc. rentrer leur cocarde au



Capelade pour la finale du Trophée des As, Arles, octobre 1987.

CAMARGUE [TAUREAU ≈, TAUREAU DE ≈], adj., s. ou pr. nom. m.

Race bovine vivant dans le delta du Rhône et ses pourtours. Elle fut jadis élevée en manades à demi sauvages, et utilisée notamment, jusqu'au XIX^e siècle, pour la viande et le labour. Aujourd'hui, plus domestiquée, son emploi dans les jeux tauïns est devenu une finalité première, mais la vente aux abattoirs des animaux de réforme ou non sélectionnés reste nécessaire à l'équilibre financier des élevages. «La variété *Camargue* est de taille petite, eu égard à la moyenne de sa race ; les cornes ont minces, relativement longues et dirigées en haut un peu en dehors... Des tentatives ont été faites pour améliorer les aptitudes et pour assouplir le caractère de ces sauvages, qui ne se font remarquer que par leur énergie» (POPOVITCH, 1986). Pour les amateurs de bovine, c'est le Camargue, beaucoup plus que le croisé espagnol ou le taureau Brave, qui est le Taureau d'excellence.

«Veuillez noter... que nous voudrions voir à Marseille une vraie course libre avec de purs *Camargues*» (*Provence et Languedoc*, 1928).

«Mon oncle Valentin Yonnet nous disait que dans son jeune temps il a vu des *taureaux de Camargue* attelés à la charrue et cela au Mas de Liviers sur la rive droite du Petit Rhône» (NAUDOT, 1948).

f. *Biòu*

CAMARGUEN, s. ou adj. m.

Le substantif ou l'adjectif désignent couramment en provençal le taureau ou le taureau Camargue*.

«Sarié estado bono en plen la curso [...] se nous avien adu que de biòu *Camarguen*» (*L'Aiòli*, 1891).

(La course aurait été vraiment bonne [...] si l'on nous avait amené que des taureaux Camargues).

«Après agué leissa, sus ti det, un moumen, Ma man caudo e febrouso

Fugirai dins la niue sus moun blanc *Camarguen*» (FARFANTELLO, 1925).

(Après avoir laissé, sur tes doigts, un moment, - Ma main chaude et fiévreuse - Je fuirai dans la nuit sur mon blanc cheval Camargue).

CAMARIGUO, s. m.

Titre d'un mensuel consacré à la tauromachie camarguaise, de 1973 à 1989. Il est à noter que le terme avait été créé en 1968 par Jacques ANTOINE, l'un des fondateurs de *Camariguo*, dans un souci de distinction d'avec l'esp. *aficionado**.

«Vous lirez à plusieurs reprises dans le texte qui va suivre un nom commun, inventé pour la circonstance, qui sera "le *Camariguo*" au lieu de "l'*aficionado*". User du mot "*aficionado*" ne pouvait être pour nous, gens de "Bovine"; dans sa juste expression, car une différence notoire existe bel et bien entre l'amateur de tauromachie française et son cousin hispanique. L'un aime voir et même revoir le taureau combattre, tandis que l'autre applaudit pour le voir abattre» (ANTOINE, 1968).

Autefois le terme dans cette acception ne s'est pas diffusé.

f. Camarguais

CAMION, s. m.

Véhicule moderne qui a remplacé le char* dans le même usage et qui est équipé spécialement pour transporter les taureaux de la manade ou du pré au village ou aux arènes, et vice versa. Le terme est employé concurremment avec celui de char qui lui est, dans l'acception actuelle, synonyme.

«Ensuite, il a réintégré le toril à la sonnerie de la trompette

puis le *camion*, et puis son univers de lande, d'arbres et d'oiseaux» (PONT, 1988).

CAMPER (SE), v. pr.

Un taureau qui *se campe* est un taureau qui se tient immobile en un lieu donné de l'arène, souvent près de la barrière ; on dit aussi qu'il se réserve*, qu'il reste dans sa cantounade*. C'est donc un taureau qu'il faut aller chercher dans son terrain*.

«Le taureau qui *se campe*, ça peut être une réserve de crainte ou ça peut être une attente de combat» (baile-gardian, Camargue).

Cf. Cantonner (se), Cul à la planche [rester le ≈], Garder (se), Jas (faire son), Réserver (se), Rester (sous lui), Tanquer (se), Trau (faire son), Trou (faire son)

CANSOUN GARDIANO, n. pr.

«Chanson gardiane». Titre d'une chanson écrite par D'Arbaud* en 1920 et qui se chante sur l'air célèbre du «Temps des cerises» composé par A. Renard. Elle est le symbole de la revendication d'une "nationalité" provençale au centre de laquelle le monde gardian et la Camargue jouent - ou doivent jouer - un rôle déterminant.

«Mi fraire gardian, sian qu'uno pognado Mai sauvan la terro e l'us naciounau

De la mau-parado» (*Cansoun Gardiano*, in D'ARBAUD, 1951).

(Mes frères gardians, nous ne sommes qu'une poignée - Mais nous sauvons la terre et la coutume nationale - Du désastre).

CANTONNER (SE) v. pr.

Du prov. *se cantouna* "se cantonner, se mettre dans un coin." Se dit du taureau qui s'isole dans sa cantounade*.

«Un taureau *se cantonne* lorsqu'il est attaqué, assailli par un trop grand nombre de raseteurs» (ANTOINE, 1968).

Cf. Camper (se)

CANTOUNADE, CANTOUNADO, s. f.

En prov. *cantounado* signifie "angle, coin". Lieu de l'arène où le taureau se replie et s'immobilise, *se campe**, sans répondre aux sollicitations des raseteurs. A noter que, en Provence, on a conservé ce terme, datant de l'époque des plans* de forme carrée ou rectangulaire, bien qu'aujourd'hui les pistes soient rondes ou ovales. Terme peu usité en Languedoc. Dans l'écrit, on peut rencontrer la traduction "cantonnement".

«Il existe dans chaque piste un terrain favorable au taureau [...]. Nous voulons parler ici de la *cantounade*. Cet endroit se situe souvent près du toril ou au centre de la piste, là où le sol est mou, humide, ombragé. La bête s'installera dans ce lieu de



Le taureau Hérisson de Chauvet tient la *cantounade*. Eyguières, avril 1986.

bouvau au son des accents de *Carmen* devant un peuple debout, électrisé et enthousiaste» (NAUDOT, 1948).

L'écrit journalistique note directement par le terme *Carmen* le fait que l'ouverture de l'opéra est jouée pour souligner les actions de valeur du taureau.

«Arlaten : [...] une bonne course avec *Carmen* pendant le quart d'heure est à la rentrée» (*Le Provençal*, 1988).

«Avec 12 coups de barrières il fut récompensé par 6 *Carmen*, tout en conservant sa 2^e ficelle» (*Camargue*, 1989).

Dans cet écrit, on trouve aussi pour la même acception : "accents*", "air de Bizet", et quelquefois : "disque".

Cf. Hautbois

CARNAGE, CARNAGE, s. m.

«Chairs d'une bête de boucherie, [...] *biou de carnage*, bœuf pour la boucherie» (TDF). Par opposition aux taureaux destinés aux courses, c'est le lot des bêtes qui sont vouées à l'abattoir.

«Il arrivait par trois fois qu'il fallait conduire un *carnage* à Toulon (taureaux destinés à la boucherie)» (NAUDOT, 1948).

CARNASSIER, adj. m.

«Le terme s'applique à un taureau qui, en piste, fait preuve de vaillance, de force et d'obstination» (BONNET, 1985-1989). On l'emploie aussi pour un raseteur particulièrement audacieux et capable d'endurance en course.

«*Carnassier*, téméraire, dur à la douleur, il [le raseteur] ne recule devant rien» (*La Bouvino*, 1987).

Le sens de *carnassier* peut aussi être péjoratif, désignant le raseteur qui recherche le profit par trop au détriment du style. Peu usité.

Cf. Rapace

CARNE, s. f.

Du prov. *car*, *carno* : chair. Dans la bouvine, ce terme est employé péjorativement pour désigner les bêtes de second ordre qui sont uniquement utilisées pour les jeux de rues comme la bourgine* ou l'*encierno**. Le superlatif "carnasse" est encore plus négatif.

«D'abord, ils amènent des *carnes*. Quand c'est ici, ils amènent des bêtes qui sont vraiment... Ils amènent des *carnasses* comme on dit» (aficionado, Provence).

ÇARRÉ D'AS, gr. nom. m.

Nom donné, postérieurement à leurs prestations et pour en glorifier le souvenir, à un groupe de quatre raseteurs célèbres entre 1961 et 1964 : François Canto, Roger Pascal, Francis San Juan et André Soler*. On l'a appelé aussi "le Poker* d'As".

«Tous les quatre sont engagés ensemble, leurs noms figurent côte à côte sur les affiches et ils attirent les foules ; l'attrait essentiel est André Soler mais les trois autres sont complémentaires et participent au succès et au prestige de l'équipe» (*Camargue*, 1983).

f. As [du crochet]

CARRI, s. m.

Char, chariot» (TDF). Char*, camion* destiné à transporter les taureaux.

«Aujourd'hui, les chars, les "carri" pesants et inesthétiques, vont droit au toril sans être arrêtés au passage» (D'ELLY, 1938).

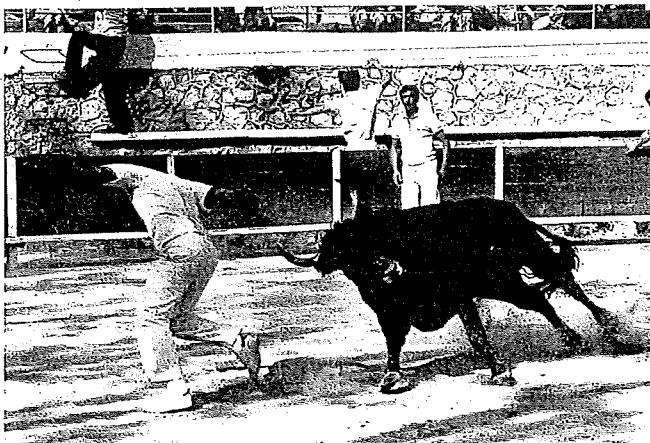
e languedocien dit *charri*.

CARTEL, s. m.

e terme esp. important dans la corrida, qui signifie "affiche", et onc programme, est quelquefois repris dans l'écrit journalis-

tique traitant de la tauromachie camarguaise. Il reste inusité dans l'oral.

«En attendant il [le raseteur Morade] se classe régulièrement dans le groupe de tête de toutes les compétitions importantes et reste un élément essentiel de tous les grands "cartels" raseteurs du moment» (*La Bouvino*, 1988).



Jeune taureau d'Albert Espelly cassé par un raseteur. Mouries, avril 1984.

CASSER (LE TAUREAU), loc. verb.

Quand le raseteur, poursuivi par le taureau, part à angle droit par rapport à la trajectoire de celui-ci, le taureau est obligé de se retourner vivement pour suivre le raset. On dit que le raseteur *casse* le taureau. Cette manœuvre est sévèrement jugée par le public des connaisseurs de la course, car elle stoppe douloureusement l'élan de la bête et ne lui laisse aucune chance de rattraper l'homme.

CERCLE, CLUB TAURIN, gr. nom. m.

Société ou association d'animation autour des activités tauromachiques, qu'il s'agisse de corrida, de course camarguaise ou d'autres manifestations taurines : ferrades, abrivades, spectacles divers. Cet objectif premier a été très souvent lié à celui de la maintenance des traditions locales. L'apparition de cercles et clubs taurins remonte aux toutes dernières années du XIX^e, avec des créations continues jusqu'à nos jours.

«Nous avisons les amateurs de bonnes courses que les spectacles organisés par le *Club Taurin* Aramonais sont un sûr garant pour ceux qu'il organise les 12 et 14 juillet» (*Midi-Taurin*, 1925).

«C'est le 21 juin dernier que les quatre classes de CM2 des écoles de Castries ont participé sur initiative du *Cercle Taurin* à une journée éducative taurine chez un manadier» (*La Bouvino*, 1988).

CHAR, s. m.

Même sens que *carri** dont char est ici la traduction. «Le char désigne l'attelage avec lequel on menait anciennement les taureaux aux courses. Mode de déplacement révolu mais encore rappelé comme spécifique» (PELEN, 1987). Actuellement c'est un camion* qui sert à transporter les taureaux et les chevaux. Le nom de char, lui, a été conservé et reste propre au monde de la bouvine. Il est parfois précisé comme "char de taureaux".

«La révolution des moyens de transport et des problèmes de sécurité ont fait naître les premiers *chars*. Au début, simples charrettes avec une caisse sans fond qui simplement encadrait



Char hippomobile en Languedoc, vers 1930.



Gardians sur le char (camion) encocardant les taureaux. Manade Ribaud, août 1984.

les taureaux (tirées par des chevaux), elles se transformèrent rapidement en véritables bétailières. [...] Depuis, c'est le char qui conduit les taureaux aux arènes» (POPOVITCH, 1986).

L'apparition des premiers chars qui concurrençaient la conduite* à cheval et le pittoresque qui l'accompagnait ne fut pas unanimement saluée par les amoureux de la bouvine.

«Dites donc, Entressen, les bœufs, comment les menez-vous aux courses ? - Dans des chars pardi ; dans des chars. C'est tellement plus pratique que votre système des abrivades !" ... Il laissa Sang le Sultan et Tamarisso échanger d'un air dégoûté leurs appréciations sur cette honteuse mode des chars à bœufs» (SAMAT, 1923).

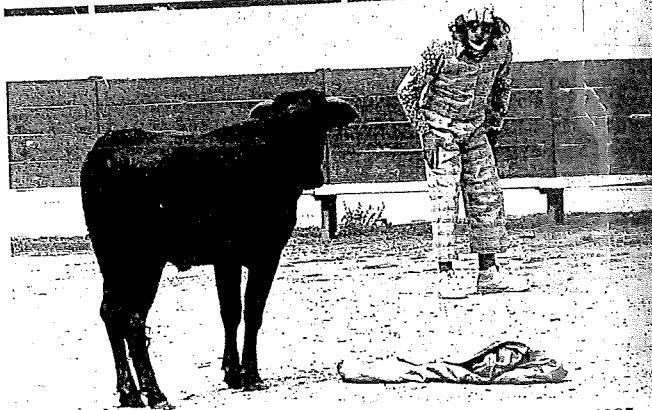
L'utilisation des chars fut cependant rendue plus nécessaire encore avec l'élevage, en Crau, des croisés espagnols.

«Dès que parurent les croisés espagnols, il fallut penser aux chars dans lesquels on enfermait les cocardiers jusqu'au toril ; car les croisés s'attaquaient quelquefois aux chevaux et cela demandait toute une réforme» (SALEM, 1965).

CHARLOTADE, CHARLOUTADO, s. f.

Aujourd'hui le terme désigne les jeux burlesques, avec une vache emboulée, qui animent les fêtes votives. En prov. comme en esp. et en fr., le mot a été formé à partir du nom d'une troupe, célèbre dans les années vingt, de toreros espagnols comiques : Les Charlots*, qui combattaient avec mise à mort et qui semblent s'être produits dans les arènes provençales et languedociennes à partir de 1922.

«Grande charlotade nocturne : 3 vaches de la manade P. Saurel aîné du Mas de l'Oule seront travaillées par les Rois du Rire : Marino Charlot, Uapisera y Botones» (Midi Taurin, 1922).



Charlotade de la troupe El Nano Clavelitto, Miramas, août 1985.

CHARLOTS (LES), n. pr.

Groupe de trois toreros qui ont mis à la mode dans les années 1920 une forme de toreo comique en empruntant le nom, le costume et les gestes du célèbre personnage créé par Charlie Chaplin. Le succès de cette troupe a suscité un véritable conflit dans le monde des aficionados, non seulement en Espagne mais aussi en France, et a donné lieu à des imitations plus ou moins talentueuses.

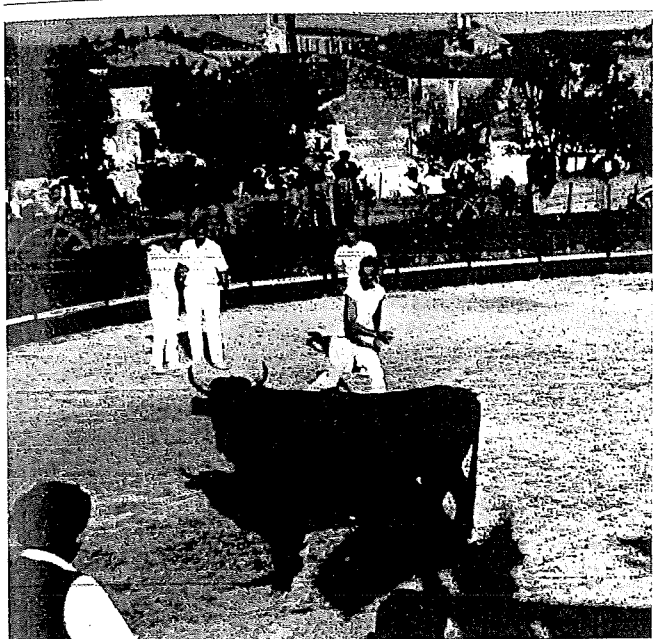
«Les véritables Charlots. Mise à mort de 4 toros : c'est le dimanche 3 juin que les célèbres toreros comiques, dont le succès fut si complet, se présenteront dans notre plaza [de Béziers]. Les Charlots amèneront probablement aux arènes de milliers de spectateurs» (Midi Taurin, 1923).

«Le spectacle organisé aujourd'hui est composé avec les meilleurs éléments puisque les Charlots annoncés sont les véritables créateurs du genre. Tous les aficionados vont donc aux arènes : ceux qui connaissent les Charlots voudront les revoir quant aux autres, ils voudront au moins les voir une fois pour se rendre compte de la valeur des critiques ou des éloges qu'on leur a prodigués depuis quelque temps alimentés les polémiques des adversaires et des amis des toreros comiques Charlot, El Chispas y Botones» (L'Écho de l'Arène, 1923).

Cf. Charlotade

CHAROGNARD, s. m.

Terme de l'oral, très péjoratif, pour désigner un raseteur qui passe* que les taureaux faciles, et n'apparaît aux ficelles* que lorsque celles-ci sont fortement primées et démarmaillées*, etc.



Octobre 1960 à Vendargues : course de taureaux de la manade Rebuffat. Derrière la barrière, les charrettes forment refuge.

ant de ravir le fruit du travail des autres.

f. Rapace

CHARRETTES, s. f. pl.

Le terme désigne d'abord, comme en fr. général, les voitures à deux roues à traction animale, servant à transporter des fardeaux. Régionalement et dans les milieux de bouvine, il évoque aujourd'hui les barrages que l'on échafaudait précisément avec des charrettes, dans une cour, dans les rues, sur un pré ou une place, pour délimiter une aire de course provençale ou de ferrade, un plan*.

«Après l'abrivado, les sept taureaux étant tous rentrés dans le plan de charrettes, sont cantonnés dans un bouvau en planches» (NAUDOT, 1948).

au XX^e siècle, avant la généralisation des pistes* en dur, on opposait les villages avec arènes et ceux où l'on courait encore dans les charrettes.

«Ça a duré longtemps les charrettes, bien après la guerre encore il y a eu des charrettes. [...] A Eyguières il y avait des arènes. Alors qu'à Saint-Martin-de-Crau il n'y en avait pas, [...] ils faisaient encore les courses dans des charrettes» (gardian amateur, Provence).

En mémoire encore fréquemment présente des courses "dans les charrettes" rappelle l'origine populaire et rurale de la tauromachie camarguaise.

CHARRI, s. m.

variante languedocienne de *carri**.

CHARRIN, CHARRIN, s. ou adj. m.

Maussade, hargneux ; *biou charrin*, bœuf un peu méchant» (TDF). Employé comme substantif, le terme, un peu désuet, désigne le bœuf* conducteur. Son emploi est beaucoup plus rare que le mot beaucoup moins emblématique que *simbèu** ou *dounire**.

«Les amateurs qui, ce matin, sont allés au pré, mêlés aux gardiens de métier, encadrent les six taureaux noirs de la course. Devant marche le "charrin" ou "simbèu", bœuf conducteur» (D'ELLY, 1938).

«En Camargue, c'était à un bœuf de labour qu'on donnait ce nom» (BONNET, 1985-1989).

«Aurié faugu veire lou mas... eme si bioù *charrin* e sa superbo manado de rosso» (BONNET, 1899, cité par BONNET, 1985-1989).

(Il aurait fallu voir le mas... avec ses bœufs de labour et sa superbe manade de chevaux).

En Provence, le terme est aussi attesté pour désigner de façon péjorative une bête à viande, pour la boucherie, un mauvais taureau.

CHASSER, v. intr.

Le terme s'applique à l'action d'un taureau qui en piste est très mobile, à la recherche constante de l'homme dont il n'aime pas la présence.

«Peyrolen : il est dangereux, *chasse* et ne permet pas les razets faits dans des conditions médiocres» (L'Estrambord, 1981).

CHASTRE, s. m.

Nom que l'on donne dans l'élevage au taureau châtré, par opposition au taureau entier ou *tau**.

CHAUMADOU, CHAUMADOU, s. m.

«Lieu ombragé où les brebis se reposent» (TDF). Le terme est employé dans un sens similaire pour les manades de Camargue : aire de repos où les taureaux chaument, où ils s'arrêtent pour ruminer.

«Où sont-ils ? Dans les "engano" au plus épais des roselières impénétrables où ils se cachent, au "*chaumadou*" où ils ruminent, ou bien au fin fond des paluds avec de l'eau jusqu'aux genoux ?» (DE FLANDREYSY et BOUZANQUET, 1925).

CHEVAL DE BOUVINE, gr. nom. m.

Même sens que bouvinier*. «Cheval spécialement dressé pour la conduite, la garde et au besoin l'attaque des taureaux de course. En général, ce sont des chevaux de race Camargue élevés avec les taureaux pour qu'ils les connaissent mieux» (SAMAT, 1923). Le mot est senti comme un peu vieilli et on lui préfère aujourd'hui l'appellation cheval Camargue*, bien que les acceptions ne soient pas absolument identiques : cheval Camargue désigne d'abord une race, *cheval de bouvine* un emploi.

«En voilà une drôle de mentalité chez un *cheval de bouvine* ! Comme s'il n'était pas absolument nécessaire qu'un bouvinier connût la route beaucoup mieux que son maître...» (SAMAT, 1923).

CHEVAL DE TAUREAU(X), gr. nom. m.

Même sens que cheval* de bouvine ou bouvinier*.

«Lorsqu'au pas de mon *cheval de taureau*, j'erre parmi les marais de Camargue sous le soleil ou sous la lune, je songe à tout cela...» (Toros, 1924).

«Par un long travail de patience et d'énergie, il devra en faire un vrai "*cheval de taureau*" et, après l'avoir rendu maniable, obtenir peu à peu le travail délicat qu'on attend de lui» (D'ARBAUD, 1939).

CHÈVRE, s. f.

Traduction fr. de *cabro**. Même sens.

CHOMEL (CHRISTIAN), n. pr.

«Nom d'un raseteur de talent, né à Grans en 1959, en vogue depuis le début des années 1980. Il est réputé pour la pureté de son style et la droiture de son comportement. Nombreuses photos dans les bars et chez les particuliers» (PELEN, 1987). Pour la huitième fois vainqueur de la Cocardie* d'Or en 1989, record



Christian Chomel.

historique absolu, Christian Chomel est désigné actuellement par le superlatif As* des As. Deux ouvrages lui ont déjà été consacrés.

CITE, CITÉ, s. m.

De l'esp. *cite* : «Provocation, tout ce qui a pour but d'exciter l'animal et de provoquer ses attaques, comme cris, sifflements, gestes, mouvements de corps, de cape, etc.» (ODUAGA-ZOLARDE, 1854). Le sens du mot est le même dans la course espagnole et dans la course provençale. Dans cette dernière, on trouve quelquefois la forme *cité*.

«Cardinal : fit une course en deux parties. La première très bonne où il ne refusa aucun *cite*» (*Le Provençal*, 1988).

«L'Aigues-Mortais [raseteur] a connu quelques belles journées tant par le nombre d'attributs levés que par l'honnêteté de ses *cites* et continue d'être régulièrement engagé par les organisateurs» (*La Bouvino*, 1988).

Cf. Citer

CITER, v. tr. ou intr.

De l'esp. *citar* : «effectuer un *cite**, attirer l'attention du taureau.» Le terme *citer*, comme celui de *cite*, est nettement réservé dans cette action au raseteur, surtout lorsqu'il cite le taureau par devant, pour effectuer un raset* de face. Du tourneur, qui par ses

cris et gestes tente de positionner le taureau à l'intention des raseteurs, on dit qu'il "appelle" le taureau.

«Attentif à tout, bon barricadier [...], il paraît mûr pour passer à l'échelon supérieur, les jeunes de l'Avenir éprouvant de plus en plus de difficultés pour le *citer* sur un rythme suffisamment soutenu pour en tirer un maximum» (*Camargue*, 1990).



Christian Chomel *cite* le taureau Roberto, de Chauvet. Arles, Cocarde d'Or, juillet 1988.

CLAIRON, s. m.

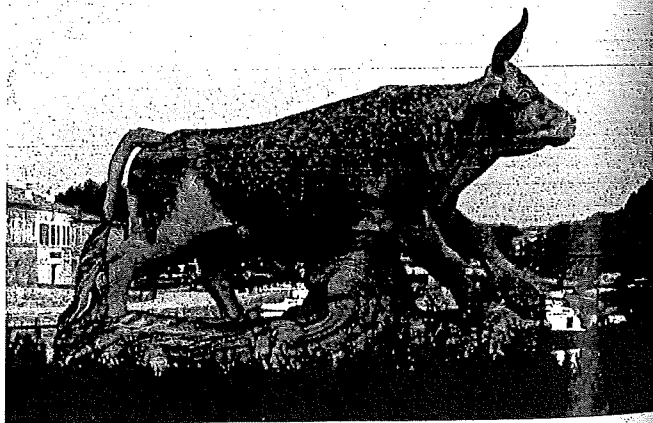
Instrument qui annonçait la sortie du taureau dans l'arène, l'autorisation de le raseter, puis le moment de son retour au toril. En Languedoc, hautbois* et tambour furent aussi employés. Aujourd'hui on utilise une trompette*.

«Avis : Quintara prévient les aficionados que les taureaux ne devront être razetés qu'à la sonnerie du *clairon*» (*Le Torero*, 1908).

«Enfin, quand sonnait comme un glas le coup de *clairon* annonçant la rentrée du dernier [taureau], tandis que le vieux dompteur, le "cimbeou" faisait avec son congénère l'ultime tour de piste, je me mêlais au concert des voix» (MABELLY, 1943).

CLAIRON (LE), n. pr.

Cocardier célèbre de la manade Granon* (1920-1943). Il fut, jusqu'à la fin des années 1930, une grande vedette de la course. La ville de Beaucaire en juillet 1939 lui éleva une statue de bronze au cours d'une fête mémorable. Pour les amateurs de son époque, il incarnait par excellence le pur taureau Camargue.



La statue du *Clairon* à l'entrée de Beaucaire.

«Le Clairon de Granon : le meilleur du lot. Les razeteurs hésitent à l'attaquer. Enfin Margailhan passe et est poussé jusqu'au-delà du théâtre. Cela jette un froid sur la gent à crochet et il n'y a plus que Richard et Toussaint qui passent. [...] La cocarde primée à 300 francs rentre au toril ainsi que le garrot» (*L'Aficion*, 1928).

«A lui seul, le vieux Clairon, il représentait une chose immense : toute la foi et toute la ferveur d'un pays. A lui seul, il évoquait tous les taureaux et toute la Camargue ; à lui seul il était toute la bouvino...» (SALEM, 1965).

CLASSIQUE, adj. m.

Le terme *classique* s'applique au taureau pour évoquer le style de son combat. Le taureau *classique* mène un combat relativement défensif, ce qui oblige l'homme à rentrer dans son terrain*. C'est un taureau intelligent, qui anticipe* sur l'action de l'homme, peut l'accompagner* jusqu'aux planches mais réalise peu de coups* de barrière et notamment ne saute* pas. C'est donc un taureau qui dure, car il se préserve physiquement et moralement en évitant les actions violentes à la barrière. Il améliore sa tenue* en piste au fil de sa carrière. C'est un taureau difficile et dangereux. Le terme *classique*, proche du sens de cocardier* mais sous-entendant une évolution historique du style des taureaux, s'oppose à spectaculaire*.

«Président possède un sens inné du combat et se comporte déjà en *classique*» (*Camargue*, 1990).

CLAUS, CLOS, s. m.

En prov. : «clos, enclos, bercail» (TDF). Enclos dans lequel on parque les taureaux, parc de triage. Par analogie avec la forme prov. *claus*, le fr. régional emploie *clos* de préférence à enclos, et ce bien que le terme *enclaus* soit attesté au XIX^e par Mistral dans le sens d'arène : «enclaus pèr faire courre li biòu, arène pour les courses de taureaux» (TDF). Le sentiment linguistique prête d'ailleurs actuellement à *clos* un statut de provençalisme.

CLAVA, CLAVER (SE FAIRE, SE FAIRE ≈), v. ou loc. verb.

Du prov. *clava* qui peut avoir deux sens différents : «clouer, percer de part en part» ou «fermer à clef» (TDF). On dit que le taureau *clave* le raseteur lorsqu'il le coince contre la barrière ou la contre-barrière ou, plus précisément, lui inflige un coup de corne qui le «cloue» aux planches ou contre le mur : le raseteur *s'est fait claver*. Les deux acceptions peuvent correspondre aux deux étymons prov. ou être extrapolées à partir du sens de «clouer».

«Avec Miraillette, on risquait souvent de *se faire claver* contre la barrière» (aficionado, Languedoc).

Cf. Prendre (se faire)

CLAVE, CLAVO, s. f.

En prov. *clavo* : «empreinte de sabot». *Clave* est le terme qu'utilise d'Arbaud* pour désigner les fameuses traces de la «Bête* du Vaccarès» et traduire le terme prov.

«Dóu país ounte ges de *clavo*

D'ome ni de chivau s'enclavo, [...]

Sort un biòu fabulou, bourlant dins l'aigo blavo,
Tout negre sus l'encrou dóu cèu» (BARONCELLI, 1924).

(Du pays où nulle empreinte - D'homme ni de cheval ne fut jamais gravée, [...]) - Sort un taureau fabuleux, pataugeant dans l'eau blafarde, - Tout noir sur l'obscurité du ciel).

«Ce fut quelques jours plus tard, à peine, qu'à la pointe septentrionale la plus extrême du Radeau de l'Aube, je relevai des empreintes, des *claves*, comme nous disons en nos termes de gardians» (D'ARBAUD, 1926).

«Le marais n'avait plus de secrets pour elle, partout où elle voyait des *claves*, elle empruntait les sentes des gros sangliers» (AUBANEL, 1982).

CLEDAT, s. m., CLEDO, s. f.

«Porte à claire voie d'une bergerie, claie, barrière mouvante» (TDF). Cet aménagement, utilisé par les bergers aussi bien que par les manadiers pour enclore ou séparer les bêtes dans le bouvau, le toril ou le char, a donné son nom à plusieurs clubs* taurins, devenant ainsi porteur de l'identité de l'élevage taurin, même s'il n'en est pas spécifique.

CLOS, s. m., voir CLAUS

CLUB TAURIN, gr. n. m., voir CERCLE

COCARDE, COUCARDO, s. f.

Coucardo : «nœud de rubans* que l'on attache aux cornes d'un taureau sauvage et qui vaut un prix à celui qui l'enlève» (TDF). L'un des attributs* que porte le taureau dans la course camarguaise. Petit morceau de ruban rouge de cinq à six centimètres fixé au milieu d'une ficelle, et placé sur le frontal entre les cornes de l'animal.

«La circonférence des *cocardes* s'était peu à peu rétrécie pour aboutir à un simple ruban rouge de deux centimètres de long bien attaché aux cornes par de la ficelle à fouet savamment nouée» (*L'Aficion*, 1928).

«Jusqu'à l'arrivée du Parè les cocardiers portaient sur le front de très grosses *cocardes* aussi importantes que les garrots placés quelquefois encore, actuellement, sur les grands cocardiers. Bien entendu, il n'y avait pas de crochets [...]. C'est avec la venue du Parè que tout changea. Les grosses *cocardes* disparurent et on utilisa pour la première fois le petit ruban de laine rouge qui est toujours dans le chanfrein des cocardiers actuels et donne satisfaction à tous» (SALEM, 1965).

Cf. Couper [la cocarde], Lever [la cocarde]

COCARDE D'OR, n. pr.

Compétition taurine des plus prestigieuses, créée en 1928, et qui se déroule à Arles, en une seule course, le premier lundi de juillet. C'est une course éprouvante pour les bêtes comme pour les hommes, en raison de la bourre* qui est de mise et caractérise cette compétition.

«Nous entrons dans période interne de courses avec toujours le grand rendez-vous de la *Cocarde d'Or* en Arles qui est prévue cette année le 7 juillet. Un lundi bien sûr» (*La Bouvino*, 1980).

«Le 9 juillet se déroule à Arles la cinquante-septième édition de la *Cocarde d'Or*. Vingt et un raseteurs défilent pour la capelado» (*La Bouvino*, 1988).

COCARDER, v. tr.

Forme populaire et languedocienne employée par les vieux aficionna pour encocarder*.

COCARDETTE, s. f.

«Les cocardettes sont des morceaux de carton, enduits de glu, que le raseteur pose au passage sur le front du taureau» (D'ELLY, 1938). «La *cocardette* était, comme son nom l'indique, une toute petite cocarde*, ressemblant un peu à la devise* que l'on plaçait autrefois sur le garrot des taureaux-vedettes. Derrière le carton où étaient fixés les rubans, on appliquait alors une mince couche de matière collante. Il s'agissait alors, dans un razet, de «coller» sur le front du taureau cette petite cocarde, aussi près que possible de l'endroit où se trouvait pré-

cédemment le ruban rouge. Le taureau ne sortait peut-être pas très joli de cette lutte – surtout les médiocres – car il avait assez rapidement le front tapissé de petits rubans multicolores qui ne faisaient pas un bel effet» (SALEM, 1965). Les cocardettes furent en vogue au début des années 1920 mais disparurent assez rapidement. Leurs souvenirs ne s'est pas perpétué chez les nouvelles générations d'aficionados qui ne les ont pas connues.

«D'après mon père, le taureau fit une très belle course, mais pour les fanatiques de Granon et les idolâtres du Sanglier, cette mascarade fut ressentie comme un sacrilège. Ils s'étaient indignés : "Ils ont mis des cocardettes sur la tête du taureau !" Ils en bégayèrent longtemps de colère» (DURAND, 1980).

COCARDIER, COUCARDIÉ, s. et adj. m.

«Taureau ou génisse [alors *cocardiero*, cf. ci-dessous] qui porte une cocarde, dans les courses» (TDF). «Taureau de Camargue qui a fait preuve de ses qualités et de sa bravoure au combat» (*Guide touristique de la Camargue*, 1985).

«Pour la génération qui a disparu avec la guerre de 1940, la grande "trilogie" des *cocardiers* était : lou Parè, lou Prouvenço et lou Sanglié» (SALEM, 1965).

Aujourd'hui, un emploi adjectivé de ce terme entre dans l'usage oral et parfois écrit.

«Avant, les gens disaient : "Les taureaux de çui-là, ils sont pas bons, ils sont pas *cocardiers*. J'y vais pas"» (DURAND, 1980).

«Il paraît évident que la façon déjà très *cocardière* dont Président [taureau] aborde ses courses en choisissant judicieusement son terrain [...]» (*Camargue*, 1990).

Dans cet emploi, le qualificatif, proche de classique*, tend à s'opposer à celui de spectaculaire*.

«Resté que le public se partage entre partisans du taureau spectaculaire et partisans du *cocardier* procurant par ses évolutions en piste, ses anticipations plus de satisfactions... intellectuelles» (*Camargue*, 1989).

On trouve aussi, et depuis récemment, une acception plus large du terme pour : taureau qui a le sens du combat – sens du placement*, anticipation*, riposte, engagement* –, quelle que soit la forme, classique ou spectaculaire, de celui-ci.

Cf. Cocardière, Coureur, Taureau de course

COCARDIÈRE, COUCARDIERO, s. et adj. f.

Vache dont les qualités combattives sont comparables à celles du taureau et lui permettent de figurer dans les courses camarguaises. Toutefois, les courses de vaches et de taureaux sont aujourd'hui absolument distinctes. Aucune course ne "panache" vaches et *bidus*.

«Il faut dire que jadis, les courses de vaches *cocardières* étaient fameuses et prisées des aficionados. Plus difficiles à raser que les taureaux, leurs actions sont spectaculaires, elles sont craintes par les tenues blanches et certains rechignent à s'y mesurer» (POPOVITCH, 1986).

Cf. Cocardier

COCARDIÈRE D'OR, gr. nom. f.

Trophée taurin réservé aux vaches cocardières*.

«...les mauvais rasets faisant une très mauvaise publicité au trophée de la *Cocardière d'Or*» (*La Bouvino*, 1988).

Ce nom désigne également l'animal vainqueur du trophée.

«La *Cocardière d'or*, cette année, s'appelle "Sabatière"» (baile-gardian, Languedoc).

COMBAT D'AMOUR, gr. nom. m.

Combat entre taureaux entiers pour la prééminence sur la manade, à l'époque où ils n'étaient pas séparés des vaches et où la

sélection n'était pas systématiquement organisée. Certains combats d'amour qui ont anéanti des cocardiers célèbres sont entrés dans le légendaire de la bouvine.

«L'époque du rut amène parmi les taureaux de singuliers et féroces combats. Les luttes s'appellent *combats d'amour*, ceux-ci sont d'autant plus sanglants que les taureaux Camargues sont de race essentiellement "sauvage"» (D'ELLY, 1938).

«Nous savons tous, cela a été assez dit et assez regretté, que Prouvenço mourut dans un *combat d'amour*» (SALEM, 1965).

COMBAT DE LANGUEDOC, gr. nom. m.

«On désigne sous ce nom les manades qui "battent*" les pâturages de la Petite Camargue en Languedoc et qui estivent au Cailar (Gard). Certaines de ces manades sont en Provence mais sont rattachées au Languedoc, parce qu'elles sont situées à l'ouest du Vaccarès» (DE FLANDREYSY et BOUZANQUET, 1925). A cette acception géographique il faut ajouter un sens plus tauro-machique. Les manades du Languedoc ayant été, après l'introduction des croisés espagnols et par rapport aux manades de Provence, gardiennes du taureau de race Camargue et donc de course libre, l'expression *combat de Languedoc* paraît avoir désigné à une certaine époque, notablement autour des années 1920-1940, l'affrontement de l'homme et du taureau dans la course libre. Celle-ci paradoxalement, par opposition à la "course espagnole", a longtemps été dénommée course* provençale. L'appellation *combat de Languedoc*, comme celle de combat* de Provence, est aujourd'hui tombée en désuétude.

COMBAT DE PROVENCE, gr. nom. m.

«Ce sont les manades qui n'estivent pas en Languedoc et qui paisent à l'est et au sud-est du Vaccarès, dans le Plan-de-Bourg et dans la Crau jusqu'aux Alpilles» (D'ELLY, 1938).

«Les manades situées en Crau ou en Camargue au levant du Vaccarès, élevages de taureaux croisés en général, ne viennent pas au Cailar ; elles sont désignées sous le nom de "*Combat de Provence*"» (D'ELLY, 1938).

La spécialisation des manades de Provence dans le croisé espagnol s'est conjugée en Crau surtout avec le développement d'une tauro-machie à cheval, inspirée de la corrida portugaise. Cette tauro-machie semble avoir été dénommée, par opposition aux manades de Languedoc et à la course libre (cf. combat* de Languedoc), et par extension du sens géographique du gr. nom., *combat de Provence*.

«Il serait impossible de mettre au joug un croisé espagnol, proprement bête de combat dite du *Combat de Provence*, le pur Camargue demeurant celui du jeu, champion de ce qu'on nomme *Combat de Languedoc*» (MAURON, 1949).

COMBAT DE TAUREAUX, gr. nom. m.

Locution par laquelle on a désigné d'abord la lutte d'un taureau contre un autre animal ou un homme. Après l'introduction de la corrida en France au XIX^e siècle l'expression "combat de taureaux" s'est opposée pendant quelques décennies à "course* de taureaux", pour distinguer le spectacle taurin avec mise à mort, à la manière espagnole, de la course libre sans mise à mort.

«Uniques en leur genre, les courses de taureaux de la Camargue ne ressemblent ni aux spectacles grandioses et sanglants des *combats de taureaux* de l'Espagne ni aux courses inoffensives et bouffonnes des vaches Landaises» (FIGUIER, 1862).

Cf. Taureau de combat

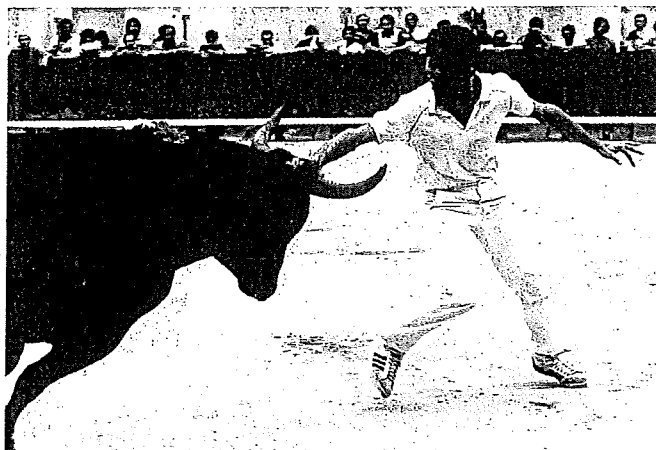
COMPLET (FAIRE ≈ ou RÉUSSIR LE ≈), loc. verb.

A l'époque où les taureaux ne portaient qu'une cocarde en course, l'expression signifiait : enlever la cocarde d'un seul coup de crochet (la couper* et la lever*).

romachique et qui comporte une prise de risques.

«Il est incontestable que le raseteur qui le *consentait* honnêtement avait droit à une riposte dangereuse, parfois jusqu'au dedans des barrières» (*Camariguo*, 1978).

«Dardaïoun, Triton et Tsigane, grâce à Christian Chomel qui les *consentit* bien, s'engagèrent résolument à la planche» (*Camariguo*, 1988).



Le raseteur Luc Mézy au contact sur Furet de la manade Lafont. Nîmes, octobre 1986.

CONTACT, s. m.

Terme technique peu fréquent désignant le moment où le raseteur atteint le taureau pour tenter avec son crochet d'enlever un attribut.

«Il atteint la bête, ralentit sensiblement son allure et donne son coup de crochet. C'est le *contact*» (ANTOINE, 1968).

CONTRE-BARRIÈRE, s. f.

De l'espagnol *contrabarrera*. «Des deux cloisons de planches qui forment le corridor circulaire, on appelle *contrabarrera* celle où s'accoude le public et qui est surmontée de cordes horizontales» (ODUAGA-ZOLARDE, 1854). Deuxième enceinte de l'arène, derrière laquelle se tient le public, parfois encore en planches, mais le plus souvent remplacée par un mur* dans les arènes en dur. Aujourd'hui la contre-barrière est garnie ou surmontée de barres ou tubes*. Dans certaines arènes, il existe entre la barrière et le mur des gradins une barrière de hauteur intermédiaire protégeant un étroit couloir dans lequel peuvent se tenir debout des spectateurs.

«Le cocardier se reprint en amenant un coup de barrière formidable sur Benedetto ainsi qu'un second sur Soler qui fut coincé sur la *contre-barrière*» (*Le Provençal*, 1964).

CONTREPISTE, s. f.

«Espace situé entre la piste de l'arène et les gradins réservés aux spectateurs, donc entre la barrière et la contre-barrière. C'est dans la contrepiste que se réfugient les raseteurs poursuivis par le taureau. Dans la course libre, contrairement à la corrida, la contrepiste est ouverte au public. C'est là que se trouvent les passionnés qui n'ont pas peur de sensations fortes» (PELEN, 1987).

«Mohican (Lafont) sème la panique dans la *contrepiste* !» (*La Bovino*, 1988).

«Manu : [...] effectua des coups de barrière sur Durand, Arnaud, Ménargues, mais gâcha sa fin de course par des incursions en *contrepiste* (6 fois) où il fut difficile de le faire sortir» (*Le Provençal*, 1988).

Cf. *Callejon*, Couloir, En bas, Pourtour(s)

CORDO DE BIÒU, gr. nom. f.

Litt. : corde de taureau. Corde qui sert à immobiliser les taureaux dans le char* pendant le trajet entre la manade et les arènes, puis dans le bouvau ou toril, avant et après la course.

«Pour éviter que les taureaux ne se blessent entre eux, car ils sont énérvés surtout de se voir enfermés, on passe à chacun d'entre eux une corde (*cordo di biòu*) autour des cornes et on les attache à des anneaux fixés en haut des parois du bouvau ou aux madriers supérieurs» (NAUDOT, 1948).

CORNADA, CORNADE, s. f.

Coup de corne provoquant une blessure grave. Le terme espagnol, emprunté à la corrida, est peu employé dans la course provençale mais se trouve parfois sous la plume de certains auteurs ou journalistes de bouvine. Il peut désigner aussi bien la cause que l'effet, c'est-à-dire la blessure impliquée par le coup de corne.

«C'est par miracle que le raseteur Cartier échappa plusieurs fois à la *cornada*» (*Le Toril*, 1931).

«Certaines courses étaient marquées par des incidents notables. C'était [...] un poivrot téméraire qui, pour échapper à une *cornade* se jetait à plat ventre sous une charrette» (MABELLY, 1943).

«Vidocq, le taureau cocardier du manadier Henri Laurent, a saisi le raseteur Jacky Simeon et lui a infligé un coup de corne assassin. Une *cornada* semblable à celle qui envoya ad patres les toreros Manolete, Paquirri ou José Cubero Yoyo» (*Le Provençal*, 1989).

Cf. *Embana*, *Embanage*, Pointe, Prendre (se faire)

CORNU, s. m.

Terme de l'écrit correspondant à *banaru**, *bannu**, et désignant le taureau.

«Ravaillac s'octroya la coupe réservée au meilleur *cornu*» (*Camariguo*, 1989).

CORRIDA, s. f.

La corrida, appelée d'abord course* espagnole, qui s'est répandue en France au XIX^e siècle, a été et est encore aujourd'hui en concurrence directe avec la course* provençale. Le terme a d'abord servi à désigner toutes sortes de spectacles taurins.

«Mais Lunel aime s'amuser et la passion des Languedociens, celle dont ils s'enivrent, est sans contexte celle des *corridas* dites provençales» (BOYER, *Tour de France d'un compagnon du devoir*, Paris, 1975, souvenir datant de 1912).

On n'a pas toujours dissocié totalement les diverses manifestations tauromachiques entre lesquelles il y a eu des similitudes et des interférences (*corridas* sans mise à mort, capeas*, courses provençales et landaises...) et qui se sont partagé parfois le même public, donnant lieu à la même passion du taureau. La corrida a influencé formellement la course camarguaise, tandis qu'on s'est quelquefois essayé à présenter pour la mise à mort des taureaux de Camargue.

«Le dégagement des arènes romaines à Arles joint à la mode des "*corrida*" espagnoles à l'époque de l'impératrice Eugénie, introduisit dans ce jeu populaire les règles formalistes des cuadrilla d'Espagne, qui exigeait un type de taureau différent, lourd, auquel on substituait parfois le taureau de Camargue» (BENOÎT, 1949).

COSTUME, s. m.

Le terme a le même sens qu'en français mais renvoie dans le monde de la bouvine soit au costume d'Arlésienne*, soit à celui de gardian. Ce dernier a été codifié par Baroncelli* ; son port est parfois controversé.

Cf. Habiller (s')

«Cabanel *fait complet* au frontal et Bosc au garrot» (*L'Aficion*, 1928).

«Rey part, citant presque de face comme il le faisait toujours aux taureaux jeunes, et du premier coup il *réussit le complet*» (SALEM, 1965, l'action citée de Rey se situe en 1927 à Lunel).

COMPLET VESTON (FAIRE LE ≈), loc. verb.

En Languedoc : associer dans une course un grand cocardier et un grand raseteur. Expression orale.

«Avec Barraïé et Chomel, on *fait le complet veston*» (aficionado, Languedoc).

CONCLURE, v. intr.

Se dit pour un cocardier qui, poursuivant un raseteur, termine son action aux planches. C'est là une qualité qui peut être régulière chez un taureau, dont on dit alors qu'il "conclut bien". Le terme est d'emploi relativement récent.

«Il termina très fort une prestation marquée par des enfermées de classe, *conclues* cornes en avant derrière Ferrand et Cambier» (*La Bouvino*, 1987).

«Kouros hésita à *conclure* aux planches, se contentant de passer la corne en certaines occasions» (*La Bouvino*, 1987).

Cf. Finir, Terminer

CONCOURS D'ABRIVADO, gr. nom. m.

Succession d'*abrivado** dans lesquelles plusieurs manades sont mises en compétition. La meilleure est primée en fin de concours. Manifestation de création récente.

«*Concours d'abrivado* 88, une première à Teyran le 17 avril, club taurin Lou Biou» (*La Bouvino*, 1988).

CONCOURS [D'ÉTALONS, DE TAU], gr. nom. m.

Courses de taureaux entiers organisées depuis quelques années dans le but de sélectionner les reproducteurs les plus combattifs de différentes manades et d'améliorer la race Camargue. Les meilleurs taureaux sont primés.

«*Concours de tau* : les résultats» (titre de couverture, *La Bouvino*, 1987).

«Deux *concours d'étalons* complétaient le programme» (*La Bouvino*, 1988).

CONCOURS DE FERRADES, gr. nom. m.

Spectacle qui consiste à primer le cavalier qui exécute la plus belle ferrade* en piste.

CONCOURS DE MANADES, gr. nom. m.

Course dans laquelle plusieurs manades présentent un ou plusieurs cocardiens. A l'origine, la manade dont le ou les taureaux offraient la meilleure prestation était primée.

«Parmi les nombreuses courses données dans nos régions, il faut faire une mention particulière aux *concours de manades* attendus avec impatience et suivis avec grand intérêt par nos populations aficionados» (*L'Aficion*, 1928).

«Quand il y a une course où il y a plusieurs manades, des *concours de manades* par exemple, où il y a six taureaux qui courent, c'est des courses comptant pour le Trophée des As avec des taureaux primés, des taureaux de valeur, avec de la poix on leur met la devise sur le dos» (gardian amateur, Alpilles).

Dans l'usage actuel, l'appellation "concours de manades" signifie seulement que plusieurs manades participent à une même course, sans qu'il y ait véritablement compétition entre elles, malgré le maintien du terme concours ; elle s'oppose en cela aux termes "course* de" (avec spécification de la manade), royale* ou super-

royale*, qui indiquent qu'une seule et même manade fournit tous les taureaux de la course.

CONDUCTEUR, s. m.

Nom anciennement donné aux cavaliers – gardians ou manadiers – qui conduisaient les taureaux à pied du pâturage au lieu de la manifestation. Le terme s'employait surtout au XIX^e siècle.

«C'est singulier, Maître Arlatan, tous les *conducteurs* de manades que je rencontre portent sur le front, sur les joues, quelques traces de coups de cornes : et vous rien ?» (DAUDET, 1897).

«Vers une heure du matin, il est réveillé par les *conducteurs* à cheval qui amènent les taureaux pour la ferrade du lendemain» (NAUDOT, 1948).

CONDUIRE, v. tr.

Opération qui consistait à déplacer les taureaux choisis pour une course ou une ferrade-spectacle depuis leur pâturage jusqu'au lieu de la manifestation.

«C'est aux trois cavaliers de tête qu'incombe le soin de *conduire* cette course et nous voyons l'attention qu'ils apportent à cette besogne peu commode» (DE FLANDREYSY et BOUZANQUET, 1925).

Le terme *conduire* s'est particulièrement appliqué à la conduite* à pied. Actuellement on dit plutôt mener* une course, étant entendu que celle-ci, sauf spécification, est menée en char* (cf. mener* à pied).

CONDUITE, s. f.

Action de conduire* les taureaux à pied du pâturage ou pays* au plan* ou à l'arène. C'est la phase qui précède l'abrivade.

«Et vraiment, Sangar n'avait pas peur : le triage, la *conduite*, l'abrivade, la folle et rude abrivade, la course dans le plan [...], il savait bien que c'était sa raison d'être à lui, taureau, que d'y jouer le principal rôle» (SAMAT, 1923).

«La *conduite* des taureaux libres par les gardians à cheval a lieu encore dans de nombreuses localités du Bas-Languedoc, à l'occasion des fêtes votives mais, en Provence, elle ne se pratique couramment qu'aux Saintes-Maries-de-la-Mer, au cœur de la terre gardiane» (D'ARBAUD, 1939).

CONFRÉRIE DES GARDIANS, [= et, ou DE SAINT GEORGES], n. pr.

Société fondée en 1512, qui regroupait les "pastors* nourriguiers" ou gardians et dont la fête se célébrait initialement pour la Saint-Georges. Elle regroupe aujourd'hui des gardians professionnels et amateurs de Provence et du Languedoc. Depuis 1911, la Confrérie est érigée en Société de Secours Mutuel.

«Fondée sous l'impression des menaces de guerre et d'un recensement qui visait tous les hommes en état de porter les armes, la *Confrérie des Gardians* s'est perpétuée jusqu'à nous avec des allures guerrières : ses fêtes et ses jeux ont encore un peu cet aspect» (NAUDOT, 1948).

«La fête de la *Confrérie des Gardians* est depuis quelques années arrêtée au 1^{er} mai, à Arles, avec messe en provençal le matin et jeu de gardians l'après-midi. Représente la pureté et l'antiquité du monde gardian. Contestée par certains comme lieu de pouvoir des notables du milieu» (PELEN, 1987).

Souvent dénommée Antique Confrérie des Gardians.

Cf. Saint Georges

CONSENTIR [LE TAUREAU], v. tr.

Action – voire attitude – du raseteur qui s'engage dans le terrain* du taureau, va dans son sens et lui permet ainsi de l'accompagner*, de s'exprimer*. Attitude positive du point de vue tau-



Le cocardier Vidocq, de la manade Laurent, inflige une terrible *cornade* au raseteur Jacky Siméon. Celui-ci ne dut d'être sauf qu'à la promptitude des soins chirurgicaux. Arles, Cocarde d'Or, juillet 1989.

COUCARDIÉ(ERO), s. ou adj., voir **COCARDIER**, **COCARDIÈRE**

COULEURS, s. m. pl.

Un assortiment de couleurs (deux ou trois) constitue la devise* d'une manade. On dit d'un taureau qu'il "défend ses couleurs", "fait briller* ses couleurs", qu'il court* sous telles couleurs. Cf. Devise, Manade

COULOIR, s. m.

Synonyme de contrepiste*.

«Dans sa première course, notre ternen, lui ne se laissa pas leurrer et Brésilhon [sauteur de la course landaise] n'avait pas encore touché le sol, que Lou Paré se retourna vivement, obligeant son adversaire à fuir jusqu'au *couloir*» (SALEM, 1965). «Très décidé, il réussit six beaux coups de barrière et saute trois fois après le jeune raseteur Arnaud qu'il bouscule sévèrement dans le *couloir*» (*Camargue*, 1990).

COUP DE BARRICADE, gr. nom. m.

Expression remplacée aujourd'hui par coup* de barrière. Même sens. «Sa mère était cette Marseillaise dont les affiches vantaient les *coups de barricade*» (AUBANEL, 1982).

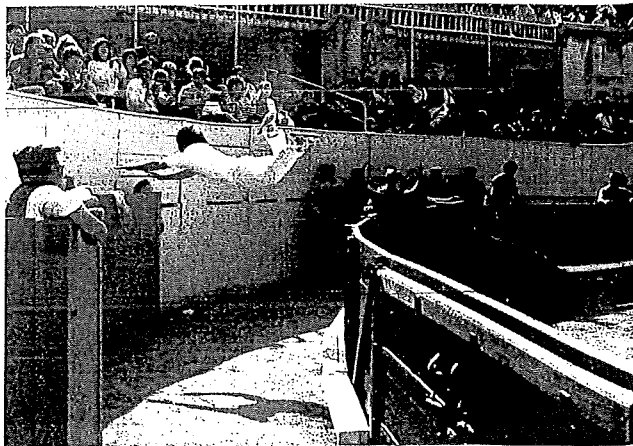
COUP DE BARRIÈRE, gr. nom. m.

Engagement brutal du taureau, dans sa course après l'homme,

contre ou au-delà de la barrière* : «Si le cocardier emporté par son élan, par sa vitesse, par sa méchanceté, par son ardeur à la poursuite de son adversaire, engage la tête ou le poitrail au-dessus des bois*, cette action se nommera "Le coup de barrière"» (ANTOINE, 1968).

«Le coup de barrière c'est la phase la plus spectaculaire qui soulève les grandes ovations. Apothéose accompagnée de musique par le grand air de Bizet : l'ouverture de "Carmen"» (ANTOINE, 1968).

«Nous avons pu y voir ce coup de barrière magnifique qu'il [le taureau] effectue sur Christian Chomel. Et ce à la suite d'une reprise serrée venant sur un raset non moins serré. Une action



Christian Chomel s'envole au-dessus du *couloir*. Arles, avril 1988.

comme l'on en voit rarement et qu'il faut souligner car elle rend toute sa valeur au *coup de barrière* en général» (*La Bouvino*, 1981).

Cf. Coup de barricade, Coup aux planches, Engagement

COUP AUX PLANCHES, gr. nom.

Même sens que coup* de barrière. Peu usité.

«Il attire l'attention des afeciouna à Sommières où il réalise maints magnifiques *coups aux planches*» (*Camargue*, 1990).

COUP DE REVERS, gr. nom. m.

Coup de cornes que donne le taureau lors d'un raset, envoyant la tête de côté pour atteindre l'homme.

«Le taureau se retourne vite [...] et l'homme ne doit son salut qu'à ses jambes s'il veut éviter la corne ou parfois le coup de tête de côté, une corne plus haute que l'autre que l'on appelle le "*coup de revers*" en taumachie» (D'ELLY, 1938).

«Castor se battit avec sa hargne mais visiblement il ne possède plus les moyens physiques indispensables pour soutenir une lutte acharnée et sa seule véritable arme aujourd'hui fut un *coup de revers* effrayant qui lui permit de défendre ses ficelles» (*La Bouvino*, 1988).

COUPE [DE LA COCARDE], gr. nom. f.

«La *coupe de la cocarde**, c'est la coupe de la petite ficelle de lin au centre de laquelle la cocarde – un petit morceau de ruban rouge – a été nouée. La ficelle coupée, la cocarde reste accrochée à l'un des deux bouts sur le frontal du taureau. Il faut alors la "*lever**"» (DURAND, 1980).

«Blessé à deux reprises, il se retrouve avec le crochet en main une dernière fois à Lunel le 14 novembre et fait son dernier attribut, la *coupe de la cocarde*» (*Camargue*, 1987).

COUPE DU FRONTAL, gr. nom. m., voir FRONTAL

COUPER [LA COCARDE], v. intr. ou loc. verb.

Action du raseteur qui coupe la ficelle sur laquelle est nouée la cocarde*. Il faut ensuite lever* la cocarde, l'attribut lui-même. Dans la première moitié du siècle, et jusque dans les années 1960, les comptes rendus de courses précisaient toujours qui "*coupaient*" et qui "*enlevaient**".

«Garonne *coupe*, la cocarde tombe»

«Paulet *coupe* et Garonne enlève»

«Cabanel *coupe*, Bosc enlève» (*L'Aficion*, 1928).

«Jules *coupe* la cocarde à 13 ; Régidor l'enlève à 15» (*Le Provençal*, 1965).

COUPER [LE RASET], loc. verb.

Action qui consiste, lorsqu'un raseteur est en position dangereuse, à détourner l'attention du taureau par un raset en sens inverse. On dit aussi, lorsqu'un tourneur ou un raseteur, préparant ou débutant un raset, détourne l'attention du taureau d'un raseteur qui s'était déjà élancé vers lui, qu'il lui *coupe le raset*. De cette deuxième acception, les loc. verb. "*couper le taureau*", "*lever le raset*", "*lever le taureau*", "*prendre le raset*" sont synonymes. Enfin on dit du taureau à propos d'un raseteur qu'il lui *coupe le raset* lorsqu'il l'oblige* à rompre.

Cf. Quite

COUPER [LE TAUREAU], loc. verb.

Cf. Couper le raset

COUPER [LE TERRAIN], v. intr. ou loc. verb.

Action du taureau qui anticipe* le raset. C'est la concrétisation de l'anticipation. Terme très vivant.

«Ne refusant jamais la provocation même lointaine, poursuivant l'homme jusqu'aux planches franchement et sans *couper le terrain* et là, cherchant à l'atteindre même au-delà de la barricade» (*Toros*, 1924).

«Lebraou : rapide, *coupant le terrain*, ce taureau réalisa de nombreuses poursuites et enfermées» (*Le Provençal*, 1964).

Dans le même sens, "*couper*" s'emploie aussi absolument en parlant du taureau :

«Tè aujourd'hui il a *coupé* un peu plus que d'habitude...» (baile-gardian, Camargue).

COUPO SANTO, n. pr.

Traduction littérale : coupe sainte. Titre d'un chant provençal célèbre, écrit par F. Mistral, évoquant l'événement symbolique de la remise d'une coupe par les Catalans aux poètes provençaux en 1867. Jouée dans les manifestations taurines et notamment en clôture des grandes courses, le public étant debout, elle reste considérée par beaucoup comme l'hymne de la Provence ou du Midi traditionnels tels qu'ils se perpétuent en particulier à travers la course camarguaise.

«La *Coupo Santo* [...] c'est un petit peu le ralliement, la Marseillaise des Provençaux si tu veux, enfin des aficionados» (aficionado, Provence).

COUREUR, COURREIRE, s. m.

Termes anciens pour désigner un taureau qui se produit dans les courses libres. Usage de l'écrit dont il est difficile d'évaluer quelle fut la vitalité dans l'oral, en provençal comme en français.

«La muselade allait commencer, lorsque j'ai entendu le cri du douanier et j'ai lancé ma cavale dans cette direction, pensant bien qu'un *coureur* (taureau qui a déjà servi aux courses) s'était jeté dans la pinède» (FIGUIER, 1862).

«Ensen vers l'estable

Parton come un diable

E pareis subran

Un nouvèu *courreire*» (*L'Aidli*, 1893).

(Ensemble vers le toril - Ils partent comme un diable - Et paraît soudain - Un nouveau coureur).

Cf. Cocardier

COURIR, v. intr.

Pour un raseteur ou un taureau : participer à une course* libre. Très employé. On a dit autrefois, pour les amateurs comme pour les raseteurs : courir les biòu.

«En 1989, Galant a 6 ans. Il *court* pour la première fois de l'année le 16 avril, aux arènes des Saintes-Maries-de-la-Mer en un concours de manades Guilhaume-Margé» (*Camargue*, 1990).

Pour les taureaux existe le synonyme sortir*, qui ne s'emploie pas pour les hommes.

COURIR (FAIRE ≈), v. tr. ou loc. verb.

Le verbe courir était employé transitivement sous l'Ancien Régime avec le sens de «poursuivre à la course» (Littré, 1960) et s'appliquait le plus souvent à un animal (courir un lièvre, un cerf...), mais aussi éventuellement à une personne. S'agissant des taureaux, il pouvait avoir un sens plus large, s'appliquant à certaines activités ludiques pratiquées avec l'animal hors de la seule poursuite. Cette construction, archaïque en fr. général, s'est maintenue en fr. régional, probablement par analogie avec l'équivalent occitan *courseja**. Faire courir est la traduction littérale du prov. *faire courre*. «Faire courre li biòu : donner une course de taureaux, qui consiste à pourchasser un de ces animaux dans une arène close et à lui enlever à la course un nœud de rubans attaché à ses cornes» (TDF). Terme encore très usité.

«Ils *font courir* assez souvent à Mourières. C'est pas pareil que quand ils *font courir* aux Saintes, à St-Gilles ou à Vauvert» (aficionado, Provence).

COURIR LES VACHES, loc. verb.

Terme de la taumachie villageoise : raser les vaches ou vachettes en amateur*.

COURSE, s. f.

Terme générique pouvant désigner aujourd'hui toute forme de spectacles taurins d'origine non ibérique, à l'exception des ferrades et des divertissements comiques. Le terme autrefois s'appliquait également à la corrida avec ou sans mise à mort (*capea*, quadrille...), aux courses landaises et même aux ferrades.

«Il n'y a qu'une *course*, drame dont les actes peuvent être représentés mais dont le couronnement ne peut être que le sacrifice, la mort. La *course* commence à la ferrade ou à la tienta, s'épanouit dans la souplesse et l'agilité merveilleuses de nos raseurs, dans l'écart des Landais, dans la joliesse des capeas et finit dans la muleta et par l'épée du matador, le génie sacrificateur des bas-reliefs mythriaques» (*L'aficion*, 1928).

Pour la commodité de la lecture, on a décrit séparément ci-après les différentes sortes de courses. Le terme désigne également, de façon spécifique, la participation ou prestation d'un taureau ou d'un homme à une course camarguaise. On peut dire, de l'un comme de l'autre, qu'il a fait «une très belle *course*», qu'il a effectué dans la saison tel nombre de courses... Dans cette acception le terme est synonyme, mais relativement au taureau uniquement, de sortie*.

COURSE D'AMATEURS ou POUR AMATEURS, gr. nom. m.
Cf. Course de vachettes

COURSE DE BIÒU, gr. nom. f., voir *CURSO DE BIÒU*

COURSE CAMARGUAISE, gr. nom. f.

Appellation officielle de la course* libre, course* à la cocarde, depuis la création en 1975 de la F.F.C.C.*, qui a permis de la reconnaître comme un spectacle sportif sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

«Autrefois simple divertissement, entièrement libre, la *course camarguaise* possède aujourd'hui un règlement strict, sa fédération, ses professionnels dont les diverses composantes, des raseurs aux manadiers en passant par les clubs taurins, sont quasiment syndiquées» (*Camariguo*, 1985).

«C'est la *course camarguaise*, la course provençale, la course à la cocarde. Ça dépend, il y a plusieurs appellations» (manadier, Crau).

Le terme reste très concurrencé dans l'oral par l'appellation course* libre.

COURSE A LA (DE) COCARDE, *CURSO DE COCARDQ*, gr. nom. f.

Manifestation taumachique propre au Midi de la France (basse Provence et Languedoc oriental) dans laquelle des raseurs* équipés d'un crochet* tentent d'enlever des attributs* placés sur le frontal et les cornes d'un taureau ou d'une vache. Ces courses ont subi une évolution au fil des années et ont été désignées de diverses manières selon les époques : course* de taureaux, course* provençale, course* libre, course* camarguaise, etc., autant de vocables qui éclairent tel ou tel de leurs aspects (cf. ces termes). A noter que course à la cocarde et course de cocarde(s) ont un sens rigoureusement identique et sont employés indifféremment dans l'écrit comme dans l'oral. Le premier terme tend toutefois nettement à supplanter le second.

«A Lunèu, li biòu de M. Dijòu dòu Pichot Badoun an fa flòri dins dos *curso de concardo*» (*L'Aiòli*, 1894).

(A Lunel, les taureaux de M. Dijol du Petit Badon ont brillé dans deux courses de cocarde).

«Les courses de taureaux provençales, les *courses à la cocarde* ont acquis depuis la guerre une nouvelle importance» (D'ARBAUD, 1939).

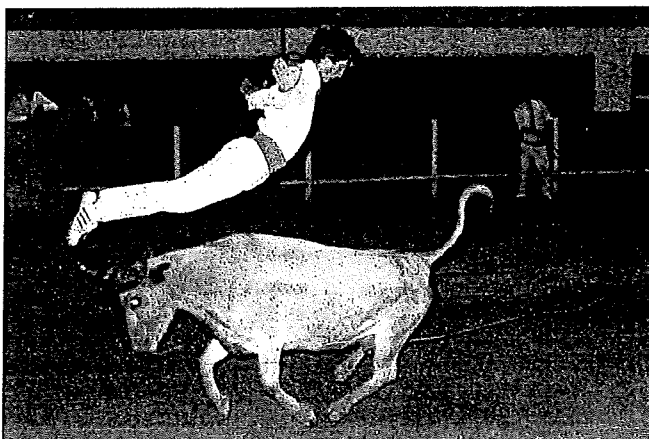
COURSE ESPAGNOLE, *CURSO A L'ESPAGNOLO*, gr. nom. f.

Nom donné depuis le siècle dernier et jusqu'à l'époque actuelle à la corrida avec mise à mort, par opposition à la course provençale. Aujourd'hui cependant le terme «corrida» est beaucoup plus fréquent dans l'écrit comme dans l'oral.

«Desempièi quauque tems se parlavo forço d'uno campagno entamenado per quauqi parisien contro li *curso* de biòu a *l'espagnolo*» (*L'Aiòli*, 1894).

(Depuis quelques temps on parlait beaucoup d'une campagne entamée par quelques parisiens contre les courses de taureaux à l'espagnole).

«Toutes ces *courses espagnoles*, du reste, lui ne les aimait pas beaucoup. C'était une pitié après tout, quand il faut des années pour faire une brave bête, de la voir massacrer en quelques minutes par tous ces tondeurs de chiens» (D'ARBAUD, 1926).



Course landaise nocturne : le saut de l'ange. Mourières, juin 1985.

COURSE LANDAISE, gr. nom. f.

«Forme de taumachie propre à l'Aquitaine. [...] Ces courses de vaches se donnent de mars au 15 octobre, dans les départements des Landes, du Gers et une partie de ceux des Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Lot-et-Garonne» (PEPELIN, 1970). Les principaux protagonistes de la course landaise sont l'écarteur* et le sauteur.

«Pour nous, la *course landaise* est un élément de notre culture gasconne, c'est le seul vestige de notre folklore, nous devons le préserver» (*La Bouvino*, 1988).

COURSE LIBRE, gr. nom. f.

Nom donné à la course* à la cocarde lorsque celle-ci était ouverte à tous les amateurs*. Cette appellation a encore largement cours aujourd'hui.

«Une nouvelle compétition, également bien nommée *course libre*, car dans un premier temps, quiconque âgé de plus de seize ans qui en avait le courage, pouvait descendre en piste et tenter d'enlever l'unique attribut fixé au frontal : la cocarde.

Cela à proprement parler, c'est la *course libre*, celle où tout est permis, où l'imagination populaire se donne libre cours» (D'ELLY, 1938).

Aujourd'hui le terme apparaît impropre à cause de la stricte réglementation qui régit la course.

«C'est improprement qu'on la désigne couramment sous le nom de *course libre*, car elle ne fut libre qu'autrefois, où elle constituait le divertissement des valets et des fermiers, dans les "mas" de taureaux» (D'ELLY, 1938).

COURSE AU MANNEQUIN, gr. nom. f.

Jeu ancien qui consistait à présenter des mannequins de bois, paille ou autres matériaux au taureau et de s'enfuir en laissant le taureau s'acharner sur eux. Ce type de divertissement a cessé vers la fin du siècle dernier.

«La foule de Fréron riait de plus belle : c'est qu'on venait d'installer dans l'arène des *mannequins* représentant tous les députés d'Arles depuis le 9 Thermidor en des poses ridicules et que deux taureaux, lâchés à la fois, encornaient ou piétinaient avec mépris» (JOUVEAU, in *Le Feu*, n° 11, 1922).

«Lors de fêtes ou de cérémonies publiques, l'on donnait sur une place barrée et entourée d'installations de fortune des courses libres, des courses de cocardes ou "*au mannequin*", parfois une ferrade» (CHOBAUD, 1924).

COURSE DE NUIT, gr. nom. f.

Nom donné à toutes les manifestations taurines qui ont lieu la nuit à l'exception des jeux de gardians et des courses camarguaises. Désigne aussi bien les courses de vachettes que les charlotades et les taureaux-piscine.

«La direction avait été bien inspirée en organisant dimanche une *course de nuit*» (*Midi-Taurin*, 1925).

«*Course de nuit* du Comité des Fêtes aux arènes de Beaucaire animée par les Forcados d'Al Cochete du Bar Taurin et les Chicos du Bar des Halles... Du rire» (*La Bouvino*, 1988).

COURSE DE PROMOTION, gr. nom. f.

Type de course créée en 1977 par la F.F.C.C.* à l'intention des raseteurs stagiaires qui y affrontent des taureaux jeunes (quatre à cinq ans), non "baptisés", mais présentés à corne nue (non emboulée*). Ces courses, dont l'appellation a été modifiée en course* de protection, servent de lieu d'entraînement et de banc d'essai pour les jeunes raseteurs et jeunes taureaux.

COURSE DE PROTECTION, gr. nom. f.

Nom donné autour de 1980 aux anciennes courses* de promotion.

«Il [...] va poursuivre dans cette voie avec ses copains jusqu'à son inscription sur la liste des raseteurs stagiaires des *courses de protection* où, dès 1985, à 18 ans, il va affronter des taureaux cornes nues» (*Camargue*, 1990).

COURSE PROVENÇALE, CORSO PROVENÇALO, gr. nom. f.

Le terme était synonyme de course* libre ou course* à la cocarde jusqu'à la reconnaissance officielle de ce spectacle comme sport en 1975, sous l'appellation de course* camarguaise. Il s'opposait ainsi à la course* espagnole.

«Mais la *course* dite précisément *provençale* n'est qu'une lutte loyale, sans armes, entre la bête et l'homme. La course espagnole exige les piques, les banderilles, l'épée» (D'ARBAUD, 1926).

«La *course provençale*, dite course libre ou de cocardes, est en honneur dans tout le Midi taurin [...]» (D'ELLY, 1938).

«On va aux *courses* de taureaux *provençales*, qui est quelque

chose de particulier puisque la *course provençale* c'est un jeu, c'est une lutte entre le taureau et l'homme» (aficionado, Provence).

COURSE DE QUADRILLE, gr. nom. f., voir QUADRILLE

COURSE ROYALE, gr. nom. f., voir ROYALE

COURSE DE(S) RUE(S), gr. nom. f.

Lâcher libre de taureaux, plus connu sous le nom d'*encierro**. «Ne pas confondre "*bandido*" et "*abrivado*" avec la "*course des rîes*" qui est une prestation de taureaux emboulés* (trois ou quatre), dans un quartier de la ville, cette fois sans cavalier, sur une place d'église ou de mairie et rues adjacentes que l'on a au préalable barricadées afin que toute la population puisse jouer au grand jeu des braves et des peureux» (ANTOINE, 1968).

COURSE DE TAUREAUX, gr. nom.

Terme générique qui tend à être remplacé par des termes plus spécifiques (course libre, camarguaise, etc.) et qui désignait soit les formes provençale et espagnole de la tauromachie, soit plus particulièrement les courses provençales, les courses espagnoles étant alors dénommées combats* de taureaux.

Cf. Taureau de course

COURSE DE VACHES, gr. nom. f.

Dans la tauromachie villageoise, le gr. nom. est synonyme, absolument, de courses* de vachettes. Dans la tauromachie de spectacle, la *course de vaches* s'oppose aux courses de *bidu* ou de taureaux, en ce qu'elle met en présence des cocardières* ou de taureaux, en ce qu'elle met en présence des cocardières* uniquement. Le terme cocardières spécifie d'ailleurs aujourd'hui régulièrement, sur les programmes et les affiches, l'appellation *courses de vaches* en : "courses de vaches cocardières". Certains raseteurs sont plus particulièrement spécialistes de ces courses.

«La Royale des cocardières d'Y. Janin ne trouva face à elle que le trio J.-L. Cano, L. Jeanjean, A. Guet, ces trois spécialistes des *courses de vaches*» (*La Bouvino*, 1988).

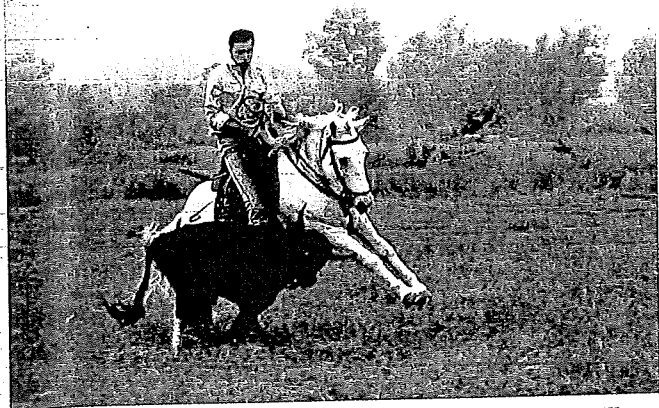
Par opposition aux courses de vachettes, les courses de vaches se déroulent à cornes nues, comme pour les taureaux, et avec un système similaire de primes.

«Soucieux des intérêts du pays de l'aficion, un groupe d'aficionados aidés de la population et du Club Taurin prend l'initiative de nous organiser pour le dimanche 19 juillet une *course de vaches* avec cocardes fortement primées» (*Le Torero*, 1908).

COURSE DE VACHETTES, gr. nom. f.

Course pour les jeunes et les amateurs* dans laquelle on ne fait intervenir que de jeunes femelles peu dangereuses, légères (contrairement aux vaches cocardières*) et emboulées* ou gainées de cuir. Prélude à la course libre avec les taureaux beaucoup plus dangereux, les courses de vachettes contribuent à faire naître chez les jeunes qui les pratiquent la *fê* di bidu* et la passion de la course. On les appelle aussi "course d'amateurs". Avant ou après l'entracte s'y ajoute généralement le lâcher d'un petit veau pour les enfants. En Languedoc et en Provence ces courses se déroulent le plus souvent dans le cadre des fêtes* votives, notamment le jour de l'aïoli, ou dans les fêtes de clubs taurins. Lorsqu'elles ont lieu à l'intérieur des manades, c'est généralement après la ferrade, dans l'après-midi. Les courses de vachettes sont des spectacles taurins camarguais, ceux qui s'exportent le plus aisément hors du périmètre traditionnel de la bouvine.

Cf. *Curso {de bidu}*



Un jeune gardien de la manade Gillet *courseje* un anouble. Aureille, octobre 1986.

COURSEJA, COURSEJER, v. tr.

«Pöürchasser, poursuivre, presser vivement» (TDF). Action de poursuivre un taureau lorsqu'on veut l'isoler de la manade pour une course ou pour une ferrade. Cette poursuite se fait à cheval.

«Deux gardians à cheval, trident en main [...], se fauflent entre les bêtes et font sortir l'anouble choisi, le poussant de l'aste [...] en dehors du rassemblement, puis une fois sorti, ils le poursuivent (*coursejon*) brusquement au grand galop pour le séparer de ses congénères» (NAUDOT, 1948).

Cf. Courir (faire ≈), Courser

COURSER, v. tr.

Cf. *courseja**, *coursejer**. Même sens. Le terme peut s'appliquer aussi, pour les amateurs, à l'action de poursuivre les animaux lâchés dans une encierro*.

CURSO D'AMATEUR ou CORSO DIS AMATEUR, gr. nom. m.

Litt. course d'amateurs. A la fin du siècle dernier, on entendait par *curso d'amateur* ou *dis amateur* la course à la cocarde par opposition aux courses de quadrilles ou courses espagnoles.

«Ço que i'a de bèu es que, pendèn la *curso dis amateur* [...] un afeciouna rasetaire arlaten [...]» (L'Aïdli, 1891).

(Ce qu'il y a de bien c'est que, pendant la course des amateurs [...] un afeciouna raseteur arlésien [...]).

«Cinq *curso d'amateur* émé coucardo» (L'Aïdli, 1892).

(Cinq courses d'amateurs avec cocarde).

CURSO (DE BIÒU), s. ou gr. nom. m.

Compétition taurine organisée autrefois dans un plan* de ville ou de village, aujourd'hui dans des arènes, et qui consiste pour des raseteurs amateurs ou professionnels à enlever les attributs fixés sur le frontal et les cornes des taureaux. On entend plus souvent aujourd'hui une formation régionalisée sous la forme "course de *biòu*", alliant le français "course" au provençal "*biòu*", plus porteur d'identité que son équivalent "taureaux".

«Le provençal *curso de biòu* ne se traduit jamais en français "course de bœufs" mais par "course de taureaux"» (BONNET, 1985-1989).

Cf. Course libre, Course provençale, Course de vachettes

CURSO DE MORT, gr. nom. f.

Litt. course de mort : autre nom donné en dialecte à la corrida au XIX^e siècle.

«Vogon faire passa dins tout lou Nord uno peticioun demandant l'abolicioun di *curso de mort* dins lou Miejour» (L'Aïdli, 1894).

(Ils veulent faire passer dans tout le Nord une pétition demandant l'abolition des courses de mort dans le Midi).

COURT (ÊTRE ≈), loc. verb.

Se dit du raseteur rejoint ou presque par le taureau avant les planches* ou juste au moment de les sauter.

«Il arrivait que l'homme, surpris par la soudaineté de la riposte, ou ayant son terrain coupé, soit "*court*", c'est-à-dire arrivait à la barrière juste en même temps que le taureau» (D'ELLY, 1938).

COW-BOY, s. m.

En Amérique, c'est le gardien de vaches. Personnage dont l'image a été mise à la mode en Camargue à partir des années 1910 par le cinéaste et acteur Joë Hamman et auquel s'identifiaient volontiers certains gardians amateurs. L'image du cow-boy a particulièrement été reprise par Baranger et figure en titre ou sous-titre de certains de ses ouvrages.

«L'image du *cow-boy*, cet aventurier pittoresque de l'Ouest américain imbu de liberté, de grands espaces, assisté de son fidèle compagnon le cheval, reste inculquée dans l'esprit de tout homme» (BARANGER, 1975).

Aujourd'hui le terme est utilisé dans un sens régional pour se moquer des gardians amateurs et a donc pris une connotation dépréciative.

«Il faudra des *cow-boys* quand on triera. Pour trier une course, pour traiter les bêtes, uniquement parce qu'il n'y a plus de vrais gardians, ça n'existe plus» (manadier, Camargue).

CRAU, n. pr.

Région voisine de la Camargue, située à l'est du Rhône, limitée à l'ouest par l'étang de Berre, au sud par la mer et au nord par les Alpilles. Reliée au monde de la bouvine par les manades qui y étaient implantées, d'abord sur les marécages de Fos-sur-Mer et les rives du Rhône, puis ailleurs en Crau sèche. La Crau reste le symbole de l'élevage du croisé espagnol et des grands troupeaux, ainsi que d'une tauromachie à cheval qui connut ses heures de gloire. Cf. *caballero** (en plaza).

«Une rivalité certaine mais courtoise a opposé les gardians de Crau à ceux de la Camargue et du Bas-Languedoc. Ils n'accomplissaient pas le même travail. A mon époque les manades de la Crau étaient surtout composées de taureaux croisés espagnols. [...] Et puis, ces manadiers de Crau produisaient en course libre des *biòus* renommés» (DURAND, 1980).

Le terme *crau* s'emploie aussi, et notamment en Crau, comme nom commun pour désigner une lande couverte de cailloux.

CRIMINEL, adj. m.

Terme fréquent, assez journalistique, pour qualifier un taureau qui, poursuivant l'homme à la barrière, cherche ostensiblement à l'encorner.

«Medeen : [...] après quelques passages à vide récidiva et devint "*criminel*", avec de très beaux engagements après tous les hommes» (Le Provençal, 1988).

On rencontre quelquefois l'adverbe correspondant.

«Le cocardier [...] terminant *criminellement* ses poursuites aux planches» (L'Estrambord, 1981).

Cf. Méchanceté

CROCHET, CROUCHET, s. m.

Griffe dont se sert le raseteur pour enlever les attributs* que



Crochet du raseteur Gérard Barbeyrac, Mouriès, février 1984.

porte le taureau dans la course camarguaise. Utilisé pour la première fois en 1895 par le raseteur Léon Héraud – surnommé “Lou Pissarel” –, c’était alors un simple croc de boucher. Le crochet de raseteur a connu des formes variées et a fait l’objet de nombreuses polémiques avant d’être strictement réglementé.

«Le *crochet* fut d’abord à une seule branche de la longueur et de la forme d’un doigt légèrement replié, tel celui dont se servait Pissarel. Bientôt une deuxième branche surgit, puis une troisième et l’on voit aujourd’hui des *crochets* qui sont de véritables râtaux [...]. On ne saurait trop lutter contre l’usage de pareils instruments : des mesures sévères devraient être prises pour en interdire l’emploi» (*L’Afcion*, 1928).

Depuis quelques années les jeunes filles portent au cou des bijoux en forme de crochets. Quelquefois, notamment dans la littérature journalistique, le terme *crochets*, au pluriel, désigne les raseteurs.

«Les huit taureaux tinrent le quart d’heure et pour cause : les *crochets* n’étaient pas très incisifs» (*Le Provençal*, 1988).

Cf. As du crochet, Crocheter, Crocheteur, Peigne

CROCHETER, v. tr.

Le verbe, qui s’employait au début du siècle pour désigner l’enlèvement des attributs* par le raseteur armé d’un crochet*, s’emploie aussi désormais pour désigner l’action du taureau qui de sa corne accroche, et éventuellement déchire les vêtements de l’homme. Cf. déshabiller*.

«Saint-Genies d’Yves Janin *crochète* Granier à son arrivée à la barrière à Gallargues, le 12.11.78» (POPOVITCH, 1986).

«Une enfermée d’une exceptionnelle intensité avec cette action de Bagna sur Cambier à Saint-Gilles, le cocardier a *crocheté* le pantalon du raseteur» (*La Bouvino*, 1984).

Crocheter s’emploie aussi à propos du raseteur qui, dans le raset, après avoir tenté d’enlever l’attribut, modifie sa trajectoire afin de s’éloigner du taureau. C’est : “crocheter la sortie” (du raset). Une modification excessive de cette trajectoire peut l’amener à casser* le taureau.

CROCHETEUR, s. m.

Nom donné au raseteur armé d’un crochet* par opposition à celui qui n’en avait pas, en particulier à l’époque des garrots*. Le terme n’est plus très souvent employé aujourd’hui, mais on le rencontre encore dans le style journalistique.

«Nous nous plaisons à signaler la très belle saison de Margailhan jusque là spécialiste du garrot, qui s’est maintenant affirmé très bon *crocheteur*. La cocarde du Clairon resta souvent dans son crochet» (*Le Toril*, 1931).

«Il semblerait que cette pratique de la roulette a continué dans certaines pistes après 1918, puisque le grand *crocheteur* Julien Rey nous disait lui-même en avoir été victime à ses débuts» (*Camarguo*, 1976).

«Neuf *crocheteurs* et quatre tourneurs travaillèrent cette course, avec mention pour T. Ferrand et J.-C. Isouard» (*La Bouvino*, 1988).

CROISÉ ESPAGNOL, adj. ou s. m.

Race obtenue par croisement de taureaux camargues avec ceux de race ibérique. Ces croisements, principalement effectués dans le dernier tiers du XIX^e siècle pour accroître l’agressivité des taureaux, sont appréciés de diverses façons : certains y voient la source d’une amélioration, d’autres d’une dégénérescence des qualités des cocardiers. «L’idée première et le mérite de sa création en reviennent à Joseph Yonnet* et à ses deux fils Christophe et Valentin, en 1869» (NAUDOT, 1948). Le vœu et le travail du Marquis de Baroncelli* furent au contraire de revenir au pur Camargue.

CROIX DE CAMARGUE, gr. nom. f.

«La croix de Camargue est formée de trois tridents, d’un cœur et d’une ancre entrelacés. Symbolisant d’abord la Camargue, elle a tendance à s’étendre au monde de la bouvine. On en trouve sur des stèles, sur les façades des maisons. Les femmes et les jeunes filles, quelquefois les hommes, la portent en pendentif» (PELEN, 1987). Hors de la Camargue proprement dite, la croix de Camargue affiche le partage de la *fe* di biou*.

Cf. Croix gardiane

CROIX GARDIANE, gr. nom. f.

Autre nom de la croix* de Camargue.

«La *croix gardiane*, exposée pour la première fois en juillet 1926 aux Saintes. Elle a été créée dans l’atelier de Joseph Barbanson d’après un dessin de Paul Hermann. On y retrouve évoquées les trois “vertus” théologiques extraites de l’hymne à la charité dans la lettre de l’apôtre Paul aux Corinthiens : la foi avec la croix, l’espérance avec l’ancre, la charité avec le cœur. Les trois pointes prolongeant les bras de la croix évoquent le trident des gardians au milieu de leurs taureaux. Les pêcheurs la reconnaissent également comme leur à cause de l’ancre» (POPOVITCH, 1986).

CUADRILLA, s. f.

Jusque vers le premier quart de ce siècle, course à l’espagnole dans laquelle interviennent successivement divers toreros avec des rôles différents (cf. quadrille).

«Lou Parè vendit chèrement ses cocardes, après avoir bagarré en capea et courses de *cuadrillas*. Dans ces spectacles, on commençait par sauter les taureaux, puis on les travaillait à la cape, ensuite on les bandérillait pour enfin leur placer le simulacre» (SALEM, 1965).

A la même époque la *cuadrilla* désignait aussi la troupe des toreros évoluant dans ce type de course.

«Notre croisé espagnol [Lou Parè, dans les premières années du siècle] fut conduit aux arènes de Béziers où il devait débiter devant la *cuadrilla* Pouly» (SALEM, 1965).

Cette seconde acception rejoint celle donnée au terme dans la corrida proprement dite : «troupe de toreros de différentes classes nécessaires pour l’exécution d’une course [corrida]» (ODUAGA-ZOLARDE, 1854). Popelin (1970) en donne la définition suivante : «Troupe de subalternes au service du matador. Elle comprend trois banderilleros et deux picadors.» Le terme a aujourd’hui quasiment disparu du vocabulaire de la bouvine.

CUEISSO, CUISSE (FAIRE, FAIRE ≈), loc. verb.

Manœuvre qui consiste pour les cavaliers à serrer leurs montures les unes contre les autres pour encercler les taureaux et éviter qu'ils ne s'échappent lors d'une conduite* ou d'une abrivado.

«Une rue latérale se trouve là. Vite ; il faut "faire cuisse". Hélas un cavalier se retarde sur l'aile. Dans l'espace libre, comme un éclair, un, deux, trois taureaux s'engouffrent» (D'ELLY, 1938).

«Le lendemain matin a primo aubo (avant le soleil levé) les gardians [...] sont au bouvau, ouvrent le cleda (porte à claire voie) tandis que certains d'entre eux *font cueisso*» (NAUDOT, 1948).

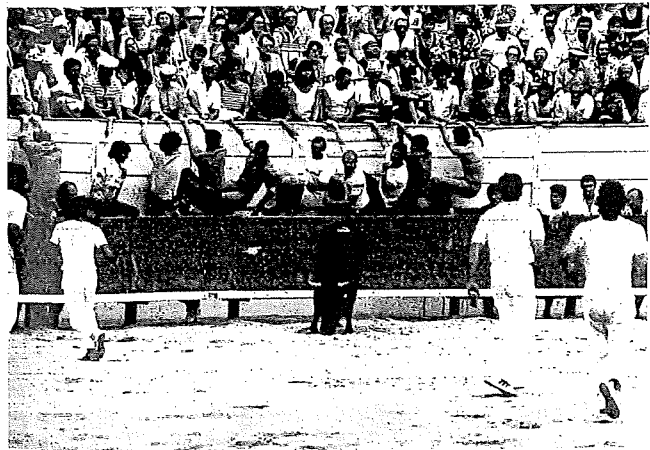
CUIRS, s. m. pl.

Nom donné aux gaines de cuir qui, lorsque les vachettes, vaches ou jeunes taureaux sont livrés aux amateurs (courses de vachettes ou manifestations taurines de rue), enveloppent parfois les cornes des animaux. Si les cornes ne sont pas munies de cuirs, elles sont emboulées*. Les cuirs sont régulièrement employés pour protéger les chevaux dans la tauromachie à cheval.

CUL A LA PLANCHE [RÊSTER LE ≈], gr. nom. m. ou loc. verb.

Se dit d'un taureau ou d'une vache peu mobile, qui se garde* contre les barrières de la piste, en faisant face aux tenues* blanches. Dans cette position il est difficile à raseter.

«Tout ce qui a du sang, je garde. Tout ce qui *reste le cul à la planche*, j'élimine. Sauf bien sûr si j'ai affaire à un taureau qui anticipe» (*La Bouvino*, 1988).



Le cocardier Romain, de Saumade, se tient *cul à la planche* face aux raseteurs. Arles, Cocarde d'Or, juillet 1985.

CURAIÒ, s. f.

De façon générale, le terme s'emploie pour désigner tout ce que l'on met au rebut : «vidange, immondices, restes, tronçon, criblures, débris ; épiluchure, pelure [...] ; les brebis vieillies et improductives d'un troupeau» (TDF). Dans les manades on l'utilise pour parler des bêtes chétives, stériles, peu combattives ou de réforme, destinées à l'abattoir. En termes de manadier, le mot peut désigner également, avec un sens un peu atténué, les femelles et les veaux, moins robustes que les mâles du troupeau.

«Le premier jour, on prenait seulement les taureaux, le lendemain, on revenait chercher la "curaiò", c'est-à-dire les vaches, les anouables et tout ce que la manade comptait d'éléments faibles» (*Camargue*, 1989).

D**DÉBARQUEMENT, s. m.**

Opération inverse de l'embarquement*. Cf. ce mot.

DÉBARQUER, v. tr.

Pratiquer un débarquement*.

DÉBOULÉ, s. m.

Poursuite soudaine et rapide du taureau sur un raseteur. Peu fréquent.

«Cigalon : [...] de rapides *déboulés* qui se sont terminés au fil des planches» (*Le Provençal*, 1988).

DÉCOCARDER, v. tr.

Du prov. *descoucarda*, enlever la cocarde fixée sur le frontal du taureau dans une course.

«Il n'y a certes qu'une seule et unique façon de *décocarder* un taureau, c'est de s'approcher en courant le plus près possible de sa tête» (ANTOINE, 1968).

«Le Sanglier qui n'a pas été *décocardé* durant toute la saison 1924, cèdera-t-il son ruban à Beaucaire ?» (CONTESTIN, 1988).

DÉCOIFFER [LE TAUREAU], v. tr.

Même sens que *décocarder**, mais plus ancien et désuet.

«L'Ouragan : Dancan le *décoiffe* au premier razet et Bosc s'octroie la ficelle quelques instants après» (*L'Aficion*, 1928).

«En 1927, le Sanglier fit sept courses. Le raseteur Rey le *décoiffa* six fois» (SALEM, 1965).

DÉJEUNER AU PRÉ, gr. nom. m.

Le déjeuner au pré est de longue date l'un des moments marquants de toute fête qui se déroule sur une manade (ou hors du périmètre du village) à l'occasion des triages, ferrades, escoussurades, etc. Il comporte régulièrement des grillades de saucisses et du vin du pays (particulièrement en Languedoc), et reste marqué par le débordement de la liesse populaire. Il est un des temps importants des fêtes de village en Languedoc, précédant, dans le déroulement de la journée, l'abrivado.

DELTA, n. pr.

Il faut distinguer le sens régional de ce terme de son acception géologique (Grand Delta du Rhône) ou géographique (Delta camarguais, entre les bras du Rhône). Dans le milieu taurin : région à l'intérieur de laquelle l'on partage la *fe* di biòu* et où se concentre l'activité tauromachique propre à la bouvine. Cette région recouvre à peu près une aire triangulaire, dont les trois sommets sont actuellement Avignon, Montpellier et Fos.

«Ce *Delta* est le foyer, la citadelle de la Foi taurine au sein des territoires de langue d'oc, le refuge des traditions les plus vivantes du Midi, le pays de la Ferradé, de l'Abrivado et de la Course Libre» (*L'Aficion*, 1928).

Cf. Camargue.

DÉMANADER, DESMANADA, v. tr.

Le sens du terme en fr. régional est le même qu'en prov. : *desmanada* : «séparer du troupeau en parlant d'un taureau ou d'un cheval» (TDF). Faire sortir de la manade. Cela se fait par les manœuvres des cavaliers au cours du triage. Trier* désigne l'ensemble de l'opération et concerne généralement plusieurs bêtes que l'on va *démanader* une à une.

«Quaque gardian de tems en tems, abeissant soun ferrti, triavo un doublen que, *desmanada*, petusclavo lèu à través la

plano seguis de vint cavalié» (*L'Aiòli*, 1894).
(Quelque gardian de temps en temps, abaissant son trident, triait un taureau de deux ans qui, démanadé, s'enfuyait aussitôt à travers la plaine suivi de vingt cavaliers).

DÉMARMAILLER, v. tr. où intr.

Du prov. *desmarmaia* : «démêler, débrouiller ; [...] disloquer, déboîter» (TDF). Le sens pris par le fr. régional : enlever à moitié, dénouer, rompre les ficelles* primées qui entourent la base des cornes du taureau, peut être considéré comme un peu différent du contenu sémantique du prov. On dit *démarmailler* les ficelles. Le terme est très vivant dans l'oral et se rencontre fréquemment dans l'écrit journalistique.

«La ficelle de Gimère est "démarmaillée" par Eric Jourdan» (*La Bouvino*, 1988).

DÉPOINTER (SE), v. pr. ou tr.

Se dit du taureau qui s'émousse l'extrémité d'une corne, en général lors d'un choc violent contre les planches* ou contre le mur des gradins.

«Si par accident un taureau se *dépointe*, l'on s'évertuera à lui refaire une armature dangereuse» (ANTOINE, 1968).

DÉSEMBOULER, v. tr.

Opération inverse d'embouler*. Oter les embouts en forme de boule qui coiffent les cornes du taureau ou de la vache pour les rendre moins dangereuses.

«Après la course, je détache les taureaux, puis quand ils ont fini de courir, je les *désemboule* à mesure» (gardian amateur, Provence).

DÉSHABILLER, v. tr.

Quand les raseteurs enlèvent tous les attributs du taureau au cours et surtout avant la fin du quart d'heure durant lequel celui-ci reste en piste, on dit qu'ils l'ont *déshabillé*. Le terme marque la nette supériorité des hommes sur l'animal mais n'est pas vraiment péjoratif envers ce dernier, comme le sont manger* ou plumer*, car il sous-tend une certaine résistance de sa part.

«S'ils ont des cornes lisses, s'ils viennent bien au raset, s'ils n'ont pas de coup de tête, ils se font *déshabiller* comme des fibres en quatre minutes» (DURAND, 1980).

«Il s'est fait *déshabiller*, quand on l'a plumé, qu'on lui a tout



Raseteur *déshabillé*, à Beaucaire, juillet 1989.

pris, on le *déshabille*» (aficionado, Provence).
Parfois c'est le taureau qui réussit à *déshabiller* un raseteur en déchirant ses vêtements avec ses cornes, le verbe ayant alors le même sens qu'en fr. général. Cf. crocheter*.

«La vache cocardière Mikaëla de B. *déshabille* totalement le raseteur A. en piste de Vergèze le 4.8.83» (*Camargue*, 1983).
Le terme peut contenir une nuance de dérision lorsqu'il s'agit d'un amateur* *déshabillé* dans une course de vachettes. Dans cette acception, il peut être synonyme de barruler* ou *bachoucha**.

DESMAMA, DESMAIRA, DESMIRA, v. tr.

Seule la première forme est attestée par Mistral avec le sens de «sevrer, priver» (TDF). *Desmaira* et *desmira*, qui s'emploient en Camargue et en Crau, ont le même sens : les deux verbes étaient familiers aux éleveurs de taureaux pour parler du sevrage d'un veau.

DESMANADA, v. tr., voir DÉMANADER

DESPEDIDA, DESPEDIDA, s. f.

Terme esp. qui s'applique aux adieux, à la dernière prestation d'un torero. Il désigne ici la dernière course d'un cocardier vedette. On dit de celui-ci qu'il fait ses «adieux» au public et à la course. A noter une provençalisation en *despedido* ou *despedide* en fr. régional.

«Ce grand cocardier a fait sa dernière course (*despedida*) dans ces mêmes arènes» (POPOVITCH, 1986).

«Le 7 juin, Rey présent à la *despedida* du Sanglier à Lunel, salua le Bidu dans un ultime passage devant près de cinq mille aficionados» (CONTESTIN, 1988).

Le terme commence à être employé également pour les hommes, qui font quant à eux leur «dernier raset».

Cf. *Retirada*

DÉTANQUER, v. tr.

Action du tourneur ou du raseteur qui fait sortir un taureau de sa *cantounado**, de sa *querencia**. Terme surtout oral.

DEVISE, DEVISO, s. f.

Ensemble de couleurs* représentant une manade.

«Et en plus, il y a des couleurs qui se rapportent à chaque manade. Là où je monte, c'est vert, jaune et bleu ; c'est ce qu'on appelle la *devise*» (gardian amateur, Alpilles).



La *devise* de la manade Laurent portée par le cocardier Filou. Arles, octobre 1987.

Dans une acception plus étroite : chaque manade a sa *devise*, c'est-à-dire ses couleurs, formées d'une cocarde circulaire à laquelle sont adaptés des rubans flottants» (D'ELLY, 1938). La devise est parfois placée sur le garrot des cocardiers vedettes lors des grandes compétitions taurines. On dit alors que le taureau, dans son combat, "défend ses couleurs", "défend sa devise". Mais la devise, contrairement à l'ancien garrot*, n'est pas un attribut. Les *devises* peuvent s'acheter et se collectionner, et marquent éventuellement l'attachement d'un aficionado à une manade. On peut ainsi être "supporteur d'une *devise*", le terme étant alors synonyme de manade*.

«Pour plusieurs raisons, les [taureaux de] Blatière nécessitent un long apprentissage avant de s'affirmer, ce qui explique que, pour 1989, seuls les jeunes Péléas et Lebraou aient un peu fait parler d'eux, mais il faudra attendre au moins fin 1990 pour savoir s'ils deviendront des éléments phares de la vieille *devise* vergézoise» (*Camargue*, 1990).

Un mensuel taurin fait la publicité des devises sur le thème : "Une merveilleuse décoration qui créera chez vous un intérieur typiquement camarguais."

DOMINATEUR, adj. m.

Qualifie un taureau qui, par son intelligence du combat et ses capacités physiques, est supérieur aux hommes, mais surtout impose à la course son rythme, son déroulement. C'est surtout une qualité du taureau classique*.

«Intelligent et *dominateur*, il laissa une forte impression aux Provençaux avant de venir s'imposer en Languedoc dans la difficile piste de Lunel» (*Camargue*, 1990).

DOMPTAIRE, s. m., voir DOUMPTAIRE

DOMPTEUR, s. m.

Traduction fr. de l'occ. *dountaire**, avec le même sens de taureau dressé, porteur d'une sonnaille, et que l'on utilise pour rassembler ou guider les autres bêtes de la manade. Terme de l'écrit.

«Les *dompteurs* nous suivent à dix pas, au "din-din" de leurs sonnailles, mélancoliques et fêlés» (D'ELLY, 1938).

Si nécessaire le dompteur est utilisé en piste pour ramener au toril le taureau qui vient de courir.

«S'il [le taureau] refuse de réintégrer le toril, l'on enverra en piste le simbèu ou *dompteur*, taureau avec une cloche qui dans la manade est chargé de rassembler le troupeau» (POPOVITCH, 1986).

Cf. Bœuf conducteur

DOUBLÉ, s. m.

Action qui consiste pour le raseteur à enlever deux attributs* à la fois.

«Quand le raseteur réussit [...] la prise d'une cocarde et d'un gland par le même coup de crochet, on dit qu'il vient de réaliser un *doublet*. Un cas identique quoique plus rare : la coupée frontale et la première ficelle d'un même coup de poignet» (ANTOINE, 1968).

La graphie *doublet* rencontrée ci-dessus est exceptionnelle.

Cf. Plein (faire le ≈)

DOUBLEN(-CO), DOUBLEN(-QUE), s. m. ou f.

Taurillon (ou génisse) âgé de deux ans.

«Quant de *doublen* e de ternenco

Dins li ferrado Camarguenco

N'avié pas debana !» (MISTRAL, 1859)

(Combien de taureaux de deux ans et de vaches de trois ans Dans les ferrades camarguaises - N'avait-il pas renverser par les cornes !).

«Dans ces deux cents bêtes, il y a les veaux et les génisses, les

doublens et les *doublenques* qui ne servent à rien d'autre que d'attendre d'être en âge de travailler» (baile-gardian, Camargue).

Le terme s'emploie dans le même sens pour un cheval.

DOUMPTAIRE, adj. ou s. m.

Même sens que dompteur*, *dountaire**... Graphie fréquente au XIX^e siècle.

«La veille d'une course, les gardiens de taureaux de la Camargue en choisissent cinq ou six qui, guidés par le *doump-taire*, abandonnent docilement leurs pâturages» (DE LA BEDOLLIÈRE, 1847).

«Le vieux Roga, le doumptaire ou bœuf dompteur, aux cornes en lyre, fit quelques pas vers l'un des poneys et resta un instant immobile à le contempler, comme s'il réfléchissait profondément» - Note : «*Doumptaire* ou bœuf dompteur, bœuf moins sauvage que les autres et qui a reçu un semblant de dressage. On se sert de lui pour conduire les autres bêtes de la manade qui le suivent volontiers. Il porte au cou une clochette pendue à une courroie» (SAMAT, 1923).

C'est aussi le nom que l'on donnait au bœuf âgé et longuement entraîné à côté duquel on attachait un bœuf plus jeune que l'on voulait dresser au labour :

«Alors, les gens à pied l'attachent fortement par les cornes et l'accotent ainsi avec un bœuf appelé domptaire, vieilli aux travaux du labourage, qui règle ses pas et lui apprend à tracer un pénible sillon» (MILLIN, 1807-1811).

DOUNDAIRE, s. m.

Nom donné en Languedoc au dompteur*, *dountaire** ou *simbèu**, en particulier par Mme Figuiet (1862) qui relie l'étymologie de ce nom au son que fait la cloche que porte le *doundaire*. C. Galtier (1952) se rallie à cette interprétation.

DOUNTAIRE, s. m.

«Celui, celle qui dompte, dompteur* ; terme de bouvier et de toréador, bœuf apprivoisé qui sert à conduire ou à ramener les taureaux sauvages» (TDF).

«Siéu mèstre d'un troupeu de biòu mé si *dountaire*» (D'ARBAUD, 1951).

(Je suis le maître d'un troupeau de taureaux avec ses bœufs conducteurs).

DROITIER, adj. ou s. m.

En tauromachie camarguaise, se dit d'un raseteur qui rasete de la main droite, et donc débute son raset depuis la gauche du taureau lorsque celui-ci est cul* à la planche. L'équilibre entre raseteurs droitiers et gauchers* est essentiel dans la course.

«Toujours aussi dangereux, surtout pour les droitiers, Pivert pousse souvent les raseteurs à la faute» (*La Bouvino*, 1988).

Le terme s'emploie aussi pour qualifier un taureau qui oriente davantage son combat vers les raseteurs droitiers.

E

ÉCART, s. m.

Action d'écarter*. Nom d'une feinte dans le jeu de l'*escartage** mettant en scène l'homme et le taureau. Ce jeu ne se pratique plus actuellement dans l'aire camarguaise, où il ne semble pas avoir eu un grand succès, étant considéré comme une pratique mineure. Cette tradition est surtout en vogue dans les Landes sous l'appellation de course* landaise.

«Ah ! Le bâtard ! Je lui ai fait voir le tour comme il a voulu, et tant qu'il a voulu, à la landaise et à la provençale, au raset

et à l'*écart*...» (DAUDET, 1897).

«Course offerte par la municipalité. Un seul razeteur présent : Cabanel. Catalino s'exhiba aux trois premiers taureaux en leur faisant deux *écarts* plus ou moins serrés à chacun, fit la quête et disparut» (*L'Aficion*, 1928).

«Une autre fois, en plein dans les arènes de Nîmes, un certain Catalino se pointa au milieu de la piste et sans rien dire à personne, il lui fit un *écart* au Sanglier. Catalino était un Espagnol qui faisait des écarts aux taureaux comme dans les courses landaises» (DURAND, 1980).

ÉCARTER, v. tr.

Action qui consiste à pratiquer un *écart**, c'est-à-dire à éviter la charge, le plus souvent d'une vache ou vachette, par une feinte, un habile mouvement du corps.

«L'homme, debout au milieu de la piste attire l'attention du taureau par ses cris. Le taureau fonce. Lorsqu'il va être sur lui, l'homme sans changer de place, mais en remuant le corps à droite puis à gauche doit, par cette feinte habile, "*écarter*" la bête, la faire passer à côté de lui» (GALTIER, 1952).

«Alors, là, le Sanglier *écarté* par Catalino, ce fut la consternation générale. Une catastrophe» (DURAND, 1980).

ÉCARTEUR, s. m.

Spécialiste de l'*écart** dans une course landaise.

«Les vaches tant espagnoles que camarguaises sont en excellent état : seize *écarteurs* les ont combattues. De beaux écarts ont été faits par quelques jeunes qui promettent» (*Midi-Taurin*, 1923).

A l'époque des plans* de charrettes, notamment entre 1900 et 1940 dates rondes, *écarteurs* et *raseteurs* pouvaient se côtoyer dans la piste pour se mesurer aux taureaux.

Cf. *Escartaire*

ÉCOLE TAURINE, gr. nom. f.

Les *écoles taurines* sont des associations, souvent liées aux clubs taurins, dont l'objectif principal est d'enseigner aux jeunes gens la pratique du raset.

ÉLASTIQUE(S), s. m.

Elastiques qui maintiennent les glands* autour des cornes ; ils ne font pas partie des attributs mais peuvent être primés lorsque, pendant le quart* d'heure, les autres attributs ont été rapidement enlevés.

EMBANA, EMBANER, v. tr.

«Prendre avec la corne, percer d'un coup de corne» (TDF). «Se faire embaner», c'est se faire accrocher par une corne de taureau ; l'expression est encore très présente dans l'oral.

Cf. *Cornada*

EMBANA(DO), EMBANÉ(E), part. passé et adj.

Prov. et fr. régional, encore courant dans les deux langues : «encorné(e), qui a des cornes» (TDF). On commente souvent la façon dont un taureau ou une vache est *embané(e)*. «Distance entre les cornes du taureau. Un taureau est *embané* "large" ou "fermé"» (*Le Provençal*, 1987). On dit aussi qu'il est bien ou mal "*embané*", *embana*.

EMBANAGE, EMBANAGE, s. m.

«Ça peut être aussi bien l'armature du taureau vivant que celui de la bête morte dont la tête est exposée» (BONNET, 1985-1989).

«Il est mort de vieillesse âgé de dix-sept ans et ni le musée n'a eu sa dépouille, ni le manadier son "*embanage*"» (D'ELLY, 1938).

«Ça peut être aussi le coup de cornes risqué ou reçu» (BONNET, 1985-1989).

Cf. *Cornada*, *Embrouque*

EMBANDIDO, s. f.

Forme languedocienne de *bandido**. Même sens.

EMBANDIR, v. tr. ou intr.

Forme languedocienne de *bandir**. Même sens.

EMBARCADÈRE, EMBARCADOU, s. m.

L'*embarcadère* ne désigne pas ici un lieu d'embarquement sur l'eau mais l'aménagement spécial qui sert à canaliser les taureaux que l'on va embarquer* dans le char*.

«La petite troupe se dirige vers une sorte de couloir de clayonnages et de poutres, dénommé "*embarcadou*", à l'extrémité duquel le char attend, toutes portes ouvertes» (D'ELLY, 1938).

«Un bovau, un *embarcadère*, le gardian ne les construit pas n'importe où. S'ils sont là et pas ailleurs, c'est que les bêtes vont là naturellement» (DURAND, 1980).

EMBARQUEMENT, s. m.

Action d'embarquer* les taureaux dans le char*, notamment avant ou après une manifestation taurine, c'est-à-dire de les y faire monter, de les attacher solidement par les cornes et, le cas échéant, de les embouler ou de les encocarder.

«Pendant toute la saison des courses qui commence au printemps pour se prolonger jusqu'à l'arrière-automne, le gardian doit assurer non seulement la surveillance et la nourriture des bêtes, mais aussi leur *embarquement* vers les arènes» (D'ARBAUD, 1939).

«Finie la course, il restait encore l'*embarquement* dans le char qui suscitait, chez les enfants surtout, la plus vive curiosité» (MABELLY, 1943).

Cf. *Embucade*, *Encocardement*

EMBARQUER, v. tr.

Pratiquer un *embarquement**. *Embarquer*, comme *habiller** ou *débarquer**, demande de la part du gardian beaucoup de technique, d'habileté et de précision. Cette manœuvre n'est pas sans danger. Termes très usités.

«Prouvenço, d'après le livre de Mme J. de Flandreysy, était une véritable furie et donnait excessivement de peine à "*embarquer*" et à *débarquer*» (*Toros*, 1924).

«Il faisait placer le camion à l'*embarcadère*, [...] triait ses taureaux de combat et les *embarquait* dans le camion» (BILHAU, 1988).

Cf. *Encocarder*

EMBARRA, v. tr.

Pratiquer une *embarrado**. Cf. *enfermer**.

EMBARRADO, s. f.

Action d'enfermer le troupeau, de le parquer. «"*L'embarrado*" est l'opération toute simple par laquelle certains jours, on fait entrer les taureaux dans l'enclos ou "bouvau", pour y passer la nuit. Un cavalier suffit à rassembler la manade éparse» (D'ELLY, 1938). Terme de l'élevage.

EMBARRAGE, EMBARRAGE, s. m.

Divertissement taurin des fêtes provençales et languedociennes dans lequel des taureaux ou des vachettes, emboulés*, sont lâchés dans un périmètre barricadé constituant un parcours obligé à travers les rues d'un village ou d'une ville. C'est l'équivalent de

l'esp. *encierra**, auquel les termes *embarrage* ou *embarrage* cèdent aujourd'hui du terrain. Cf. lâcher* [de taureaux]. Par ailleurs le terme sert aussi, selon son sens premier, à désigner les clôtures limitant les pâturages des taureaux. Cf. barrage*.

EMBOULA, EMBOULER, v. tr.

Action de mettre un embout (boule métallique ou gaine de cuir*) sur les cornes du taureau. Cf. emboulé(e)*. Ce terme qui n'est attesté ni dans les dictionnaires fr. ni dans les dictionnaires prov. pourrait être un dénominatif de "boule" croisé avec "embout".

EMBOULAGE, EMBOULAGE, s. m.

Dénominateur de *emboula**, *embouler**.

EMBOULÉ(E), part. passé

Se dit d'un taureau ou d'une vache dont les cornes sont munies à leur extrémité d'une boule métallique ou d'une gaine de cuir* afin de les rendre moins dangereuses. Cette pratique n'a lieu en principe que dans les manifestations mettant en contact le taureau avec les amateurs*, ou dans les corridas à cheval afin, dans ces dernières, de protéger les chevaux.

«C'est Maurice [Siméon] qui a repris le crochet pour l'occasion face à ce taureau *emboulé* de Fanfonne Guillierme» (*La Bouvino*, 1987).

Cf. Vache emboulée

EMBOURGINA, v. tr.

«Enlacer, attacher un câble aux cornes d'un taureau pour le lancer dans les rues et se divertir» (TDF).

«S'agantes un biù, se l'*embourgines* ! que siègue pas per ié faire passa li set martire» (affiche, 1919, citée par NAUDOT, 1948).

(Si tu captures un taureau, si tu lui mets la bourgine ! que ce ne soit pas pour lui faire souffrir les sept martyres).

Cf. Bourgine

EMBROQUE, s. m.

De l'esp. *embroque*. «L'armure complète d'un taureau comprenant les deux cornes et l'os frontal» (SAMAT, 1923). Terme aujourd'hui très rare, que l'on ne rencontre guère que dans l'écrit.

«Le front large et carré, bien desorné et couvert d'une toison fauve frisée et abondante, s'annonçait vrai front de bête de combat, et les minuscules pointes des cornes affleurant de chaque côté sous la peau transparente semblaient hâtées de se montrer et toutes disposées pour constituer bientôt un bel *embroque* de bataille» (SAMAT, 1923).

«Le taureau crétois des musées de Candie a l'allure générale et l'*embroque* du Camargue» (D'ELLY, 1948).

A noter que le mot esp. *embroque* correspond à un autre signifié : «position dangereuse où se trouve placé le torero à l'égard de l'animal, et qui est telle que s'il ne parvient pas à la changer pendant la passe, il sera nécessairement embroché par les cornes du toro à la portée desquelles il se trouve» (ODUAGA-ZOLARDE, 1854).

Cf. Embranchement

EMBUCADE, s. f.

De *embouca*, *embuca*, "terme de marine" qui signifie «entrer dans un détroit ou un canal» (TDF). Dénominateur utilisé pour désigner l'embarquement* des taureaux dans le char*. A noter que *embucade* et *embarquement* appartiennent au même registre sémantique.

«Les cocardiers entrent dans le bouvau pour l'*embucade*. [...] N. et ses aides sur le char procèdent à l'*embucade*» (*La Bouvino*, 1985).

EMBUT, EMBUT, s. m.

Du prov. «*embut*, *embuc* : entonnoir» (TDF). Barrage en forme d'entonnoir permettant de trier les bêtes. L'*embut* peut mener au *bouvau** ou à l'embarcadère*.

Cf. Alo

EN BAS, adv.

En Languedoc, désigne la contrepiste* de l'arène par rapport aux gradins.

«Pour un aficionado qui se respecte, ce n'est pas concevable d'être *en bas*. Et souvent ma femme me disait : "Tu étais encore *en bas*"» (aficionado, Languedoc).

ENCIERRO, ENCIERRO, s. m.

«Conduite des taureaux. Nom qu'on donne à l'acte de conduire les taureaux, soit au toril, soit en tout autre lieu d'où on les fait ensuite sortir pour les combats du cirque. Cette manœuvre qui demande de la part de ceux qui la dirigent du savoir-faire et de la prudence n'est pas au nombre de celles qui fixent le moins, dans le programme des fêtes, l'attention des véritables amateurs, et quoiqu'elle soit exécutée aux premières heures du jour ou à une heure avancée de la nuit, une très grande affluence de monde vient habituellement y assister» (ODUAGA-ZOLARDE, 1854). Cette définition du terme esp. correspondrait donc au prov. *abrivado** dans son acception première. Mais aujourd'hui, suivant en cela l'évolution du terme esp., *encierra* désigne un lâcher* de taureaux (ou vachettes) dans un espace du village ou de la ville clôturé par des barrières. L'*encierra*, qui ne comptait pas parmi les jeux provençaux de la bouvine, y est aujourd'hui intégrée et s'avère très prisée par les amateurs*. Alors qu'elles se pratiquent surtout au printemps et en été en Provence, les *encierra* se font aussi l'hiver en Languedoc.

«Ce taureau de la manade Aubanel a semé la panique pendant l'*encierra* de nuit du 20 mai à Caillargues» (*La Bouvino*, 1988).

«A Beaucaire, le berceau de la bouvine qui, pour fêter le centenaire de la grande tradition camarguaise, avait livré le cours à cent taureaux rassemblés par sept manades. Le plus monumental de tous les *encierra* à ce jour organisé en l'honneur des biòus» (*Midi Libre*, 1988).

Cf. Embarrage

ENCLOS, s. m.

Nom que l'on donnait aux arènes dont l'entrée était payante, à l'époque où la course provençale commençait à être réglementée et organisée comme spectacle à but lucratif, à partir des années 1910-1915 environ.

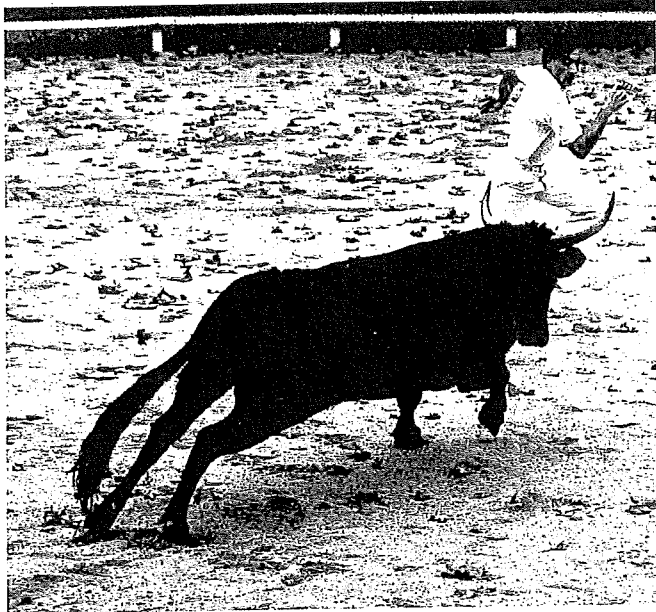
«J'ai même envie de dire que l'aficion était plus intense parce que, à ce moment-là, seuls les hommes se rendaient aux arènes payantes, aux *enclos* comme l'on disait» (DURAND, 1980).

ENCOCARDEMENT, s. m.

Déverbal de *encocarder** : «Orner d'une cocarde, pomponner» (TDF). L'*encocardement* consiste à placer une cocarde sur la tête d'un taureau ou d'une vache. «Il existe deux façons de faire : à la provençale et à la languedocienne» (ANTOINE, 1968). «La différence entre ces deux modes se trouve dans l'attache sur la corne gauche. Dans la mode provençale, c'est un nœud de bouvier, dans la languedocienne, c'est un nœud coulant embrassant tout le frontal» (NAUDOT, 1948). Par extension, *encocardement* peut désigner la fixation sur le taureau des divers attributs.

«Après l'*encocardement*, le gardian s'installe au volant du char, un camion de dix à quinze tonnes, et traverse la Camargue vers le lieu, ou les différents lieux, où courent les produits de l'élevage» (*La Bouvino*, 1989).

Cf. Embarquement



Un jeune taureau de Lautier *enferme* un raseteur stagiaire. Saint-Martin-de-Crau, novembre 1989.

ENCOCARDER, ENCOUCARDA, v. tr.

Pratiquer l'encocardement*. «La plupart des manadiers présentent des taureaux *encocardés* à la provençale» (TDF).

«C'est le plus souvent dans le char que les manadiers ou les gardians *encocardent* les taureaux» (POPOVITCH, 1986).

«Quand nous *encocardons*, nous avons une épée de Damoclès au-dessus de la tête. Si nous mettons trop de tours [de ficelle], les raseteurs se fâchent, si nous n'en mettons pas assez, c'est le public qui est floué» (*La Bouvino*, 1989).

Cf. Cocarder, Embarquer, Habiller [le taureau]

ENCORNÉ, s. m.

Participe substantivé assez fréquent dans l'écrit pour désigner le taureau.

Cf. *Banaru*

ENDRAIA, ENDRAILLER, v. intr.

Prov. : «mettre dans la voie, acheminer, diriger» (TDF). Formé sur le substantif *draio* : «chemin rural [...], voie affectée au passage des troupeaux» (TDF). Manœuvre qui consiste à canaliser les taureaux et les mettre en marche dans la direction voulue. Le terme, chez les manadiers, s'emploie en prov. et en fr. régional.

«Je prends la tête avec Albert, pour "*endrailler*" les bêtes. Les camarades derrière auront pour mission de contenir la manade et de ramener les égarés» (D'ELLY, 1938).

ENFERMÉE, s. f.

Le terme a des sens différents selon les contextes d'emploi : dans une course camarguaise il désigne l'action du taureau qui, anticipant* la trajectoire du raseteur, lui coupe le chemin des barrières, et ainsi le met en danger. Acception très courante.

«Barraïé, lui, prodigue des *enfermées* longues, nettes et rapides si le raseteur l'affronte arrêté» (*La Bouvino*, 1988).

Dans la conduite* des taureaux, la *bandido* ou l'*abrivado*, le même mot sert à désigner l'encerclement des taureaux par les cavaliers qui s'efforcent de les maintenir groupés entre leurs chevaux. Exercice particulièrement difficile quand le public tente par tous les moyens de briser ce cercle et de provoquer l'échappée d'un taureau.

«L'abrivado" est virtuellement rompue, "*l'enfermée*" est ratée» (D'ELLY, 1938).

«La plupart de ces *enfermées* de taureaux étaient menées par le marquis de Baroncelli, grande figure de la Camargue» (BILHAU, 1988).

ENFERMER, v. tr.

Dans la course : action du taureau qui opère une *enfermée**.

«Beaucairois : très bonne disposition de ce taureau qui *enferme* dangereusement les raseteurs» (*Le Provençal*, 1964).

«Vallespir prit confiance sur un raset imprudemment engagé de Chomel, promptement *enfermé* et accompagné vigoureusement» (*La Bouvino*, 1981).

«Pour les garder [les raseteurs] sur son œil gauche, il [le taureau] était obligé de les *enfermer*. C'était automatique» (bailegardian, Camargue).

Enfermer une course : action de rassembler dans le bouvau les taureaux sélectionnés, avant leur embarquement*. Cf. *embarra**.

EN-FORE (GARDE D'≈), gr. nom. f.

Du prov. *en foro*, adv., prép. et s. m. : «en-dehors, au-dehors, l'extérieur, le dehors» (TDF). «En dehors d'une propriété. Terres incultes et pacages situés en dehors des cultures» (AUBANEL, 1982). On trouve aussi la graphie *Enfores*. La "garde d'en-fore", pratiquée à cheval sur de vastes espaces, se distingue de la garde à bâton* plantée, pratiquée à pied sur des espaces plus restreints.

«Ce cheval eut son heure de célébrité, quand le propriétaire de la manade le prit pour monture, puis sans doute mécontent de sa démarche déhanchée, le laissa pour la garde aux *En-Fore*» (AUBANEL, 1982).

ENGAGEMENT, s. m.

Action du taureau qui, lancé à la poursuite du raseteur, passe la tête ou une partie du corps par dessus les planches*. Le terme est généralement accompagné d'un adj. superlatif. Le taureau s'est "engagé à la barrière". Cette action caractérise la combativité et la générosité du cocardier. Le coup* de barrière est une forme d'engagement.

«Janot, la vedette, auteur de huit grands *engagements* à la barrière» (*La Bouvino*, 1981).

«Spectaculaire *engagement* de Palunen de Chauvet qui casse les planches à la poursuite de Baba à Fontvieille, le 5 juin 1983» (POPOVITCH, 1986).

Engagement est aussi entendu au sens du fr. général lorsqu'il désigne le contrat financier liant les organisateurs qui "engagent",

Les gardians de la manade Chapelle *enferment* les taureaux pour l'abrivade. Aureille, juin 1987.



contre rétribution, tels ou tels raseteurs pour participer à une course. Les raseteurs "engagés" sont ainsi assurés de gagner une certaine somme d'argent, en sus des primes qu'ils toucheront en enlevant aux taureaux leurs attributs. Les organisateurs, engageant les raseteurs, s'assurent de leur présence et donc d'une certaine "affiche". Et le public s'y retrouve qui connaît à l'avance la qualité des hommes engagés. Toutefois l'engagement des raseteurs a longtemps été discuté par les afeciouna qui y voyaient un risque de dégradation de la course libre, l'argent étant en quelque sorte détourné des cornes des taureaux (des primes) vers une forme de salariat.

ENGANES, *ENGANO*, s. f.

Nom dialectal de la salicorne ou *salicornia fruticosa*. C'est «la plante qui couvre la majeure partie des terres dites à taureaux» (NAUDOT, 1948). Par extension, on donne ce nom aux terres dans lesquelles elle pousse, fortement représentatives, avec la san-soire*, de la Camargue taurine.

«Te prendrai pèr la man [...]

S'enanaren toui dous au mitan dis *engano*

Proche di manado de brau» (FARFANTELO, 1925).

(Je te prendrai par la main [...] - Nous nous en irons tous deux au milieu des enganes - Proches des manades de taureaux).

«A l'exception des taureaux de grandes courses, le reste de la manade mangeait ce qui se trouvait dans les *enganes*» (BILHAU, 1988).

ENGASA, *ENGASER*, v. tr. ou pr.

Pratiquer une *engasado**. Action de traverser, à gué ou à la nage, un fleuve ou un étang, en un lieu plus ou moins profond, avec les chevaux et les taureaux. Termes plutôt languedociens.

«La manade s'*engase* ensuite, car taureaux et chevaux camarguais sont d'excellents nageurs» (D'ELLY, 1938).

Cf. *Gasa*, *Gaser*

ENGASADE, *ENGASADO*, s. f.

Action d'*engasa*. «L'*engasado*, ainsi que l'on nomme cette traversée [d'une rivière, d'un étang ou du Rhône] est une opération du métier plus qu'un jeu. Cependant, de même que dans la *muselado* et la *ferrado*, plus rarement toutefois, les manadiers convient leurs amis à assister à une *engasado*. Parfois, ce sont les organisateurs d'une course de taureaux, quand la situation géographique s'y prête, qui demandent l'*engasado* au manadier» (GALTIER, 1952). «Il arrive en effet que l'on ait à traverser le Rhône ou bien quelque canal ; cette immersion du troupeau, des chevaux et des

Engasade aux passes du Vidourle, vers 1940.



cavaliers se nomme l'*engasado*» (D'ELLY, 1938). L'*engasado*, qui a fait l'objet de nombreuses productions photographiques ou picturales, est une image assez symbolique de la rude vie de la manade et des gardians. Terme plutôt languedocien. Cf. *Engasage*, *Escrachadou*, *Gasade*, *Gasage*

ENGASAGE, s. m.

Terme du fr. régional languedocien. Même sens que *engasado**.

ENLEVER [LA COCARDE], v. intr. ou loc. verb.

Là où l'on dit aujourd'hui, selon une habitude régionale, "lever* les attributs" ou "la cocarde", on a longtemps dit *enlever*, et ce vraisemblablement jusque vers les années 1960. A l'époque des garrots*, le verbe s'employait sans complément lorsqu'il s'agissait seulement de la cocarde placée sur la tête ; avec complément "cocarde de la tête" ou "cocarde au garrot" lorsque les deux étaient enlevées. *Enlever* est à distinguer de couper*.

«L'Envela de Viret (150 F sur la tête, 150 F sur le garrot) : Rimbaud coupe et *enlève*. [...] Lou Griffé de Saurel : Bouterin coupe, Richard *enlève* ; celle du garrot est rentrée. L'Estela de Saurel : Navarito *enlève celle* du garrot et Bouterin *celle* sur la tête» (*Midi-Taurin*, 1923).

ENREGA, *ENREGUER* [LE TAUREAU], v. tr. ou intr.

«Enrayer, tracer le premier sillon, commencer ; *enrega lou camin* : prendre le chemin» (TDF). Se dit lorsque le raseteur, après avoir provoqué le taureau, le tire* jusqu'aux planches, dans une course-poursuite très serrée. Il a "enregué le taureau".

ENSONNAILLER, *ENSOUNAIA*, v. tr.

Mettre la sonnaille à un taureau. Cette sonnaille se met généralement au bœuf* conducteur (*simbèu** ou *dountaire**) mais aussi parfois aux bêtes qui restent en queue dans le troupeau, ce dans le but de tenir la manade groupée lors des déplacements.

«Une manade avance en mangeant. [...] Devant ce sont toujours les mêmes qui tirent comme ce sont toujours les mêmes qui sont à la traîne. C'est pourquoi quand on les *ensonnaille*, on *ensonnaille* seulement les bêtes qui conduisent et celles qui sont en queue» (DURAND, 1980).

ENVELA, part., adj. m. ou n. pr.

«Envoilé, déjeté», de *envela* : «donner la forme d'une voile enflée, cambrer» (TDF). Terme utilisé dialectalement pour parler d'un taureau dont les cornes sont irrégulières, comme "voilées", et dont une est tombante. Ce peut être aussi un nom propre donné à un cocardier dont les cornes ont cette forme : l'Envela. Ce fut le cas d'un taureau de la manade Grand-Guillaume dans les années 1930.

«Après l'entracte, l'*Envella* est bien près d'infliger une blessure au futur vainqueur qui se tire avec bonheur d'une situation plus que difficile» (CONTESTIN, 1988).

ENVESTER (SE FAIRE ⇒), v.

Du languedocien *investi* : heurter, choquer. Se faire renverser par le taureau. Le terme est aujourd'hui beaucoup moins courant que *bachoucher**, mais comme lui s'emploie surtout à propos des amateurs*.

«On razète le taureau mais aussi bien on l'écarte, on le saute ; ou encore, on le provoque avec un mouchoir, un chapeau, une veste ou un bâton ; certains se font *envester*» (CONTESTIN, 1988).

Cf. *Bachoucher*, *Barrula*

ENVOL, *ENVOLÉE*, s. m. ou f.

Action du taureau qui, dans son élan et son ardeur combative, saute par-dessus la barrière de la piste à la poursuite du raseteur

contre rétribution, tels ou tels raseurs pour participer à une course. Les raseurs "engagés" sont ainsi assurés de gagner une certaine somme d'argent, en sus des primes qu'ils toucheront en enlevant aux taureaux leurs attributs. Les organisateurs, en engageant les raseurs, s'assurent de leur présence et donc d'une certaine "affiche". Et le public s'y retrouve qui connaît à l'avance la qualité des hommes engagés. Toutefois l'engagement des raseurs a longtemps été discuté par les afeciouna qui y voyaient un risque de dégradation de la course libre, l'argent étant en quelque sorte détourné des cornes des taureaux (des primes) vers une forme de salariat.

ENGANES, ENGANO, s. f.

Nom dialectal de la salicorne ou *salicornia fruticosa*. C'est «la plante qui couvre la majeure partie des terres dites à taureaux» (NAUDOT, 1948). Par extension, on donne ce nom aux terres dans lesquelles elle pousse, fortement représentatives, avec la san-souire*, de la Camargue taurine.

«Te prendrai pèr la man [...]

S'enanaren toui dous au mitan dis *engano*

Proche di manado de brau» (FARFANTELLI, 1925).

(Je te prendrai par la main [...] - Nous nous en irons tous deux au milieu des enganes - Proches des manades de taureaux).

«A l'exception des taureaux de grandes courses, le reste de la manade mangeait ce qui se trouvait dans les *enganes*» (BILHAU, 1988).

ENGASA, ENGASER, v. tr. ou pr.

Pratiquer une *engasado**. Action de traverser, à gué ou à la nage, un fleuve ou un étang, en un lieu plus ou moins profond, avec les chevaux et les taureaux. Termes plutôt languedociens.

«La manade s'engase ensuite, car taureaux et chevaux camarguais sont d'excellents nageurs» (D'ELLY, 1938).

Cf. *Gasa*, *Gaser*

ENGASADE, ENGASADO, s. f.

Action d'*engasa*. «L'*engasado*, ainsi que l'on nomme cette traversée [d'une rivière, d'un étang ou du Rhône] est une opération du métier plus qu'un jeu. Cependant, de même que dans la *muselado* et la *ferrado*, plus rarement toutefois, les manadiers convient leurs amis à assister à une *engasado*. Parfois, ce sont les organisateurs d'une course de taureaux, quand la situation géographique s'y prête, qui demandent l'*engasado* au manadier» (GALTIER, 1952). «Il arrive en effet que l'on ait à traverser le Rhône ou bien quelque canal ; cette immersion du troupeau, des chevaux et des

Engasade aux passes du Vidourle, vers 1940.



cavaliers se nomme l'*engasado*» (D'ELLY, 1938). L'*engasado*, qui a fait l'objet de nombreuses productions photographiques ou picturales, est une image assez symbolique de la rude vie de la manade et des gardians. Terme plutôt languedocien. Cf. *Engasage*, *Escrachadou*, *Gasade*, *Gasage*

ENGASAGE, s. m.

Terme du fr. régional languedocien. Même sens que *engasado**.

ENLEVER [LA COCARDE], v. intr. ou loc. verb.

Là où l'on dit aujourd'hui, selon une habitude régionale, "lever* les attributs" ou "la cocarde", on a longtemps dit *enlever*, et ce vraisemblablement jusque vers les années 1960. A l'époque des garrots*, le verbe s'employait sans complément lorsqu'il s'agissait seulement de la cocarde placée sur la tête ; avec complément "cocarde de la tête" ou "cocarde au garrot" lorsque les deux étaient enlevées. *Enlever* est à distinguer de *couper**.

«L'Envela de Viret (150 F sur la tête, 150 F sur le garrot) : Rimbaud coupe et *enlève*. [...] Lou Griffé de Saurel : Bouterin coupe, Richard *enlève* ; celle du garrot est rentrée. L'Estela de Saurel : Navarito *enlève celle* du garrot et Bouterin *celle* sur la tête» (*Midi-Taurin*, 1923).

ENREGA, ENREGUER [LE TAUREAU], v. tr. ou intr.

«Enrayer, tracer le premier sillon, commencer ; *enrega lou camin* : prendre le chemin» (TDF). Se dit lorsque le raseur, après avoir provoqué le taureau, le tire* jusqu'aux planches, dans une course-poursuite très serrée. Il a "enregué le taureau".

ENSONNAILLER, ENSOUNAIA, v. tr.

Mettre la sonnaille à un taureau. Cette sonnaille se met généralement au bœuf* conducteur (*simbèu** ou *dountaire**) mais aussi parfois aux bêtes qui restent en queue dans le troupeau, ce dans le but de tenir la manade groupée lors des déplacements.

«Une manade avance en mangeant. [...] Devant ce sont toujours les mêmes qui tirent comme ce sont toujours les mêmes qui sont à la traîne. C'est pourquoi quand on les *ensonnaille*, on *ensonnaille* seulement les bêtes qui conduisent et celles qui sont en queue» (DURAND, 1980).

ENVELA, part., adj. m. ou n. pr.

«Envoilé, déjeté», de *envela* : «donner la forme d'une voile enflée, cambrer» (TDF). Terme utilisé dialectalement pour parler d'un taureau dont les cornes sont irrégulières, comme "voilées", et dont une est tombante. Ce peut être aussi un nom propre donné à un cocardier dont les cornes ont cette forme : l'Envela. Ce fut le cas d'un taureau de la manade Grand-Guillaume dans les années 1930.

«Après l'entracte, l'*Envela* est bien près d'infliger une blessure au futur vainqueur qui se tire avec bonheur d'une situation plus que difficile» (CONTESTIN, 1988).

ENVESTER (SE FAIRE ≈), v.

Du languedocien *envesti* : heurter, choquer. Se faire renverser par le taureau. Le terme est aujourd'hui beaucoup moins courant que *bachoucher**, mais comme lui s'emploie surtout à propos des amateurs*.

«On razète le taureau mais aussi bien on l'écarte, on le saute ; ou encore, on le provoque avec un mouchoir, un chapeau, une veste ou un bâton ; certains se font *envester*» (CONTESTIN, 1988).

Cf. *Bachoucher*, *Barrula*

ENVOL, ENVOLÉE, s. m. ou f.

Action du taureau qui, dans son élan et son ardeur combattive, saute par-dessus la barrière de la piste à la poursuite du raseur



Grande envolée du taureau Léo, de la manade Lapeyre, sur le raseteur Sief Benamar. Mouriès, juin 1989.

jusqu'à la contre-barrière. Le terme, très usité dans l'écrit comme dans l'oral (où *envolée* est plus fréquent), est généralement accompagné d'un adjectif qui marque le caractère exceptionnel de l'action.

«Pougaou de Cuillé dans une grande *envolée* à la poursuite du raseteur G. à Vauvert» (POPOVITCH, 1986).

«Le Cuillé reste capable d'extraordinaires *envolées* comme celles qu'il réalisa successivement au Grau-du-Roi (26 mars), Alès (8 mai), Palavas (30 juillet) et surtout à Crès (20 août)» (Camargue, 1990).

Cf. Envoler (s'), Mur (faire le)

ENVOLER (S'), v. pron.

Le verbe s'emploie à propos du taureau exécutant un envol* ou une envolée*.

«Dovi de Fabre-Malhan s'envole après G. à Mouriès le 21.09.80» (POPOVITCH, 1986).

Le terme est également usité, mais plus rarement, pour les raseteurs.

«Doté d'une détente parfaite, il [Julien Rey] s'"*envolait*" au-dessus des barricades, se soustrayant à la menace de la corne» (CONTESTIN, 1988).

ESCALASSON, ESCALASSOUN, s. m.

Grand échelier de bois situé à proximité de l'habitation du gar-

dian et qui autrefois, lorsque les bêtes déambulaient plus librement, lui permettrait de repérer sa manade.

«Chaque jour le baïle Audibert, toujours matinal [...], montait à l'*escalassoun* (échelier), d'où la vue porte très loin, muni de ses jumelles, pour constater dans quelles directions les bêtes s'étaient dirigées pendant la nuit ; on sait que toute la nuit les taureaux en liberté divaguent» (NAUDOT, 1948).

ESCAPAIRE, s. m.

De *escapa*, «échapper, s'évader» (TDF). Le dénominateur *escapaire* n'a pas dans la terminologie de la bouvine le sens général de «celui, celle qui s'échappé» (TDF), mais de celui ou celle qui cherche à faire échapper le taureau dans les abrivades. Même sens que *attrapaire** dont il est, en Languedoc surtout, l'équivalent oral très vivant.

ESCARRADO DE ROSSO, gr. nom. f.

Escarrado : «escouade, troupe, multitude» (TDF). Troupeau de chevaux de Camargue. On emploie *escarrado* dans le même sens pour les taureaux. Le terme peut aussi désigner un groupe de bêtes à l'intérieur de la manade, de l'ordre de cinq à six animaux.

«La bouvino étant assez nombreuse, les frères Yonnet décidèrent de scinder la manado en deux *escarrado* (groupes) et de les gaser (passer l'eau) séparément» (NAUDOT, 1948).

ESCARTAGE, ESCARTAGE, s. m.

Dénominateur du prov. *escarta* : écarter. Jeu essentiellement landais qui consiste pour le joueur, debout au centre de la piste, à attirer l'attention du taureau et à éviter sa charge par une feinte appelée écart*.

Cf. Course landaise

ESCARTAIRE, s. m.

«Toréador qui sait éviter le taureau en faisant un écart ; *escartaire landés*, écarteur landais» (TDF). Même sens que écarteur*.

ESCOURPIOUN, s. m.

«Scorpion» (TDF). Nom fréquemment donné aux taureaux dont les cornes présentent une forme fermée, semblable aux pinces d'un scorpion.

ESCOUSSOUIRO, ESCOUSSURE, ESCOUSSURO, s. f.

En prov. *escoussuro* : «excoriation, écorchure ; échancrure faite à l'oreille d'un agneau en guise de marque» (TDF). Marque faite à un agneau ou à un veau en lui découpant l'oreille suivant un dessin propre à chaque propriétaire. Dans l'élevage taurin, l'escoussure est faite au moment de la ferrade*, après que l'anoble ait été marqué au fer. Ces deux types de marquage n'ont cependant pas toujours coexisté. «Le fer rouge est rejeté sur le sol et le gardian qui vient d'en faire l'application prenant aussitôt le couteau finement aiguisé saute à la tête de l'animal. Avec dextérité, il découpe un morceau de l'oreille droite puis de l'oreille gauche. C'est une nouvelle et très particulière façon d'identifier le taureau» (DE FLANDREYSY et BOUZANQUET, 1925).

«A Lansà, nous a fa gau de veire revieure l'abitudo que pau a pau s'ero perdudo de marca lis anoble au ferri caud'en mai de l'*escoussuro* que se ié fai is aurio» (L'Aidli, 1894).

(A Lansac, cela nous a fait plaisir de voir reprendre l'habitude qui peu à peu s'était perdue de marquer les anobles au fer chaud en plus de l'escoussure qu'on leur fait aux oreilles).

«Li biòu di manado soun marca au ferre rouge per si proprietari. D'aquí la ferrado. Vuei se marcon perei is aurioho d'uno osco queié dison "*escoussouiro*"» (Flouvillege de la Nacioun Gardiano, 1932).

(Les taureaux des manades sont marqués au fer rouge par leurs propriétaires. D'où la ferrade. Aujourd'hui on les marque aussi aux oreilles d'une entaille que l'on appelle "escoussure"). Les gens de bouvine et afeciouna connaissent bien les escoussures, chaque manade ayant la sienne propre. «Le bout de l'oreille coupé puis desséché, dénommé *escoussure*, est prisé comme pendantif par les jeunes gens passionnés de bouvine» (PELEN, 1987).

ESCOUSSURA, ESCOUSSURER, v. tr.

«Terme de berger. Échancier avec les dents l'oreille des agneaux qu'on veut garder pour l'entretien d'un troupeau, afin de les reconnaître» (TDF). Le terme s'étend à l'élevage bovin camarguais pour : pratiquer une escoussure*.

«Tu menais la bête aux piétons-là, les types l'attrapaient et l'anoble était marqué au chiffre du manadier. Puis on "*escoussurait*" l'animal : c'est encore une marque, mais faite à l'oreille» (DURAND, 1980).

ESCOUSSURADE, s. f.

Opération qui consiste à pratiquer l'escoussure*. *L'escoussurade* a pu donner lieu autrefois à une fête particulière dans le cadre de l'élevage, lorsqu'elle était distincte de la ferrade.

ESCRACHADOU, s. m.

«Ce qui sert à écraser, pilon ; sentier, talus» (TDF). Le terme dans la bouvine a un sens particulier, désignant l'endroit d'un canal (les nombreuses "roubines" de Camargue) suffisamment plat et peu profond pour permettre le passage aisé du troupeau. Cf. Engasade

ESPERAGE, s. m.

Action pour le gardian, armé de son trident, d'attendre la charge du taureau. «Le gardian à pied, armé de son trident, tient celui-ci horizontalement, la pointe dirigée vers le taureau. Lorsque celui-ci fonce, le gardian doit l'arrêter en lui lardant les pointes du trident sur le frontal» (GALTIER, 1952). Terme tombé en désuétude au profit des locutions du fr. régional : attente* au fer, attente* au trident.

«Le geste et les mouvements sont les mêmes que ceux des gardians dans "*l'esperage*", l'attente au trident» (D'ELLY, 1938).

L'esperage se pratique dans l'arène lorsque le taureau refuse de réintégrer le toril à la fin de sa course. Il est utilisé en dernier recours, lorsque la sortie du *simbèn** n'a pas été efficace. Bien que de moins en moins courant, il est apprécié du public qui y voit un acte de bravoure et de maîtrise du métier de la part des gardians.

ESPOIR(S), s. m.

Le terme s'emploie aussi bien pour les taureaux que pour les raseteurs. Pour les premiers, il désigne les jeunes cocardiers déjà sélectionnés comme tels mais non encore promus au rang de vedettes* pour lequel ils devront confirmer ; pour les seconds, il s'agit en général des jeunes raseteurs qui participent aux compétitions du Trophée* de l'Avenir et ont des chances d'accéder au Trophée* des As.

«Huit élevages présentent les *espoirs* 88 de la course camarguaise : Ramier, Bouldou de Niquet, Sauvage de Chauvet, Jérémy de Laurent, Sangar de Saumade, Gitan de Guillierme, Vitou de Lafont, Arlequin de Fabre-Mailhan ; avec les *espoirs* du raset : Frédéric Durand, Mouloud Bensalat, Gérard Panafieu» (*La Bouvine*, 1988).

«L'affiche de Nîmes permettait de passer en revue certains des meilleurs *espoirs* actuels : cocardiers et raseteurs» (*Camargue*, 1989).

ESPÓUSSADO, s. f.

«Secousse, roulée de coups» (TDF). Dans le cadre des jeux taurins, synonyme de bachuchade*, barrulade*... Terme moins fréquent.

ESQUERLO, s. f.

«Sonnette, clochette à son argent» (TDF). Dans la littérature camarguaise c'est cette clochette que l'on dit le plus souvent comme étant celle qui est suspendue au cou des *dountaire**.

«Aro, lou péu rougnous, lou mourre embavousi,

Li bano vermenouso e la méusso abenado,

Porto l'*esquerlo* au còu e coundus la manado» (JOUVEAU, in NAUDOT, 1948).

(Maintenant, le poil teigneux, le museau souillé de bave, - Les cornes vermoulues et les fanons flasques - Il porte la sonnaïlle au cou et conduit la manade).

«Tout lou jour, ausiguè l'*esquerlo* di dountaire,

Li platello di rosso e lou crid dóu grignoun» (D'ARBAUD, 1951).

(Tout le jour, il entendait la clochette des bœufs conducteurs, - Les clarines des juments et le cri de l'étalon).

Cf. *Sounaïo*

ESSAYER [S'≈], v. tr. ou pron.

Essayer un taureau, c'est, lorsqu'il a deux ou trois ans, le tester en piste pour percevoir ses aptitudes éventuelles de cocardier. *S'essayer au(x) taureau(x)* est, pour les jeunes gens, le fait de descendre en piste, lors des courses de vachettes, pour recevoir ses premières barrulades ou, plus sérieusement, commencer à raseter, notamment dans les écoles* taurines.

ESTABLE, s. m.

C'est par ce terme que les Provençaux dialectophones et l'écrit provençal désignent encore le toril* à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e.

«À fa peno de veire lou trafi que s'es fa per faire rintra a l'*estable* l'avans-darrié biðu» (*L'Aïdli*, 1892).

(Cela fit peine de voir le trafic qui s'est fait pour faire rentrer au toril l'avant-dernier taureau).

Cf. *Establoun*

ESTABLOUN, s. m.

Diminutif de *estable**. Employé dans le même sens.

«Graci a de cavalié dis environ que i'eron vengu dona soun ajudo, pervenguèra a lis estrema dins l'*establoun* dis areno» (*L'Aïdli*, 1891).

(Grâce à des cavaliers des environs qui étaient venus apporter leur aide, ils parvinrent à les enfermer dans le petit toril des arènes).

ESTRAMBORD, ESTRAMBORD, s. m.

«Transport d'enthousiasme» (TDF). Le mot est particulièrement important dans la bouvine, pour désigner la joie collective enivrante qui peut entourer certaines manifestations taurines lorsqu'elles sont réussies : ferrades, encierros, abrivades et, bien entendu, course libre... Une journée taurine peut - si ce n'est doit - être une "journée d'*estrambord*".

«La journée est terminée, on est content et éreinté, mais quelle impression de beauté et de grandeur sauvage reste à l'esprit émerveillé par tout ce spectacle champêtre, incomparable, qu'il vient de voir et de vivre, dans ce décor naturel des Plaines de Meyran (li Plano) dans un *estrambord* (exaltation) à nul autre semblable, dans la fièvre du taureau» (NAUDOT, 1948).

Le terme se trouve adjectivé pour dire, d'une course par exemple, qu'elle a été *estrambordante*, porteuse d'*estrambord*. L'*estrambord*

est aujourd'hui senti comme spécifique au sentiment et au vécu tauromachiques qu'il étaye. D'où la forte présence du mot et son caractère très porteur. On le trouve dans le refrain de la *Coupo Santo* de Mistral, chanson connue de tout afeciouna, et il a été donné pour titre à un hebdomadaire consacré à la tauromachie camarguaise et très prisé des amateurs : *L'Estrambord* (1980-1983).

ESTRIBE, ESTRIBO, s. f.

«*Estriba* : soutenir, appuyer, étayer. Mettre [...], avoir le pied à l'étrier, en Rouergue» (TDF). Dans l'arène, l'*estribo* est l'étroite plate-forme ou marchepied* qui court le long de la barrière, du côté de la piste, et sur lequel les raseurs prennent appui pour s'élancer par dessus les planches*. Certains cocardiers très habiles utilisent parfois cet appui pour atteindre l'homme.

«L'homme se présentera de face, fera un appel des deux pieds sur l'*estribo*, le marchepied, et par un puissant coup de rein passera, s'envolera presque horizontalement sur la planche» (ANTOINE, 1968).

«Gitan, porteur des couleurs de Mlle Guillerme, [...] eut l'intelligence de bien se placer près des planches tout en signant onze coups de barrière, certains d'excellente facture, pattes sur l'*estribo*» (*Camargue*, 1989).

* Cf. Banet

EXPRIMER (S'), v. pron.

On dit qu'un taureau *s'exprime* lorsqu'il fait la pleine preuve de ses qualités de cocardier en piste : soit qu'il suive bien les rasets ou les anticipe*, soit qu'il fasse de beaux coups* de barrière. L'emploi de ce verbe, généralement réservé à un comportement humain, traduit l'admiration et le respect que l'on a pour le taureau.

«Les quatre taureaux de la manade Lebret-Thibault eurent peu d'occasions de *s'exprimer*» (*La Bouvino*, 1981).

«Si le taureau se fait ovationner, c'est qu'il *s'est exprimé* dans toute sa plénitude, sa vaillance, sa bravoure» (aficionado, Provence).

Le terme s'emploie aussi, mais beaucoup plus rarement et de façon moins porteuse, à propos des raseurs.

«On n'a pas pu raser comme on voulait, ça rasetait à cent à l'heure : aucun de nous n'a pu *s'exprimer*, personne n'est sorti du lot» (*Camargue*, 1989).

F

FADE (ALLER AU ≈), loc. verb.

Même sens que marcher* au fade, mais s'emploie de préférence à cette expression quand il y a entre les raseurs une entente ponctuelle sur un seul attribut.

FADE (FAIRE LE ≈), loc. verb.

On dit des raseurs dans une course qu'ils ont "fait le fade" lorsqu'ils ont enlevé beaucoup d'attributs.

FADE (MARCHER AU ≈), loc. verb.

«Se dit des raseurs qui, sur l'ensemble d'une course, s'entendent pour partager entre eux les primes des attributs enlevés : ils *marchent au fade*» (POPOVITCH, 1986). Pratique qui concerne quasi exclusivement le travail sur les ficelles*, exigeant généralement plusieurs rasets. Cette expression est assez étroitement circonscrite dans le milieu des raseurs, des tourneurs et des aficionados avertis, et plus particulière au Languedoc.

FAIRE LA BARRIÈRE, loc. verb.

On dit d'un taureau qu'il "fait la barrière" lorsqu'il affectionne les engagements aux planches, et plus particulièrement les coups*

de barrière. Dans le même sens on emploie aussi "faire la planche".

FAIRE LES BIÛS, FAIRE LES TAUREAUX, loc. verb.

Organiser une course dans un plan* de charrettes à l'occasion d'une fête de village. L'expression tombe en désuétude.

«Et moi, le vieux d'à côté qui me racontait qu'ici, ils *faisaient les taureaux* ; quand ils *faisaient les taureaux*, quand ils *faisaient les biûs* comme il disait, ils *faisaient un rond* avec des charrettes» (aficionado, Provence).

FAIRE COURIR, loc. verb., voir COURIR

FAIRE LE MORT, loc. verb., voir MORT

FAIRE LA PLANCHE, loc. verb.

Synonyme de faire* la barrière. Cf. planche(s)*.

FAIRE LE PLEIN, loc. verb., voir PLEIN

FAIRE PLUMER (SE ≈), loc. verb., voir PLUMER

FAIRE PRENDE (SE ≈), loc. verb., voir PRENDRE

FAIRE PRIME, loc. verb., voir PRIME

FAIRE LES TAUREAUX, loc. verb., voir FAIRE LES BIÛS

FAIRE LE TRI, loc. verb.

D'un cocardier difficile, qui ne prend que les rasets bien consentis*, on dit qu'il *fait le tri*, la chose étant entendue "entre les hommes", car seuls quelques-uns d'entre eux sont capables de le passer*.

FAIRE SON TROU, loc. verb., voir TROU

FAIRE LA VOLE, loc. verb., voir VOLE

FAIRE VOLER LES PLANCHES, loc. verb., voir PLANCHE(S)

FANFONNE GUILLIERME, n. pr.

Fanfonne Guillerme (1895-1989), grande dame de la Camargue, célèbre manadière qui, dans le monde de la bouvine, fut longtemps le symbole vivant de la *fe* di biû*. Sa présence dans les manifestations taurines jusqu'à une époque très récente était toujours remarquée. Deux ouvrages lui ont été consacrés et font référence à sa vie et à son métier, présentés comme exceptionnels pour une femme qui, depuis le début de ce siècle, partageait la rude existence des gardians et des manadiers de Camargue.

«Ça, *Fanfonne*, si vous allez en Camargue, il faut aller voir *Fanfonne* parce que vraiment, c'est fantastique ! Son domaine, elle, c'est le taureau, elle le connaît, elle peut te parler de 1900...» (aficionado, Provence).

«Il suffisait qu'elle apparaisse sur les gradins d'une arène pour que les applaudissements crépissent. *Fanfonne Guillerme*, dans le monde de la bouvine, était devenue une légende de son vivant» (*Le Provençal*, 1989).

A noter que, durant longtemps, Fanfonne a été appelée Fonfonne (cf. pour exemples D'ELLY, 1938 ; MAURON, 1949...).

FARCIR (SE FAIRE ≈), v. ou loc. verb.

Se faire farcir, pour un raseur ou un amateur*, c'est être gratifié par le taureau d'une sévère bousculade. Expression orale courante.

«Il leur arrive souvent de *se faire farcir* dans la contrepiste par un taureau qui saute» (aficionado, Languedoc). Cf., à partir de Barroula, les divers synonymes.

FARCIR [LES FICELLES], loc. verb.

Farcir les ficelles signifie aujourd'hui : encorder le taureau de façon irrégulière en entourant plus solidement autour des cornes les ficelles qui retiennent la cocarde et qui sont primées après l'enlèvement de celle-ci. Cela se fait souvent en ajoutant un ou deux tours à l'attache réglementaire prévue, ce qui les rend plus difficiles à couper et à lever par les raseteurs, ou en pratiquant un tour* mort. Le terme *farcir* peut avoir pour origine une autre pratique qui consistait à enduire d'ail les ficelles avant la pose ou à les mouiller après la pose en arrosant le frontal du taureau : un séchant elles se tendaient davantage, ce qui rendait plus ardu leur coupe par les crochets*.

«Les raseteurs accusant les manadiers de tricheries, de *farcir les ficelles* par exemple, ou de les accrocher à la corne» (aficionado, Provence).

FAUTE (SE METTRE A LA ≈), loc. verb.

On dit d'un taureau qu'il *se met à la faute* lorsqu'il se met en position d'être aisément raseté par les hommes, avec le minimum de risque, ceci en particulier lorsqu'il sort de son terrain*, qu'il ne se garde* pas. C'est le lot surtout des taureaux jeunes, impétueux, généreux*.

«Calèu se comporta fort bien, même si son impétuosité le *met trop souvent à la faute*» (*La Bouvino*, 1981).

«Il était mobile, certes, mais même avec cette habitude de *se mettre toujours à la faute*, il a été difficilement abordable» (*Le Provençal*, 1988).

FAUVE, s. m.

Terme très fréquemment employé dans la presse écrite ou la littérature tauromachiques d'hier – moins aujourd'hui – pour désigner le taureau, mais qui est quasiment inexistant dans l'oral.

«On doit faire la différence entre les taureaux domestiques de nos campagnes et ceux qui, vivant depuis deux mille ans à l'état sauvage en Camargue, sont restés des *fauves* bouillants et cruels» (DES VALLIERES, 1956).

Le terme est nettement plus usité pour le taureau de corrida que pour le Camargue.

FE, FE (DI BIÒU), s. f.

«La Foi, sans autre qualificatif, est la passion des taureaux sauvages de la Camargue» (GALTIER, 1952). «La *fe* : la foi*, la passion*, le terme désigne cet amour irraisonné et gratuit pour la tauromachie, caractéristique de cette relation de fascination qu'a l'homme pour le taureau : la *fe di biòu*, la passion des taureaux (le terme est plus fort que le français passion)» (PELEN, 1987).

«Quel fil d'Ariane lie le culte millénaire de Mithra d'origine perse, et du taureau d'Asie, aux jeux et aux sacrifices de notre tauromachie moderne, en cette terre rhodanienne où la mystique taurine est si grande qu'on la désigne encore d'un seul mot : la Foi, la "Fe" ?.. C'est là qu'est l'insondable mystère» (D'ELLY, 1938).

«Heureusement, la *fe di biòu*, ça prend aux tripes et cela ne disparaît pas comme ça, des mordus s'impliquent envers et contre tout dans les courses et dans les fêtes taurines» (*La Bouvino*, 1988).

«Si on n'avait pas la *fe* bè on ferait autre chose; on ferait pas ça... Disons que c'est une vocation que d'être manadier» (manadier, Crau).

FÉDÉRATION, n. pr.

Abréviation et façon courante de nommer aujourd'hui, aussi bien dans l'écrit que dans l'oral, la Fédération Française de la Course Camarguaise, qui a pour lourde tâche, depuis sa création en 1975, de réglementer la course.

«- La Fédération n'est pas assez efficace ?

- Elle a apporté pas mal cette année...» (*La Bouvino*, 1987).

Au cours des premières décennies de ce siècle, ce même terme a désigné la Fédération des sociétés taurines de France et d'Algérie créée en 1910 et dont le journal *L'Aficion* devint l'organe officiel en 1928.

«Il est juste que la *Fédération*, en s'installant dans la ville des Papes, salue la manifestation taurine la plus familière et la plus enracinée des deux rives du Rhône : la course libre» (*L'Aficion*, 1928).

Cf. F.F.C.C.

FER, FERRE, FERRI, s. m.

Fer peut avoir plusieurs sens dans le champ sémantique propre à la bouvine. Il peut désigner les marques à feu qui sont utilisées dans la *ferrado* pour marquer les anoubles.

«[...] de nouveaux athlètes arrivent et saisissent ses cornes et ses jambes. Aussitôt, on entend crier, le *fer* ! le *fer* ! Un des bouviers l'apporte» (MILLIN, 1807-1811).

«Et il s'élança vers les taureaux. Les *fers* ! cria-t-il d'une voix tonnante. Ayant saisi brusquement un de ces animaux, il le renversa sur le flanc au moment même où le gardian accourait, un fer rouge dans les mains» (SAMAT, 1923).

Fer désigne aussi la marque laissée sur la cuisse de l'animal. D'un taureau (ou d'une vache) qui ne porte pas cette marque, on dit : «Il n'a pas de *fer*» (même si par ailleurs il porte un numéro sur le flanc). Chaque manade ayant une marque à feu dont le dessin lui est spécifique, on entend aussi par *fer* cet emblème de la manade tel qu'on le marque sur le taureau. Cf. *grasibo**, manade*, marque*. Plus généralement, *fer* est l'une des désignations du trident* dont le mot dialectal, *ferre* ou *ferrri*, est l'origine : «*Ferre, ferrri*, trident de gardiens de taureaux» (TDF). Le terme est resté vivant notamment dans la locution attente* au fer, pour attente* au trident.

«Li *ferre* ! Li *ferre* ! Cri de la foule pour demander aux gardiens de piquer les taureaux avec le trident dans les courses de taureaux» (TDF).

«Dou sang escampa dins l'arena
Gardian ! escrèuren en plen jour [...]

'Mé la poungo de nòsti *ferrri* :

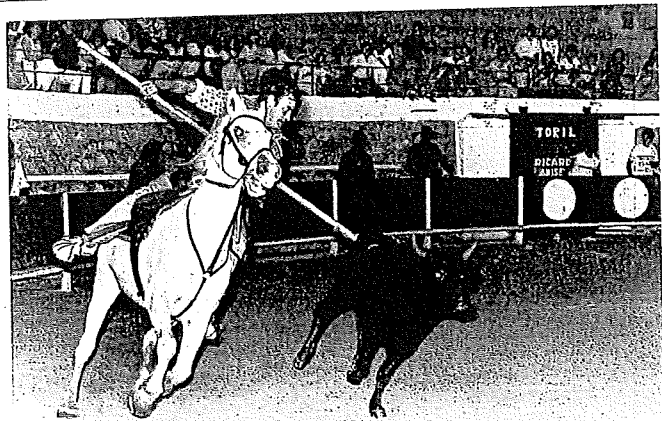
Prouvenço e Lengadò toujours !» (FARFANTELO, 1925).

(Du sang répandu dans l'arène - Gardian ! nous écrivons en plein jour [...]) - Avec la pointe de nos tridents : - Provence et Languedoc toujours !).

«Le trident est constitué par un fer à trois pointes en forme de demi-lune emmanché sur une hampe de châtaignier, longue de deux mètres environ. Les gens de métier le nomment plus couramment lou *ferre*, le *fer*» (D'ARBAUD, 1951).

FERRADE, FERRADO, s. f.

«Opération de marquer à feu les bœufs sauvages qu'on veut reconnaître» (TRUCHET, 1807). «*Ferrado*, opération pastorale qu'on célèbre à Arles avec beaucoup d'appareil et qui consiste à réunir tous les jeunes bœufs dans un espace déterminé pour les marquer au chiffre du propriétaire avec un fer rouge» (TDF). «Opération qui consiste à appliquer sur la cuisse d'un anouble la marque de la manade. C'est l'occasion d'une grande fête pratiquée aux prés chez le manadier» (*Guide touristique de la Camargue*, 1985). Outre la marque du propriétaire, c'est lors de la ferrade que l'on marque l'anouble, au fer rouge, des numéros permettant



Ferrade en piste à Mouriès, août 1987.

de le reconnaître (dont en premier lieu le dernier chiffre de l'année de naissance) et qu'on l'escoussure*. Autrefois, la muse-lade* a pu se pratiquer aussi au sein de la ferrade.

«Ero un bèu jour de grand *ferrado*
Pèr veni faire la virado,
Li Santo, Faraman, Aiguo-Mòrto, Aubaroun
Avien manda dedins lis erme

Cent cavaliè de si pou ferme (MISTRAL, 1859).

(C'était un beau jour de grande ferrade - Pour venir faire la tournée, - Les Saintes, Faraman, Aigues-Mortes, Albaron - Avaient envoyé sur la lande - Cent de leurs plus adroits cavaliers).

«La *ferrade* est de toutes les opérations pastorales de la manade la plus belle, la plus riche en couleur et en mouvement, la plus fertile en émotions» (D'ELLY, 1938).

De nos jours la ferrade est devenue pour maints manadiers (cf. ferradier*) une source de revenus ; elle se déroule devant un public (membres d'un club taurin, d'une association, d'un comité d'entreprise) contre rémunération. Le bétail à marquer est géré pour répondre à cette demande. Dans cette ferrade-spectacle*, la ferrade proprement dite a lieu le matin ; l'après-midi est souvent animé par une course de vachettes. La ferrade, ainsi, succède aux anciennes sorties* aux prés.

«On a beau dire, la *ferrade* est devenue une manifestation commerciale et presque permanente comme le cinéma. C'est ni plus ni moins une fête champêtre alors que dans le temps, c'était la fête de l'élevage, de la manade» (DURAND, 1980).

FERRADE-SPECTACLE, s. comp. f.

Ferrade spécialement organisée pour un public, contre rémunération. La pratique semble en remonter au XIX^e siècle mais le terme n'est vraisemblablement entré dans l'usage chez les littérateurs qu'au XX^e. Dans la ferrade-spectacle, la finalité de l'opération pastorale se double d'une rentabilité économique qui permet à nombre de manadiers d'équilibrer leur budget.

«A côté de la "*ferrade*" qui seule mérite vraiment ce nom parce qu'elle constitue par l'acte du marquage l'incorporation officielle du jeune bouvillon [...], existent d'autres *ferrades* qui ne sont en somme que des *spectacles* arrangés sur le mode de cette dernière mais cette fois pour en tirer recette et profit. [...] La *ferrade-spectacle* donnée dans certaines arènes est très loin de valoir comme attrait la ferrade en plein champ» (DE FLANDREYSY et BOUZANQUET, 1925).

La ferrade-spectacle est désignée par les afeciouna du seul terme ferrade* ou, anciennement, de sortie* aux prés.

FERRADE-TRAVAIL, s. comp.

L'expression désigne chez les littérateurs la ferrade pratiquée pour les seules nécessités du marquage par opposition à la ferrade-spectacle* ou ferrade* en piste.

FERRADE EN PISTE, FERRADO DINS LOU ROUND, gr. nom. f.

«C'est là un simulacre spectaculaire de la véritable ferrade. Un *anouble* (taureau d'un an) est lâché dans la piste. Un gardian à cheval le poursuit et, lorsqu'il le rattrape, doit le renverser d'un coup de trident dans le flanc. S'il y parvient, il saute à terre aussitôt en saisissant l'animal par les cornes, doit le renverser et poser sur lui son genou» (GALTIER, 1952). C'est l'occasion d'évaluer la classe du gardian et de son cheval. A la différence de l'appellation de ferrade-spectacle*, celles de *ferrade en piste* ou *ferrado dins lou round** ont été usitées populairement.

«La *ferrade en piste* [...] faisait figure d'examen de passage en quelque sorte, c'était ton C.A.P. de gardian. Avant la ferrade, tu étais le gardianou. Après, tu étais un homme» (DURAND, 1980).

La pratique de la *ferrade en piste* tend aujourd'hui à disparaître.

FERRADIER, s. m.

Terme désignant, quelquefois de façon un peu péjorative, le manadier dont la principale activité est d'organiser des ferrades-spectacles*, ce au détriment de l'idéal premier de l'élevage taurin : produire des cocardiers de haut niveau.

FERRER, v. tr.

Marquer la cuisse d'un jeune taureau avec la marque* à feu ou fer*, au chiffre du manadier.

«Pour l'ordinaire, le temps de les marquer, ou *ferrer* qu'on appelle en notre vulgaire, revient à chaque maître de deux en deux ou de trois en trois ans» (QUIQUERAN DE BEAUJEU, 1614).

«Les deux cavaliers l'atteignent, le poussent d'une manière plus vigoureuse, et le forcent à entrer dans le cercle où il doit être *ferré*, c'est-à-dire marqué» (MILLIN, 1807-1811).

Alors que le substantif ferrade* s'est maintenu très vivant dans l'usage du fr. régional, le verbe *ferrer* a été remplacé par marquer* au XX^e siècle.

FERROUIA, FERROUILLER, v.

En prov. : «remuer un verrou, un objet de fer ou autre chose» (TDF). Dans le milieu de l'élevage taurin, action du gardian qui,



Le manadier Daniel Gillet *ferrouille* un anouble. Aureille, octobre 1986.

à cheval, donne un coup de fer* à un taureau pour le renverser. Le terme peut être connoté de façon péjorative, pour désigner l'activité d'un jeune gardian inexpérimenté, qui utilise son trident de manière intempestive et inadéquate.

FÊTE VOTIVE, gr. nom. f.

Le terme a ici le même sens qu'en fr. général, mais dans les villages de bouvine (en Languedoc aussi bien qu'en Provence), il évoque inévitablement la présence du taureau et de plusieurs manifestations taurines. Le sens originel de la fête, la commémoration du vœu au saint patron, est d'ailleurs largement oublié.

«A l'époque dont nous parlons, les courses étaient beaucoup moins nombreuses, les villages du Bas-Languedoc, dont la fête votive dure aujourd'hui une semaine et qui s'en offrent jusqu'à huit pendant cette fête, n'en voyaient que deux, une de taureaux le lundi, une de vaches le mardi» (*L'Aficion*, 1928).

«Dans les villages de la basse plaine gardoise et de la frange orientale de l'Hérault, imaginer une fête votive sans taureau, c'est indécent. C'est même inimaginable» (DURAND, 1980).

Cf. Vote

F.F.C.C.

Sigle de la Fédération Française de la Course Camarguaise.

«Certains aménagements provisoires [des arènes] ont été acceptés par la F.F.C.C. la saison dernière. Ils seront interdits en 1988» (*La Bouvine*, 1988).

Cf. Fédération

FICELLE(S), s. f.

Ficelle de lin longue de 70 à 90 cm, dite "ficelle de bourrelier", qui sert à fixer la cocarde sur le frontal du taureau. Enroulée de part et d'autre du frontal autour de chacune des cornes (la réglementation imposant quatre tours à une corne et cinq à l'autre), elle constitue par elle-même l'un des attributs* primés. Après la coupe du frontal*, partie de la ficelle passant d'une corne à l'autre à l'arrière de celles-ci (alors que le morceau supportant la cocarde passe au-devant), les raseteurs doivent enlever les ficelles, c'est-à-dire les morceaux restant enroulés sur les cornes. Les ficelles sont les attributs les plus difficiles à prendre, et génèrent des litiges fréquents.

«Victoire très serrée et obtenue seulement au bénéfice des ficelles levées devant P. Fugère» (*La Bouvine*, 1987).

«Ils [les spectateurs] sifflent certaines décisions de la présidence surtout au moment des "ficelles", période cruciale du quart d'heure, celle qu'ils attendent et pendant laquelle on se doit de juger les hommes et le taureau» (aficionado, Provence).

Lorsque les raseteurs ne réussissent pas à les ôter durant le quart* d'heure, on dit que le taureau "rentre les ficelles".

«Richelieu : [...] plusieurs fois les honneurs avant de rentrer ses deux ficelles» (*Le Provençal*, 1988).

Par extension, on donne aussi quelquefois le nom de ficelles aux élastiques* qui servent à maintenir les glands autour des cornes.

Cf. Démarmailleur, Farcir [les ficelles], Rentrer les attributs.

FICHERON, FICHEIROUN, s. m.

«Nom prov. du trident» (PELEN, 1987). «Trident de toréador, arme des gardiens de taureaux sauvages» (TDF). Terme aujourd'hui peu usité en dehors de l'écrit poétique.

«A la man tèn lou ficheroun

Grave e mut countempro la plano» (FARFANTELO, 1925).

(A la main il tient le trident - Grave et muet il contemple la plaine).

Le terme est attesté au XVI^e siècle sous la graphie *ficheron*.

«On choisit un long bois en forme de pique de quinze pieds de long si c'est pour un homme à cheval, si c'est pour un pié-

ton elle est de huit. C'est la hampe du trident [...]. Le gros bout de cette hampe est formé d'un fer à trois pointes, dont celles des deux côtés sont plus éminentes, celle du mitan demeurant plus courte environ de deux doigts. C'est le trident que ceux du pays appellent *ficheron*» (QUIQUERAN DE BÉAUJEU, 1614).

Cf. Fer

FICHOUIRO, s. f.

Autre nom du trident*, moins répandu cependant que *ferri** ou même *ficheiroun**.

«L'ensemble du trident monté s'appelle *fichouiro*, *ficheiroun* ou plus communément *ferri*, terme de métier» (D'ELLY, 1938).

FIESTA BRAVA, gr. nom. f.

Litt. : fête sauvage. Débordement festif autour du taureau espagnol, et particulièrement de la corrida. Dans certains contextes, le terme peut aussi désigner seulement cette dernière. La *fiesta brava*, par ses caractéristiques tauromachiques propres, les lieux qu'elle investit, le public qu'elle touche, voire peut-être son sens, est à distinguer, globalement, de la tauromachie camarguaise, de la bouvine.



Maîtrise du taureau classique, qui finit à la planche sans s'y engager trop violemment.

FINIR A LA PLANCHE, loc. verb.

Action d'un taureau qui accompagne le raseteur jusqu'à la barrière*.

Cf. Accompanyer, Conclure, Terminer

FINISSEUR, s. m. ou adj.

Se dit d'un taureau qui, régulièrement, finit* à la planche.

«Une valeur sûre, encore un peu novice sur le raset, mais lui aussi excellent *finisseur*» (*La Bouvine*, 1988).

FINITION-[A LA, AUX BARRIÈRE(S), A LA, AUX PLANCHE(S)], s. f.

Action, pour le taureau, de finir*, terminer* à la planche. Terme

journalistique.

«Lou Goï est un taureau complet. Ses anticipations et sa *finition aux planches* sont extraordinaires» (*La Bouvino*, 1987).

«Juvenal : il manque quelque peu de *finition* mais, dans l'ensemble, accepte tous les raset» (*Le Provençal*, 1988).

«Jaguar sait tout faire, de l'anticipation au départ du raset à la *finition aux barrières* » (*Camargue*, 1989).

«[La course] du 26 mars au Grau-du-Roi nous donna l'occasion de retrouver un Jaguar époustouflant de vitesse dans ses enfermées et remarquable de décision dans ses *finitions à la planche* » (*Camargue*, 1990).

Cf. Terminaison

FOI [TAURINE], s. f. ou gr. nom. f.

Traduction que l'on donne souvent de la locution *fe* di biou* .

«La " *foi taurine* " ! c'est la fé dé la bouvina ou fé das biou [...]; mais n'est-ce pas trahir en traduisant que de rendre par " *foi* " le mot de fé qui marque tout ensemble le goût, l'amour, et la passion» (MABELLY, 1943).

FORMER LA COURSE, loc. verb.

Sélectionner les six taureaux destinés à courir dans une même course. Cf. ordre* de la course.

«Dans l'ensemble, lorsque nous *formons la course* , nous choisissons des taureaux qui selon leur comportement personnel doivent animer la course d'une façon différente du début à la fin» (baile-gardian, Camargue).

Former la course se dit aussi, dans le milieu de l'élevage, pour désigner l'action de trier* les taureaux destinés à une même course.

FORT (SON ≈), s. m.

Le terme – encore vivant dans l'usage oral mais devenu rare dans l'écrit – désigne le terrain de prédilection du taureau dans l'arène.

«Chaque taureau affectionne un point particulier de l'arène pour des raisons qui nous sont mal connues et où il préfère se tenir. Il semble s'y sentir plus en sécurité. Cet endroit, c'est *son fort* . En fait, il est plus dangereux d'attaquer un taureau dans *son fort* que partout ailleurs, probablement parce que ce point spécial de l'arène correspond mieux à ses facultés. Les razzeteurs le savent bien et il y en a peu qui se risquent à provoquer un taureau dans *son fort* » (SAMAT, 1923).

Cf. Cantounade

FOUGNARD, FOUGNARD, s. m. ou adj.

En fr. régional "fougner" signifie : bouder, faire la moue. Dans la bouvine, le terme, désuet, qualifiait une bête au comportement imprévu et quelque peu fantasque, principalement dans l'arène. Bonnet (1985-1989) donne une citation de Charloun Rieu :

«Se vesian pèr asard

Un gros ternen *fougard*

D'un souloumbre regard».

(On voyait par hasard - Un gros taureau de trois ans ombrageux - Au regard sombre).

FRONTAL, s. m.

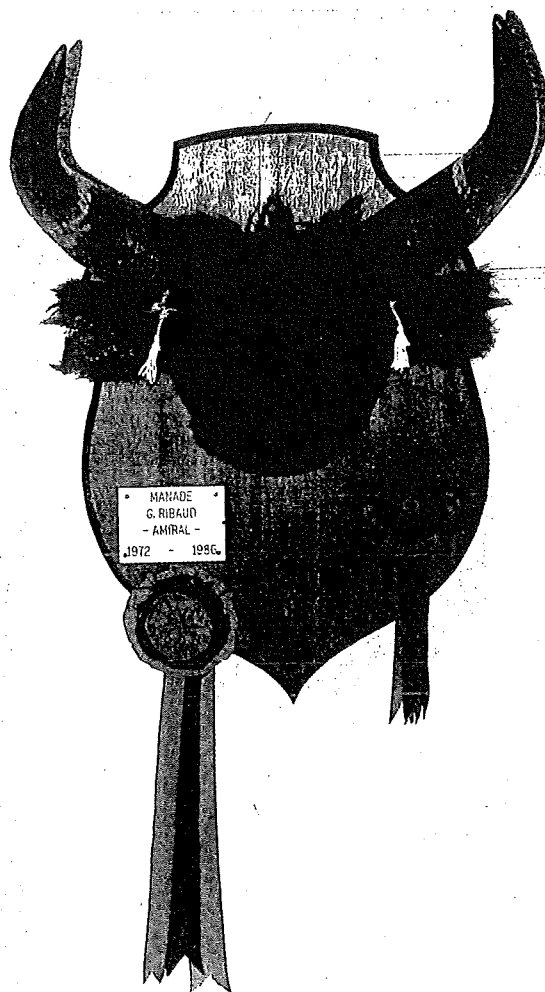
Partie plane de la tête du taureau s'étendant des arcades sourcilières aux cornes.

«Sur une de ces actions, il prendra le raseteur Granier qui se promènera sans grande blessure, pendant une vingtaine de mètres, sur le *frontal* du taureau» (*Le Provençal*, 1965).

Le terme désigne parfois le seul espace entre les cornes.

«Dans la pose languedocienne [de la cocarde] le nœud coulant embrasse tout le *frontal* » (NAUDOT, 1948).

Par extension : nom donné à la partie de la ficelle qui passe derrière les cornes et dont la coupe est primée dans la course.



Le frontal du taureau Amiral, de Ribaud, chez un gardian de la manade.

«Lorsque les hommes s'acharnent à son *frontal* , alors l'acceptation de la sollicitation est fulgurante» (*La Bouvino*, 1988).

Cf. Ficelle(s)

FUSÉE, s. f.

Action très rapide et dangereuse du taureau, souvent non sollicitée, qui chasse* en droite ligne une tenue blanche qu'il trouve à sa portée.

«Même la grande action sur J. Siméon, la plus belle de la journée, ne terminait pas un raset digne de ce nom mais une *fusée* imprévisible du taureau qui surprit le Pérolien [J. Siméon]» (*La Bouvino*, 1989).

G

GAI, adj. m. ou f.

Qualifie une vache ou un taureau cocardier qui se comporte en piste de façon mobile* et rapide, répondant bien aux raset, sans toutefois conclure* à la barrière.

«Le Béchet de Batière : taureau *gai* qui ne fut pas travaillé» (*L'aficion*, 1928).

«Le Bandot ne se garde plus comme auparavant et il nous semble que le toro est de plus en plus *gai* , répondant à tous les raset sérieux» (*Le Toril*, 1931).

Par extension, le terme s'emploie aujourd'hui pour caractériser la prestation d'une bête qui présente cette tenue* en piste.

«Pernod, très mobile, répondit aux rasets mais sans trop insister. Sept minutes *gates*, sans fait marquant» (*La Bouvino*, 1987).

GANADERIA, s. f.

Terme esp. polysémique signifiant : «1. bétail - 2. bestiaux, troupeau - 3. élevage» (VIDAL et *alii*, 1977). Dans le vocabulaire de la tauromachie espagnole il signifie surtout : élevage de taureaux* de combat. Chaque élevage est caractérisé par une histoire (croisements et sélection), et dénommé du nom de son propriétaire, ou d'un ancien propriétaire. Au début du siècle en France, le terme était employé, du moins dans l'écrit, en concurrence avec *manade**.

«Les aficionados de la région se prépareront pour se rendre dans le magnifique amphithéâtre vauverdois pour assister à la course des terribles pensionnaires de la *ganaderia* du sympathique Combet» (*Le Torero*, 1908).

GANADERO, s. m.

Terme esp. : «éleveur ou marchand de bétail» (VIDAL et *alii*, 1977). Dans le monde taurin, désigne plus particulièrement un éleveur de taureaux. Entré dans l'usage en France avec l'apparition des premières corridas, le terme a été usité jusque dans les années 1930 comme équivalent de *manadier** pour parler des éleveurs de taureaux camarguais, espagnols ou croisés.

«Ces jours-ci a eu lieu la tiente du bétail du *ganadero* Louis Barbier» (*Midi Taurin*, 1923).

GARDAIRE, GARDEUR, s. m.

Gardeur est donné comme traduction de *gardaire** par le TDF et divers textes de la même période. Homme ayant la garde d'un bétail, quel que soit celui-ci : moutons, porcs, chevaux, taureaux etc. *Gardian** était semble-t-il, à la même époque, réservé aux gardiens de chevaux et de taureaux de Camargue.

«Piei, moun Dieu, mando-me la fe de la bouvino
Que manten lou *gardaire* a l'entour ddu cabau»
(D'ARBAUD, 1951).

Fusée du taureau Charlot, de Ribaud, sur le raseteur Thierry Ferrand. Fontvieille, mai 1987.



(Puis, mon Dieu, envoie-moi la foi de la bouvine - Qui maintient le gardeur proche de son troupeau).

«Comme dans l'allée des roses la Camargue se rue sur le mas des Micocoules avec Véran, *gardeur* de cent cavales blanches» (DES VALLIÈRES, 1956).

Aujourd'hui, on trouve de *gardeur* la définition suivante : «Terme plutôt péjoratif. Celui qui garde le troupeau sans posséder assez de connaissances pour être un vrai gardian. Généralement ce sont de piètres cavaliers» (AUBANEL, 1982).

GARDER (SE), v. pron.

Se dit du taureau qui demeure à l'endroit de la piste qui lui est favorable, tant qu'il ne sent pas le moment propice pour attaquer. «Le cocardier qui a du métier *se garde*, c'est-à-dire qu'il se place à un endroit de la piste dénommé son fort*, qu'il paraît affectionner et de là il surveille l'homme, ne laissant rien passer, prévenant toute attaque, fonçant aussitôt qu'il estime sa cocarde en danger» (D'ELLY, 1938). Terme très vivant.

«Le taureau *se garde* ensuite sous la présidence et il n'y a que quelques rares essais aux glands et au garrot» (*L'Aficion*, 1928).

«Pageot de Pastré compliqua sérieusement la tâche des hommes en *se gardant* près des barrières et en usant d'un sérieux coup de revers» (*La Bouvino*, 1987).

Cf. Camper (se)

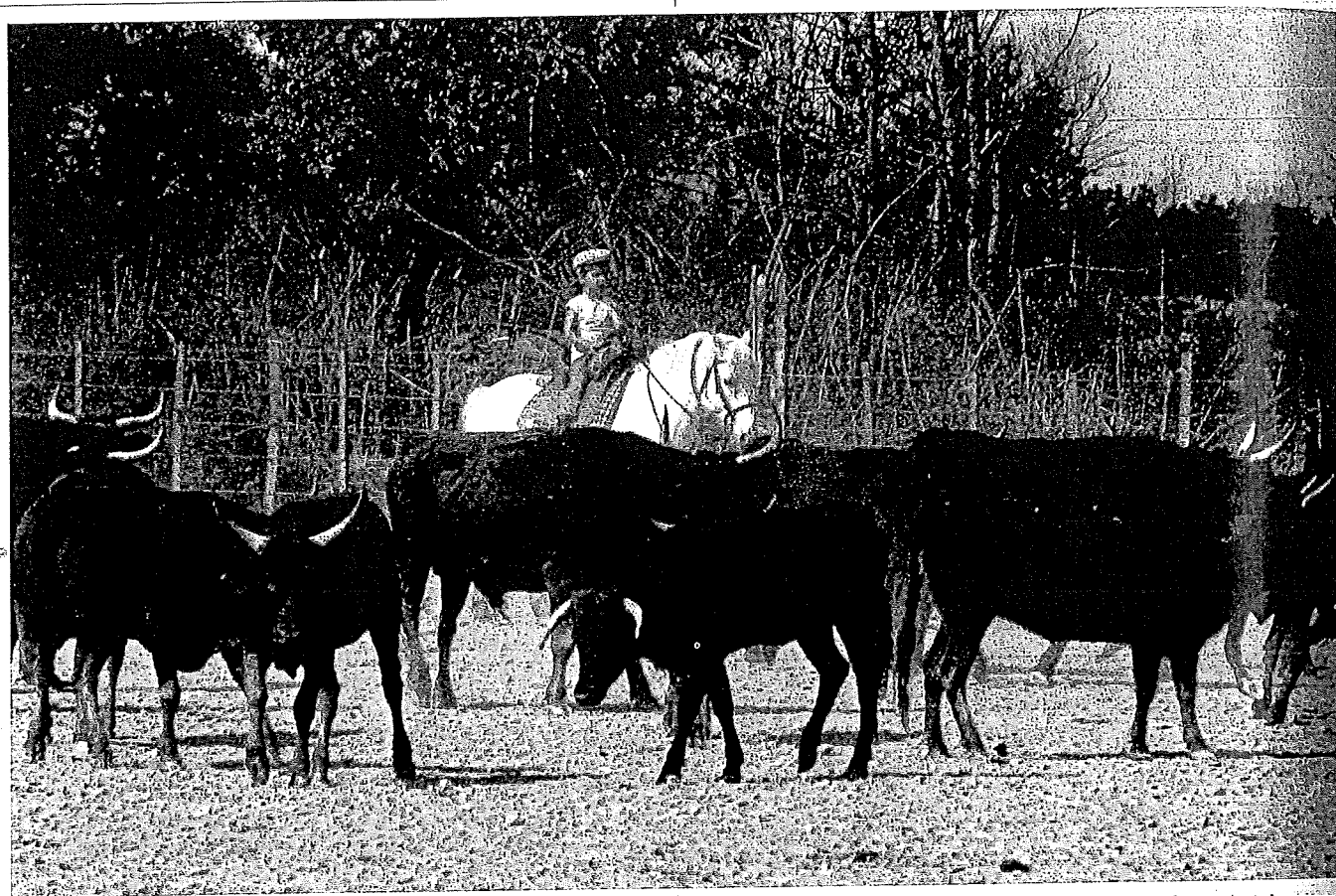
GARDIAN, GARDIAN, s. m.

«Gardien ; pasteur de chevaux ou de taureaux sauvages ; celui qui mène au pâturage commun les chevaux et mulets d'un village ; *li gardian de la Camargo*, les gardiens* de la Camargue» (TDF). La deuxième partie de cet article de Mistral reprend textuellement la définition d'Honorat (1846) qui indique également pour le mot *gardian* le sens général de «gardien, commis pour garder». Le terme existait donc dans une large partie du monde occitan mais son sens actuel – passé officiellement dans le vocabulaire français en 1911 –, «gardien de boeufs, de taureaux, de chevaux dans la Camargue» (*Le Robert*, 1983), est intimement lié à l'élevage camarguais et ne semble s'être imposé dans le fr. régional qu'au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Les termes antérieurs les plus répandus pour désigner les gens qui faisaient ce métier étaient ceux de *pastors** *nourriguiers* – terme en usage au moment de la fondation de la Confrérie des gardians en 1512 – et de *gardo-bèsti(o)**, usité probablement jusqu'au XX^e siècle et chanté par D'Arbaud. On connaissait autrefois les gardians de *roussatino* ou d'*égo* (chevaux et juments) et les gardians de *bouvino* (taureaux), opposition qui s'est perdue aujourd'hui où l'on distingue en revanche les gardians (et baile-gardians*) de métier et les gardians amateurs*. Le gardian – et son cheval – sont actuellement, avec le taureau, les symboles vivants de la camarguïté.

«[...] Semblable à un roi, trônant au-dessus de tout ce peuple sur le dos nu de son coursier, le *Gardian* [en italique dans le texte], sauvage comme ses troupeaux, tenant son trident comme un sceptre, agile et infatigable chevauteur qu'on ne saurait comparer qu'aux Gauchos des savanes américaines, ou aux Centaures de la Fable» (AMOUNEU, *L'Arlésien*, Marseille, 1872).

«Oui, il [René Chabaud] est un *gardian*, celui qui, le bâton à la main, le saquetoun sur l'épaule, est derrière la manade toute la journée ; celui qui du matin au soir surveille les bêtes, les tourne, [...] les calme ou les sépare et qui rejoint le mas, le soir, alors que les oiseaux de nuit lancent dans le ciel calme de Camargue leurs cris mélodieux, graves ou sinistres» (*Le Toril*, 1933).

«Les bêtes "appartiennent" au *gardian* toute l'année... sauf pendant le quart d'heure de la course !» (*La Bouvino*, 1989).



Claude Maunier, tout jeune *gardianou* à la manade Saint-Antoine, mai 1989.

Cf. Amateur, Bouvier, Cow-boy, *Gardaire*, Gardeur, Gardian de carte postale, Gardianou, *Gaücho*, *Lougadié*, *Pastors nourriguiers*, Piqueur, Saute-rigoles, *Toucadou*, *Toucaire*, Toucheur [de bœuf], *Vaquié*

GARDIAN DE CARTE POSTALE, DU DIMANCHE, D'OPÉRETTE, DE ROUBINE, gr. nom. m.

Noms donnés par dérision, dans l'usage oral surtout, aux gardians amateurs ou occasionnels. Si chaque appellation brocarde un trait particulier c'est, dans l'ensemble, l'irrégularité de la pratique et le manque de compétence qui sont ici visés (roubine : terme très vivant en Camargue pour désigner un canal de drainage ou d'irrigation).

«Il y a toujours eu deux sortes de gardians, c'est-à-dire celui qui naissait gardian et qui en faisait son travail, son métier. Bon, maintenant on dit qu'il y a beaucoup de *gardians d'opérette* et c'est peut-être vrai, mais de ceux-là, il y en a toujours eu» (aficionado, Provence).

«Quand c'est des gens comme moi qui montent à cheval, que je parle le provençal et tout, on nous traite de *gardian de roubines*, ou de tout quoi. On ne nous accepte même pas» (aficionado, Provence).

Cf. Saute-rigoles

GARDIANAGE, GARDIANAGE, s. m.

«L'ensemble des méthodes employées à l'élevage camarguais, et qui constituent l'antique métier du gardian, se nomment *lou gardianage*» (D'ELLY, 1938). Le terme peut désigner aussi la vie de gardian ou, plus rarement, l'idéal gardian.

«*Lou gardianage* es un bèu mestier, lou parié d'aquèu di Patriarcho» (D'ARBAUD, 1926).

(Le gardianage est un beau métier, le même que celui des Patriarches).

GARDIANOU, GARDIANOUN, s. m.

Diminutif : jeune, petit gardian.

«[L'enfant] prenant une touffe d'herbe dans la main l'offrit au Parè qui, d'un coup de langue, la saisit... Le pacte était signé ; jamais plus, désormais, le *gardianoun* n'aurait peur du terrible animal» (SALEM, 1965).

«A l'époque, quand tu étais *gardianou*, on te donnait un saqueton pour porter la biasse, c'est-à-dire ton repas de midi, tu partais à pointe d'aube et tu rentrais que quand la septième étoile avait sorti» (baile-gardian, Camargue).

GARDIEN, s. m.

Terme qui apparaît dans les textes jusque dans les premières années du siècle. Le sens dans les textes relatifs à la bouvine est celui du fr. : personne qui a la charge de garder. S'emploie aussi bien pour le gardien de chevaux que de taureaux.

«En ce lieu, les gardeurs du gros bétail appelés *gardiens*...» (QUIQUERAN DE BEAUJEU, 1614).

«Ils [les taureaux] sont ordinairement surveillés par un ou deux *gardiens*» (NESMES-DESMARETS, *Recueil de consultation de placets*, 1808, ms., fonds ancien, médiathèque d'Arles).

«Vous auriez vu Charloun devant sa porte en train de verser le carthagène à deux *gardiens* de bœufs. [...] Il y a bien un *gardien* de chevaux logé vers l'étang du Vaccarès» (DAUDET, 1897).

«Un gardien à cheval qui, le trident en main ramenait ses taureaux noirs dispersés dans les friches» (MISTRAL, 1906).
Cf. Gardian

GARDO-BÈSTIO, s. comp. m.

Synonyme de gardian*. Terme fréquemment employé dans la poésie et la littérature camarguaises mais qui a cédé la place à "gardian" dans l'usage oral.

«Li mesado d'estieu per un *gardo-bèstio*, d'un an a l'autre, se sèmlon touti» (D'ARBAUD, 1926).

(Les mois d'été, pour un gardian, d'une année à l'autre, se ressemblent tous).

«Pèr te miés apara, pèr te presta d'ajudo,

Me sièu fa *gardo-bèstio* e cante prouvençau» (D'ARBAUD, 1951)

(Pour te mieux défendre, pour te prêter mon aide, - Je me suis fais gardien de bêtes, et je chante provençal).

GARROT, s. m.

Concernant le taureau le terme désigne, selon son sens fr., la partie du corps située au-dessus de l'épaule et qui prolonge l'encolure.

«C'était vraiment [pour le cocardier Vovo] le commencement de la fin qui fut du reste souligné par le geste inélégant de Rey (un bien grand nom pourtant !). Celui-ci profite de la faiblesse du taureau pour lui placer une cocarde au *garrot*» (POPOVITCH, 1986).

Par extension, en fr. régional, le nom est utilisé pour désigner la cocarde* ou les rubans* placés sur le garrot. «Ruban qui se place sur le dos du taureau et qui représente les couleurs de la manade» (*Guide touristique de la Camargue*, 1985).

«Enfin, on a imaginé dans ces dernières années une cocarde nouvelle ressemblant à la "devise" du manadier, formée d'un rond auquel pendent des flots de rubans aux couleurs de l'élevage. On place ces cocardes à la "pego", à la poix, sur le *garrot* du taureau ; pour cette raison on les appelle des *garrots*» (D'ELLY, 1938).

Certains raseteurs étaient plus spécialisés dans l'enlèvement du garrot ; mais cette pratique, jugée contraire à l'art tauromachique ou superflue, n'a pas survécu.

«L'expérience faite hier des *garrots* et des glands nous a paru montrer que ces compléments n'étaient pas indispensables dans les courses de grands cocardiers. [...] Ces suppléments ne sont de mise que lorsqu'on est assuré d'un lot très nombreux de raseteurs parmi lesquels se trouvent quelques spécialistes d'ailleurs assez rares des *garrots*» (*L'Aficion*, 1928).

«Le *garrot*, rubans fixés à la poix sur le *garrot* de l'animal, réprouvé par les "purs", a presque disparu» (GALTIER, 1952).

GASA, GASER, v. tr. ou intr.

Forme prov. de *engasa**. «Passer à gué [...]. Li brau de la Camargo *gason* dins lou Rose, les taureaux de la Camargue passent le Rhône à gué ou à la nage» (TDF). On trouve aussi les graphies *gaza**, *gazer*.

Cf. Gase, *Gaso*

GASADE, GASADO, s. f.

Équivalent provençal du languedocien *engasado**.

«A cet endroit, le fleuve forme une grande courbe, il est rapide et large mais une plage douce permet une *gasado* pratiquement facile, sans bousculer les bêtes» (NAUDOT, 1948).

GASAGE, s. m.

Équivalent en Provence du fr. régional languedocien *engasage**.

GASE, GASO, s. f.

En prov. : «gué d'une rivière ou d'un étang. [...] Li *gaso* dóu Rose, les endroits où les taureaux et chevaux de la Camargue passent le Rhône à la nage» (TDF). Dans la bouvine, il s'agit donc d'un lieu où les bêtes peuvent passer l'eau généralement sans trop de risques, mais qui se traverse le plus souvent à la nage et non à pied.

«Après avoir traversé la *gase* de Nègo-Biòu si dangereuse, comme son nom l'indique [...], je m'arrêtai sur la pointe de Radeau-Long» (D'ARBAUD, 1926).

On trouve aussi les graphies *gaza**, *gaze*, *gazo*.

Cf. *Gasa*, Gaser

GAUCHER, s. m. ou adj.

En tauromachie camarguaise, se dit d'un raseteur qui rasète de la main gauche, et donc débute son raset depuis la droite du taureau lorsque celui-ci est cul* à la planche.

«Un joli exploit grâce à l'excellent travail de F. Durand et à celui du jeune *gaucher* O. Arnaud» (*Camargue*, 1989).

Le terme s'emploie aussi pour qualifier un taureau qui oriente davantage son combat vers les raseteurs gauchers.

«Essentiellement *gaucher*, Toubib posa quelques problèmes mais termina spectaculairement la première partie» (*Camargue*, 1989).

Cf. Droitier

GAUCHO, s. m.

Le terme est passé en fr. au XIX^e siècle pour désigner le berger qui surveille les troupeaux dans les pampas d'Amérique du Sud. Aujourd'hui désuet, il a été employé dans la littérature d'inspiration camarguaise pour désigner le gardian*.

«A l'appel de son nom, chaque bête accourait, la crinière au vent, et venait manger l'avoine dans la main du *gaucho* qui, descendu de cheval, sa veste de futaine sur l'épaule, de grands housseaux montant par dessus le genou, s'accotait à sa lourde selle» (DAUDET, 1897).

GAZA, GAZE, GAZO, s. f.

Autres graphies pour *gase**, *gaso**.

«Je passais après les taureaux, en montant aux Saintes au bord du Vaccarès, à la *gaza* di biòus [gué des taureaux] dit le Trou d'Or» (BILHAU, 1988).

GAZA, GAZER, v. tr. ou intr.

Autres graphies pour *gasa**, *gaser**.

«Dans certains endroits, les taureaux *gazaient*, alors que les cavaliers devaient faire le tour par un pont» (BILHAU, 1988).

«Un peu plus loin, une vingtaine d'entre eux *gazeront* le Rhône pour échapper à cette aventure» (*Camargue*, 1989).

GÉNÉREUX, adj. m. ; **GÉNÉROSITÉ**, s. f.

Qualifie un taureau qui, en piste, se donne, suit bien les rasets et éventuellement termine ses actions à la planche, mais sans présenter de réels dangers pour les raseteurs. C'est souvent, dans le combat, un défaut par excès, le taureau se trouvant rapidement dépouillé de ses attributs.

«Produire Chico en première position [...] dévalue le taureau et peut engendrer du gaspillage chez un cocardier *généreux*» (*Camargue*, 1989).

On parle, dans le même sens, de la *générosité* du taureau.

Cf. Livrer (se)

GLAND, s. m.

Gland. «Un des attributs* que porte le taureau dans la course

camarguaise. Pompon placé sous les cornes de l'animal, il est formé de petits bouts de laine» (*Guide touristique de la Camargue*, 1981).

«Le Carretié sorti second résista facilement aux assauts des razeteurs et [...] le toro rentra au toril avec cocarde coupée, gland et garrot» (*Le Toril*, 1931).

«Véronique [cocardière] déchaînée obtint 6 Carmen tout en conservant son second gland» (*Camargue*, 1985).

Cf. *Aglan*

GLOIRE DU CROCHET, gr. nom. m.

La locution désigne les raseteurs célèbres (ou l'ayant été dans le passé), que l'on nomme aussi as* du crochet ou simplement as*.

«Pour la capelado, beaucoup d'anciennes gloires du crochet défilerent, mais en piste seulement trois raseteurs en activité» (*La Bouvino*, 1988).

GOUBELET, adj. ou s. m.

Du prov. *goubelet* : «gobelet, verre à boire» (TDF). Taureau présentant des cornes en forme de vase. Le terme a été donné à divers taureaux comme nom propre.

GOYA, n. pr.

Taureau vedette de la manade Paul et Henri Laurent, dans les années 1970-1980. Grand franchisseur de barrières, il drainait les foules et semait la terreur dans la contrepiste. Controversé à l'époque par certains, il était à la fois cocardier* et spectaculaire*. Une statue lui a été érigée à Beaucaire en 1984.

«Mais Goya pouvait être [...] sublime dans l'art du raset, dans sa façon à lui d'accepter le défi de l'homme, comme par exemple ce jour du 13 octobre 1974 aux arènes de Nîmes où il fut le plus grand de tous» (PONT, 1985).

GRANDE CAMARGUE, n. pr., voir **CAMARGUE**

GRANON (FERNAND), n. pr.

Célèbre manadier du Caillar (1882-1963) qui eut un non moins célèbre taureau : le Sanglier*. La manade Fernand Granon, qui avait repris le bétail de la manade Combet fondée en 1851, est un peu considérée comme à l'origine du travail de sélection du taureau Camargue pour la course libre. Elle est actuellement entre les mains du manadier Jean Lafont. Une monographie a été consacrée à cette devise* en 1988 par J. Durand et P. Coulomb.

GRASIHO, s. f.

Le TDF ne donne pour ce mot que le sens de gril ou par extension grille. Dans la bouvine c'est le fer rougi au feu qui sert à marquer le jeune taureau.

«On apporte la "marque", empreinte du fer au blason ou aux initiales du propriétaire de la manade, terminée par un manche en bois. Cette "marque", en provençal *grasibo*, est rougie au feu» (D'ELLY, 1938).

Plus particulièrement, le terme désignait la marque de la manade de Baroncelli, devenue ensuite celle de la manade Aubanel.

«Il serait vain de parler de tous ses autres succès tant Vovo marqua son époque et glorifia sa marque, la "*grasibo*"» (*Camargue*, 1989).

Cf. *Fer*

GUERLE, adj. ou s. m.

Du prov. *guerle* : «bigle, gauche, déjeté, faussé» (TDF). Taureau ayant une corne plus longue que l'autre.

GUILLIERME, n. pr., voir **FANFONNE GUILLIERME**

H

HABILLER (S'≈), v. tr.

S'habiller c'est spécifiquement, dans le monde de la bouvine, revêtir le costume* de gardian ou d'Arlésienne. On dit aussi "porter le costume".

HABILLER [LE TAUREAU], loc. verb.

Expression essentiellement orale. Placer les attributs sur la tête du taureau avant la course.

«La cocarde, c'est quand on *habille le taureau* qui va dans une arène, on lui met de la ficelle, un petit morceau de ruban rouge entre les deux cornes et deux glands qui pendent sous les cornes» (gardian-amateur, Provence).

Cf. *Encocarder*

HARAS, s. m.

Nom donné au XIX^e siècle, par extension du terme fr., aux élevages de chevaux et de taureaux, par certains littérateurs méridionaux.

«Ces *haras* sont d'un produit considérable pour leur propriétaire, d'abord par la vente à la boucherie des veaux, vaches et bœufs [...]. Les *haras* de bœufs sauvages ne sont généralement connus que dans la partie méridionale du département des Bouches-du-Rhône, du Gard et de l'Hérault» (NESMES-DESMARETS, *Recueil de consultation de placets*, 1808; ms., fonds ancien, médiathèque d'Arles).

Cf. *Manade*

HASTE, s. f.

Forme fr. pour *aste**. Cf. ce mot.

HAUTBOIS, s. m.

L'instrument de musique traditionnel était présent avec le tambour dans les spectacles taumachiques et jouait, en Languedoc au XIX^e siècle et dans le premier tiers du XX^e, le rôle du clairon* ou de la trompette* actuelle pour annoncer l'entrée en piste du taureau, l'autorisation de le raseter puis son retour au toril.

«Le *hautbois* donna le signal de la course. [...] Le *hautbois* avait entonné le chant de la course ; la porte de l'étable s'était ouverte et Fouillette, à pas de loup, les yeux fauves et le poil hérissé, se mit à tourner comme une hyène autour du cirque» (FIGUIER, 1862).

Cet instrument, à l'instar de l'air de Carmen*, accompagnait aussi les cris de la foule qui saluaient les exploits des taureaux ou des amateurs* :

«Vous applaudissez au taureau et non contents de cela vous bernez la malheureuse victime. [...] Vos *hautbois* s'évertuent alors : musique aussi brutale que vos jeux» (AMELIN, 1827).

«L'orchestre, composé de deux *hautbois* et de deux tambourins, célèbre cet exploit par d'éclatantes fanfares» (DE LA BEDOLLIERRE, 1847).

Après avoir disparu de la course, le hautbois s'est quelque temps maintenu dans les sorties* au pré.

HOMME BLANC, gr. nom. m.

Du prov. *ome blanc*. Nom d'un divertissement taurin en usage dans les fêtes de village jusque vers les années 1950 environ.

«Un *homme tout de blanc* vêtu se tient debout immobile au milieu de la piste. Il ne devra pas bouger lorsque le taureau foncera sur lui et le taureau s'arrêtera, le reniflera et s'éloignera» (GALTIER, 1952).

Cf. *Homme statue*

HOMME(S) EN BLANC, gr. nom. m.

Nom donné aux raseteurs* depuis qu'ils ont revêtu une tenue* blanche, désormais réglementaire, pour affronter les taureaux dans les courses, dans les premières décennies de ce siècle.

«C'est pourquoi nous assistons souvent pendant la course au ballet des *hommes en blanc*» (ANTOINE, 1968).

Le terme désigne quelquefois ensemble tourneurs* et raseteurs.

HOMME STATUE, gr. nom. m.

Forme de divertissement taurin fréquent dans les courses de vachettes ou dans les charlotades. Il consiste pour l'acteur à se tenir droit et immobile sur une chaise, un tonneau, ou quelque autre support placé au milieu de la piste, lorsque la vachette sort du toril.

Cf. Homme blanc

HONNEURS (LES) [RECEVOIR LES ≈], s. m. pl. et loc. verb.

Un taureau reçoit les honneurs lorsqu'à la suite d'une ou de plusieurs actions brillantes la présidence lui octroie la diffusion de la musique de Carmen*. Les honneurs peuvent être reçus ponctuellement durant la course au moment des diverses actions, comme à la sortie de piste du taureau pour l'ensemble de sa prestation. Dans ce dernier cas l'expression peut inclure l'ovation* offerte par le public. Les honneurs sont très révélateurs de la considération respectueuse que l'on a du taureau dans la course. Le terme *bonneurs* s'emploie toujours au pluriel.

«Tout cela lui valut les *bonneurs* à plusieurs reprises et les applaudissements nourris à sa rentrée» (*La Bouvino*, 1987).

«Seuls Aurélien d'Y. Janin et Russian d'H. Laurent reçurent les *bonneurs* pendant leur quart d'heure (mais non à leur rentrée)» (*La Bouvino*, 1987).

«Medeen : [...] entendit les *bonneurs* aux 3^e, 8^e, 10^e, 12^e minutes et à la rentrée avec les applaudissements» (*Le Provençal*, 1988).

I

INRASETABLE, adj. m.

Terme de l'oral qualifiant un taureau qui, parce qu'il est trop mobile* ou se garde* trop, ne peut être valablement raseté.

Cf. Rasetable

J

JAS (FAIRE SON ≈), loc. verb.

Du prov. *jas*, terrier, «gîte, lieu où l'on couche» (TDF). *Faire son jas* s'applique ici au taureau qui dans l'arène choisit son terrain, le laboure, le renifle. Il est difficile de l'en déloger et, si cela est, il y retourne aisément. Cette expression est usitée en Provence mais peu en Languedoc où on lui préfère, dans le même sens, *faire son trou**.

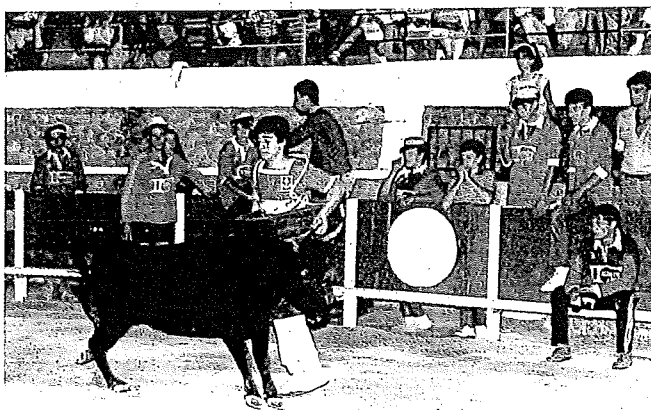
«Quand il fait son trou, qu'il reste planté là, dans un coin, on dit qu'il *fait son jas*» (aficionado, Provence).

Cf. Camper (se)

JEU(X) DE GARDIANS, gr. nom. m.

Selon Carle Naudot (1948) les jeux spécialement pratiqués par les gardians depuis des siècles sont : «les courses de chevaux, les courses d'hommes, les trois sauts, le jeu de la bague ou encore appelé des aiguillettes.» Actuellement seuls le jeu de la bague et les courses de chevaux sont encore quelquefois pratiqués, notamment pour la fête de la Confrérie* des Gardians. On dénomme aussi et surtout *jeux de gardians* les jeux que le Marquis de

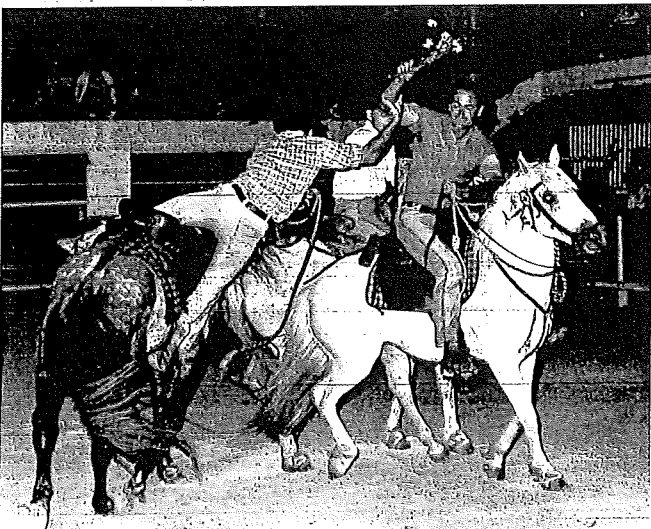
Baroncelli mit à l'honneur en reconstituant, «d'après des documents irréfutables» (Naudot), des jeux censément pratiqués à l'époque des papes d'Avignon (1305-1377). Il s'agit de *la Parado di cherpo* ou «tournoi des écharpes», *la Parado d'ou vatié* ou «tournoi de l'épervier», *lou Jo dis orange* ou «jeu des oranges», respectivement redonnés pour la première fois en 1912, 1920 et 1924. Ces jeux ont été largement pratiqués dans les manifestations de la Nacioun* Gardiano dont ils rehaussaient l'éclat et qu'ils enraccinaient comme reprenant les traditions d'une antique chevalerie. Ils restent de nos jours assez présents dans diverses célébrations autour du taureau et du monde gardian. En réalité, selon Henriette Dibon, le marquis de Baroncelli, sur les protestations du docteur Colombe, conservateur du Palais des Papes à Avignon, reconnu avoir tout inventé. «Cet aveu est précieux car il devient incontestable que c'est à lui seul que revient le mérite de ces créations. Ce fut un trait génial» (DIBON, 1982).



Jeux taurins burlesques, avec vachette emboulée, Mouriès, août 1984.

JEUX TAURINS, gr. nom. m. pl.

Terme générique qui désigne l'ensemble des manifestations mettant en scène le taureau, qu'il soit mis en présence de l'homme ou d'autres animaux. «Les premiers spectacles n'eurent cependant pas l'homme comme second acteur : lions, chiens ou ours y furent mêlés. En 1402 lors du passage du Comte de Provence, Arles fit combattre un lion symbolique, armoirie vivante qu'elle nourris-



Jeux de gardians aux arènes de Mouriès, juin 1986.

sait sur le trésor public, contre un taureau Camargue» (POPOVITCH, 1986). Aujourd'hui, le terme évoque plus particulièrement les diverses rencontres plus ou moins rituelles ou ludiques entre l'homme et le taureau, à l'exclusion toutefois de la corrida.

«Les *jeux taurins* pourraient donc bien être issus, tout simplement, des luttes de chasseurs d'abord, de pasteurs plus tard, avec le bétail sauvage» (D'ARBAUD, 1939).

JITELLO, s. f.

«Petit jet d'arbre, pousse, rejeton» (TDF). Branche fine et souple, de bouleau ou de saule, dont se sert couramment le gardian pour manœuvrer les animaux (taureaux ou chevaux).

Cf. *Calos*

JOUER AU TAUREAU, loc. verb.

Activité enfantine dans laquelle les écoliers ou les enfants des villages miment la course libre, l'un jouant le rôle du taureau, les autres celui du raseteur.

«[...] *jouer au taureau* était toujours de saison et l'emportait sur les jeux le plus en honneur comme les gendarmes et les voleurs. *Jouer au taureau* c'est bien, mais comment acquérir cette mimique imitative où certains excellaient ; grattements répétés au sol avec le pied, mugissements, bonds impétueux, si l'on n'avait pas de temps à autre la réalité vivante sous les yeux» (MABELLY, 1943).

Les enfants *jouent au taureau* dans l'espace de la piste. Mouriès, octobre 1989.



L

LÂCHER [DE TAUREAUX], s. ou gr. nom. m.
Divertissement populaire qui consiste à lancer dans les rues quelques taureaux, encadrés ou non par les gardians. Au début du siècle cette pratique se distinguait de la véritable *abrivado*, encore réellement pratiquée. Aujourd'hui le terme peut recouvrir ceux d'*abrivado**, de *bandido** et surtout d'*encierro** dans leur acception contemporaine.

«Les taureaux sont lâchés et guidés par quelques gardians comme lors d'une réelle *abrivado* et ce "lâcher", quoiqu'étant une pâle imitation de l'*abrivado*, divertira cependant la population massée sur son passage» (DE FLANDREYSY et BOUZANQUET, 1925).

«Dans l'après-midi, je participais au *lâcher de taureaux* après la course et rentrais au mas» (BILHAU, 1988).

Cf. *Embarrage*

LAMBRUSQUIERO, s. f.

«Cep de vigne sauvage, tige de lambrusque ; bâton de vigne» (TDF). Badine souple et légère dont se servaient ou se servent, en place du *calos**, manadiers et gardians pour conduire* les taureaux. Dans l'ancien temps, aux XVIII^e et XIX^e siècles, la *lambrusquero* était utilisée par les amateurs pour frapper les taureaux lors des *abrivades*, courses de rue ou d'arène. Le terme est aujourd'hui sorti de l'usage oral. On lui préfère celui de *jitello**.

«Nous lampavon davans en fasent

Lou raset emé sa *lambrusquero*» (*Armana Prouvençau*, cité in TDF).

(Ils surgissaient devant nous en faisant - Le raset avec leur badine).

LARGUET(O), adj.

«Un peu large, assez large» (TDF). Se dit d'un taureau ou d'une vache qui présente des cornes plutôt écartées, ouvertes. Se rencontre aussi en fr. régional.

«Plein de bonne volonté, ce *larguet* accepte avec enthousiasme tous les cites, quelque soit leur nombre» (*Camargue*, 1990).

LEVÉE, s. f.

Action de lever*, dans le sens défini ci-dessous.

LEVER [LES ATTRIBUTS, LA COCARDE], v. tr. ou loc. verb.

Lever, employé ici avec le sens d'enlever*, se dit pour désigner l'action d'un raseteur qui réussit à prendre, à l'aide du crochet, la cocarde ou l'un des autres attributs placés sur la tête du taureau.

«Chomel est très fort... C'est pour ça qu'il a le plus d'attributs, qu'il en *lève* un maximum» (*aficionado*, Provence).

Il faut distinguer lever et couper* la cocarde.

«[Le Sanglier] il dominait. Alors à une course, on lui coupait la cocarde. Une autre fois, on la lui *levait* [...]. Quand les gens revenaient de voir une course du Sanglier, les absents accouraient aux informations : "Alors, le Sanglier ? On lui a *levé* aujourd'hui la cocarde ?"» (DURAND, 1980).

LEVER [LE RASET, LE TAUREAU], loc. verb.

Cf. Couper le raset

LIVRER (SE ≈), v. pron.

Un taureau qui *se livre* est un taureau qui se donne trop dans des actions sans danger pour les raseteurs, au détriment de la défense de ses attributs.

«Marcus : *se livra* franchement. Perdit assez vite ses principaux attributs» (*Le Provençal*, 1988).

Cf. Généreux, Générosité

LOUGADIÉ, s. m.

«Mercenaire, salarié(e), personne à gages, journaliste» (TDF). C'est ce dernier sens que prend le terme dialectal pour désigner ce qu'on appellera par la suite les gardians* amateurs.

«C'étaient souvent des *lougadié*, c'est-à-dire des hommes payés à la journée qui montaient à cheval pour aider les gardians à enfermer leurs courses ou bien simplement des fils de cultivateurs» (*L'Aficion*, 1928).

M

MAIN COURANTE, gr. nom. f.

Rampe de fer horizontale quelquefois placée en haut de la contre-barrière pour permettre aux raseteurs de s'accrocher et d'échapper à la poursuite éventuelle d'un taureau qui saute.

MANADE, MANADO, s. f.

«*Manado* : troupeau de taureaux ou de chevaux sauvages» (TDF).

Le terme prov. est entré officiellement en usage en fr. en 1867 : «Manade : prov. *menada*, du lat. manus "main". En Provence, troupeau de bœufs, de chevaux, de taureaux conduits par un gardian» (*Le Robert*, 1983). «Une manade est un troupeau de bœufs ou de chevaux camarguais à demi sauvages» (GALTIER, 1952). «Troupeau de taureaux ou de chevaux sauvages, peuplement originel de la Camargue ou considéré comme tel. Taureaux et chevaux sont toujours perçus comme "sauvages", alors même qu'ils sont élevés. Nombreuses représentations de manades dans les habitations» (PELEN, 1987).

«Le citoyen D... a ce qu'on appelle vulgairement dans ce pays une *manade* ou un troupeau de chevaux et de juments employés à fouler les blés des uns et des autres dans la saison des aires» (HUBERT, 1794, ms., fonds ancien, médiathèque d'Arles).

«Nous-autre, d'assetta souto la tènno di carreto, vesian peralin li *manado* de rosso gagna li levadoun e li mountiho de sablas» (MISTRAL, 1906).

(Nous autres, assis sous la bâche des charrettes, voyions au loin les manades de chevaux sauvages gagner les monticules et les dunes de sable).

«Les *manades* de chevaux ou de bœufs sauvages sont presque toutes établies le long des étangs [...]. Autrefois les *manades* étaient bien plus fortes et plus nombreuses qu'aujourd'hui» (D'ARBAUD, 1926).

Parenté de sens avec l'espagnol *ganaderia** : «réunion de troupeaux de taureaux et de vaches d'un nombre indéterminé mais d'une même origine et appartenant à un seul propriétaire. Les propriétaires de ces troupeaux s'attachent à conserver rigoureusement, de génération en génération, la pureté du style primitif parce que de là dépend le maintien de leur réputation» (ODUAGA-ZOLARDE, 1854). Le terme *manade*, qui à l'origine avait un sens assez restreint – puisque littéralement c'est l'équivalent d'une "poignée", ce qui tient dans une seule main, c'est-à-dire un petit nombre de bêtes –, a pris un sens de plus en plus général pour pouvoir désigner aujourd'hui, selon le contexte, non seulement le troupeau de taureaux tout entier mais aussi éventuellement un élevage dans son ensemble, la propriété, les terres, les locaux. Dans les programmes et affiches de course, les noms des manades auxquelles appartiennent les taureaux sont systématiquement mentionnés.

Cf. Couleurs, Devise, Fer, *Ganaderia*, Haras, Marque

MANADIÉ, MANADIER, s. m.

Le mot *manadier* avec sa graphie actuelle n'est entré officiellement dans le vocabulaire fr. qu'en 1955 (*Dictionnaire des Métiers*). «Éleveur de taureaux en Camargue. Le manadier et ses gardians» (*Le Robert*). Propriétaire d'une manade. Au début du siècle, on trouve le mot avec la graphie *manadié*, qui est la graphie dialectale. A la même époque, on employait fréquemment ce terme en concurrence avec l'esp. *ganadero*.

«Li *manadié* de la Camargo, li vaqui arrouina» (*L'Aïdli*, 1895). (Les manadiers de la Camargue, les voici ruinés).

«Le *manadié* Barbier et son personnel ont droit à tous nos éloges, aussi leur disons-nous : A l'an que ven ! [à l'année prochaine]» (*Midi Taurin*, 1923).

«Nous nous refusons à faire la moindre distinction entre un *manadier* et un *gardian*. Le métier est le même, la seule différence est que le *gardian* est un prolétaire, un employé de ferme, tandis que le *manadier* est le propriétaire du troupeau. Le "baile" est le chef des bœufs, le *manadier* lui donne sa confiance» (D'ELLY, 1938).

Cf. *Ganadero, Pelot*

MANADIÈRE, adj. ou s. f.

Le subs. *manadier** a donné lieu à un emploi adjectivé, relativement rare sans doute.

«Avignon, depuis les temps lointains, a été sans interruption (que l'on nous permette l'expression) une ville *manadière*, c'est-à-dire une patrie des manadiers» (*L'Aficion*, 1928).

Au féminin, le subs. désigne une femme exerçant la profession d'éleveur de taureaux.

«Fanfonne Guillerme, *manadière*, grande dame de la Camargue, [...] cite la plupart des villages où elle a ainsi "conduit les biòu"» (POPOVITCH, 1981).

MANGER (SE FAIRE ≈), loc. verb.

Se dit d'un taureau qui, par défaut de combativité, succombe rapidement, perdant tous ses attributs, aux assauts des raseteurs. Terme de l'oral.

Cf. *Déshabiller, Rouste*

MARCA, MARQUER, v. tr.

Imprimer le ou les signes distinctifs du manadier sur le jeune taureau, par la *marque** à feu sur la cuisse (initiales du propriétaire ou logo de la manade), l'entaille faite à l'oreille. Pour cette dernière, on préfère utiliser aujourd'hui le verbe *escoussurer**. On marque aussi de nos jours les anoubles, sur le flanc avec la *marque* à feu, du dernier chiffre de leur année de naissance suivi d'un numéro distinctif. Ces opérations se font dans le cadre de la *ferrade**.

«Pour retrouver plus aisément le bétail chaque animal est *marqué* de façon indélébile» (NAUDOT, 1948).

Le verbe a donc correspondu selon les époques à deux pratiques différentes ou à une seule, selon qu'on marquait doublement la bête ou non. L'usage relevé par Quiqueran de Beaujeu semble être seulement celui de la *marque* à feu.

«D'entre tous ces ébats, celui-là [la *ferrade*] est le plus célèbre qui se prend au temps qu'il est question d'*imprimer* avec un fer rouge la *marque* des maîtres en la fesse des plus grandelets» (QUIQUERAN DE BEAUJEU, 1614).

MARCHEPIED, s. m.

Nom de l'appui en bois qui court sur le bord inférieur des planches* à l'intérieur de l'arène et qui permet aux raseteurs de prendre leur appel pour sauter la barrière*. Certains taureaux s'y appuient également.

«Il [le Sanglier] donne son fameux coup de tête à la barricade en se servant du *marche-pied*» (*L'Aficion*, 1928).

Un *marche-pied* peut courir également à mi-hauteur de la contre-barrière* pour assurer l'appui des raseteurs après le saut de la barrière. Ces deux éléments sont nécessaires à la sécurité des hommes* en blanc.

«En effet, tous les cocardiers furent excellents et nous ajoutons même qu'ils furent beaucoup trop dangereux pour se produire dans une telle piste dotée de barrières sans *marche-pied*» (*Le Provençal*, 1964).

Cf. *Banet, Estribe*

MARCO, MARQUE, s. f.

Au sens strict, c'est le symbole (initiales ou figure particulière) qui distingue les bêtes d'une même manade et dont elles sont marquées à la cuisse. Cf. *fer**, *grasibo**. Le mot peut quelquefois désigner le marquage lui-même.

«Au fond de ce cercle est un énorme brasier où rougissent les fers destinés à la *marque* de ces animaux» (MILLIN, 1807-1811).

Par extension le terme peut nommer tout ce qui constitue la manade* au sens large. «Le signe imprimé à chaud (aux initiales et aux armes du propriétaire, appliqué sur la cuisse) prend le nom de *marque* et, par extension, on appelle "*marque*" en Camargue tout ce qui fait partie d'une manade, bêtes, matériel et gens, et même les amis du propriétaire qui sont partisans de sa *marque* et le soutiennent dans tous les cas avec la plus grande fidélité mais la plus indigne mauvaise foi envers les autres *marques*» (SAMAT, 1923). Cf. *devise**.

«Le peuple en délire, debout, acclame "*la marque*", c'est-à-dire la manade et le manadier» (D'ELLY, 1938).

L'entaille de l'oreille – ou *escoussuro** –, selon une découpe propre au manadier, est aussi une *marque*.

«Chaque manade a sa propre *marque*. C'est-à-dire la *marque* à feu et l'*escoussure*. Ça permet, quand les bêtes de deux manades se mélangent, de pouvoir les reconnaître» (*gardian amateur, Provence*).

MARCO (A FIÓ), MARQUE (A FEU), gr. nom. f.

Fer rougi au feu terminé à l'une de ses extrémités par un "chiffre" – initiales du manadier ou dessin particulier – servant à imprimer le signe distinctif de la manade sur la cuisse du bouvillon lors de la *ferrade**. «Pour retrouver plus aisément le bétail en cas de perte chaque animal est marqué [...] sur le flanc ou la cuisse gauche par le fer rougi au feu. Ce dernier mode de marquage n'est guère en usage que dans les grandes manades qui ont chacune leur *marque* particulière» (NAUDOT, 1948).

«Autrefois la *marque* à feu se pratiquait partout en Camargue. Beaucoup l'ont abandonnée et se contentent d'identifier leur bétail par "l'*escoussuro*"» (D'ELLY, 1938).

Cf. *Fer*

MARQUES (LOU), MARQUIS (LE), n. pr.

Titre nobiliaire de Folco de Baroncelli-Javon*, que l'on désignait fréquemment de son vivant et que l'on désigne encore parfois, dans le monde de la bouvine, par cette seule appellation.

«Es la voues dóu *Marques* que s'escrido : Hou Savié ! Faudra sourti li rosso e m'embarra lou Papo !» (FARFANTELLO, 1925).

(C'est la voix du Marquis qui s'écrie : Hé Xavier ! - Il faudra sortir les caavales et m'enfermer le Pape ! NDA : le Pape : cheval de taureaux du Marquis).

«Baroncelli, maintenant, c'est un peu un genre de mythe, le mythe de Baroncelli. Dire : "Ah ! *Le Marquis* !"» (manadier, Crau).

MAS-THIBERT, n. pr.

Toponyme : village de Crau*, dépendant d'Arles, dont la renom-

dans le monde de la bouvine a été assurée à la fin du siècle par l'élevage de taureaux croisés espagnols, au mas d'Icard particulier.

«On était prêt à tous les sacrifices pour voir ces fameux taureaux de la manade de Crau qui avait ses pâturages au *Mas-Thibert*» (SALEM, 1965).

MATADOR, MATADOU, MATAIRE, s. m.

prov. ayant conservé, comme nombre de langues romanes, la racine latine *mata* (esp. *matar*), du latin *mactare*, pour : «abattre le bœuf à la boucherie, assommer, tuer» (TDF), a pu aisément intégrer comme sien, à une époque, le subs. *matador*, et sa variante *matadou*, dans le sens de : «Matador, celui qui, dans les combats taureaux espagnols, doit mettre l'animal à mort» (TDF). Le mot est aujourd'hui ressenti, au contraire, comme spécifiquement espagnol. Le subs. *mataire*, «tueur», a été aussi usité dans le même sens.

MATÉRIEL [RENTRE DU ~], s. m. et loc. verb.

Le subs. *matériel* désigne les attributs primés. L'expression semble relativement récente et moins courante que son équivalent «rentrer* les attributs».

«Qu'un taureau rentre du matériel ou pas, je vous dirai que je n'y fais pratiquement pas attention» (baile-gardian, Camargue).

MÉCHANCETÉ, s. f.

Le mot est attribué dans la course la qualité de *méchanceté* à un taureau qui, se gardant* peu, mène un combat violent, spectaculaire : «qu'il s'attaque aux planches*, mais qui n'est pas forcément dangereux (cf. criminel*) ni positif du point de vue du raseteur appliquant à la réaction naturelle d'un animal enfermé dans une cage, le terme n'a pas de connotation morale négative.

«Aureillois termina très fort. Taureau d'une grande vitalité et d'une grande *méchanceté*, se montrera le maître de la piste» (*Le Provençal*, 1965).

«En effet, le talon d'Achille du taureau de l'Avenir 1985 reste son énorme *méchanceté* qui le pousse à cogner violemment contre les planches après tous ceux qui attirent son attention (raseteur, tourneur ou spectateur)» (*Camargue*, 1990).

La recherche d'une *méchanceté* en quelque sorte moyenne est l'un des éléments essentiels de la sélection. Définissant la dimension du taureau à combattre, elle ne doit être ni en défaut ni en excès.

MEJAN, MEJEAN, s. m.

Le mot prov. et en languedocien le subs. désigne quelque chose qui se trouve placé au milieu, telle une cloison ou un mur séparant deux espaces distincts. «*Mejan d'estable*, cloison qu'on met entre les vaches» (TDF). Dans les activités taurines il désigne de même une chicane pour trier les taureaux, la cloison qui dans le char* délimite un espace avant et un espace arrière, ou celle qui, dans le corail, isole comme dans un sas la bête qui doit entrer en piste. Par extension le terme peut s'appliquer à l'espace délimité : dans le char le *mejan* est la partie avant, contiguë à la cabine du conducteur.

MELON, s. m.

Terme péjoratif à l'adresse d'un taureau que l'on considère comme un mauvais cocardier*. Le terme est aujourd'hui connu (mais probablement moins employé qu'au début du siècle.

«La Présidence très bien pour la sortie des picadores, mais pourquoi tant tarder pour faire "foguear" de véritables melons?» (*L'Aficion*, 1928).

«Un charron d'Arles, qui traitait de "melon" le magnifique et

rapide cocardier, fit un pari ridicule qui devait lui coûter fort cher. Cela se passait en 1905 ou 1906» (SALEM, 1965).

«Un ensemble de sangs nobles mais divers qui n'aurait peut-être produit que des "melons"» (PONT, 1985).

Cf. *Cabro*

MELONAS, s. m.

Augmentatif provençalisé de melon*, et donc plus péjoratif.

MENER UNE COURSE, loc. verb.

Déplacer les taureaux qui doivent courir* depuis les pâturages jusqu'au lieu de la course. Le verbe *mener*, dans la locution *mener une course*, a le même sens qu'en fr. général. Il a remplacé le terme *conduire** autrefois usité et reste quasiment le seul employé, que l'on mène les bêtes à pied ou qu'on les transporte en camion.

«Dans les années 30, on menait ensemble toutes les courses du 14 juillet» (*Camargue*, 1989).

MENER A PIED, loc. verb.

Lorsque l'on conduisait les taureaux des prés aux arènes avec les chevaux, on disait qu'on les «menait à pied», par opposition au transport en char* également pratiqué (l'opération précédait l'arrivée* à pied). Cette expression est donc contemporaine de l'époque où les deux usages coexistaient. Elle est encore connue mais moins vivante qu'hier.

«La jeunesse du pays a réussi à obtenir du manadier que la course du dimanche serait "menée à pied" (lisez à cheval)» (D'ELLY, 1938).

Cf. *Conduire*

MINOTAURE, n. pr.

Monstre de la mythologie grecque, au corps d'homme et à la tête de taureau, né de l'amour contre nature de la reine de Crète Pasiphaé pour un taureau blanc que le roi Minos, son époux, avait refusé de sacrifier. Enfermé dans un labyrinthe, le minotaure fut combattu et vaincu par Thésée. Figure à laquelle il est fait fréquemment allusion dans la littérature sur la bouvine, et qui entretient la dimension mythique du taureau en même temps que le caractère héroïque et viril de l'homme qui se mesure à lui.

«Siéu Apis, siéu lou *Minotaure*.

Siéu l'Alen que res pòu enclaire» (BARONCELLI, 1924).

(Je suis Apis, je suis le Minotaure. - Je suis le Souffle que nul ne peut enclaire).

MIQUELADE, MIQUELADO, s. f.

Terme qui désigne en Languedoc (sous sa forme dial. ou fr.) le changement de pâturage des taureaux au moment de l'équinoxe d'automne correspondant avec la Saint-Michel, sur le nom dialectal de laquelle est formé le mot.

Cf. *Miqueler*, *Transhumance*

MIQUELER, v. intr.

Action de faire passer les troupeaux de taureaux des pâturages d'été aux pâturages d'hiver, au moment de la Saint-Michel. Terme languedocien.

Cf. *Miquelade*, *Transhumer*

MITHRA, n. pr.

Divinité orientale dont le culte exigeait que l'on soit baptisé dans le sang d'un taureau. De nombreux sanctuaires à Mithra - représenté comme un jeune homme poignardant un taureau - jalonnaient l'Empire romain. La littérature taurine fait très fréquemment allusion à ce culte auquel elle rattache les origines de la foi* et des rituels actuels autour du taureau.



Un amateur fait le mort sous la vachette. Mouriès, août 1985.

«Venu d'Orient pour fonder la race d'Oc dans le delta du Rhône et perpétuer, des deux côtés des Pyrénées, le culte de *Mithra*, le taureau est resté un animal fabuleux» (*Le Provençal*, 1988).

En réalité, comme le notait déjà d'Arbaud, aucune filiation historique directe n'est établie précisément entre ces diverses tauro-machies*.

«Le roman archéologique construit depuis quelques années autour du nom prestigieux de *Mithra* ne supporte guère l'examen. Le rôle du taureau dans la légende du dieu, l'image tragique du taurobole peuvent saisir l'imagination. Rien absolument ne les rapproche, en fait, de la corrida espagnole ni de nos jeux provençaux» (D'ARBAUD, 1939).

MOBILE, adj. m.

Qualifie, dans l'écrit journalistique surtout, un taureau qui en piste se déplace beaucoup. Un excès de mobilité est une qualité négative : le taureau ne s'intéresse pas aux hommes ou, ne trouvant pas son terrain*, ne peut construire son combat.

«Ponchu : il a été *mobile* mais il n'a pas négligé les razets» (*L'Estrambord*, 1981).

MONTER [AUX PLANCHES], loc. verb.

En parlant du taureau, on dit qu'il *monte aux planches* lorsqu'il effectue des coups* de barrière. Expression surtout orale.

MORAL, s. m.

Dans la course camarguaise, le *moral* du taureau est une notion essentielle. Il définit sa propension à combattre, à résister et répondre aux assauts des raseurs. Dans les manades, le *moral* des cocardiers est entretenu par une nourriture appropriée (les éleveurs soulignent que le physique soutient le psychique), l'espacement de leurs sorties*. Un taureau qui sort trop perd son *moral*. En piste un taureau tend de même à se démotiver s'il est trop dominé par les hommes. On touche là, à travers ce terme, à la considération que les hommes ont du taureau, dont on prend en compte l'"état d'esprit". Le terme est fréquent dans l'oral aussi bien que dans l'écrit.

«Cet accrochage a été une bonne chose, le taureau de Margé a pris du *moral*» (*Camargue*, 1989).

«On amoindrit l'ardeur des taureaux dont le *moral* résiste mal aux conditions nouvelles de la course» (*Camargue*, 1989).

On le retrouve, surtout dans l'écrit, sous ses formes adjectivée ou adverbiale.

«Bolivar peinait un peu face aux As et ce retour épisodique dans la catégorie inférieure semble lui avoir permis de trouver une meilleure assise, de se ressourcer *moralemment*» (*Camargue*, 1990).

MORT (FAIRE LE ≈), loc. verb.

En prov. (*faire lou mort*) comme en fr., l'action consiste, lorsque l'on a été jeté à terre par un taureau, à ne plus bouger, absolument, afin que le taureau se désintéresse de sa victime.

MOUCA, MOUCHER, v. tr.

«*Moucher un taureau* : le frapper sur le nez d'un coup de trident qui le touche au-dessus des naseaux et lui fait baisser brusquement la tête comme s'il éternuait» (SAMAT, 1923). Ce terme semble employé aujourd'hui dans le milieu des manades seulement.

«Un trident... venait de le *moucher* rudement» (SAMAT, 1923)

Il était probablement beaucoup plus répandu lorsqu'on faisait un divertissement populaire de frapper sur le museau d'un taureau avec une baguette.

Cf. Vedigane

MOULON, MOULOUN (FAIRE LE ≈, FAIRE LOU ≈), loc. verb.

Jeu qui consiste pour les jeunes gens dans les courses* de vachettes à s'entasser les uns sur les autres au milieu de l'arène, ce qui se dit "faire le moulon", et à rester ainsi jusqu'à ce que la vachette passe sur le "*moulon*", littéralement : le tas. La loc. s'emploie aussi dans la course à propos d'un raseur que l'on ne voit jamais en action, dont les rares actions sont sans effet, qui ne se réveille qu'en fin de course. Il est venu "faire le moulon", c'est-à-dire faire nombre, faire le tas (antonyme : travailler*). Dans les deux acceptions l'emploi est oral.

MOUREN (BIÒU ≈), gr. nom. m.

Le TDF ne donne à cette entrée que le nom de famille très répandu, mais le rattache à l'étymon roman *moren* : brun. C'est bien selon cette acception que le terme s'emploie pour parler du type de la race Camargue, c'est-à-dire du taureau noir.

MOURRAIO, s. m.

Forme dialectale languedocienne. Même sens que *mourrau**.

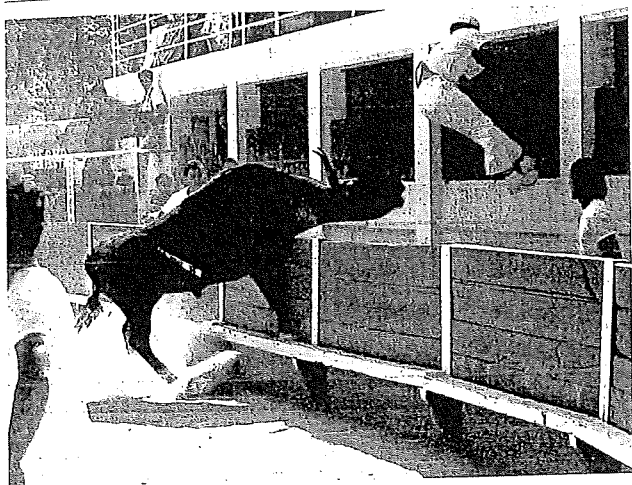
MOURRAU, MOURRAU, s. m.

Même sens que *artonlet**, avec lequel il a sans doute coexisté et auquel il s'est substitué dans l'usage actuel. Le terme n'est pas particulier à la bouvine mais il figure dans tous les récits de *muselado**. A l'époque où la ferrade était une opération pastorale, la pose du *mourrau* se faisait le jour où l'on marquait l'anouble.

«Le bouvillon couché, ou simplement maté, reçoit dans les naseaux le "*mourrau*" ou "musèu" qui l'empêchera de têter» (D'ELLY, 1938).

«Quand le jeune animal voudra têter, le *mourrau* retombera sur sa bouche et l'en empêchera. Par contre lorsque le veau baissera la tête pour brouter l'herbe, la planchette basculera découvrant la bouche» (GALTIER, 1952).

Cf. *Mourraio*, *Musèl*, *Muselière*



taureau Janot, de Ribaud, passe le mourre derrière Louis Bailly, à Nivelle, juin 1985.

MOURRE, MOURRE [METRE LOU ≈, PASSER LE ≈], s. ou v. verb.

prov. *mourre* signifie «muffle, museau» (TDF). Quand le taureau passe la tête par dessus la planche*, museau en avant, on dit 'il *passé le mourre*. C'est un engagement* minimal, peu dangereux lorsqu'il est franc.

«D'autres qui font impression et qui sont spectaculaires et applaudis, ils poussent simplement avec le *mourre*. Ils aident le raseteur à sauter» (DURAND, 1980).

MULE, MULET, s. f., s. m.

terme péjoratif qui sert à désigner un mauvais cocardier*. s'emploie au masculin ou au féminin sans différence sensible de sens. Très vivant dans le monde de la course libre.

«Soniaïe a eu parfois des journées ternes. Il a encouru beaucoup de critiques. "Il ne fera jamais rien", disaient les uns. "C'est un *mulet*" ajoutaient les autres» (SALEM, 1965).

«Une *mule*, un *mulet*, c'est un mauvais taureau. "Melon" ça se dit pas trop, on dit plutôt une *mule*» (aficionado, Provence). Cabro

MUR (FAIRE LE ≈), s. m. et loc. verb.

Dans le contexte de la course le terme *mur* désigne, lorsqu'il est effectivement constitué par un mur, le pourtour extérieur de la piste, en dessous des gradins (cf. contre-barrière*). De même qu'un taureau peut faire* la barrière, il peut dans le même sens *faire le mur*, c'est-à-dire s'élancer violemment contre cette ceinte, cherchant à atteindre le raseteur. Certains taureaux peuvent sauter ainsi jusqu'à deux mètres de hauteur, atteignant parfois les tubes* des gradins. L'action, dangereuse pour l'homme, se fait prendre, est surtout douloureuse pour l'animal qui subit un choc considérable, et qui sera peu porté à renouveler cet exploit. Certaines arènes, telles celles de Mouriers, semblent offrir une configuration qui pousse les taureaux à y *faire le mur*. L'expression est toutefois peu usitée. On dit, dans le même sens, que le taureau "s'est explosé contre le mur", ou, selon le cas, qu'il "est monté aux tubes", comme on dit qu'il monte* aux planches. Envoler (s')

MURAI DE CAR, gr. nom. f.

terme. muraille de chair. Pratique languedocienne qui consistait à rassembler un groupe de jeunes gens à se tenir debout et immobile au lieu de la rue ou de la route pour faire barrage – muraille de chair – à l'abrivade. Cette pratique semble abandonnée.

MUSÈL, MUSÈU, s. m.

Même sens que *mourrau**.

«Lis amateur a pèd l'envirounavoun, lou mantenien au sòu e après l'avé escoussura ié metien lou *musèu* pièi lou lachavoun, ourlant de coulero» (L'Aïdi, 1894).

(Les amateurs à pied l'entouraient, le maintenaient au sol et après l'avoir escoussuré lui mettaient le musèu puis le lâchaient, hurlant de colère).

MUSELA, MUSELER, v. tr.

En prov. comme en fr. le terme prend dans l'élevage taurin le sens spécifique de : pratiquer la muselade*.

«A l'Amarèu, l'autre dijòu i 'avié grando festo car se ié marcavo e *muselavo* quaranto doublen de mèste Papinèu» (L'Aïdi, 1894).

(A l'Amarée, l'autre jeudi, il y avait une grande fête car on y marquait et muselait quarante taurillons de deux ans de maître Papineau).

MUSELADE, MUSELADO, s. f.

«Opération qui consiste à passer un morceau de bois aux naseaux des veaux sauvages que l'on veut sevrer et que l'on fait à Arles avec un certain appareil» (TDF). Le morceau de bois en question est dénommé *artoulet**, *mourraio**, *musèl**. La muselade a quelquefois fait partie de la ferrade, mais a pu aussi constituer une opération pastorale spécifique.



Un jeune taureau de la manade La Galère fait le mur à Mouriers. Juin 1984.

«Lorsque le manadier estime que le temps est venu de sevrer les jeunes veaux, il convie ses nombreux amis et diverses sociétés taurines à se joindre à ses gardians pour accomplir la *muselado*» (GALTIER, 1952).

«En temps de paix, ferrades et *muselades* donnent lieu à des réjouissances populaires» (SALEM, 1965).

Le terme, encore bien connu de tous les manadiers ou gardians qui on pratiqué la *muselado*, n'est plus très familier aujourd'hui car l'opération qu'il désigne est sortie de l'usage.

Cf. *Musela*

MUSELIÈRE, s. f.

Même sens que *mourraio**, *artonlet** ou *musèl**, dont *muselière* est l'équivalent en fr. régional.

«Pour sevrer les veaux, on leur mettait une *muselière* dans les naseaux qui se rabattait sur la bouche quand il voulait relever le museau pour téter sa mère [...]. C'est dépassé maintenant ; il y en a encore de ces trucs-là dans les musées» (aficionado, Provence).

MUSÈU, s. m.

*Variante provençale pour *musèl**.

N

NACIOUN GARDIANO, NATION GARDIANE, n. pr.

Société fondée en 1904 par le Marquis Folco de Baroncelli*.

«Elle a pour but de maintenir et de glorifier le costume arlésien, les usages et les traditions de la terre des taureaux, poursuivre l'épanouissement de la langue d'oc, propager la doctrine félibréenne contenue dans l'œuvre de Frédéric Mistral et de ses disciples» (*Flourilege de la Nacioun Gardiano*, 1932).

«C'est dire que son but, son terrain d'action ne sauraient se confondre avec ceux de la Confrérie d'Arles ; les gardians de métier, s'ils sont inscrits de droit à la "Nation Gardiane", ne pouvant en effet délaissier leur manade et leurs obligations professionnelles pour répondre à tous les appels, c'est parmi les cavaliers libres pratiquant le taureau sportivement, initiés souvent dès l'enfance à la vie gardiane, qu'elle recrute ses plus actifs participants» (D'ARBAUD, 1939).

«C'est encore une bénédiction, non seulement des chevaux, mais encore de la manade, qui marque la fête de la *Nacioun Gardiano*, la Nation Gardiane, aux Saintes-Maries en Camargue» (D'ARBAUD, 1939).

NEUF, adj. m.

Qualifie un taureau que l'on essaie* pour la première fois dans une piste. Les taureaux *neufs* ne portent pas encore de noms, ne sont pas "baptisés", mais sont désignés par leur numéro.

«Quant aux deux taureaux *neufs*, le n° 15 manqua visiblement de tonus et de qualité, par contre le second, le n° 295 sorti en dernier, afficha en perspective de bonnes qualités» (*Le Provençal*, 1988).

Au-delà de ce premier essai les taureaux deviennent des taureaux "jeunes", avant de se confirmer éventuellement en cocardiers*.

NOBLE, adj. m.

Qualité d'un taureau qui répond avec franchise aux sollicitations des raseteurs, généreux* et sans vice, c'est-à-dire notamment sans coup* de revers. Terme de la littérature taurine, essentiellement journalistique, du XIX^e siècle et du début du XX^e, emprunté au vocabulaire esp. de la corrida. Le terme est resté commun pour la corrida, tant dans l'écrit que dans l'oral, mais a disparu du vocabulaire de la course libre, où il a cédé la place à cocardier*.

«Il arrive que le taureau au lieu d'être "noble", de répondre à toutes les attaques, se place au coin de l'arène, refusant les rasets et s'obstine à ne plus bouger» (DE FLANDREYSY et BOUZANQUET, 1925).

«Lou Débanat : belle sortie, toro pétillant, noble à tous les rasets» (*L'Aficion*, 1928).

O

OBLIGER A ROMPRE [LE RASET], v. ou loc. verb.

Dans une course, le taureau, par sa vélocité ou son intelligence, notamment par des anticipations*, peut obliger l'homme à changer la trajectoire initialement prévue de son raset en une trajectoire de fuite. On dit à propos du raseteur que le taureau l'a *obligé à rompre* (le raset). Emploi surtout journalistique. Synonyme : couper* le raset.

«Carbonnier : d'entrée surveilla les débats. Anticipa. *Obligea à rompre*» (*Le Provençal*, 1988).

«Aurélien : cocardier sérieux, toujours aux aguets, surveilla tous les départs, *obligea* de nombreuses fois à rompre» (*Le Provençal*, 1988).

ONZE HEURES (TAUREAU, VACHE ou VACHETTE DE ≈), gr. nom.

Jeu taurin qui consiste, dans les fêtes du Languedoc surtout, après l'abrivade du matin, à lâcher un taureau emboulé* et peu dangereux (ou plus généralement une vache ou une vachette) dans l'arène pour le plaisir des amateurs qui peuvent se mesurer à lui.

«Ici, ce sont des amateurs, vraiment amateurs et non plus des professionnels, qui descendent dans la piste [...]. La cocarde enlevée, les jeunes gens se livrent à divers amusements avec la bête» (GALTIER, 1952).

«Parmi les taureaux amenés, existe un animal, d'avance un peu sacrifié, qui lorsque *onze heures* sonneront au beffroi de la ville, sera lâché dans le cirque pour la grande joie des jeunes filles et des jeunes gens qui entendent durant la fête votive s'amuser sans relâche depuis l'heure la plus matinale jusque très tard dans la nuit» (DE FLANDREYSY et BOUZANQUET, 1925).

«Il est juste de dire que dès le matin, une bête dite "*de onze heures*" a déjà couru pour l'amusement du public, dont l'enthousiasme a été ainsi amorcé» (D'ELLY, 1938).

ORDRE DE LA COURSE, gr. nom. m.

Ordre de sortie en piste des taureaux dans une course. Cet ordre doit répondre à l'évolution des capacités physiques des hommes durant la course et à l'attente de spectacle des afeciouna. Il est relatif aux qualités diverses des taureaux. Ainsi le premier taureau doit être mobile* mais sans trop, pour permettre à la course de s'animer et aux raseteurs de s'échauffer. Le quatrième est attendu comme le plus sérieux, le plus cocardier*, menant la course à son sommet du point de vue tauromachique. Le sixième sera le plus spectaculaire*, terminant sur une note joyeuse. L'*ordre de la course* est systématiquement annoncé par la présidence* au début de la manifestation.

OURS (FAIRE L'≈), loc. verb.

Se dit des taureaux qui brament, en particulier autour d'un de leurs congénères mort. L'expression semble plus répandue en Languedoc qu'en Provence.

«Quand ils brament ainsi, bizarrement, la gueule ouverte de façon impressionnante, nous on dit : "ils font l'ours"» (DURAND, 1980).

Cf. Ramadan (faire ≈)



Le raseteur Jacky Siméon ovationné aux arènes d'Arles. Finale du trophée des As, octobre 1984.

OVATION, s. f. ; OVATIONNER, v. tr.

même sens qu'en fr. général mais d'un emploi très commun pour désigner les acclamations et plus particulièrement les applaudissements des spectateurs saluant les actions du taureau en piste. Le taureau peut être ovationné pour l'ensemble de sa prestation lors de sa rentrée au toril. Les chroniques journalistiques notent fréquemment cette ovation terminale.

«Féli : il rentre avec son deuxième gland après avoir entendu Carmen trois fois pendant sa course et à sa rentrée sous l'ovation» (*Le Provençal*, 1988).

«Castor : les honneurs suprêmes lui furent accordés sans arrêt ainsi qu'à la rentrée, ovationnée» (*Le Provençal*, 1988).

Les véritables ovations aux raseteurs sont exceptionnelles.

3. Carmen, Honneurs

P

PAÏS, PAYS, PEÏS, s. m.

1. prov. païs peut avoir le sens de «quartier où un troupeau peut aller paître, pâturage, pacage» (TDF). Les espaces destinés à la ture des taureaux sont désignés par la locution païs ou peïs de

biou*, tandis qu'on préfère pour les ovins, dans le milieu camarguais, le terme de plaço. On distingue généralement *lou peïs d'iver* (pâturage d'hiver) du *peïs d'estiéu* (pâturage d'été). Le terme a été conservé en fr. régional et reste vivant chez les éleveurs camarguais. On parle encore de "pays d'hiver" et de "pays d'été" par exemple.

«Au temps où ma manade pâturait au bord du Grand Rhône, elle occupait un terrain, un parcours de quelques centaines d'hectares, un "pays", selon l'expression technique, excellent sous bien des rapports mais où s'imposait l'obligation de parquer chaque soir les bêtes» (D'ARBAUD, 1939).

«C'est un taureau, qui en pays est "brave" comme un simbèu, mais dans le char il fait preuve d'une trahison incroyable» (*La Bouvino*, 1988).

«On transhumait d'abord en mars : on laissait les pays d'hiver pour se rendre dans les pays de printemps. En juillet, on partait vers les pays d'été, et en octobre on revenait vers les pays d'hiver» (*Camargue*, 1989).

Le terme peut désigner plus précisément le territoire sur lequel fait pâturer tel propriétaire ou manadier.

«Quand on passait le long du pays d'un confrère, celui-ci nous donnait un coup de main pendant quelques kilomètres» (*Camargue*, 1989).

PALME D'OR, n. pr.

Nom d'un trophée taurin renommé qui fut institué en 1928 à Beaucaire et qui se déroule au mois de juillet, sur plusieurs courses. Tous les grands cocardiers du moment y participent. La première *Palme d'Or* fut enlevée par le célèbre Julien Rey*.

«Contrairement à ce qui est communément admis, ce n'est pas en 1929 mais bien en 1928 que fut disputée la première *Palme d'Or*» (CONTESTIN, 1988).

PALUSIN, s. m.

Nom donné au siècle dernier en Languedoc au taureau Camargue*. Cette appellation semble aujourd'hui totalement sortie de l'usage.

«Par un singulier contraste les taureaux de la Camargue sont tous d'un noir d'ébène, tandis que les chevaux sont d'un blanc de neige. Ces taureaux sont désignés dans le pays sous le nom de *palusins* (de palus, marais)» (FIGUIER, 1862).

PAPIER (AVOIR DU =), loc. verb.

Se dit à propos d'un taureau qui a à la fois l'expérience de l'arène et le sens de la course. Cette expression n'est pas d'un usage courant aujourd'hui mais semble avoir été prisée au début du siècle.

«Après plusieurs feintes et parfois plusieurs poursuites (quand le taureau est rusé et qu'il "a du papier") [...]. La bête sacrée est là. Vieux taureaux roubards, qui ont du "papier", simbèu ensonnaillés» (D'ELLY, 1938).

PARÈ (LOU), n. pr.

Premier grand cocardier de la course provençale moderne (vers 1890-1905) à être resté, jusqu'à nos jours, dans la mémoire commune de la taumachie. Il appartenait à la manade d'Etienne Boudin dit Pouly*, et était de race croisé espagnol.

«Tel fut *Lou Parè* qui, en son temps, mérita le titre de "Roi des Cocardiers"» (SALEM, 1965).

«Le premier champion sur quatre pattes dans la mémoire des hommes s'appelait *le Parè*. Il vint au monde de la Bouvino vers 1890. L'âge d'or commençait...» (*Midi-Libre*, 1988).

PARTIR, v. tr.

Terme très fréquent dans l'oral. Action du raseteur qui s'élance pour effectuer un raset.

PASEO, PASEO, s. m.

Terme esp. signifiant "promenade", utilisé pour désigner le défilé solennel des acteurs de la corrida avant le combat, pour venir saluer la présidence.

«Le *paséo* accompagné par les morceaux de musique habituels, Marche Royale, Marseillaise, Carmen, s'effectue brillamment avec alguacites à cheval et à pied, piqueurs, carosse de gala, valets de pied, valets de main, quadrilles, monosabios, vaqueros, araneros, carpinteros. Plusieurs salves d'applaudissements éclatent pendant le long mais agréable défilé» (*Le Torero*, 1908).

C'est à partir de ce modèle que s'est constituée la *capelado** de la course camarguaise, défilé auquel on donne aussi parfois le nom de *paseo*. Raseteurs et toreros en France entrent en piste sur le même air de l'Ouverture de Carmen*. Les tourneurs*, contrairement aux *peones* de la corrida, ne prennent pas part à la *capelade*.

«Une minute de silence au *paseo* fut observée pour le décès accidentel d'un jeune gardian amateur» (*Le Provençal*, 1988).

PASSER, v. tr. ou intr.

Evoque le mouvement de l'homme, pour le raset, qui se déplace devant le taureau et franchit l'obstacle que celui-ci constitue. Le terme souligne la difficulté de l'action. Devant un taureau dangereux, il y a ceux qui *passent*, qui réussissent à *passer*, et ceux qui ne *passent* pas, soit qu'ils ne tentent pas le raset ou ne peuvent le mener à bout.

«Il faut de la réflexion pour sentir quel est celui qui "*passera*" vraiment» (D'ELLY, 1938).

«Tous les raseteurs qui *passaient* étaient secoués, bousculés ou plus simplement poussés aux planches» (SALEM, 1965).

«Je ne suis pas passé par une école taurine, ce qui m'a obligé à apprendre sur le tas à *passer* un taureau, à me servir d'un crochet» (*Camargue*, 1989).

Le terme est aussi simplement synonyme de *raseter**.

«Autrefois, quand un raseteur revenait en piste après une blessure, on le laissait *passer* pour qu'il reprenne confiance. Aujourd'hui, cela n'existe plus» (*La Bouvino*, 1987).

«Castro, c'était un raseteur pur, vraiment il faisait des rasets extraordinaires, quand il *passait* il enlevait toujours quelque chose» (aficionado, Provence).

PASSER A BLANC, loc. verb.

Se dit du raseteur (ou plus rarement du tourneur) qui dessine une trajectoire semblable à celle du raset mais éloignée du taureau, destinée à provoquer le déplacement de l'animal sans intention de le raset. Cette manœuvre est effectuée pour tester la combativité du taureau ou pour permettre à un autre raseteur de le *passer** en mouvement, dans le cas d'un taureau qui se garde*, qui est difficile à raseter arrêté*.

«Je dis à Tantan (c'est un autre raseteur) : "Essaie de *passer à blanc*"» (SALEM, 1965).

Cf. Raset à blanc

PASSER LA TÊTE, loc. verb.

Se dit du taureau qui engage nettement la tête par-dessus la barrière au terme d'une poursuite*. L'action de passer la tête constitue un engagement* supérieur et éventuellement plus dangereux que le simple fait de passer le mourre*.

«Le Sanglier venait aux planches, prenait appui sur le marchepied en bas des barricades pour *passer la tête*» (CONTESTIN, 1988).

«Donc après quelques minutes assez lentes, elle [vache cocardière] s'échauffa et commença à *passer la tête* à plusieurs reprises» (*La Bouvino*, 1988).

PASSION [AUX, DES TAUREAUX], s. ou gr. nom. f.

Equivalent fr. de la *fe* di biou*. Sens très fort traduisant une sorte de fascination de l'homme pour le taureau que partagent, et au travers de laquelle se reconnaissent, les amateurs de bouvine*.

«La *passion des taureaux*, je ne sais pas d'où ça vient» (bailegardian, Camargue).

A noter que le fr. régional dit aussi la passion ou la foi* *aux taureaux*.

«C'est pareil, là-bas on a peut-être beaucoup plus la foi, la *passion aux taureaux*» (aficionado, Provence).

PASTORS NOURRIGUIERS, gr. nom. m. pl.

Litt. : pâtres nourriciers. Au moment de la fondation de la Confrérie* des Gardians, en 1512, c'est le terme par lequel on désignait les gardiens de chevaux et de bœufs de la Camargue. Il est possible que ce soit à la création de cette confrérie, devenue et restée célèbre jusqu'à nos jours, que l'on doive la fortune et la généralisation du terme *gardian** dans le même sens.

«Réunion des Confrères le 2 janvier 1512. En présence de Jean Bobard, prieur de l'église Saint-Georges [...] et de Pierre Renouard et Alias Dalphin *pastors nourriguiers*, est fondée la Confrérie des Gardians sous le vocable du saint de ladite église» (trad. de F. Benoît, NAUDOT, 1948).

PAYS, s. m., voir **PAÏS****PEAU DE TAUPE**, gr. nom. f.

Le terme, plus technique que régional, n'est pas circonscrit au seul milieu de la bouvine. «Tissu brun très épais et très résistant dans lequel sont taillés les pantalons des gardians. [...] La *peau de taupe* se mouille et se sèche sans inconvénient» (SAMAT, 1923).

«Sur ces poneys, il y avait des gardians en bras de chemise avec leurs grands chapeaux et leurs pantalons de *peau de taupe*, et les saquetons d'indienne rouge à l'arçon de leur selle» (SAMAT, 1923).

«Le gardian de Provence n'a pas de tenue spéciale particulière au métier, en général il a un pantalon (brayos) et gilet (courset) en *peau de taupe*, étoffe beige ainsi appelée parce qu'en la touchant à la main, on a la sensation de toucher la peau de ces petites bêtes» (NAUDOT, 1948).

Dans le milieu de la bouvine, le pantalon en *peau de taupe* (l'expression est très communément employée) est devenu le vêtement obligé du gardian en situation de représentation publique, notamment dans la *Nacioun* Gardiano*.

PEBRON, s. m.

Littéralement : poivron. Terme péjoratif à l'adresse d'un raseteur médiocre, ou qui effectue un mauvais raset.

«D'un raseteur, on dit que c'est un *pebron* quand il a fait un mauvais raset, quand il a cassé le taureau en particulier» (aficionado, Provence).

PEGOULADE, PEGOULADO, s. f.

Du prov. «retraite aux flambeaux, promenade aux flambeaux, que l'on fait dans les nuits de fête et à laquelle prennent part tous ceux qui veulent porter une torche» (TDF). Depuis quelques décennies, le terme s'applique particulièrement aux défilés nocturnes des groupes folkloriques, auxquels les gardians affiliés à ces groupes ou à des groupes équestres s'associent régulièrement, habillés en costume d'apparat.

PEIGNE, s. m.

Autre nom du crochet* de raset. Emploi moins fréquent.

PELOT, PELOT, s. m.

«Fermier, métayer, maître à Arles. *Pelot* de Crau, *pelot* de

Camargue : tenancier de Crau; de Camargue» (TDF). Maître, patron en Camargue et dans la Provence et le Languedoc rhodaniens. Propriétaire de la manade appelé plus couramment aujourd'hui manadier*.

«Voyez, maître», dit l'un des deux hommes, «c'est le petit veau du Prouvengo qui prend un bain !» «L'étrange chose qu'un tel amour de l'eau !» répondit l'autre qui était le *pelot* de la manade» (SAMAT, 1923).

«Leur travail accompli, les gardians s'avancèrent rapidement vers le mas où les attendait le manadier, «*lou pelot*» comme on disait alors et comme on appelle encore quelquefois le propriétaire de la manade» (SALEM, 1965).

PEÑA, PENA, n. pr.

Troupe espagnole d'animation musicale, composée essentiellement de cuivres accompagnés de percussions et exécutant une musique de genre. Le terme a pénétré avec le genre musical correspondant dans la course camarguaise, surtout à partir des années 1960.

«La musique espagnole, alors là, c'est absolument pas provençal, c'est nouveau les *peñas* ici» (aficionado, Provence).

Les *peñas* sont actuellement présentes dans les corridas dont elles animent le *paseo* et le 3^e tercio. Dans la course libre elles animent la *capelado* et la remise des prix avec l'ultime *Coupo Santo*. Elles sont très présentes aussi dans les animations de rues autour du taureau ou encore, notamment en Languedoc, dans les sorties au pré où elles ont là remplacé le hautbois*.

PETAS, PETAS, adj. ou s. m.

Du prov. : «pièce à rapiécer, haillon» (TDF). Usité souvent comme terme d'injure, il peut s'appliquer, particulièrement en Languedoc, à un mauvais cocardier. «Quante *petas* !» (quel mauvais taureau !) dit-on fréquemment.

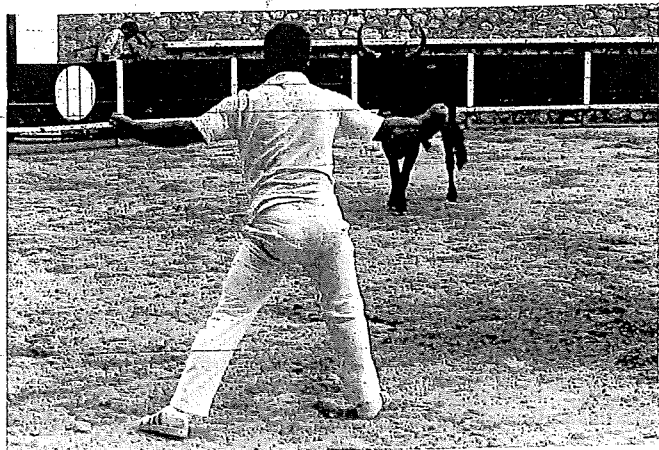
Cf. *Cabro*

PETITE CAMARGUE, n. pr.

Toponyme. Partie de la Camargue située à l'ouest du Petit Rhône en bas Languedoc oriental, qui tantôt est incluse dans la Grande Camargue* (ou Grand Delta*) et tantôt s'en distingue pour marquer les modalités d'une tradition spécifique dans la tauromachie méridionale. La Petite Camargue est considérée en particulier comme le berceau de la tauromachie populaire de rue et comme le pays où l'aficion déborde.

PETOULIÉ, PÉTOULIER, s. m.

«Lieu où il y a des crottes, endroit où les lièvres et les lapins viennent fienter [...] ; *aco's soun petoulié*, c'est l'endroit qu'il fréquente



Le tourneur Michel Chalou place le taureau. Mouriers, juin 1987.

le plus» (TDF). On donne ce nom à l'endroit que le taureau préfère dans l'arène, là où il se tient le plus souvent. Terme de l'oral. Cf. *Cantounade*

PIED DE POULE, gr. nom. m.

Nom technique d'un raset exécuté par deux hommes – tourneur et raseteur, ou deux raseteurs –, qui consiste pour le premier à exécuter un raset* à blanc pour rabattre le taureau vers son coéquipier, lequel tente de passer à son tour en sens inverse pour un raset véritable.

«Comment ne pas accorder l'intelligence au taureau, lorsque dans l'arène il déjoue les plans des raseteurs l'attaquant au raset dit «*au pied de poule*» ?» (D'ELLY, 1938).

PIQUEUR, s. m.

Nom fr. de l'homme qui porte la pique au XVII^e siècle, c'est-à-dire le trident ou *ficheron*. C'est l'équivalent du gardian* à cheval d'aujourd'hui.

«Un *piqueur* ne saurait avoir assez d'adresse ou de force pour affaiblir les taureaux» (QUIQUERAN DE BEAUJEU, 1614).

«La génisse est plus farouche [...] ; elle s'élance si juste contre les flancs du cheval, que si l'on n'y accourt bien vite en lui présentant le ficheron, elle fait un coup de deux : elle abat le *piqueur* et le cheval ensemble» (QUIQUERAN DE BEAUJEU, 1614).

PISTE, s. f.

En général, le sens est le même qu'en fr. et désigne, pour le spectacle taurin, l'aire – quelquefois sablée – délimitée par la barrière*, et dans laquelle se déroule la course. Elle peut être de forme ronde, ovale, ou parfois présenter des angles. *Piste* peut prendre, par extension, le sens d'arènes*.

«Gitan triompha dans les arènes du Grau-du-Roi (le 14 mai lors de la course marathon de douze cocardières), de Clarensac (le 4 juin pour l'anniversaire de la *piste*), de Tarascon (le 24 juin) [...]» (Camargue, 1990).

Cf. *Plan, Redondel, Rond*

PLACE, s. f.

Dans certains contextes, synonyme d'arènes*, probablement sous l'influence de l'esp. *plaza**.

PLACEMENT, s. m.

S'emploie au sujet de l'homme, et surtout du taureau, dans le contexte de la course, dans le sens de positionnement. Pour le premier, le *placement* est le positionnement de départ le plus favorable à l'exécution du raset. Pour le second c'est celui dans lequel l'animal pourra avoir la meilleure riposte à toute action possible de l'homme. Par extension, on dit particulièrement du taureau qu'il a *du placement*, lorsqu'il a, régulièrement, l'intelligence de celui-ci : en choisissant judicieusement son terrain*, il pourra s'y garder* et défendre au mieux ses attributs.

«Chico, comme Roussel a la bougeotte, manque de *placement*» (Camargue, 1989).

«Souvent «sacrifiés» dans les courses de semaine, il [le taureau] s'y impose cependant par la rigueur de son *placement* et en évitant en règle générale de trop se livrer» (Camargue, 1990).

PLACER (LE TAUREAU), loc. verb.

Action, généralement du tourneur*, qui consiste à amener le taureau dans la position la plus favorable à l'exécution du raset.

«[Les tourneurs] doivent «*placer l'animal*»» (Guide touristique de la Camargue, 1985).

«Quand le tourneur a placé le taureau, on dira pas qu'on le cite... Le tourneur, il place le taureau, uniquement» (aficionado, Provence).

PLAINES DE MEYRAN, n. pr.

«Lou plan de Meyran, Le plan de Meyran, [...] quartier de la Camargue qui sert d'hippodrome à la ville d'Arles» (TDF). Les plaines de Meyran sont devenues célèbres parmi les gens de bouvine en raison des ferrades* publiques grandioses et autres spectacles taurins qui s'y sont déroulés au XIX^e siècle et au début du XX^e. Quantité d'auteurs évoquent ce site, souvenir des grands rassemblements festifs autour du taureau.

«[La ferrado publique] de 1898 est bien la plus grandiose et la plus estrambourdante (joyeuse et enthousiaste) que j'aie jamais vue [...]. Elle eut lieu sur l'hippodrome des Plaines de Meyran avec un grand déploiement de cavaliers et de taureaux. [...] Une foule énorme évaluée à 10 000 personnes y prit part» (NAUDOT, 1948).

PLAN, PLAN [DE CHARRETTES], s. m. ou gr. nom. m.

Le sens du terme *plan* a évolué avec les transformations successives des jeux taurins et de la course en particulier. Il a évoqué aussi bien le simple rond* de charrettes* délimitant une aire que l'on appelait alors *plan de charrettes* et que l'on installait pour la ferrade ou la course, que la place du village clôturée par des barrières, ou les arènes de bois et aujourd'hui de ciment construites sur un emplacement donné. «Terre plane, place du village sur laquelle on donne généralement la course provençale. Le *plan* est fréquemment pris pour l'arène villageoise» (SAMAT, 1923).

«Parfois, la place centrale du village forme "le plan" et il a suffi de boucher chacune des rues y aboutissant au moyen de poutres encastrées dans les murs sur des anneaux de fer» (D'ELLY, 1938).

«Ouverture aussi à Mouriers. Le réputé *plan* de Provence a présenté la Royale de Pastré» (La Bouvino, 1981).

«Capitan et Pedescau de leur côté terminèrent leur saison en apothéose le 11 novembre dans la course mémorable qui eut lieu ce jour-là dans le *plan* de Gallargues» (Camargue, 1990). Selon le contexte, le terme peut être synonyme de piste*.

«Avant, les civils pouvaient aller dans le *plan*. Maintenant, ils restent sur les gradins» (aficionado, Provence).

Cf. Arènes

PLANCHE(S), s. f.

Au singulier ou au pluriel, désigne la barricade en bois qui limite l'aire de la piste. On emploie ce terme lorsque l'on parle d'une action du taureau par rapport à cette enceinte et particulièrement dans les expressions faire* la planche, monter*, aller aux planches...

«Furyo, puissant, se lance ici contre les planches derrière Eric Jourdan» (La Bouvino, 1988).

«D'un taureau qui fait la barrière, on dit : "il fait la planche"» (aficionado, Provence).

«Il y a des taureaux qui vont systématiquement à la planche» (aficionado, Provence).

On trouve aussi le terme, fréquemment, dans l'expression : faire voler les planches ; celle-ci s'emploie à propos du taureau qui, s'en prenant aux planches qui constituent la barrière, les ôte de leur support avec la pointe de ses cornes et les projette en l'air. L'action, quelque peu spectaculaire, n'est pas tauromachique en elle-même.

«Mars : cornes pointées en avant, poursuit très bien le razet. Accepte plusieurs séries de reprises et, à l'occasion, fait voler les planches» (Le Provençal, 1988).

Cf. Barrière

PLAZA {EN ≈}, s. f. ou gr. nom.

Dans la première moitié du siècle le terme esp. *plaza* : place, arène, a été usité, notamment dans l'écrit, pour désigner l'arène dans la course libre aussi bien que dans la corrida. Dans cet emploi, on le faisait régulièrement précéder de la préposition *en*.

«Du commencement à la fin, les six taureaux, fort bien présentés, luttèrent sans arrêt, semblant se rendre compte de l'importance qu'avait pour eux leur début *en plaza* de Lunel. Ils savaient sans doute, ces braves animaux, que tout comme la consécration de Madrid est recherchée par les grandes coletas, celle de la *plaza*-type de Lunel est indispensable à la réputation des grands cocardiers» (L'Aficion, 1928).

Cf. Arène

PLEIN (FAIRE LE ≈), loc. verb.

On dit d'un raseteur qu'il *fait le plein* lorsque, d'un même coup de crochet, il parvient à enlever la cocarde et un gland. C'est une action très rare.

Cf. Doublé

PLUMER [SE FAIRE ≈], v. tr. ou loc. verb.

Un taureau *se fait plumer* lorsque, offrant peu de résistance, il perd rapidement tous ses attributs. Les raseteurs l'ont *plumé*. Terme de l'oral qui indique une domination nette des hommes.

Cf. Déshabiller

POINTE, s. f.

Blessure légère infligée par la pointe de la corne. Terme très vivant.

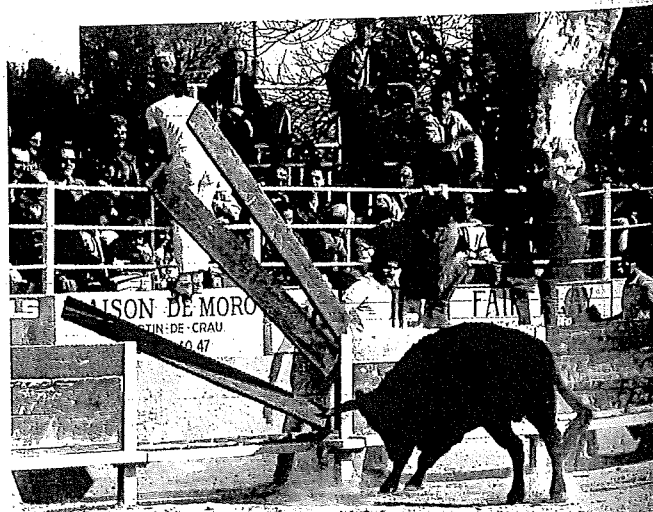
«Sanchez se voit infliger une *pointe* par Couet et Jouanet doit passer sous les planches pour échapper à Rastignac» (La Bouvino, 1981).

«Il faut les encocarder un par un, à plat ventre dans le char, en se gardant de leurs réactions souvent brutales : les "pointes" [...] ne sont pas rares dans ces moments-là» (La Bouvino, 1989).

Cf. Cornada

POULY (PIERRE), n. pr.

Surnom d'une famille de manadiers qui pratiquèrent en France l'élevage de taureaux de sang espagnol et durent leur célébrité à leur activité de toreros, avec successivement Etienne Boudin (1853-1907) sous le nom de "Pouly I", Ambroise Boudin (1874-1965) sous le nom de "Pouly II", Pierre Boudin dit Pierre-Pouly



Arlatan, de Ribaud, fait voler les planches à Saint-Martin-de-Crau. Mars 1986.

u "Pouly III" (1899-1988), premier Français à avoir été reconnu comme torero en Espagne. C'est de la manade Pouly que sortit, à l'aube de ce siècle, le fameux cocardier *Lou Parè**.

«Avec la fermeture de la frontière des Pyrénées (1946), ce sont les manades *Pouly* et *Sol* qui ont fourni en France les taureaux des corridas de muerte» (NAUDOT, 1948).

«En ce matin de Noël, la nouvelle est tombée [...] : *Pierre Pouly*, le doyen des toreros français, le plus grand de tous même, dont le nom inspirait toujours un profond respect dans le monde taurin, était mort quelques heures auparavant» (*Le Provençal*, 1988).

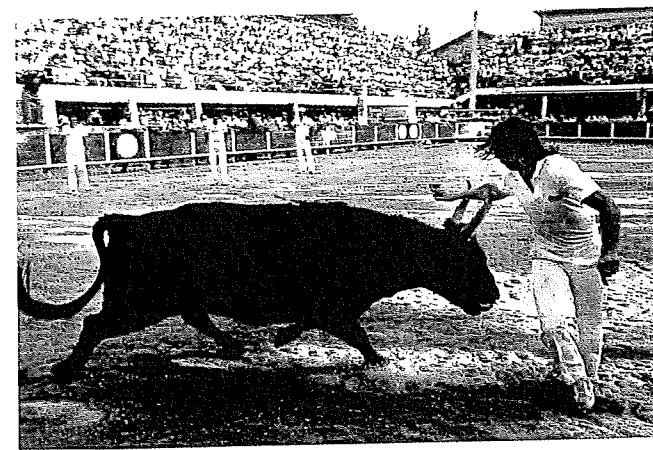
POURSUITE, s. f.

Action du taureau qui, prenant* un raset, court derrière le raseteur pour tenter de l'atteindre. Le terme prend ici un sens très voisin de celui du fr. général, mais il faut noter qu'il s'emploie dans la course libre lorsque taureau et raseteur sont très rapprochés l'un de l'autre. Synonyme : "action serrée".

«Ben Vengu : en début de course, effectuait de belles *poursuites* terminées au ras des planches» (*Le Provençal*, 1988).

POURTOUR(S), s. m.

Synonyme de *contrepiste** ; emploi moins fréquent.
«Aureillois avait terminé la course vers 17 h 30 mais ce n'est que vers 20 h qu'il se décida à réintégrer le toril, non sans



Frajan, de la manade *J. Lafont*, inflige une *pointe* au bras droit de *Christian Chomel*. Mouriers, septembre 1985.

avoir transformé les *pourjours* en hécatombe de planches brisées» (*Le Provençal*, 1965).

«*Christian Chomel*, malgré sa mésaventure de la veille à Marsillargues où *Bajan* le malmena dans le *pourtour*, paracheva sa victoire totale» (*Camargue*, 1989).

POUSSER, v. intr.

S'emploie à propos du taureau qui serre de près son action sur le raseteur et la poursuit jusqu'aux planches. Proche de *accompagner**.

«*Dragon* : a répondu à quelques rasetes sans toutefois *pousser*» (*Midi-Libre*, 1988).

f. Prendre (le raset)

PRÉ(S), s. m.

Le *pré*, les *prés* sont dans l'élevage taurin camarguais les espaces herbeux dans lesquels pâturent les taureaux. Le sens du terme est donc très proche de celui du fr. général. Le *pré* s'oppose toutefois à aux *enganes** et *sansouires**, espaces plus sauvages dans les-

quels déambulent aussi les manades. Dans cette opposition, les *prés* apparaissent comme un lieu intermédiaire, déjà domestique et proche des villages, mais qui n'est pas l'arène et où le taureau est encore chez lui. Les *déjeuners**, les *sorties** aux *prés* sont extrêmement valorisés, surtout en Languedoc, comme sortes de rencontre à mi-chemin entre les hommes et le taureau.



Le raseteur *Luc Jeanjean* se fait prendre par *Arlatan de Fabre-Mailhan*. Fontvieille, mars 1987.

PRENDRE (SE FAIRE ≈), loc. verb.

On dit du raseteur qu'il *s'est fait prendre* lorsque le taureau l'a bousculé dangereusement, ou même l'a encorné plus ou moins grièvement.

Cf. *Bachoucher*, *Clava*

PRENDRE LE RASET, loc. verb.

Se dit du taureau qui répond à la sollicitation du raseteur et s'engage bien à sa poursuite. Ce comportement, lorsqu'il est régulier, est caractéristique du bon cocardier. On dit alors du taureau qu'il *prend bien les rasetes*. Expression très vivante. A l'inverse, le taureau peut refuser* les rasetes. Cf. *accompagner**, *pousser**, *quitter** le raset, *suivre** [le raset].

«Il *prend le raset*, il suit bien, on dit qu'il est cocardier» (*aficionado*, Provence).

Prendre le raset peut être aussi synonyme de *couper** le raset, dans sa seconde acception.

PRÉSIDENCE, s. f.

Nom que l'on donne aux personnes qui régissent le déroulement d'une course : le président, aujourd'hui désigné par la F.E.C.C.*.



Présidence du Trophée de la Palme d'Or à Beaucaire, juillet 1987.

et les organisateurs locaux. La présidence a entre autres tâches celles de faire sonner les entrées et sorties des taureaux, d'annoncer les primes aux attributs, de régler les éventuels litiges quant à l'enlèvement de ces derniers.

«La présidence, bien aidée par de nombreuses primes de quelques aficionados et commerçants locaux, dirigea fort bien les débats» (*Le Provençal*, 1964).

PRIME(S), s. f.

Dans le langage tauromachique le terme a exactement le sens du latin *praemium* : prix, récompense. Les primes sont les sommes d'argent offertes aux raseteurs pour l'enlèvement de tel ou tel attribut* porté par les taureaux. Elles sont allouées individuellement aux raseteurs qui réussissent à enlever ces attributs.

«La petite cocarde qu'ils portent entre leurs redoutables cornes, serrée dans le poil du frontal, représente une prime, le plus souvent élevée, augmentée d'instant en instant, à son de trompette, pendant les quinze minutes où le taureau fait face à ses adversaires» (D'ARBAUD, 1939).

* Les montants sont annoncés par la présidence* au fur et à mesure du déroulement de la course. Les primes peuvent s'accumuler sur un même attribut, le faisant "monter", jusqu'à son enlèvement. Le total des primes est généralement mentionné sur programmes et affiches (variant actuellement entre 3 000 et 20 000 francs), les primes minimales étant codifiées par attribut et catégorie de taureaux. L'offre de primes est possible pour quiconque : leur annonce, avec le nom de l'offrant, constitue un bon support publicitaire – quelquefois avec texte approprié – pour les sociétés, commerçants et artisans, personnalités diverses, et bien sûr pour la présidence de la course. Les primes qui montent le plus sont généralement celles des ficelles*, pouvant atteindre, dans les très grandes courses et sur des taureaux difficiles, plusieurs milliers de francs. Dans les courses d'amateurs, courses de vachettes notamment, les primes sont considérablement moins élevées. Leur attribution est faite au gré de la présidence, qui peut primer des types d'actions (barrulades*...).

Cf. Prime (faire), Primer, Suprimé

PRIME (FAIRE ≈), loc. verb.

Se dit des taureaux dont les attributs sont primés à des sommes élevées. C'est le propre des cocardiers de grande classe.

«Bien que son élevage surclasse tous les autres, que ses cocardiers fassent primes, il lui en coûte déjà une part de son héritage» (DES VALLIÈRES, 1956).

Cf. Prime(s)

PRIMER, v. tr.

Faire monter l'enclère sur tel ou tel des attributs portés par le taureau, au fur et à mesure du déroulement de la course. Autrefois, seules les cocardes (à la tête et au garrot*) étaient primées. Puis on prima la ficelle et les glands.

«Un jour sortit en sixième position un inconnu : le Clairon. A la sonnerie de trompette, Julien Rey fait le plein ; c'eût été fini sans l'astuce de l'organisateur beaucairois Le Cabot qui pour la première fois prima la ficelle» (*La Bouvino*, 1981).

Cf. Prime(s)

PROTECTION, s. f., voir COURSE DE PROTECTION

PROUVENÇO, n. pr.

Grand cocardier de la manade Baroncelli, né en 1896-1897, mort en 1909. Le Marquis de Baroncelli* l'aurait baptisé de ce nom pour marquer le retour de l'élevage taurin à la pure race Camargue, symbole de la Provence : «Un grand taureau est né sur la manade et va devenir l'honneur du pays. Nous avons, pour

notre part, sauvé la race camarguaise dont il incarnera la beauté et la vaillance. Que cette vaillance soit l'image de notre foi, de notre héroïsme pour la défense du Midi, pour le triomphe de notre langue. Ce taureau s'appellera Prouvenço» (propos rapportés par SALEM, 1965). Prouvenço a laissé un souvenir d'autant plus fort qu'il est mort en pleine gloire dans un combat* d'amour.

«Prouvenço était dieu comme Apis et Mithra» (*Toros*, 1925).

«De forme parfaite, "Prouvenço" représentait le type régulier de pure race camarguaise – sans être de haute taille, râblé, bien planté –, son corps était svelte, musclé et puissant» (BARANGER, 1983).

PROVENÇALE(S), s. f.

Nom qui désigne parfois, en Languedoc, les jeunes filles et les femmes qui portent le costume du pays d'Arles dans les manifestations taurines ou folkloriques.

«Le lendemain devait se tenir le défilé musique en tête suivi des farandoleurs, des tambourins et terminé par des Provençales et par nous, les gardians» (BILHAU, 1988).

Cf. Arlésienne(s)

Q

QUADRIHO, s. f. ; QUADRILLE, s. m.

À l'origine, terme provençalisé à partir de l'esp. *cuadrilla* et employé dans le même sens : «Troupe de toreros de différentes classes nécessaires pour l'exécution d'une course [corrida]» (ODUAGA-ZOLARDE, 1854).

«Eu [Castanié de Bèu Caire] emé Poutoun lou chefe de la quadriho, acò's segur dous bons ome» (*L'Aiòli*, 1891).

(Lui [Castanier de Beaucaire] avec Poutoun le chef de la quadriho, ce sont assurément deux bons hommes).

Par extension, le terme a désigné, sans doute très vite, des courses semblables à la corrida mais sans mise à mort, dont les débuts remontent à 1870, au moment où les premiers croisés espagnols faisaient leur apparition dans les élevages provençaux.

«Ils [les taureaux croisés espagnols] semblent créés pour servir les quadrilles provençaux sans mise à mort du taureau ; ces quadrilles faisaient fureur au début de ce présent siècle» (NAUDOT, 1948).

On trouve fréquemment, jusque vers les années 1930, pour désigner des courses présentant des formes hybrides de tauromachies espagnole, camarguaise, landaise, l'appellation "course de quadriho".

QUART D'HEURE, gr. nom. m.

Le quart d'heure est, pour chaque taureau qui entre en piste dans une course, le temps donné au cours duquel il doit défendre ses attributs. Si tous les attributs sont enlevés avant la fin du quart d'heure, le taureau est rentré au toril.

«Le grand quart d'heure du week-end de Pentecôte fut celui de Raphaélois de Chauvet» (*Camargue*, 1989).

«Un quart d'heure d'anthologie, c'est un quart d'heure exceptionnel, c'est un quart d'heure que le taureau fait une fois dans sa carrière» (aficionado, Provence).

QUATREN(-CO), QUATREN(-QUE), s. m. ou f.

Taureau (ou génisse) de quatre ans. Dans la bouvine, c'est à cet âge que l'on commence à tester les qualités en piste du jeune taureau. Le terme est aussi utilisé dans le même sens pour le cheval.

QUERENCIA, QUERENCIA [RESTER A ≈], s. f. ou loc. verb.
«On appelle ainsi l'emplacement où le taureau se tient de préférence dans le cirque et où il revient après chaque passe [...]»

la *querencia* le taureau est plus difficile à combattre ; il paraît avoir plus de confiance en lui-même, redoute moins son adversaire et devient beaucoup plus dangereux» (ODUAGA-ZOLARDE, 1854). Le terme est usité pour la corrida, mais on le trouve aussi dans la littérature relative à la bouvine. Il est peu employé dans l'oral. Le languedocien le prononce parfois *quatencia*.

«C'est une invitation aux gardians d'aller exciter le taureau et de le faire sortir de son refuge, que les Espagnols appelleraient son lieu de "*querencia*"» (DE FLANDREYSY et BOUZANQUET, 1925).

«Il n'en reste que deux ou trois [raseteurs], que le taureau n'a pas épuisés ou mis hors de combat, et aucun espoir pour eux de s'adjuger le magot sans s'engager à découvert sur l'étroite airée (la "*querencia*") où le fauve s'est retranché» (DES VALLIÈRES, 1956).

«Avant, les arènes de nos régions, à part peut-être Nîmes et Arles, avaient toutes des angles, c'est-à-dire des possibilités de *querencia* pour les taureaux» (*La Bouvino*, 1988).

Rester à *querencia* se dit du taureau qui reste sur son terrain favori.

«Le taureau reste à *querencia*, dangereux dans cette position» (AUBANEL, 1982).

Cf. Cantounade

QUIHA, QUILLA, adj. ou s. m.

Du prov. *quiba* : «relevé, [...] dressé en pointe» (TDF). Qualifie un taureau dont les cornes sont bien dressées à la verticale.

QUITE, QUITE (LE), s. m.

Le sens du mot dans la corrida : «action de faire s'éloigner le taureau de l'endroit où il pourrait blesser un torero» (CASANOVA et DUPUY, 1981) est semblable à celui qu'on lui donne dans la

course libre : mouvement (proche ou non du raset) effectué par un raseteur ou un tourneur pour détourner l'attention du taureau d'un homme en danger.

«Si le raseteur "est court" et se voit en danger, ses camarades qui pourtant, à moins d'entente préalable sur le partage des primes, sont des concurrents, font aussitôt un raset de sens contraire et détournent l'attention de la brute, sauvant ainsi par le "*quite*" la vie de leur collègue» (D'ELLY, 1938).

«Au premier plan, l'As des As tente le *quite*, il se jette à terre à proximité pour distraire et détourner l'attention du taureau, à Beaucaire le 26/07/1982» (*Camargue*, 1982).

QUITTER LE RASET, loc. verb.

Action du taureau qui n'accompagne* le raseteur que sur une faible distance dans le raset, abandonnant prématurément – d'un point de vue taumachique – sa poursuite*.

«Vaillant également et donc très travaillé, le septième taureau avait une tendance très nette à *quitter le raset*» (*L'Estrambord*, 1981).

Cf. Prendre le raset

R

RABUGAS, s. m.

«Arbre ou arbrisseau rabouгри» (TDF). Autre nom donné à *calos** par les gardians en Camargue.

RADEAU, RADÈU, s. m.

«On donne le nom de "radeaux" (*radèu*) aux îlots plats qui parsèment les étangs de Camargue» (D'ARBAUD, 1926). Bien que le



Le tourneur Guy Aubert fait le *quite* pour Robert Archet, nettement enfermé par le cocardier Vidocq, de Laurent. Arles, juillet 1988.

terme lui-même ne soit connu que des gens qui pratiquent vraiment la Camargue, les *radeaux* sont par excellence les endroits où les aficionados imaginent les taureaux "originels".

«Le Riège... est un bois assez étroit mais long de deux ou trois lieues, formé d'îlots qui émergent des étangs...; ces îlots que nous appelons *radeaux* sont couverts en tous temps d'un fourré de lentisques» (D'ARBAUD, 1926).

«Il en trouve [des petits veaux] parfois au milieu d'un étang sur un petit *radeau* (îlot) à sec choisi par la vache pour mettre sa progéniture à l'abri des chiens ou des renards» (NAUDOT, 1948).

RAMADAN (FAIRE ≈), loc. verb.

Du prov. *faire soun ramadan*. «*Ramadan*, sabbat que font les chats pendant la nuit ; hurlement des loups dans la montagne» (TDF). «Lorsqu'une bête meurt dans la manade, les autres animaux entourent sa dépouille. Taureaux et vaches sentent le sol autour du cadavre, vont et viennent, cherchent à se rendre compte de la cause de cette mort, et tout à coup, du troupeau rassemblé, monte une sorte de beuglement sinistre, prolongé, véritable concert de lamentations. On appelle cela "*faire ramadan*"» (D'ELLY, 1938).

Cf. Ours (faire l')

RAPACE, s. ou adj. m.

Se dit du raseteur qui enlève avec un risque et un travail restreints les attributs du taureau. Terme oral péjoratif qui souligne l'attrait pour les primes mises sur les attributs au détriment de la qualité du raset. S'oppose à *travailleur**.

«Quand tu les vois se précipiter sur la ficelle qui est démarmaillée, tu les traites de "*rapaces*". Quand il y en a un qui a fait le travail, il y en a un autre qui vient et qui ramasse ; celui-là, c'est un *rapace*» (aficionado, Provence).

Cf. Carnassier, Charognard, Viandard

RASER, v. tr.

Une étymologie populaire rattache à ce verbe fr. le substantif *raseter** et le verbe *raseter**, alors que *raset** et *raseta** sont attestés en dialecte. «Passer, avec rapidité, tout près du taureau, en le "*rasant*", explique le nom de "*raset*" donné en provençal à ce geste» (DE FLANDREYSY et BOUZANQUET, 1925).

«L'homme à la tenue blanche s'est muni d'un crochet à quatre lames recourbées pour mieux saisir la cocarde, premier attribut en lice. Dans ce but, il doit *raser* au plus près des cornes (d'où son appellation de "*raseteur*")» (POPOVITCH, 1986).

«Raseter, raseteur, vient du mot *ras*, passer *ras*, *raser*» (aficionado, Provence).

RASET, RASET, s. m.

«Geste que fait le toréador provençal en passant devant le taureau et l'esquivañt» (TDF). Cf. *raser**. «Action qui conduit le raseteur à frôler la tête du cocardier pour lui subtiliser les attributs» (Camariquo, 1983). Cette définition globale est jugée insuffisante par les hommes de l'art : «Définition puérile du *razet* : action de s'approcher, de passer en courant le plus près possible de la tête du cocardier pour lui ravir son attribut primé [...]. Si nous le décomposons, nous trouvons quatre sous-titres : le *cite**, le départ, le contact* et la fuite» (ANTOINE, 1968).

«Li tres rasetaire que se saran lou mies fa veïre per faire lou *razet* reçaupran chascun 10 franc» (*L'Aidli*, 1891).

(Les trois raseteurs qui se seront le mieux fait voir pour faire le raset recevront chacun 10 francs).

«Un *razet*, pour être bon, doit être fait par devant» (DE FLANDREYSY et BOUZANQUET, 1925).

Les principales formes de *raset* sont présentées ci-après (cf. aussi

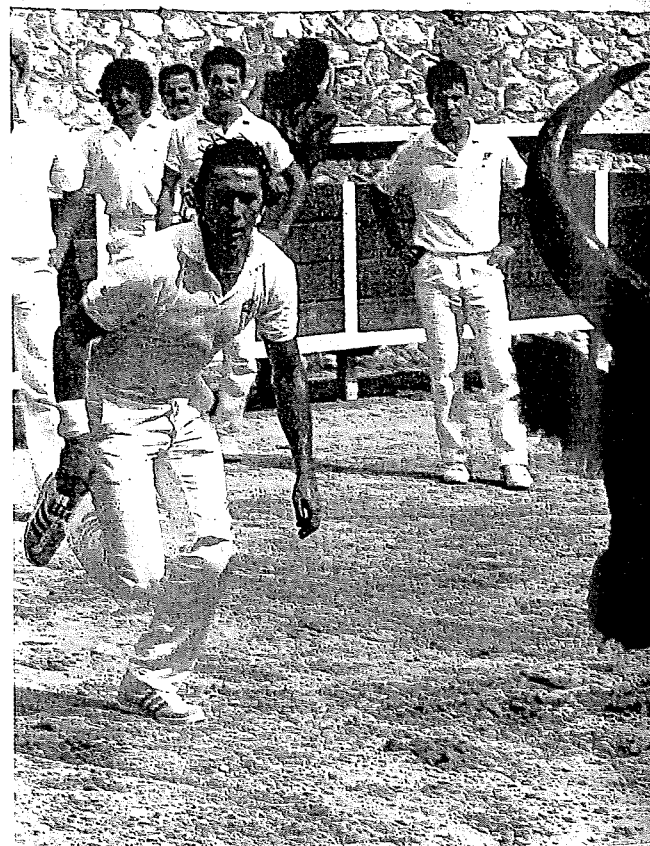
pied* de poule).

N.B. Orthographié par plusieurs auteurs *razet*, parfois même *razzet*.

RASET A BLANC, gr. nom. m.

Esquisse ou simulation de raset qu'effectue le raseteur lorsqu'il passe* à blanc.

Cf. Passer à blanc



Raset par devant de Christian Chomel sur Césariot, de la manade Ribaud. Mouries, août 1987.

RASET PAR DEVANT, gr. nom. m.

Action dans laquelle, comme son nom l'indique, le raseteur part* face à la bête et exécute donc lui-même le *cite**. C'est le raset le plus apprécié des aficionados car l'homme, dès le début de son action, se trouve dans le champ de vision de l'animal. On l'appelle quelquefois "le raset de l'égalité". «Face à la bête le raseteur oblique, arrive à la portée des cornes ; le plus pur, le plus noble» (POPOVITCH, 1986).

«Le raseteur qui pratique le *razet par devant* est doué de grandes qualités taurines et sportives» (ANTOINE, 1968).

Cf. Raset de face

RASET A L'ENVERS, gr. nom. m.

Raset qui oblige le taureau à se retourner pour suivre le raseteur qui passe derrière lui, du côté des planches. C'est une manœuvre peu appréciée du public car elle présente peu de risques. «Cette

action de piste ne doit être exécutée que lorsque les hommes ont affaire à une bête passive ou craintive qui tiendra la "cantounade*" avec insistance. Nous ne pouvons que la déconseiller au raseteur : elle n'est acceptable que lorsqu'il aura épuisé toutes les méthodes d'affrontement honnête» (ANTOINE, 1968).

RASET DE FACE, gr. nom. m.

Expression équivalente à celle de raset* par devant, mais plus fréquemment employée dans l'oral.

RASET A LA REPRISE, gr. nom. m.

Raser immédiatement enchaîné par un raseteur sur un raset effectué par un autre raseteur de main opposée (cf. droitier*, gaucher*). On dit que le raseteur "fait la reprise", qu'il "reprend le taureau". Cf. Reprise

RASET AU VIRE-VIRE, gr. nom. m.

Enchaînement de rasets opérés par des raseteurs travaillant de la même main – droitiers* ou gauchers* –, faisant dessiner au taureau une trajectoire en spirale.

RASETA, RASETER, v. tr. ou intr.

Le verbe prov. indiqué seulement comme «t. de toreador» n'est pas défini dans le TDF. Effectuer un raset*. Plus largement : action d'affronter les taureaux selon les règles de la course libre ou camarguaise.

«Bien rares sont les vaillants qui *razètent* Le Sanglier !» (*Toros*, 1924).

«J'ai commencé à *raseter* les emboulés à la fête de Camargue» (*La Bouvino*, 1987).

Autre graphie : *razeter*.

Cf. Passer, Raser, Travailler

RASETABLE, adj.

Taureau dont le comportement en piste permet de le raser. Le terme s'emploie surtout par rapport à inrasetable* pour dire qu'un animal, d'abord qualifié tel, peut finalement être rasé.

RASETAIRE, RASETEUR, s. m.

«Toréador provençal» (TDF). Nom donné à l'homme qui se mesure au taureau dans le jeu du raset*. «Homme qui descend dans le plan ou arène des villages pour enlever la cocarde des taureaux. En principe, ce sont des amateurs» (SAMAT, 1923). D'abord amateur, au temps de la course* libre, parfois aussi un peu "marginal", le *raseteur* est aujourd'hui un athlète dont l'activité devient peu à peu une véritable profession, avec l'évolution de la course. «C'est un sportif à temps complet qui dès qu'il a atteint un certain niveau abandonne tout métier, toute profession, pour se consacrer à la course camarguaise. Il est devenu professionnel» (DUFAY, 1985).

«Estènt que sièu lou patron

Di toucadou, di *rasetaire*,

Trève la Camargo» (ROUMIEUX, cité par TDF).

(Etant donné que je suis le patron - Des gardians, des raseteurs, - Je parcours la Camargue).

«Aquestis Arenò [...] fuguèron pèr lou quatren bidò abeurado dóu sang d'un *rasetaire* santèn» (plaque inaugurale des arènes de Mouriès, 1927).

(Ces Arènes [...] furent par le quatrième taureau abreuvéés du sang d'un raseteur des Saintes).

Le terme semble entré en usage dans les deux dernières décennies du XIX^e siècle et a vécu jusqu'à nos jours sous les deux formes, dialectale et française.

«Les hardis *raseteurs* rivalisent de courage et d'adresse pour ravir aux fauves impétueux la cocarde qu'ils portent en plein

front entre leurs cornes fines et aiguës» (*Toros*, 1924).

«Dix-huit *raseteurs* en piste (plus neuf tourneurs) travaillent parfois dans la pagaille...» (*La Bouvino*, 1987).

A noter que, comme pour raset, la graphie *raseteur* s'est imposée après bien des hésitations autour de *razeteur*, *razzeteur*; que l'on a pu rencontrer dans les citations de ce lexique. Les Languedociens prononcent souvent le terme français à la façon dialectale : *raséteur*.

Cf. As [du crochet], Amateur, *Beco-grun*, *Cacho-grun*, Crochet, Crocheteur, Homme(s) en blanc, *Taurejaire*, Tauromane, Tenues blanches, Toréador, *Torero*

RASETER EN EMBOULÉ, loc. verb.

Effectuer des rasets sur des vachettes ou – plus rarement – sur des taureaux emboulés*.

«Là, dans les manades, on *rasète en emboulé*, c'est-à-dire que c'est la course amateur» (gardian-amateur, Alpilles).

RECONNAÎTRE (SE), v. pron.

Se dit du taureau qui sort du toril et auquel est laissée une minute de délai, avant l'entrée en action des raseteurs, pour qu'il s'habitue à la lumière et découvre l'espace qui sera celui de son combat.

«Quand il sort, on lui laisse un moment pour *se reconnaître*, juste une minute» (aficionado, Provence).

REDONDEL, REDONDEL, s. m.

En esp. : «Rond ; arène en tauromachie» (VIDAL et *alii*, 1977). Le terme a été employé au début du siècle, dans la littérature journalistique, pour désigner la piste* des arènes, quel que soit le spectacle tauromachique qui s'y déroulait.

«A leur entrée dans le *redondel* gardians à cheval et chatounes [jeunes filles] en croupe, sont l'objet d'une grande et longue ovation» (*L'Écho de l'Arène*, 1923).

«Un grand désordre régnait encore dans la présentation de la course. Une nuée de spectateurs envahissait d'avance le *redondel*» (*L'Aficion*, 1928).

REDON, REDOUN, s. m.

«Grosse sonnaille ronde que l'on suspend au cou des béliers conducteurs» (TDF). C'est aussi le nom que l'on donne à la cloche que porte le dountaire* ou taureau conducteur de la manade.

«Cette grosse cloche, appelée *redoun* en provençal, est fixée à un collier de bois» (DE FLANDREYSY et BOUZANQUET, 1925).

REFUGE DE LA CONTREPISTE, gr. nom. m.

Equivalent fr. de *burladero**.

«Une formidable action de Tsar le 13 mars à Marsillargues : il saute après L. Mézy, le poursuit dans la contrepiste et va faire une coup de barrière sur le *refuge de la contrepiste*» (*La Bouvino*, 1988).

Cf. *Sauvadou*

REFUS, s. m.

Action, pour le taureau, de refuser* les rasets. Terme surtout journalistique, l'oral employant seulement la locution verbale.

«Colombo : très bonne prestation, aucun *refus*, de belles enfermées» (*Le Provençal*, 1988).

«Flonflon : effectua de belles poursuites serrées [...], entrecoupées de quelques *refus*» (*Midi-Libre*, 1988).

REFUSER (LES RASETS), loc. verb.

Se dit du taureau qui ne répond pas aux sollicitations des raseteurs, se montrant craintif ou passif. Emploi très commun.

«Il arrive que le taureau au lieu d'être "noble", de répondre à toutes les attaques, se place au coin de l'arène, "refusant les rasets" et s'obstine à ne plus bouger» (DE FLANDREYSY et BOUZANQUET, 1925).

«Poète : [...] Il a cependant un petit défaut, car il *refuse* parfois les *razets* des droitiers» (*Le Provençal*, 1964).

RENTRE LES ATTRIBUTS, loc. verb.

On dit d'un taureau qu'il *rentre ses attributs* lorsque, au bout du quart d'heure de course, les raseteurs n'ont pu lui ôter, avant l'enlèvement des ficelles, un ou plusieurs autres attributs (glands, cocarde). Cela révèle sa supériorité dans le combat. Lorsque les ficelles seules n'ont pas été enlevées, on emploie la locution : rentrer les ficelles*.

Cf. Matériel (rentre du)

RENTRE DANS LE TAUREAU, loc. verb.

Lorsque, dans la course, le taureau se garde* ou se cantonne*, qu'il est difficile de le déloger, le raseteur doit pratiquement s'avancer jusque entre ses cornes, le toucher, pour obtenir une riposte qui souvent est dangereuse. On dit qu'il *rentre dans le taureau*. Cf. consentir*.

«Quand un taureau anticipe, il faut insister, *lui rentrer dedans* pour justement l'obliger à venir à toi, à moins anticiper» (aficionado, Provence).

La même locution s'emploie à propos du cheval et par extension du cavalier qui le guide lorsque, sur la manade et dans diverses opérations, ils doivent de même provoquer le déplacement d'un taureau, le guider, en s'approchant de lui jusqu'à le toucher.

REPRISE, s. f.

Equivalent de raset* à la reprise. Le terme, employé seul, désigne plus particulièrement l'action du raseteur qui, dans ce raset, "reprend" le taureau, comme celle du taureau qui "reprend" un homme* en blanc. Ils effectuent une *reprise*.

«Pirate : des jolies séries de *reprises* lui valent les honneurs aux 4^e, 11^e et 12^e minutes» (*Le Provençal*, 1988).

RÉSERVER (SE), v. pron.

Se dit d'un taureau qui ne prend* pas les rasets et reste sur son terrain*. Cela peut être une tactique de combat – ce que l'expression sous-tend – ou s'avérer un défaut de combativité.

«Quand on a des taureaux trop méchants, on a des taureaux ours, des taureaux qui font un puits, qui grattent, qui *se réservent*, qui restent sous eux, disons» (baile-gardian, Camargue). Cf. Camper (se)

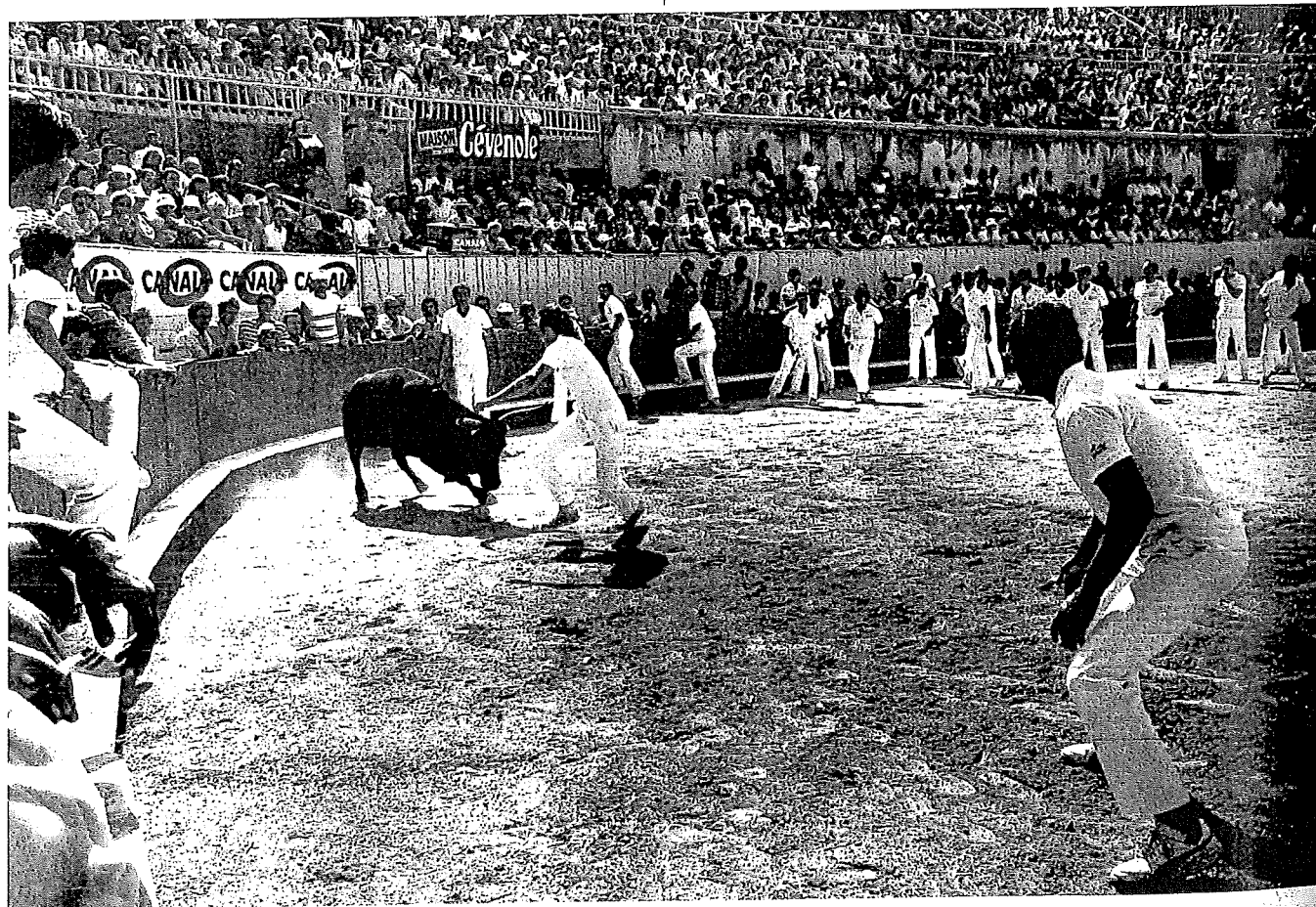
RESTER SOUS LUI (LE TAUREAU ⇒), loc. verb.

Se dit d'un taureau qui se campe*, qui se réserve*. Moins usité que ses synonymes.

RETIRADA, RETIRADO, s. f.

En prov. *retirado* est un terme polysémique qui signifie entre autres : «retraite ; heure à laquelle on se retire» (TDF). C'est généralement le terme que l'on emploie pour parler des adieux au public d'un raseteur ou d'un cocardier lorsqu'il accomplit sa dernière course. Le terme dialectal est employé concurremment à l'esp. *despedida** qui a le même sens.

«Le Cercle Taurin tint à rendre hommage à G. Barbeyrac qui faisait ses adieux à cette piste avant sa "*retirada*" officielle de



Christian Chomel rentre dans le taureau, ici Charlot, de Ribaud. Arles, Cocarde d'Or, juillet 1986.



73

Retirada de Gérard Barbeyrac à Mouriers, le 11 novembre 1988.

Beauvoisin» (*La Bouvino*, 1988).

«Après les retiradas de Charlot et Janot [taureaux], après le coup de crochet qui coûta un œil à Suffren, G. Ribaud [manadier] voyait son élite décimée» (*La Bouvino*, 1988).

REUSSIR LE COMPLET, loc. verb., voir COMPLET

REVISTERO, REVISTERO, s. m.

esp., chroniqueur taurin. Usuel pour désigner les chroniqueurs de la Corrida, le terme se rencontre aussi, notamment à l'oral, pour ceux de la course libre.

«On a souvent dit qu'une fête en Provence ne pouvait avoir lieu sans taureaux. C'est maintenant vrai dans le charmant petit village d'Aureille, grâce à notre ami le *revistéro* Fernand Roux, et aussi grâce aux dévoués dirigeants du club local» (*Le Provençal*, 1964).

REY (JULIEN), n. pr. *Rey*

Proseur beaucairois né en 1903, décédé en 1989, dont le nom est célèbre dans le monde de la bouvine grâce à une carrière aussi brillante que durable (de 1920 à 1951) et qui connut son apogée dans les années 1930, en particulier dans les courses qui opposèrent au célèbre Sanglier* de la manade Granon*. Il était apprécié pour l'élégance et la pureté de son style, ainsi que pour son *vista**. C'était un spécialiste du garrot*. Un ouvrage retraçant sa vie et sa carrière lui a récemment été consacré (CONTESTIN, 1988).

«Rey est certainement l'une des plus grandes figures de l'histoire taurine. Toute notre jeunesse est empreinte des souve-

nirs magnifiques que nous lui devons. Avoir pu connaître les joies que nous ont réservées Rey et "Le Sanglier" cela n'a pas de prix, c'est pourquoi, pour nous, il demeure le survivant qui personnifie cette époque glorieuse» (*Le Toril*, 1932).

RIBAN, s. m.

En terme d'éleveur, coup de corne rasant qui enlève le poil de l'animal qui le reçoit (cheval ou taureau), et trace résultant de ce coup de corne.

RIÈGE (LI ≈), (LOU BOS DI ≈),

RIÈGES (LES ≈), (LE BOIS DES ≈), n. pr. toponyme

Bois situé au centre du Vaccarès*, fortement représentatif pour les gens de bouvine d'une vie taurine originelle, consacrée en ce lieu par *La Bête* du Vaccarès* de J. d'Arbaud (1926). «Le bois est considéré comme une sorte d'espace inviolé. L'interdiction de son accès du fait de sa situation dans la Réserve nationale de Camargue a accentué ce côté mythique» (PELEN, 1987).

«Escouden-nous sout li pinastre

I Riege ouint revouiron lis astre» (D'ELLY, 1938).

(Cachons-nous sous les grands pins - Aux Rièges où chavirent les astres).

«Un jour, nous avons tourné sur *le bois des Rièges*. Ces bois, sur des îlots du Vaccarès, sont devenus le sanctuaire de la Camargue» (DURAND, 1980).

ROMPRE [LE RASET], v. ou loc. verb., voir OBLIGER A ROMPRE

ROND, ROUND, s. m.

«Round : rond, cercle, enceinte circulaire ; arène pour les jeux

publics, cirque» (TDF). Le terme, qui désignait à l'origine le cercle de charrettes* limitant le plan* où se déroulaient les jeux taurins, est aujourd'hui employé pour parler de l'espace de l'arène, parfois circulaire mais aussi ovale ou de forme plus complexe, dans lequel évoluent taureaux et raseteurs. Terme ressenti comme spécifique de la course* libre.

«Dins lou cantoun de la cabano [...]

Dor lou ferre di tres pounchoun,

Ras d'un parèu de l'ongui bano

D'un biòu mort au mitan d'ou *round*» (D'ARBAUD, 1951).

(Dans le coin de la cabane [...] - Dort le fer aux trois pointes,

- Près d'une paire de longues cornes - D'un taureau mort au milieu de l'arène).

Cf. Arène(s), Piste

ROUND [DE CHARRETTES], ROUND [DE CARRETO], gr. nom. f.

Juxtaposition de charrettes* formant une enceinte plus ou moins ronde dans laquelle se déroulaient les jeux et les spectacles taurins avant la généralisation des arènes.

* «Grand gau an li chato palo e li drolas uscla d'envahi a pareu li *round* di vilo e di vilage» (*L'Aidli*, 1893).

(Grande joie ont les filles pâles et les garçons hâlés d'envahir en couples les ronds des villes et des villages).

«Mai que d'un cop, pèr ordre d'ou paire, nous fauguè mena de biòu i vilage pèr li faire courre sus li plaço dins de *round de carreto*, i jour festenau» (D'ARBAUD, 1926).

(Plus d'une fois, sur ordre du père, il nous fallut mener des taureaux dans les villages pour les faire courir sur les places dans des ronds de charrettes, les jours de fête).

ROUSTE, ROUSTO, s. f.

En prov. *rousto* : «Rossée, volée de coups» (TDF). On dit d'un taureau vaillant qu'il prend la *rouste* lorsqu'il est assailli par une multitude de rasets auxquels il s'épuise de répondre, par excès de générosité*. De ce fait il est dominé par les hommes, et dépouillé de tous ses attributs. Cf. manger* (se faire =). Le terme s'emploie également à propos d'un raseteur en piste ou d'un gardian sur la manade lorsqu'ils se font malmener par un taureau qui leur inflige des commotions mais pas, toutefois, de blessure grave. Cf. prendre* (se faire =).

«C.M., pris à son tour par Goya, échappera de justesse à la *rouste* !» (PONT, 1985).

ROYALE, s. f.

Course camarguaise dans laquelle sont présentés six parmi les meilleurs taureaux d'une même manade. La royale porte alors le nom de la manade. La composition de la royale étant habituellement fixe pour une saison donnée de courses, le terme, hors de la course, peut désigner l'ensemble des six taureaux sélectionnés.

«Chaque manadier possède six bêtes de choix dont la réunion forme sa grande course dite "*royale*" » (D'ELLY, 1938).

Les courses de *royales* ont généralement lieu de mars à début mai. Il semble y avoir un flottement dans l'utilisation du terme royale — en fonction de la qualité des taureaux présentés —, comme en témoigne le commentaire suivant :

«Le fait de présenter six taureaux appartenant à une même manade ne justifie pas forcément l'appellation de *Royale*. [...] Ce titre de *royale* est trop souvent galvaudé, attribué par des organisateurs plus soucieux de publicité que de logique» (*La Bouvino*, 1988).

Cf. Super royale

ROYAUX, s. et adj. m.

Terme récent, essentiellement écrit, pour désigner les taureaux

présentés dans une course royale*.

«Dans cette piste idéale qui permet aux cocardières de valeur de sélectionner leurs adversaires, les *royaux* du manadier héraultais manquèrent souvent d'un travail soutenu» (*La Bouvino*, 1988).

«Le comportement des *royaux* des Marquises appela peu de commentaires» (*Camargue*, 1989).

RUBAN(S), s. m.

Employé au singulier, le terme désigne la cocarde* actuelle, bien que le terme cocarde soit d'un emploi plus fréquent. Dans les textes du début du siècle, on le rencontre fréquemment au pluriel, en raison des diverses cocardes portées alors par le taureau : au frontal mais aussi au garrot.

«Un mois avant sa mort, il [Prouvenço] avait fait une course extraordinaire dans les arènes de Vauvert. Attaqué par des hommes qui savaient razeter, il avait défendu et sauvé ses *rubans*» (*Toros*, 1925).

«Il faudra toujours enlever le *ruban* mais il faudra surtout faire plaisir aux spectateurs pour être engagé le dimanche suivant» (*La Bouvino*, 1988).

Anciennement, le terme *ruban* était employé au sens littéral, car un flot de rubans ou des rubans attachés aux cornes constituaient effectivement des attributs*.

«Il arriva enfin un moment où, privé de tous ses *rubans*, le taureau se trouva noir et nu dans le cirque, comme il l'était au sein des manades» (FIGUIER, 1862).

S

SABATIERE, SABATIÈRO, s. f. ou n. pr.

Du prov. *sabatoun* : «corne du pied des animaux» (TDF). Corde qui sert à entraver les pattes du veau que l'on veut immobiliser pour la muselade*.

«L'animal étant ainsi bien tenu par la tête, on jette sous le ventre une *sabatiero* double ou cordé en crins plus grosse qu'un *seden*, puis passant par derrière et faisant un nœud coulissant on lui serre rapidement les pattes postérieures» (NAUDOT, 1948).

Le terme a été utilisé comme nom de vache cocardière.

«La Cocardière d'Or de cette année s'appelle *Sabatiero*. C'est le nom de la corde avec laquelle on attache les pattes de l'anoble quand on veut le renverser» (baile-gardian, Languedoc).

SAINT GEORGES, n. pr.

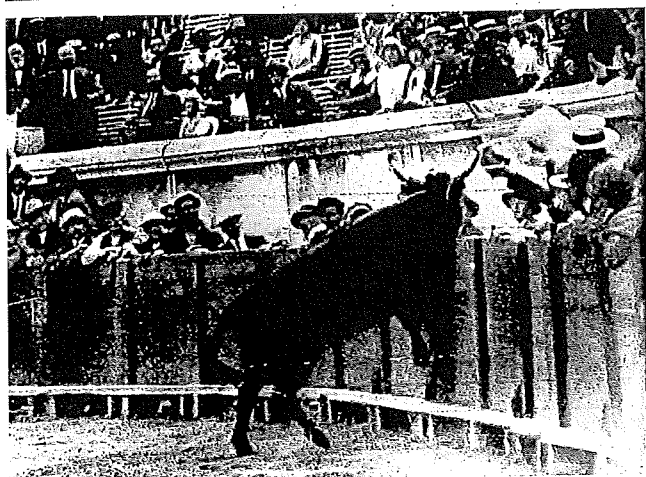
Patron de l'Antique Confrérie* des Gardians qui fut instituée en l'église Saint-Georges d'Arles. C'est le jour de la Saint-Georges (23 avril) qu'a longtemps eu lieu la fête annuelle de cette Confrérie, actuellement située au 1^{er} mai. Les gardians se groupent autour de l'étendard et défilent dans les rues d'Arles pour se rendre à la messe provençale célébrée à l'église de la Major.

SAISON, s. f.

Synonyme de *temporada**.

SALADELLE, SALADELLO, s. f.

Le nom prov. du *statice limonium*, «plante des vases maritimes à la fleur bleu lavande» (*Le Robert*), est attesté en fr. général depuis 1845. Giono l'a utilisé dans son roman *Colline* (1929). Fleur symbolique de la Camargue. «La présence de la saladelle dans une maison est signe d'un amour pour la Camargue [...]. Un bouquet de saladelle est parfois mis dans le cercueil des "Camarguais de cœur"» (PELEN, 1987).



Le cocardier *Le Sanglier* aux arènes de Nîmes, années 1920.

«Cabano de gardian permié li *saladello*,
Bano de biðu dins lou bouvau» (FARFANTELO, 1925).
(Cabane de gardian parmi les saladelles, - Cornes de taureaux
dans le bouvau).

SALUER, v. intr.

ction du taureau qui, se gardant*, hoche la tête au passage de
ssets qu'il ne prend* pas. Cette attitude dénote l'attente active
u combat, qu'il engagera sur des rasets plus consentis*. Il
mble ainsi trier ses adversaires.

«Sphinx : laissa passer pas mal de rasets, *saluant* au passage»
(*Midi-Libre*, 1988).

SAMBEJAIRE, s. m.

Celui, celle qui appelle les oiseaux, qui cherche à attirer» (TDF).
u prov. : «*sambé, sambi, sembi, sambiéu* : appelant, appeau, oiseau
u appelle les autres» (TDF). Dans l'élevage taurin, autrefois,
ureau domestiqué qui servait à apprivoiser le bœuf sauvage que
on voulait atteler à la charrue ; son rôle était un peu différent de
lui du dountaire*.

«Souvent pour la commodité de l'opération [attelage d'un
nouveau taureau à la charrue], la charrue est attelée de deux
taureaux : le dountaire et le *sambejaire* (l'appelant) ; lorsque le
jeune taureau a passé entre les deux et est lié à la charrue, on
ôte le *sambejaire* et on laisse avec lui seulement le dountaire»
(VERAN, 1806, cité in BENOÎT, 1949).

«De même que les manades de chevaux servaient au foulage
des blés, les taureaux étaient employés aux travaux de la
terre... Ils étaient attelés au joug pour traîner la charrue.
Capturé au lasso, le taureau était accolé à un vieux et très
robuste bœuf appelé lou dountaire qu'on lui donnait pour
gouverneur. On lâchait alors l'attelage, le bœuf arrêtant, à la
voix du conducteur, le taureau sauvage qui bondissait et bien
souvent entraînait jusqu'au marais dountaire et araire.
Lorsqu'il était assagi, il était attelé au joug entre le dountaire
et le *sambejaire* ou *simbèu* (l'appelant) jusqu'au moment où il
était lui-même dompté et substitué au second» (BENOÎT,
1949).

☞ Bœuf conducteur

SANGAR, n. pr.

sangar signifie en prov. «chevenne, gardon» (TDF). Ce nom, souvent
onné à des cocardiens*, est présent dans la littérature d'inspiration
marguaise, notamment dans *Le gardian de la Camargue* de Mme L.

Figuier (1862), et dans *Sangar taureau* de J.-T. Samat (1923).

«Il faudra lui donner un nom de poisson puisqu'il aime
autant l'eau.

- Il nage, frétille et se débat comme un gardon dit le bouvier
qui était un homme du Languedoc. Les gardons... «*sangar*» on
les appelle ici.

- Eh bien, déclara le pelot, nous l'appellerons «le Chevenne»
et nos gens le nommeront «*Sangar*» (SAMAT, 1923).

SANGLIER (LE), n. pr.

Ce taureau de la manade Granon*, né en 1916, mort en 1933, fut
l'idole des aficionados de la première moitié du siècle et reste
encore considéré aujourd'hui comme le plus grand cocardier
qu'ait connu la course provençale. La littérature taurine, depuis
50 ans, ne cesse d'évoquer cet animal entré dans la légende. Son
nom est indissociable de celui du raseteur Julien Rey*. Le
Sanglier fut inhumé en 1933 au Cailar, une stèle rappelant sa
mémoire. En 1983, une plaque fut posée sur cette stèle pour le
cinquantenaire de sa mort.

«Il s'appelait «*le Sanglier*». Il fut déifié de son vivant. Sa mort remplit
les colonnes de la grande presse régionale» (D'ELLY, 1938).

«On parle toujours du *Sanglier* ! Il tient toujours sa place dans
les conversations du monde de la bouvine. Les vieux sont tou-
jours émus en revoyant par la pensée le splendide animal ; les
jeunes regrettent de ne l'avoir point connu. Le Taureau-Roi
est entré dans la légende ; son auréole brille toujours dans le
firmament taurin» (SALEM, 1965).

«Terreur des razeteurs, *Sanglier* n'entraîna plus en piste qu'aux
accents de «Carmen». En 1924, aucun raseteur ne réussit à la
décoquardier. Il ne trouvera un partenaire sur deux jambes et
digne de lui qu'avec Julien Rey qui l'affrontera près de trente
fois...» (*Midi-Libre*, 1988).

SANSOUIRE, SANSOUIRO, s. f.

«Terrain qui se couvre d'efflorescences salines pendant les
grandes chaleurs. [...] Li *sansouiro* de Camargo, les terrains salés
de la Camargue» (TDF). Ces terres peu hospitalières constituent,
avec les enganes*, le paysage spécifique de la basse Camargue,
espace ancien de déambulation des taureaux.

«Sus li *sansouiro* enmantelado

De pousso d'argent se gandis

La misterioso abrivado

Trapejant lou camin d'alis» (FARFANTELO, 1925).

(Sur les sansouires enmantelées - De poussière d'argent
s'élance - La mystérieuse abrivade - Foulant la voie lactée).

SAURET, SAURETO, adj. ou s.

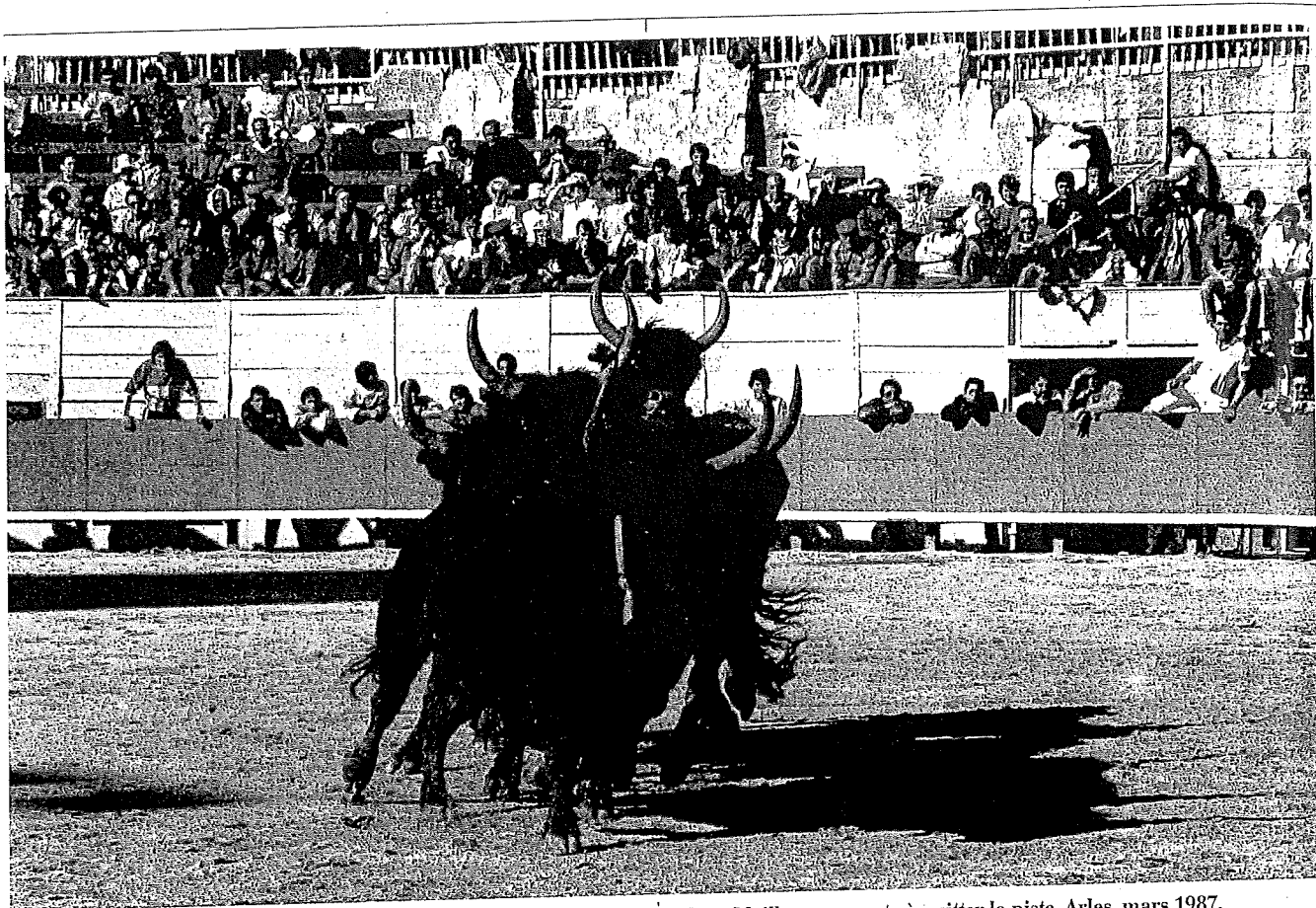
«Sauret, blondin, ine, rissolé, ée» (TDF). Dans la bouvine, et plus
particulièrement dans l'élevage, qualifie les taureaux ou les
vaches au pelage noir avec des reflets rouges.

SAUTE-RIGOLES, SAUTO-RIGOLO, s. comp. m.

«*Sauto-rigolo* : saute-ruisseau ; blanc-bec, olibrius, petit crevé»
(TDF). Terme composé qui peut apparaître dans le discours en fr.
ou en dialecte, ou en combinant les deux systèmes linguistiques
sous la forme *sauto-rigoles*. Souvent usité comme surnom topique
dans le Midi, il désigne ici, de façon moqueuse, le gardian* ama-
teur ou occasionnel, par opposition au gardian professionnel.

«Il y a les gardians du dimanche qu'on appelle, nous, les
sauto-rigoles, puis il y a le gardian de métier. Je n'ai rien contre
les *sauto-rigoles* comme on dit, mais enfin, c'est un peu du sno-
bisme [...]. Vous en avez qui pavanent, il s'agit qu'ils aient
des grandes culottes et des grands chapeaux !» (aficionado,
Provence).

Cf. Gardian de carte postale



Quatre ou cinq *simbèu* sont nécessaires pour que le cocardier Félibre, de Fabre-Mailhan, consente à quitter la piste. Arles, mars 1987.

SAUTER, v.

Emploi généralement intransitif. Action du taureau qui s'élance au-delà de la barrière à la poursuite d'un raseteur. Il effectue ainsi, souvent, un coup* de barrière. Dans l'écrit journalistique, le verbe s'emploie dans des formules stéréotypées : le taureau *x* saute après" ou "derrière" le raseteur untel. Le taureau qui engage* ainsi régulièrement à la barrière est dit barricadier*. Le verbe sauter s'emploie aussi pour désigner l'action du taureau qui, sans sollicitation, saute seul la barrière pour aller dans la contre-piste. Ce comportement peut relever de l'attaque des spectateurs qui se trouvent dans le couloir* (cf. Goya*), ou n'être qu'un comportement de fuite. On dit d'un taureau dans cette seconde acception, très différente de la première d'un point de vue taumachique, qu'il "a tendance à sauter" qu'il "saute beaucoup", qu'il est sauteur*. Les taureaux qui sautent passent généralement en sixième position dans la course, à laquelle ils donnent un final spectaculaire*. Il faut noter que le taureau par trop sauteur n'est pas un bon cocardier*. Le fait même de sauter après l'homme n'était pas considéré, jusqu'à il y a quelques années, comme une qualité du taureau classique*.

«Il [taureau le Clairon] lui arriva de sauter la barricade en poursuivant l'homme, faute que le Sanglier n'avait jamais commise. Certes, c'était dans le feu de l'action, dans la fougue d'une nature ardente, d'un caractère enferocé ; mais dans les mêmes circonstances, dans la même vague de fureur, Sanglier ne sauta jamais dans le couloir» (SALEM, 1965).

SAUTEUR, adj. ou s. m.

Qualifie un taureau qui saute* (seconde acception). Emploi surtout écrit.

«*Sauteur* inlassable, coureur impénitent, brouillon à l'extrême, il lui aura fallu des années pour se calmer et apprendre son métier» (Camargue, 1990).

SAUVADOU, SAUVADOU, s. m. pl.

«Barres derrière lesquelles les toréadors se réfugient» (TDF). Barres verticales autrefois en bois, aujourd'hui métalliques, situées dans certaines arènes en place de la contre-barrière, sous le premier rang des gradins. L'espacement entre les barres permet le passage des hommes mais non celui des taureaux. Les *sauvadou* sont aujourd'hui plus communs en Languedoc qu'en Provence. Le terme s'emploie surtout au pluriel. Cf. *traveto**. Plus largement le terme peut désigner toutes les barrières de protection, barrière* proprement dite ou refuges* de la contre-piste, ou encore de la main* courante.

SEDEN, SEDEN, s. f.

«Corde tressée avec du crin ; lacs dont les gardians de chevaux de la Camargue se servent pour saisir, abattre et attacher les chevaux sauvages» (TDF). Ce terme n'est pas lié directement au taureau mais désigne l'instrument de travail le plus précieux et le plus significatif du gardian avec sa selle et son trident. Il porte ainsi une forte charge affective et symbolique dans le monde de l'élevage. Un ouvrage de Naudot (Arles, 1947) lui a été consacré.

«Ces cordes peuvent servir à tous usages, mais le gardian s'en sert principalement pour attraper sa monture dans la manado, pour la monter à cru (a péu) et pour l'attacher au râtelier en rentrant au mas, car le cheval de taureaux ne porte jamais de licol, il est tenu au cou par le *sedén* lié par un nœud spécial...» (NAUDOT, 1947).

«*Seden* : cordes de crin qui servent de lassos aux gardians. Le *sedon* fait partie du harnachement du "cheval de taureau"» (D'ARBAUD, 1951).

SÉRIE, s. f.

Dans le vocabulaire journalistique, succession de rasets* à la reprise et, plus particulièrement, action du taureau dans cet enchaînement.

«Lou Beffi : [...] effectua de belles séries terminées cornes au-dessus des planches» (*Le Provençal*, 1988).

SIMBÈL, SIMBÈU, SIMBÈU, s. m.

«Signe, enseigne, point de mire. Taureau dont on se sert pour conduire les autres» (TDF). Nom aujourd'hui peut-être le plus usité du bœuf* conducteur, appelé aussi dountaire*.

«Lou baile, soucitous, crido lis ome e reno

En mantènèn m'un cop de manche lou *simbèu*

Dou pelot que ié fa mena dins lis areno,

En Arle, pèr mourir, si ternen li plus bèu» (D'ARBAUD, 1951).

(Le maître-gardian, soucieux, houspille les hommes et gronde - En maintenant d'un coup de manche le taureau conducteur

- Du patron qui lui fait conduire dans les arènes, - En Arles, pour mourir, ses plus beaux mâles de trois ans).

«Le bétail de combat serait impossible à manier sans son instinct grégaire. C'est cet instinct qui, après le triage, permet de la diriger à l'aide de bœufs conducteurs, ensonnaillés, dressés à prendre la tête. On les appelle dountaire en Provence, *simbel* ou *simbèu* en Bas-Languedoc» (D'ARBAUD, 1951).

Dans la course camarguaise, le *simbèl* est sorti lorsqu'un cocardier, à la fin de sa prestation, est récalcitrant à réintégrer le toril. Pour les gens de taureaux comme pour les aficionados, le *simbèl* est une figure assez particulière, à laquelle on voue une certaine affection. Cf. Bœuf conducteur

SIMULACRE {COURSE AU ≈}, s. m. ou gr. nom. m.

Course à l'espagnole dans laquelle la mise à mort du taureau est seulement simulée.

«Acò boutas, vau miès que touti li bandariho e touti li *simulacre* d'Espagno» (*L'Aïdli*, 1891 ; cité par BONNET, 1985-1989).

(Cela voyez-vous, vaut mieux que toutes les banderilles et tous les simulacres d'Espagne).

«Vous aviez un ou deux taureaux en *simulacre* de mise à mort, travaillés à la mode espagnole» (manadier, Crau).

Nom donné à la banderille avec laquelle on imitait la mise à mort dans les *capeas**. «Le torero plantait une sorte de harpon de banderille orné de rubans» (DURAND, 1980).

«Banderillo a la man, bravamen s'es avançado vers lo biòu e cinq cop à-de-rèng i a planta sus soun coutet negre lou *simulacre* de la mort» (*L'Aïdli*, 1891).

(Banderille à la main, bravement elle s'est avancée vers le taureau et cinq fois de suite lui a planté sur son cou noir le *simulacre de la mort*).

«Dans ces derniers spectacles, on commençait par sauter les taureaux, puis on les travaillait à la cape, ensuite on les banderillait, pour ensuite leur placer le *simulacre*» (SALEM, 1965).

SOLER (ANDRÉ), n. pr.

Célèbre raseteur des années 1955 à 1965, né à Salon en 1937, qui s'est illustré dans la course libre par sa fougue exceptionnelle. Raseteur-vedette du fameux Carré* d'As (qui a enthousiasmé les foules entre 1962 et 1964), sa carrière fut écourtée en raison des nombreuses blessures qu'il reçut dans des affrontements généreux. Pour les aficionados d'aujourd'hui, il représente la grande époque de la course libre.

«"Carraque", avec une lucidité diabolique, coupait le terrain de son ennemi qui, à grandes foulées puissantes, gagnait sa tête, et à l'unisson semblait-il, tous deux fonçaient vers les barricades où, d'un saut extraordinaire, *Soler* se dégageait, brandissant dans son crochet magique cocarde écarlate, gland blafard ou bout de ficelle tremblotant au léger vent marin» (*Le Provençal*, 1962).

«A. *Soler*, c'était le raseteur au courage, à l'audace, au mépris du danger exceptionnels. Aucun taureau ne l'impressionnait... Parmi les grands, il s'inscrivait comme l'un des plus grands» (*Camargue*, 1976).

SORTIE, s. f.

Prestation d'un taureau dans une course camarguaise. Le terme peut être entendu, du point de vue de l'éleveur, dans le sens où le taureau "sort" de la manade pour être présenté dans l'arène ; mais c'est surtout la perception du spectateur *afeciouna* qui prévaut dans sa compréhension : il voit quant à lui le taureau "sortir en piste". Le gr. nom. *sortie en piste* est d'ailleurs quelquefois usité en place du seul terme *sortie*. On peut employer, dans le même sens, le mot *course**, mais celui-ci s'applique aussi à la prestation du raseteur.

«Barràïé quant à lui, est-il ou n'est-il pas un grand cocardier ? C'est une question qui intrigue et pousse les aficionados à se déplacer à chacune de ses *sorties* pour savoir, pour voir si...» (*La Bouvino*, 1987).

«Au total, cinquante deux manades participèrent à cette temporada, mais six d'entre elles apparaissent au palmarès avec une seule et unique *sortie* [d'un de leurs taureaux]» (*La Bouvino*, 1988).

Cf. Sortir



Sortie aux prés au mas de la Plaine à Marsillargues, vers 1938. Le hautbois et le tambour sont de la fête.

SORTIE AU(X) PRÉ(S), gr. nom. f.

Visite d'un groupe d'*afeciouna* sur les pâturages d'une manade. Cf. *pré(s)**. Les *sorties aux prés* ont été très en vogue dans la première moitié de ce siècle, en Languedoc surtout, et on figuré au calendrier annuel de tout club taurin digne de ce nom. Elles étaient généralement animées par une ferrade le matin, une course de vachettes l'après-midi, entrecoupées d'un repas joyeux et arrosé. Si le terme *sortie au pré* tombe en désuétude, l'activité qu'il désigne n'a pas vraiment disparu, comprise dans l'acception actuelle de *ferrade**. Le changement de vocabulaire dénote toutefois très certainement une modification du sens de cette activité.

SORTIR, v. tr.

Action pour le taureau d'effectuer une sortie*, de participer à une course camarguaise. On emploie dans le même sens le verbe courir*, mais celui-ci s'applique aussi aux hommes.

«Ce taureau est malheureusement borgne ce qui est un handicap pour la piste, d'ailleurs il n'est pas encore sorti» (*La Bouvino*, 1987).

«Un taureau comme Rami, c'était un taureau qui était capable de sortir trois fois dans la semaine. Il sortait le dimanche, il sortait encore une fois au milieu de la semaine» (aficionado, Provence).

Si le taureau "sort", le manadier quant à lui le "fait sortir".

«Je préfère ne pas amener de taureau à une course que d'en faire sortir un dont je ne suis pas sûr» (*La Bouvino*, 1988).

Dans le contexte du déroulement de la course, on emploie le verbe *sortir* pour parler du moment où le taureau surgit du toril et entre dans la piste.

«Sorti très calmement, Romarin sélectionna ses rasetes...» (*La Bouvino*, 1987).

»

SOULEVER (SE) [A LA BARRIÈRE], v. pron.

Action verticale du taureau cherchant à atteindre un raseteur qui saute la barrière. Contrairement au coup* de barrière, le taureau ne s'engage pas ici au-delà des planches.

«Romarin de C. Saumade se soulève ici derrière C. Chomel» (*La Bouvino*, 1987).

SOUNAIERO, s. f.

Le TDF ne retient pour ce terme que le sens "collier de sonnaille". Dans l'élevage taurin camarguais, il désigne aussi une vache employée comme dountaire*.

Cf. Bœuf conducteur

SOUNAIO, s. f.

Terme générique que l'on donne à la clochette du dountaire*, ou des autres bêtes ensonnaillées. Les *sounaio* portent aussi les noms plus spécifiques d'*esquerlo** ou *redoun**.

«Les vieux taureaux qui sont pour les jeunes de véritables capitaines sont connus des manadiers et des gardiens qui leur mettent au cou une forte sonnaille ou *sounaio*» (DE FLANDREYSY et BOUZANQUET, 1925).

SPECTACULAIRE, adj. ou s. m.

Terme très commun pour désigner un taureau assez mobile*, qui se garde* peu et s'engage* généreusement aux planches, allant jusqu'à semer la panique dans la contrepiste en sautant* volontiers après l'homme. Le taureau spectaculaire, qui ne ménage pas son physique, a généralement une courte carrière. L'engouement pour ce type de taureau, et la sélection à cette fin, sont d'origine récente (années 1960). Jusque-là le taureau spectaculaire n'était pas considéré comme cocardier*, alors qu'aujourd'hui ces deux termes ne sont plus forcément antithétiques. *Spectaculaire* par contre s'oppose à classique*.

«Le taureau *spectaculaire* recherché depuis quelques décades, durant peu et répondant d'abord à tous les rasetes, finit par ne plus répondre à rien» (*Camargue*, 1989).

«Aussi fougueux que Jaguar [...], beaucoup plus *spectaculaire* même affirment certains, ce Saintois charge tout ce qui bouge en piste, dans la contrepiste [...] et même sur les gradins» (*Camargue*, 1990).

SUITE AUX PLANCHES, gr. nom. f.

Action du taureau qui conduit sa poursuite* jusqu'à la barrière. Cf. Finir à la planche

SUIVRE [LE RASET], v. intr. ou loc. verb.

Action ou comportement du taureau qui répond bien aux sollicitations des raseteurs et s'élance volontiers à leur poursuite sur une assez longue distance. On dit du taureau qu'il *suit bien*. Le verbe et l'expression sont proches mais non exactement synonymes de prendre* le raset.

«Quand le taureau *suit* jusqu'au bout et qu'il va aux planches, c'est une très belle action du taureau» (gardian amateur, Provence).

Cf. Refuser [les rasetes]

SUPER-ROYALE, s. f.

Course de taureaux dans laquelle sont présentés les six ou sept meilleurs cocardiens d'une même manade. Ce superlatif est réservé aux manades renommées qui peuvent proposer plusieurs combinaisons de taureaux pour constituer une royale*, dont une dite *super-royale* avec la meilleure sélection. Le terme désigne également l'ensemble des taureaux de cette sélection.

«*Super-Royale* : une espèce en voie de disparition actuellement, aucun élevage ne pouvant aligner six taureaux vedettes» (POPOVITCH, 1986).

SUR, prép.

Dans le commentaire, surtout écrit, de la course camarguaise, la prép. *sur* a un sens très particulier. Elle s'emploie systématiquement pour marquer la charge portée par le taureau contre un raseteur.

«Marat, du Joncas, *sur* Thierry Ferrand» (*La Bouvino*, 1988).

SURPRIMÉ, SURPRIMER, part. passé et v. tr.

On dit d'un taureau ou d'un attribut* qu'il est *surprimé* lorsque les primes* affectées à l'enlèvement de ses attributs ou de l'attribut en question sont nettement supérieures à celles mises sur les autres taureaux pour des attributs équivalents. La présidence* *surprime* généralement, tout au long du quart* d'heure, les taureaux les plus difficiles. Le terme peut relever aussi du jugement du spectateur qui considère que, sans véritable raison, la présidence a trop primé un taureau qui ne le méritait pas, généralement pour inciter à l'action des raseteurs trop peu actifs.

T

TAMBOUR, TAMBOUR, s. m.

Instrument qui, au XIX^e siècle, donnait le signal de l'entrée du taureau dans l'arène. C'est aujourd'hui la trompette* qui remplit ce rôle.

«Sus li dos ouro de tantost, lis areno soun duberto [...]. Un *tambour* douno lou signau. Es un tau que sort» (*L'Aidli*, 1891). (Sur les deux heures de l'après-midi, les arènes sont ouvertes [...]. Un tambour donne le signal. C'est un taureau [non castré] qui sort).

TANQUÉ, TANQUER (SE), part. passé et v. pr.

En prov. *tanca*. Action du taureau qui s'arrête en un point de la piste et n'en bouge plus. Il *se tanque*, il est *tanqué*, le plus souvent dans son fort*, dans sa cantounade*. L'emploi du terme est surtout oral et semble relativement récent.

«Il *se tanque*, c'est-à-dire qu'il se garde, qu'il se protège ; on dit aussi : espèro [il attend]» (gardian, Languedoc).

Cf. Camper (se)

TAU, TAU, TAUR, TAURE, s. m.

«Taureau [...] ; *brama coume un tau, coume un taure*, beugler comme un taureau» (TDF). Le terme dialectal, connu en Basse-Provence

comme en Languedoc oriental, désigne le taureau entier par opposition à *biòu** qui remplit un rôle plus générique, désignant souvent indistinctement le taureau ou le bœuf. Dans l'élevage, le taureau entier peut être également désigné par le gr. nom. *biòu entié* qui s'oppose à *biòu chastra* ou *chastre*.

«Ès vertadieramen uno idolo aqueu *tau*

Dins l'engano tranquile e dins lou roun brutau

Que pareisse e s'abrive au mitan dis areno

Tout lou mounde s'aubouro e crido estrambourda» (JOUVEAU, cité dans *Le Toril*, 1925).

(C'est véritablement une idole ce taureau - Dans l'engane tranquile et dans le rond brutal - Qu'il paraisse et s'élance au milieu des arènes - Tout le monde se lève et crie enthousiasmé).

«Gardian, òme de fischeiroun [...]

A l'aubo part pèr lou bouvau

Tria si *tau*» (BESSÈDE, in *Flourilège de la Nacion Gardiano*, 1932).

(Gardian, homme de trident [...] - A l'aube il part vers l'enclos - Trier ses taureaux).

Lorsque ce sont des taureaux entiers qui participent aux courses, cela est précisé aujourd'hui par l'appellation concours*, course d'étalons ou de *tau*. Certains grands cocardiers, tels le Sanglier*, Prouvenço*, Vovo*, étaient des *tau*.

«A Vauvert, le *tau* de J. Lafont enleva le prix, tandis qu'à Lansargues, l'entier d'Y. Janin recueillait les suffrages du jury» (*La Bouvino*, 1988).

Le terme *brau** a un sens identique mais, plus littéraire, n'est plus usité dans l'oral.

TAUREAU, s. m.

Par opposition au fr. où le terme désigne le «mâle non castré de la vache, apte à la reproduction» (*Le Robert*, 1985), il s'emploie de façon générique dans la bouvine pour désigner l'espèce et dans la tauromachie* méridionale pour désigner un mâle, le plus souvent castré.

Cf. *Biòu*, *Tau*

TAUREAU A LA BOURGINE, A LA BOURGINO, gr. nom. m.

Divertissement populaire désigné aussi sous le nom de *bourgino**, bourgine*. On dit également en Provence *lou biòu** a la *bourgino*. En Languedoc oriental, le même jeu est désigné par l'expression taureau* à la corde.

«Notre jeunesse aficionada serait heureuse si, pour les fêtes du 15 août, on voulait bien la gratifier d'un taureau à la bourgine» (*Midi Taurin*, 1925).

TAUREAU DE COCARDE, gr. nom. m.

Appellation désuète du cocardier*, voire du taureau Camargue*.

TAUREAU DE COMBAT, gr. nom. m.

Taureau de race Brave ou croisé espagnol élevé pour la corrida. Le terme encore très usité, s'est longtemps opposé, du milieu du XIX^e au milieu du XX^e siècle, à celui de taureau* de course (cf. combat* de taureau).

TAUREAU A LA CORDE, gr. nom. m.

Même sens que taureau* à la bourgine. Désignation surtout usitée en Languedoc.

«Le taureau à la corde ou en provençal lou biòu a la bourgino : dans les villes de Provence et de Languedoc où l'abrivado de jadis est devenue pour ainsi dire impossible, les habitants ont trouvé le moyen de s'en donner l'illusion, grâce à un jeu très populaire connu sous le nom de taureau à la

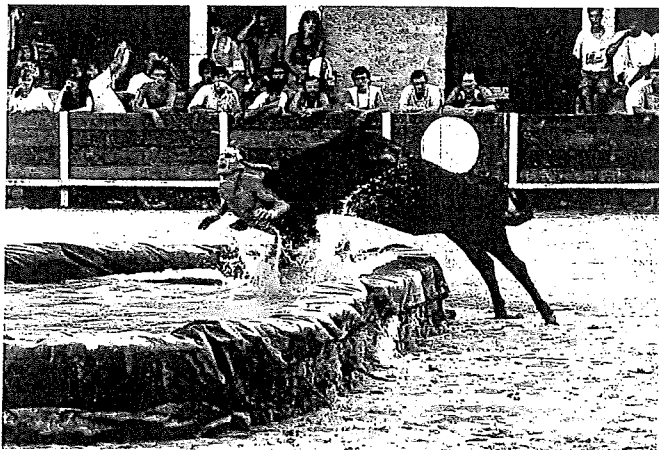
corde» (DE FLANDREYSY et BOUZANQUET, 1925).

«En hiver, pendant la saison creuse, les jeunes faisaient aussi - ils le font toujours dans l'Hérault - ce qu'on nomme en Languedoc le taureau "à la corde" et en Provence le taureau "à la bourgine"» (DURAND, 1980).

Il est à noter que si le jeu est formellement le même en Provence et Languedoc, son insertion dans les fêtes est différente dans l'un et l'autre espaces. En Provence, le taureau à la bourgine ne sort qu'une fois pour la fête du village, durant la belle saison, pour retrouver ensuite la manade. En Languedoc, le taureau est sorti à plusieurs reprises les dimanches d'hiver. Il est ensuite abattu et consommé par les habitants du lieu.

TAUREAU DE COURSE, gr. nom. m.

Taureau de race Camargue, destiné aux divers jeux* taurins, et plus particulièrement à la course libre. Le terme, longtemps opposé à celui de taureau* de combat, est un peu tombé en désuétude, laissant la place dans le même sens à cocardier* et surtout Camargue*.



Taureau-piscine à Mouries, août 1989.

TAUREAU-PISCINE, s. comp. m.

Jeu taurin burlesque de création assez récente, généralement programmé le dernier jour des fêtes* votives ou dans les stations touristiques en course* de nuit, et qui consiste pour les amateurs* à faire pénétrer une vachette emboulée* dans une piscine de fortune faite de bottes de paille recouvertes d'une bâche.

«La course du taureau-piscine n'est autre qu'une grande "charlotade populaire"» (ANTOINE, 1968).

TAUREJAIRE, s. m.

Ce terme prov., absent du TDF, semble avoir été une création un peu artificielle à partir de l'esp. *torero* ou *torador*, plutôt qu'une formation à partir du nom prov. du jeune taureau, très rare, *taurèu*. Il a désigné les acteurs de la course libre aussi bien que des courses landaise, espagnole, ou autres spectacles taurins. Il ne semble pas avoir eu une grande vitalité.

«Se barjo [...] di taurejaire de quadriho, bravejaire et rasetaire que lèvon aro li coucardo» (*L'Aidli*, 1891).

(On parle [...] des toréadors de quadrilles, bravaches amateurs et raseteurs qui lèvent maintenant les cocardes.

Cf. *Rasetaire*

TAUROBOLE, s. m.

«Sacrifice expiatoire, dans les cultes de Cybèle et de Mithra, où le prêtre se faisait arroser du sang d'un taureau égorgé» (*Petit Robert*,

1987). Le terme n'est pas spécifique de la bovine mais beaucoup d'écrits sur la taumachie camarguaise font allusion au taurobole, enracinant en lui les origines de cette taumachie ; les autels commémoratifs qui en gardent l'image contribuent à renforcer le sentiment commun de l'ancienneté du culte du taureau en Provence.

«De cette civilisation méditerranéenne qui sacrifia le taureau au I^e siècle, largement empreinte du culte du dieu Mithra (de nombreux *tauroboles* en témoignent), allait naître la passion du taureau» (POPOVITCH, 1986).

TAUROCATAPSIE, s. f.

«On appelait *taurocatapsies* la capture des taureaux sauvages pour l'immolation» (D'ELLY, 1938). Comme pour le taurobole*, cette pratique antique est rappelée par divers auteurs de la littérature d'inspiration taurine, désirant par là mettre en évidence l'ancienneté des jeux ou des opérations liées à l'élevage dans lesquels le taureau, comme dans la ferrade, est renversé par les hommes.

«Là se livre le combat de l'homme, descendu de sa monture, et de la bête qui évoque la *Taurocatapsie* (renversement du taureau) hellénique» (BENOÎT, 1949).

Cf. Tomber (le taureau)

TAUROMACHE, s. m.

Amateur de taumachie, *afeciouna**. Terme de l'écrit, peu usité. «Et puis il faut savoir que ce jour-là viennent des gens qui ne sont pas particulièrement *tauromaches*. Ils viennent parce que c'est la finale, parce qu'il y a tout un contexte, tout un folklore autour de cela» (*La Bouvino*, 1988).

TAUROMACHIE, s. f.

80

Dans le milieu de la bovine, l'acception du terme *taumachie* souvent ne se limite pas à l'art de combattre les taureaux sauvages, mais inclut toute la vie taurine, depuis les pratiques d'élevage jusqu'aux divers jeux et spectacles de l'arène ou de la rue. Plus largement même, le terme peut désigner l'ensemble de la culture et du vécu taurins : œuvres d'inspiration taurine, vécus *afeciouna*...

TAUROMANE, s. m.

Amateur de taumachie, *afeciouna**, qu'il soit spectateur ou acteur. Terme de l'écrit, peu usité et désuet.

«A ce taureau succéda une jeune vache, dont la course fut égayée par le *tauromane* Bétinet, de Mus» (ANDRÉ et BOSCH, 1910).

Cf. *Rasetaire*

TEMPORADA, TEMPORADA, TEMPOURADO, s. f.

Esp. : saison, prov. : période de temps. Dans la taumachie espagnole : période de l'année durant laquelle ont lieu les corridas. Dans la bovine : période annuelle de déroulement des courses, de mars à novembre ; le terme "saison" est aussi régulièrement employé dans le même sens. Toutefois c'est le terme esp. qui semble se généraliser, surtout dans l'écrit. *Temporada* comme "saison" peuvent aussi désigner l'ensemble des courses menées pendant la saison taurine par tel homme ou tel taureau. On dira alors de celui-ci ou celui-là qu'il a fait ou mené une "bonne" ou "mauvaise saison", une *temporada* "exceptionnelle".

«Chronique de la course libre. J'aurais voulu avant de causer de la saison qui commence aujourd'hui, jeter un coup d'œil sur la *temporada* passée» (*L'Aficion*, 1928).

«Caballero peut lui aussi être crédité d'une très bonne *temporada*» (*La Bouvino*, 1988).

TENUES BLANCHES, gr. nom. f. pl.

Nom que l'on donne fréquemment, surtout dans l'écrit journalistique, aux raseteurs*, habillés en blanc, et notamment à l'ensemble des raseteurs participant à une même course.

«Au moment où paraît cet important ouvrage, les mécontentements et les reproches sont vifs à l'égard des "tenues blanches"» (ANTOINE, 1968).

«Lauriers également pour Thierry Causse, Luc Mézy et Nicolas Triol [...], parmi les 12 *tenues blanches* secondées par cinq tourneurs» (*Camargue*, 1990).

Le terme peut désigner quelquefois l'ensemble des raseteurs et des tourneurs*.

«Le plus grand nombre de *tenues blanches* enregistré est à Marsillargues avec douze raseteurs accompagnés par quatre tourneurs» (*Camargue*, 1989).

Emploi rare au singulier.

TENUE DE PISTE, gr. nom. f.

Comportement en piste du taureau de course. Un taureau ayant une bonne *tenue de piste* est un taureau qui a le sens du combat, un tempérament dominateur* et une bonne vista*, sans pécher par trop de générosité*.

«Galant, par sa *tenue de piste* et cinq grands engagements à la barrière, a confirmé son titre de taureau de l'Avenir» (*Camargue*, 1990).

TERMINAISON, s. f.

Action, pour le taureau, d'accompagner le raset jusqu'aux planches, et de s'engager éventuellement au-delà de celles-ci. Emploi surtout journalistique.

«Triton semble modifier sa manière de combattre. Les grands coups de boutoir s'espacent pour laisser la place à des *terminaisons* certes moins spectaculaires mais plus dangereuses pour les hommes» (*Camargue*, 1989).

Cf. *Finition*

TERMINER, v. intr.

Action du taureau qui effectue une terminaison*. Synonyme de finir*, conclure*. Lorsque ce comportement est régulier, on dit du taureau qu'il "termine bien". Le verbe, dans l'écrit journalistique, est souvent employé au participe pour qualifier une action.

«Fontvieillois : [...] il gratifia tous les hommes de grandes poursuites fort bien terminées» (*Le Provençal*, 1988).

TERNEN(-CO), TERNEN(-QUE), s. m. ou f.

«Taureau [ou génisse] dans sa 3^e année. Se dit aussi d'un cheval dans le même cas» (SAMAT, 1923). Terme commun de l'élevage taurin.

«Lou furious *ternen* se desclavo de souto lou ferri» (*L'Aïdli*, 1891).

(Le furieux taureau de trois ans se dégagea de dessous le trident).

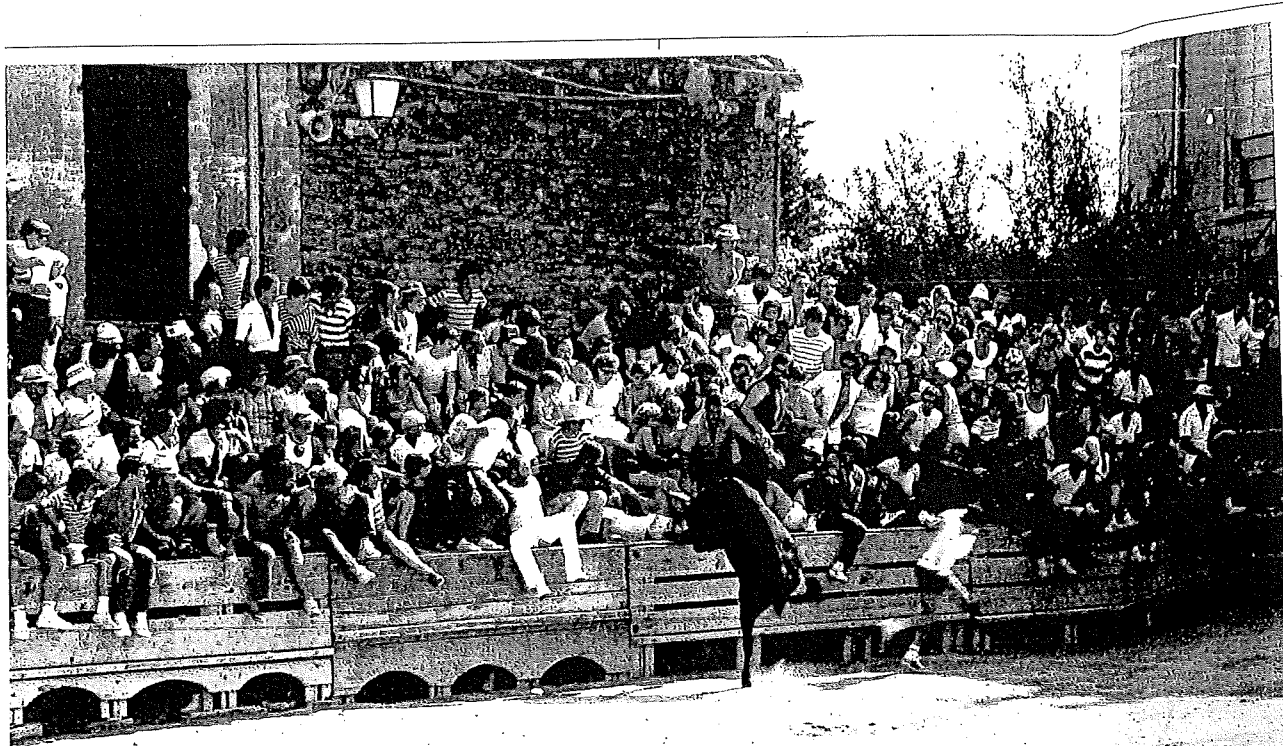
«Dans sa 1^e course, notre *ternen* lui, ne se laissa pas leurrer et Brésilhon n'avait pas encore touché le sol que lou Paré se retourna vivement, obligeant son adversaire à fuir jusqu'au couloir» (SALEM, 1965).

TERRAIN, s. m.

Le terme *terrain* s'emploie surtout relativement au taureau pour désigner l'espace de la piste où celui-ci est en position de force et où il se tient de préférence.

«Lou Beffi : dès sa sortie, trouva son *terrain* devant le toril. Attendit les attaques» (*Le Provençal*, 1988).

Une des qualités du taureau cocardier est de savoir changer de *terrain* – terrain de son combat –, désorganisant ainsi le travail de l'homme.



es derniers *théâtres*, à Aubais.

«Juvenal : [...] il changea très intelligemment de *terrain*, ce qui posa de sérieux problèmes aux tenues blanches»
(*Le Provençal*, 1988).

On dit encore du taureau, lorsqu'il anticipe*, qu'il coupe* le *terrain*, entendant alors plutôt par ce mot l'espace de l'action de l'homme.

. Cantounade

THÉÂTRE, s. m.

forme d'emploi surtout languedocien, désignant les premiers aménagements pour le public des courses dans les villages. Les formes de réalisation des théâtres ont été diverses, plus ou moins élaborées. Les *théâtres* étaient souvent privés, chaque famille possédant son *théâtre*, c'est-à-dire son espace propre, aménagé pour garder la course, l'ensemble des théâtres constituant alors l'enceinte de la piste. Le souvenir des théâtres est assez vif en Languedoc.

«Tout autour de la place étaient aménagés ce qu'on appelait les *théâtres*. C'étaient des manières de tribunes à l'usage des spectateurs, constituées par des charrettes sur lesquelles on installait des chaises ou des bancs. Des demi-muids debout et recouverts de planches remplissaient aussi cet office»
(MABELLY, 1943).

«Pour la fête, les familles sortaient les *théâtres*, les familles riches. Parce qu'un *théâtre*, il fallait le faire faire par un menuisier» (DURAND, 1980).

. Arène(s)

TIRER EN FLÈCHE, loc. verb.

Action du raseteur qui, au lieu de crocheter* la sortie de son taureau, gagne les barricades par une trajectoire plus rectiligne, le-là même dans laquelle s'inscrit le taureau pour le poursuivre. C'est notamment de cette façon que le raseteur peut tirer*

le taureau. Peu de raseteurs sont capables d'exécuter cette action appréciée du public pour le risque qu'elle engendre, et le fait qu'elle donne au taureau, en quelque sorte, sa chance.

TIRER AUX PLANCHES, loc. verb.

Action du raseteur qui à la sortie du raset entraîne nettement le taureau vers les planches*.

Cf. Tirer le taureau

TIRER LE TAUREAU, loc. verb.

Se dit de l'action intense du raseteur qui effectue des rasets longs dans lesquels il reste proche de la bête et semble faire corps avec elle dans la course-poursuite qu'il conduit jusqu'à la barricade ; la main de l'homme quelquefois posée sur le frontal* du taureau, il semble le tirer derrière lui.

«Soler a été le grand bonhomme de la journée ; il rasète de près, tire les taureaux mais sait se lever aux planches»
(*Camariguo*, 1985).

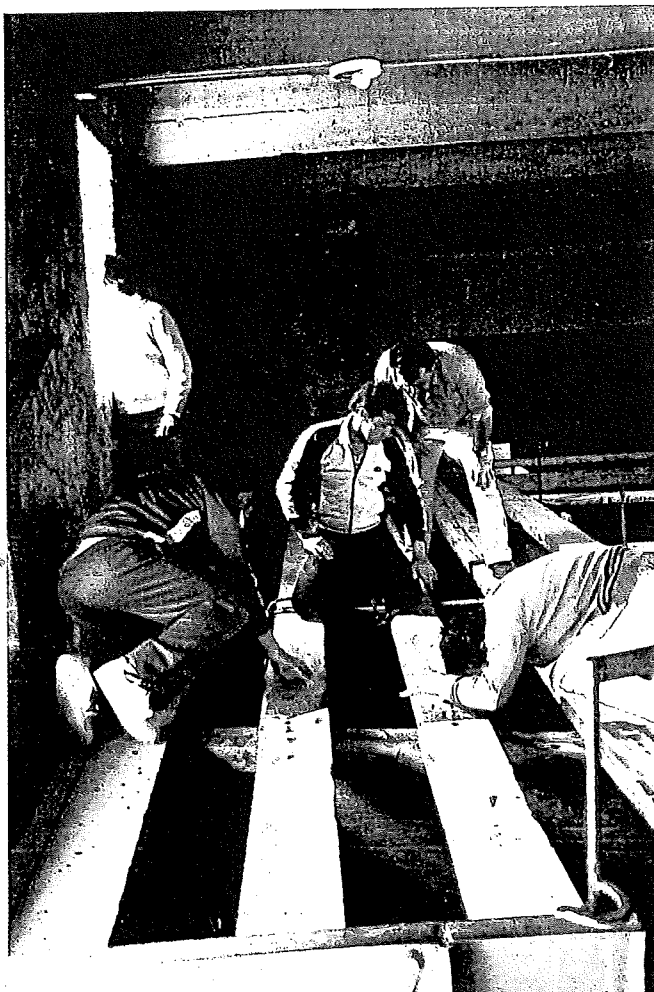
Plus simplement se dit du raseteur qui sait engager le taureau dans l'action, le sortir de son terrain* pour l'entraîner à sa poursuite. Le verbe *tirer* s'emploie aussi pour le simbeu qui entraîne un ou plusieurs taureaux à sa suite. On dit qu'il le ou les *tire*.
Cf. Tirer en flèche, Tirer aux planches

TOMBER (LE TAUREAU), TOUMBA (LOU BIÒU), loc. verb.

Renverser un taureau dans une lutte au corps à corps. Cette pratique, comme jeu, était encore courante au XIX^e siècle. Le sens du v. *tomber* est identique à celui qu'on lui donne en fr. dans ce contexte, mais il est souvent senti par les auteurs ou les locuteurs comme régional ou particulier au taureau.

«La bèstio a la tèsto carrado,
Iéu tamben, di proumié, vendrai pèr la *toumba*» (FARFAN-TELLO, 1925).

(La bête à la tête carrée, - Moi aussi, parmi les premiers, je viendrai pour la renverser).



Les gardians de la manade Ribaud sur le toril des arènes, à Mourières. Mai 1984.

«Quand la rage du taureau devient dangereuse, on le *tombe* [en italique dans le texte]. Quatre ou cinq gardiens se jettent sur lui, le saisissent les uns par les cornes, les autres par la queue et l'abattent» (DE LA BEDOLLIÈRE, 1847).

«Cette même foule prête à se moquer de l'homme qui ne réussit pas à *tomber* rapidement son adversaire [...]» (DE FLANDREYSY et BOUZANQUET, 1925).

Aujourd'hui, comme pratique proche du jeu ancien, on ne trouve plus que celle de tomber les anoubles dans les ferrades.
Cf. Taurocathapsie

TORÉADOR, s. m.

De l'esp. *toreador*, qui a désigné le torero à cheval. Tombé en désuétude en Espagne, le terme s'est appliqué jusque dans les années 1920 aux divers acteurs de la tauromachie méridionale : écarteurs, raseteurs, toreros, toreros-comiques ("clowns-toréadors")... Autre graphie, désuète : *tauréador*.

TOREO A CHEVAL, gr. nom. m.

Art de toréer à cheval, sans mise à mort (mode portugaise), ou avec mise à mort (corrida de rejon, mode espagnole).
Cf. *Caballero* {en plaza}

TORERO, TORERO, s. m.

Le terme esp. d'origine est aujourd'hui propre à la corrida pour

désigner tout homme combattant dans l'arène (le matador et ses aides), plus particulièrement dans l'oral le matador. Mais dans les textes du siècle dernier et du début du présent, on l'employait parfois par analogie pour parler du raseteur.

«Il s'attardait au coin des médailles, à ses succès de *torero*, commémorés par une infinité de cocardes» (DAUDET, 1897).

Cf. *Rasetaire*

TORIL, s. m.

Lieu des arènes où les taureaux sont enfermés avant et après leur lâcher dans la piste pour leur quart* d'heure de course.

Cf. *Bouvau, Estable, Establoun*

TORO, s. m.

Graphie esp. de "taureau", utilisée dans la littérature et les affiches concernant la corrida par opposition à la graphie française employée pour présenter la course provençale ou le taureau Camargue.

«Gardian de taureaux camarguais ou gardian de "*toros*" espagnols, ce n'est pas tout à fait la même chose. Le taureau change» (DURAND, 1980).

«Programme du 8 juin : - 11 h : lâcher de taureaux à Saint-Césaire ; - 18 h : corrida : 6 *toros* de Marca pour Niño de la Capea, Manzanera et Paco Ojeda» (*Camariguo*, 1987).

Cette graphie est également usitée parfois, depuis une quarantaine d'années, dans les jeux taurins de création récente : toro-piscine, toro-ball.

«Lou *toro-ball* : cette fantaisie consiste à disputer une partie de football dans les arènes» (GALTIER, 1952).

TOUCADOU, s. m.

«Toucheur*, conducteur de bestiaux, bouvier, pâtre» (TDF). Le terme donné par Mistral dans son dictionnaire ne s'applique pas uniquement au conducteur de taureaux, mais c'est par ce mot qu'il désigne le personnage du gardian Ourrias dans son poème *Mirèio*, personnage appelé aussi *bouviatié* (bouvier), *gardo-vaco* et *vaquié*.

«Au mas, [...]»

Vengè, di pati dòu Sauvage

Per veïre la chatouno, Ourrias lou *toucadou*» (MISTRAL, 1859).
(Au mas, [...] - Vint, des pâturages du Sauvage - Pour voir la jeune fille, Ourrias le toucheur de bœufs).

Ce personnage et le terme qui le désigne s'opposent ici à ceux de Vérán, gardien de chevaux que Mistral appelle "gardian".

Cf. *Gardian*

TOUCAIRE, s. m.

Même sens que *toucadou**.

TOUCHEUR [DE BŒUFS], s. m. ou gr. nom. m.

Terme qui traduit littéralement le prov. *toucadou**, avec le même sens, et qui appartient à la langue écrite du XIX^e siècle.

«Le *toucheur* s'en allait. Il roulait dans son esprit l'affront qu'il venait de recevoir à la fontaine» (MISTRAL, 1859).

Les équivalents fr. donnés ici par Mistral sont *bouvier* et *vacher*.

«Et devant cette irrévérence du Franciot [...] il crut devoir lui raconter la vie et les triomphes du gardien, d'abord comme *toucheur de bœufs*, chef d'une manade renommée dans toutes les votes de Provence, jusque dans les arènes d'Arles et de Nîmes» (DAUDET, 1897).

TOUR, s. m.

Circuit que suivent naturellement les taureaux sur un pâturage et qui les ramène à leur point de départ.

«Les bêtes ont un *tour* dans le pâturage, une sorte de circuit naturel. Elles partent le matin de tel endroit et elles reviennent le soir à l'endroit d'où elles sont parties. Ça facilite le gardiennage. Il s'agit qu'elles prennent leur *tour* et tu es tranquille» (DURAND, 1980).

Biais (donner le ≈)

TOUR MORT, gr. nom. m.
ur de ficelle* autour de la corne du taureau, indépendant des tres tours autorisés par le règlement de la course camarguaise, que certains manadiers ajoutent pour rendre, par ce subterfuge, plus difficile l'enlèvement de cet attribut.

TOURNER, v. tr. ou intr.
complir le travail de tourneur* dans une course.
«Il faut dire qu'il a longtemps *tourné* pour son fils. Encore que ce soit relativement facile de *tourner* pour quelqu'un comme Castro ; c'est la même chose que lorsque Aubert *tourne* pour Chomel» (*La Bouvino*, 1987).

TOURNEUR, s. m.
ns la course libre, partenaire indispensable d'un, de plusieurs de l'ensemble des raseteurs, qui fait déplacer et placer le tau- u, en détourne ou fixe l'attention afin de favoriser le raset. Les rseurs touchent une part des primes* enlevées par les rase- trs.

«Chalon est un *tourneur* de grande classe. Il fascine les tau- reaux à tel point qu'il est le seul à tant les approcher» (aficiono- nado, Provence).

TRANSHUMANCE, s. f.

Même sens qu'en fr. général. Il faut cependant préciser que la transhumance des bovins de Camargue consistait autrefois dans le passage des pays d'hiver aux pays de printemps puis d'été. Cette transhumance a pu se faire à pied jusque vers les années 1950 ; elle a dû ensuite se pratiquer en camion en raison de l'extension des cultures et de l'accroissement de la circulation automobile.

«Il y a un demi siècle, la *transhumance*, c'était la routine. [...]

Le dernier manadier à avoir pratiqué la *transhumance* fut Henri Aubanel en 1960» (*Camargue*, 1989).

En 1989, à l'initiative de clubs taurins languedociens, a été pra- tiquée une sorte de reconstitution de la transhumance à pied entre Le Cailar* et le Grand Radeau.

Cf. Miquelade

TRANSHUMER, v. tr. ou intr.

Dans la bouvine, action de pratiquer la transhumance* des tau- reaux.

«Les taureaux actuels ne sont plus habitués à *transhumer*, ils sont moins maniables qu'avant» (*Camargue*, 1989).

Cf. Miqueler

TRAU (FAIRE SOUN ≈), loc. verb.

Litt. : faire son trou*. Même sens.

TRAVAIL, s. m. ; **TRAVAILLER**, v. intr. ou tr.

Le terme s'applique à la prestation des hommes dans la piste, raseteurs et tourneurs, individuellement ou collectivement. Le plus souvent c'est la densité de cette prestation qui est notée.



tourneur Guy Aubert cite le cocardier Toubib, de Guillaume, pour le raseteur Christian Chomel. Arles, octobre 1989.

Terme commun à l'oral et à l'écrit.

«Grando, Altairac et Rouveyrolles furent récompensés pour leur travail, et... sans tourneur s'il vous plaît. Si les jeunes pensionnaires [taureaux] de Jean Lafont ont manqué d'un travail soutenu, nous avons quand même assisté à quelques bonnes faces de la course camarguaise» (*Le Provençal*, 1988).

En termes d'éleveurs on appelle "bêtes de travail", dans la manade, celles qui participent à des courses, quelles qu'elles soient (courses camarguaises, courses de nuit, courses de rue). Cf. vache* de travail. On emploie, pour "effectuer un travail" dans les deux acceptions de ce mot définies ci-dessus, le verbe *travailler*. Les raseteurs *travaillent* le taureau. Cf. *raseta**. Dans le contexte de la course, on peut dire d'un taureau, des taureaux, de la course, qu'ils ont été bien ou pas assez *travaillés*. Cf. Travailleur, Vache de travail

TRAVAILLEUR, adj. ou s. m.

Qualifie positivement un raseteur qui, en course, fournit un travail* régulier, sur tous les taureaux et sur les divers types d'attributs, avec un certain style et une certaine réussite.

«Le meilleur homme du jour fut R. Archet, toujours aussi *travailleur*» (*La Bouvino*, 1981).

Un raseteur qui fournit un travail important mais sans style et avec peu de résultats sera qualifié de "besogneux". *Travailleur* s'oppose à *rapace**, *viandard**, *faire le moulon**.

TRAVETO(S), TRAVETTES, s. f. pl.

Barrés de bois placés verticalement entre deux poutres dans le but de protéger aussi bien les raseteurs que le public lorsqu'il n'y avait pas de barrière, de contre-barrière ou de mur des gradins dans les plans* des villages. Emploi aujourd'hui peu fréquent.

«Il [Provenço] arriva devant les *travetos* juste au moment où le raseteur venait d'y disparaître. D'un violent coup de tête, il envoya en l'air toute une rangée de *travetos*, se trouvant ainsi devant la foule qui se tient toujours derrière ces abris» (*Toros*, 1925).

«Le garrot est enlevé par le public alors que le taureau avait passé à moitié aux *travettes*» (*L'Afficion*, 1928).

«Ces issues étaient fermées pour la circonstance, chacune par deux longues poutres de bois placées horizontalement à 2 mètres au-dessus l'une de l'autre et reliées par des espèces de gros barreaux démontables appelés *travettes*, laissant entre eux un espace suffisant pour donner passage à un homme et trop étroit pour le taureau» (MABELLY, 1943).

Cf. *Sauvadou*

TRIA, TRIER, v. tr.

Séparer de la manade en les poursuivant à cheval les bêtes que l'on veut sélectionner pour une course, une ferrade, un bistournage ou autre. Le terme n'est pas particulier à la bouvine, puisqu'il s'emploie aussi pour les ovins. Les modes et finalités du triage* sont toutefois spécifiques et largement ressentis comme tels.

«Dès le vendredi, parfois le samedi on *trie* la course (on sort de la manade les taureaux choisis)» (NAUDOT, 1948).

«Un *trio* en espinchant, quiha dre sus sa sello;

Aquello aubo d'estièu roujo coumo uno erroù» (D'ARBAUD, 1951).

(L'un *trie* en surveillant, perché droit sur sa selle, - Cette aube d'été rouge comme une erreur).

«Arrivés au niveau du mas St-Michel, ils s'arrêtaient sur la route et se mettaient à *trier* les six qui vont à Lansargues. Et hop! On les *triai*t, ils partaient encadrés par trois cavaliers et quand ils avaient parcouru trois cents mètres, on *triai*t les six

taureaux pour Saint-Just, puis les six pour Gallargues, etc.» (*Camargue*, 1989).

Cf. Démanader

TRIAGE, TRIAGE, s. m.

«C'est le travail qui consiste à séparer du troupeau les six bêtes choisies par le manadier ou le "baile-gardian", en accord avec ceux qui viennent louer la course» (D'ELLY, 1938). Pour une définition plus large, voir *tria**.

«Aidé de camarades qui maintiendront les bêtes groupées, c'est à cheval que le gardian opère le "*triage*", lorsqu'il devra, pour une course ou toute autre cause, séparer des autres un certain nombre de bêtes» (D'ARBAUD, 1939).

Cf. Triée

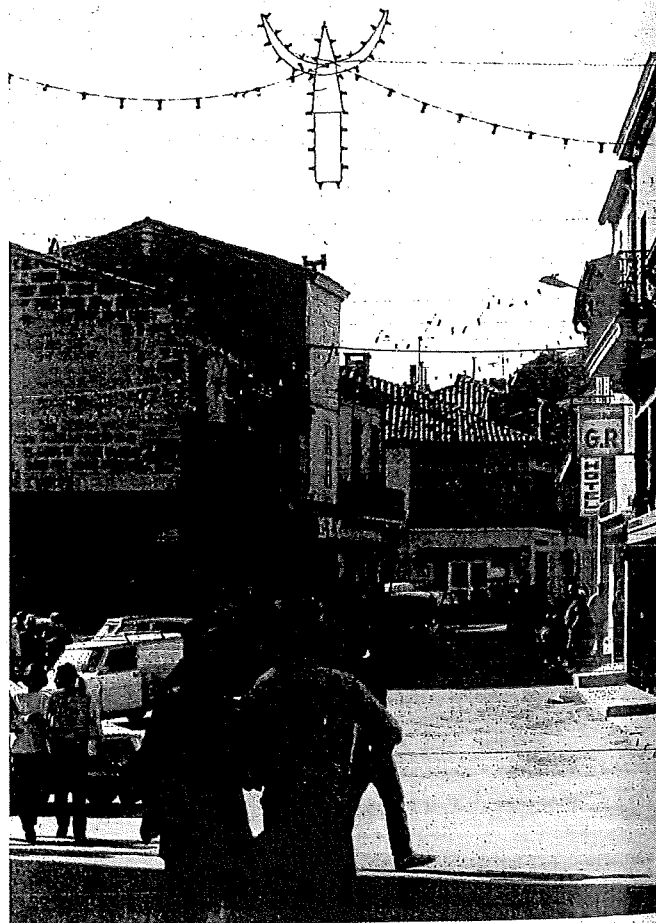
TRIANGLE SACRÉ, n. pr.

Nom donné parfois par les amateurs de bouvine à la région qui s'étend sur la basse Provence et le Languedoc oriental, le long de la côte méditerranéenne entre Montpellier et Fos-sur-Mer, avec pour sommet de ce triangle, au nord, les villes d'Avignon et de Nîmes. C'est la zone à l'intérieur de laquelle on élève et on fête le taureau Camargue et où se vit le plus intensément la *fe* di biou*. Terme surtout écrit.

«Le Sanglier va jusqu'aux extrêmes limites du "*triangle sacré*" de la bouvine» (D'ELLY, 1938).

Cf. Camargue

TRIDENT, s. m



Illumination en forme de trident, à Bellegarde, pour la fête. Octobre 1987.

Terme actuellement le plus répandu pour désigner le fer* (dernière acception) avec le même sens.

«Les bouviers, montés sur des chevaux de Camargue se rendent chez celui qui donne la ferrade. Ils sont tous armés de leur *trident*. [Note :] Cette espèce de *trident* se nomme ficheron. [...] Le fer a trois pointes ; celle du milieu est plus courte que les deux autres, de sorte que les bouviers peuvent piquer les taureaux sans leur faire des blessures trop profondes» (MILLIN, 1807-1811).

Le trident est l'instrument le plus symbolique de l'élevage. On en trouve en décoration dans les bars et restaurants. Depuis quelques années, des représentations de trident, en métal, sont accrochées par les *afeciouna* sur les calandres des automobiles. Sous forme de bijou, le trident peut être porté au cou (port surtout masculin) ou en pendentif aux oreilles (port féminin). La croix de tridents est par ailleurs constitutive de la croix* de Camargue.

Cf. Fer, Ferre, Ferri, Ficheron, Ficheiroun, Fichouiro

TRIDENT D'OR, n. pr. m.

Compétition taurine créée en 1959 par le Comité du Trident d'Or. Une trentaine de clubs taurins y participent pour organiser les courses qui mettent en concurrence les manades, à travers les prestations de leurs cocardiers. Trophée important pour les petits et les nouveaux manadiers qui peuvent y trouver une occasion de se faire connaître ou reconnaître.

TRIÉE, s. f.

Même sens que triage*. Terme désuet.

«La *triée* continue au milieu des exclamations joyeuses, des jurons des gardians, des beuglements de ceux que l'on veut séparer» (*L'Aficion*, 1932).

TROMPETTE, s. f.

Le sens du terme est le même qu'en fr. général et désigne l'instrument qui sert à annoncer l'entrée du taureau en piste, ainsi que le lébut et la fin du laps de temps pendant lequel il peut être raseté. L'instrument de musique utilisé dans le passé a souvent été un hautbois* en Languedoc ou un clairon*, quelquefois un tambour*. De nos jours, c'est fréquemment un enregistrement sur cassette qui fait office de trompette.

«Voici l'heure officielle annoncée par l'affiche ; sur un signe du Président, la *trompette* sonne, la porte du bouvau s'ouvre [...]» (NAUDOT, 1948).

TROMPETTE (DES ARÈNES), s. m.

Homme qui, dans l'arène, fait sonner la trompette*. C'est : "le *trompette* des arènes".

TROPHÉE DE L'AFICION, n. pr. m.

Le Trophée de l'Aficion Provence-Languedoc fut créé en 1975 par une vingtaine de clubs taurins, en opposition au Trophée* Taurin qui était considéré comme trop hégémonique, puisqu'il excluait le son sein toute compétition taurine parallèle comportant plus de quatre courses (règlement de 1975). Le *Trophée de l'Aficion* connut un succès certain, mais cessa, après étiolement, en 1985.

TROPHÉE DES AS, n. pr. m.

Dans le cadre du Trophée* Taurin, compétition ouverte aux meilleurs raseteurs, selon une liste nominative. En 1990, 36 raseteurs sont autorisés à concourir. Les courses comptant pour le *Trophée des As* sont distinguées en trois groupes, selon le nombre de taureaux classés en catégorie 1 ou 2 qu'elles présentent, et arène dans laquelle elles se déroulent : cinq arènes seulement ont habilitées à présenter les courses du plus haut niveau (Arles, Nîmes, Châteaurenard, Lunel, Marsillargues). Le nombre de

points affecté à l'enlèvement de chaque attribut varie en fonction du groupe auquel appartient la course. Les courses du Trophée des As sont aujourd'hui les plus suivies par les *afeciouna*. La finale a lieu en octobre, alternativement à Nîmes et à Arles.

TROPHÉE DE L'AVENIR, n. pr. m.

Dans le cadre du Trophée* Taurin, compétition ouverte aux raseteurs âgés de 24 ans au plus et autorisés à concourir dans ce trophée. Pour 1990, leur nombre est de 23. Les courses comptant pour le *Trophée de l'Avenir* doivent comporter six à neuf taureaux dont deux classés ; les autres taureaux doivent être âgés de six ans au plus.

TROPHÉE PESCALUNE, n. pr. m.

Compétition taurine créée en 1984 et se déroulant, sur toute la saison taurine, dans les arènes de Lunel. Finale en octobre. En 1990, le trophée comporte huit courses, lesquelles s'inscrivent par ailleurs dans le cadre du Trophée* Taurin. L'un des plus importants trophées du Languedoc.

TROPHÉE TAURIN, n. pr. m.

Nom de la principale compétition taurine de ces dernières décennies, créée en 1952 et qui se déroule sur plusieurs dizaines de courses échelonnées sur toute la saison taurine. Le Trophée Taurin est organisé par les journaux *Le Provençal* et *Midi-Libre*, et se trouve aujourd'hui placé sous le patronage officiel de la Fédération* Française de la Course Camarguaise. Il se décompose en Trophée* de l'Avenir et Trophée* des As. L'autorisation pour les raseteurs de participer à chacun de ces trophées est nominative. Pour les raseteurs non autorisés est effectué complétement un "Classement des Raseteurs". En 1990, 100 raseteurs sont autorisés à concourir (36 au Trophée des As, 23 au Trophée de l'Avenir, 41 au Classement des Raseteurs). Le Trophée Taurin sélectionne aussi les taureaux, selon leurs qualités cocardières, en deux catégories, ce qui lui permet, dans le cadre du Trophée des As, d'envisager trois niveaux de course selon les taureaux engagés. Cette hiérarchisation des courses offre la possibilité aux petites arènes, aux clubs taurins, de participer au Trophée des As en organisant des courses de "coefficient 1" (le plus bas), dont le financement est le plus modeste. En 1990, le Trophée Taurin a sélectionné 202 cocardiers (sur plus de 600 taureaux baptisés - c'est-à-dire portant un nom), dont 65 en "première série" (meilleurs cocardiers) et 132 en "deuxième série". Ces taureaux appartiennent à 27 manades (sur une soixantaine qui présentent en course des taureaux baptisés) : mais 7 d'entre elles n'ont aucun taureau en première série, et sept autres n'en ont qu'un.

TROU (FAIRE SON =), loc. verb.

A propos du taureau, même sens que "faire son jas*"

Cf. Camper (se)

TUBE(S), s. m.

Terme désignant, au pluriel, la barrière constituée de tubes métalliques soudés qui, dans nombre d'arènes récentes, prolonge verticalement le mur* des gradins. Cf. barreaux*. Les tubes protègent les spectateurs d'une chute accidentelle ou des sauts exceptionnels des taureaux et permettent aux raseteurs, lorsqu'ils sautent la barrière pour échapper au taureau, de s'accrocher à une hauteur qui les met hors de portée des cornes.

«Un bout de chemin sur la tête de Clovis pour ce spectateur qui se suspend aux *tubes* pour se tirer de ce mauvais pas» (*La Bouvino*, 1988).

Au singulier, le mot désigne la main* courante métallique quelquefois fixée à une certaine hauteur de la contre-barrière pour

permettre aux raseteurs de se suspendre de même hors de portée du taureau. Terme essentiellement oral.

V

VACARÉS, VACCARÈS, n. pr.

«Le Vacarés, vaste étang de la Camargue, ainsi nommé à cause des troupeaux de vaches sauvages qui habitent sur ses rives» (TDF). La transcription Valcarès a été souvent employée. Le Vaccarès est considéré comme étant le cœur de la Camargue et, partant, l'espace originel du taureau Camargue.

«Amigo, s'un jour vas de vers lou *Vacarés*

Trepa sus lou sablas lis andano bouvino [...]» (LAUTIER, in *Flouvilège de la Nacioun Gardiano*, 1932).

(Amie, si tu vas un jour vers le Vaccarès - Errer sur les sentiers sablonneux battus par les taureaux [...]).

Cf. Rièges

VACHE, s. f.

En terme de bovine, vache de race Camargue. Le terme peut s'opposer à celui de vedelière* pour distinguer la vache qui peut aller en course de la vache suitée.

Cf. Vache de travail

VACHE CÔCARDIÈRE, gr. nom. f.

Vache qui présente, comme le mâle, des qualités de combativité et que l'on sélectionne pour les courses dites de "vaches cocardières" ou de "cocardières*".

VACHE DE FARAMAN (LA ≈ BRAME), gr. nom. f. ou loc. verb.

Du prov. *la vaco de Faraman que bramo*, la vache de Faraman qui brame. Le toponyme Faraman a donné son nom à un phare célèbre sur le littoral de la Camargue, non loin de Salin-de-Giraud. L'expression personnalise en Camargue le bruit que fait la mer lorsque le vent souffle fortement du sud.

«Voilà le vent du sud qui souffle en tempête ; dans une heure, vous entendrez *bramer la vache de Faraman*.

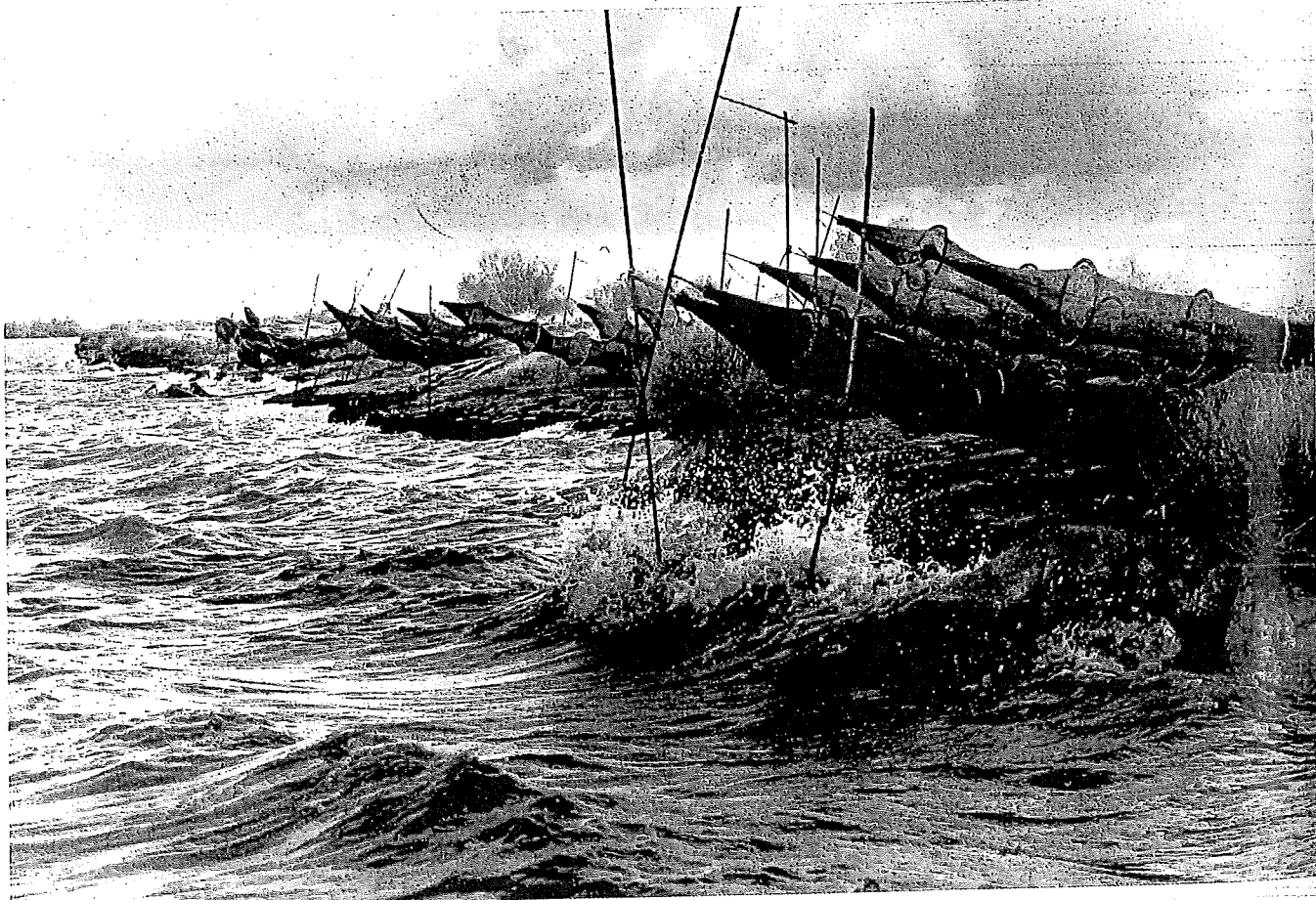
- Qu'est-ce que c'est que cette vache-là, Charlon ?

- C'est la mer monsieur Henri. Lorsque le vent donne en face de nous, sur les sables de Faraman, elle pousse une bramée si forte que dans notre pays de manades, nous l'avons ainsi surnommée» (DAUDET, 1897).

«Li *labechado* ou coups de vent du S.-O. sont impétueuses et violentes, elles soulèvent et font déborder en peu d'instants les flots de la mer qui devient très houleuse et produit un bruit que le populaire appelle typiquement "*la vaco de Faraman que bramo*"» (NAUDOT, 1948).

VACHE EMBOULÉE, gr. nom. f.

Vache dont le bout des cornes est recouvert, pour les jeux taurins, d'un bouchon métallique sphérique, quelquefois d'une gaine de cuir, afin d'éviter les blessures graves. La vache emboulée est présentée dans les divertissements populaires destinés aux amateurs*, contrairement à la vache* cocardière qui court à cornes nues et est travaillée par des raseteurs. Elle est aussi, par sa taille, moins redoutable et c'est dans les courses de vaches ou vachettes emboulées que les jeunes commencent à se mesurer à l'animal.



Nasses pour la pêche séchant au bord du Vaccarès, février 1989.

elles-ci jouent donc un rôle décisif dans l'élaboration de la *fe* di* u.

. Emboulé(e)

VACHE DE ONZE HEURES, gr. nom. f., voir ONZE HEURES (TAUREAU, VACHE ou VACHETTE DE ≈)

VACHE DE TRAVAIL, gr. nom. f.

Donné par les éleveurs aux vaches qu'ils sélectionnent pour courses*, par opposition aux *vedelières**, vaches suitées.

«Pour une plus grande sécurité, chez nous, maintenant, nous faisons trois lots. Il y a un lot de *vedelières*, un lot de vaches jeunes, un lot de *vaches de travail*; et chaque lot de vaches a un étalon bien distinct» (baile-gardian, Camargue).

. Travail, Vache

VACHETTE, VAQUETO, s. f.

petite vache, jeune vache. Ce sont ces jeunes femelles que l'on choisit pour les courses d'amateurs* appelées *curso de vaqueto* en occ. et course* de vachettes en français. Aujourd'hui emboulées*, les vachettes ne le furent pas toujours.

«Ces *vachettes* sont parfois cornes nues, elles sont d'autres fois emboulado, emboulées (leurs cornes sont gainées de cuir)» (GALTIER, 1952).

VALET DE FERME, gr. nom. m.

en que le terme n'ait aucune appartenance proprement régionale, il est symbolique des origines des jeux taurins, telles qu'elles sont inscrites dans la mémoire érudite ou littéraire.

«La fête du taureau a traversé les siècles, liée aux fastes de

l'élevage [...]. Le jeu de force et d'adresse du *valet de ferme* était un spectacle [...]

» (BENOÎT, 1932).

VAQUETO, s. f.

Équivalent prov. de vachette*.

VAQUIÉ, s. m.

«Vacher, gardeur de vaches» (TDF). C'est aussi, bien entendu, le gardien de taureaux et Mistral emploie le terme avec cette acception dans *Mirèio*, lui donnant le même sens que *gardo-vaco*. Désuet.

«Un moumen ! ié respond

Lou *vaquié* regagnous» (MISTRAL, 1859).

(Un moment ! lui répond - Le vacher hargneux).

«Es aquel espèci de pacan, cridè en geissant lou Duro, aquèu pourcatas de *vaquié* d'Arle, que lou diable quihe la garço que l'aborigèn !» (D'ARBAUD, 1926).

(C'est cette espèce de paysan, cria en salivant le Duro, ce gros porc de vacher d'Arles, que le diable maudisse la garce qui l'a nourri !)

Cf. *Gardian*

VEAU, VEDÈL, VEDÈU, s. m.

Nom du jeune taureau (ici Camargue) jusqu'à ce qu'il soit anoubé et prêt à être marqué. Dans les fêtes de village, dans les manades, lors des ferrades, un «petit *veau*» est fréquemment lâché dans la piste de l'arène ou du bouvau, à l'intention des enfants qui prennent là leur premier contact avec l'animal.

«Ce sont eux [les gardiens] qui les bravent pour enlever les jeunes *veaux*» (POULLE, 1835).



me *veau* pour les enfants, Mouries, octobre 1989.

«Non moins téméraires, les enfants n'hésitent pas à affronter le veau en piste» (*La Bouvino*, 1988).

VEDELIÈRE,

Du prov. «*vedela* "vêler, mettre bas un veau"» (TDF). Se dit, dans le milieu de l'élevage, des vaches qui vont mettre bas ou qui ont de jeunes veaux, par opposition aux jeunes vaches non suitées et aux vaches* de travail qui participent à des spectacles.

«Et les *vedelières*, c'est-à-dire les vaches qui sont suitées, qui ont un veau après, la majorité ne travaille pas non plus» (baile-gardian, Camargue).

VEDETTE, s. f.

Le terme s'applique aux meilleurs cocardiers d'une course ou d'une manade, aussi bien qu'aux raseteurs les plus célèbres.

VEDIGANE, VEDIGANO, s. f.

«Bâton de vigne, tige de lambrusque, badine» (TDF). Variantes : *bedigano*, *bédigane*. «Certains manadiers accompagnant leurs taureaux se servent d'une badine souple et légère [...] ; elle est appelée simplement *lambrusquero* ou *vedigano* (vitis labrusca)» (NAUDOT, 1948). Cette badine était également utilisée par les amateurs dans les jeux taurins au XIX^e siècle.

«Celui-ci, armé d'une *bédigane*, l'attend de pied ferme, le frappe avec vigueur sur le museau ; l'animal s'arrête, se détourne et s'enfuit. L'a ben mouca ! [il l'a bien mouché !] crie la foule» (DE LA BEDOLLIÈRE, 1847).

L'habitude de frapper les taureaux, dans la conduite*, les fêtes, les abrivades ou les courses, semble avoir disparu d'une part avec le transport des animaux en char*, d'autre part avec la codification progressive de la course qui tendait à protéger taureaux et raseurs dans un spectacle dépouillé de violence.

Cf. *Calos*

VIANDARD, s. m.

Synonyme de rapace*. Terme oral.

VIRA LA BANO AU GISCLE, loc. verb.

Littéralement : tourner la corne au vent, à l'ondée. Manœuvre d'un troupeau de taureaux qui fait face au vent par temps d'orage ou de tempête. «Si vous sentez venir le péril, faites comme les bœufs en Camargue, les jours d'ouragan. Ils se serrent entre eux toutes les têtes baissées et tournées du côté de la bise. Nos bergers provençaux appellent cette manœuvre : *vira la bano au gisclé*, tourner la corne au *gisclé*, à l'embrun. Je vous la recommande, la manœuvre» (DAUDET, 1897).

«Se croyant menacée par l'orage, la manade se serre, se tournant du côté du vent et de la pluie ; c'est ce qu'on appelle en terme gardian *vira la bano au gisclé* (faire tête à l'orage)» (NAUDOT, 1948).

VISTA, VISTE, VISTO, s. f.

Bien que le terme soit noté par le TDF sous la forme prov. *visto* pour : "Vue, [...] regard", il est probable que son emploi fréquent sous la forme esp. *vista* tienne à sa diffusion à partir du vocabulaire de la corrida : «"Coup d'œil" du torero, qui lui permet

d'interpréter d'avance ce que le taureau va faire et d'y parer avec la rapidité nécessaire» (PELIN, 1970). Le sens est tout à fait identique dans la course libre, si ce n'est qu'en place du torero, c'est du raseteur qu'il s'agit. Le terme *vista* s'emploie aussi pour désigner ces mêmes qualités de vision et d'anticipation* de l'action que peut posséder le taureau face aux hommes* en blanc. Terme important de la course.

«Rey a été le roi incontesté de la saison. Sa *vista* taurine, son jeu de jambes, son coup de crochet [...] le font égal ou même supérieur aux meilleurs razeteurs du temps passé» (*Le Toril*, 1931).

«T. Ferrand reste lui le n° 1 de l'efficacité. Sa sûreté de main, sa *vista*, ses moyens physiques et son style lui confèrent une certaine supériorité sur tous ses rivaux» (*La Bouvino*, 1988).

«Dans les pays latins, ce sens acquis de la réaction du bétail se nomme "la *vista*", savoir prévoir ce qui va se produire» (BARANGER, 1975).

«Le troisième [taureau] en imposa rapidement aux hommes, surtout aux droitiers, par sa *vista* et sa vitesse» (*L'Estrambord*, 1981).

VOLE (FAIRE LA ≈), loc. verb.

Expression propre aux raseteurs : n'enlever aucun attribut pendant la course.

«Julien est-il remis en selle ? Beaucoup le croient. Quelques-uns en doutent. Les seconds pavoisent : Julien a fait la "vole"» (CONTESTIN, 1988).

VOTE, VOTO, s. f.

«Même sens que fête* votive. Fête patronale, fête locale, fête de village» (TDF). Dans la bouvine, les fêtes votives sont l'occasion de courses camarguaises et autres jeux taurins.

«Pour la fête patronale (la *voto*) ce que nous venons de décrire (course, bandido...) se répète le lendemain et les jours suivants» (NAUDOT, 1948).

VOVO, n. pr.

Cocardier célèbre de la manade Aubanel, né en 1944, mort en 1958, qui redonna un bel élan à la course camarguaise après la dernière guerre.

«Aux Saintes-Maries-de-la-Mer, au-dessus d'une belle cheminée provençale, trône, pièce rare, la tête du célèbre "Vovo" dont la réputation fut extraordinaire» (ANTOINE, 1968).

Y

YONNET, n. pr.

Dynastie de manadiers célèbre pour avoir introduit au XIX^e siècle en Camargue la race de taureaux croisés espagnols, obtenue d'abord en 1869 par croisement de taureaux camargues et de vaches navarraises d'une ganaderia d'Espagne, ensuite avec un taureau espagnol et des vaches camarguaises. Les auteurs de cette initiative furent Joseph Yonnet (1816-1894) et ses fils Christophe (1850-1912) et Valentin Yonnet (1855-1933). La manade Yonnet élève aujourd'hui des taureaux* de combat.